

U d/of OTTAWA



39003000191899



Digitized by the Internet Archive  
in 2012 with funding from  
University of Toronto

18-1-46

CF

i



LES

# PHILOSOPHES

AUX PRISES AVEC EUX-MÊMES,

OU

LE CHRISTIANISME JUSTIFIÉ PAR SES ADVERSAIRES  
DANS SES DOGMES, SES PRÉCEPTES, SES SACRE-  
MENTS, SES PRATIQUES, SES FAITS ET GESTES, SES  
PROMESSES ET SES MENACES, SA PRÉÉMINENCE ET  
SON AVENIR SUR L'HÉRÉSIE ET LA PHILOSOPHIE,

PAR

L'ABBÉ BERSEaux,

Ancien Professeur de théologie, auteur des *Grandes Questions religieuses*.

*Salutem ex inimicis nostris et de manu omnium qui  
oderunt nos.*

Le salut nous vient de l'ennemi et les adversaires  
nous prêtent main-forte. (Luc. I, 71.)

---

TOME II.

---

NANCY,

VAGNER, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR,  
Rue du Manège, 3.

—  
1866.

29-10-45

LES

**PHILOSOPHIES AUX PRISES AVEC EUX-MÊMES**





LES

# PHILOSOPHES,

AUX PRISES AVEC EUX-MÊMES,

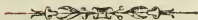
PAR

L'ABBÉ BERSEaux,

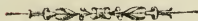
Ancien Professeur de théologie, auteur des *Grandes Questions religieuses*.

*Salutem ex inimicis nostris et de manu omnium qui  
oderunt nos.*

Le salut nous vient de l'ennemi et les adversaires  
nous prêtent main-forte. (Luc. I, 71.)



TOME II.



NANCY,

VAGNER, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR,  
Rue du Manège, 3.



## AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

LES GRANDES QUESTIONS RELIGIEUSES RÉSOLUES EN PEU DE MOTS.  
4 vol. in-12. — La Foi et l'Incrédulité. — L'Évangile et le Siècle. — L'Église et le Monde. — La Mort et l'Immortalité.

LA VIE CHRÉTIENNE. Lectures pour les familles et les paroisses.  
2 vol. in-12.

LA SCIENCE SACRÉE. 5 vol. in-12.

T. I. — PRÉPARATION BIBLIQUE, ou tout homme raisonnable doit être un homme religieux.

T. II. — DÉMONSTRATION BIBLIQUE, ou tout homme religieux doit être chrétien.

T. III. — DÉMONSTRATION ECCLÉSIASTIQUE, ou tout chrétien doit être catholique.

LA TRINITÉ CHRÉTIENNE considérée comme la raison dernière de ce qui est, comme l'explication définitive et suprême du comment et du pourquoi des choses, comme la clé de la philosophie altissime.  
— 1 vol. in-12. (SCIENCE SACRÉE, point de vue intrinsèque.)

LE DIEU-HOMME ET LA VIERGE-MÈRE ou Jésus-Christ considéré avec Marie comme Médiateur, Réparateur, Victime, Docteur, Roi, Modèle, Législateur et Civilisateur du genre humain. 2 vol. in-12.  
(SCIENCE SACRÉE, point de vue intrinsèque.)

LES SEPT SACREMENTS considérés aux points de vue philosophique, moral, social, traditionnel, liturgique et polémique. 5 vol. in-12.  
(SCIENCE SACRÉE, point de vue pratique.)

LES SPLENDEURS DU CULTE, ou le culte considéré dans son sujet, dans son objet, dans ses moyens, dans ses usages, dans ses pratiques et dans ses cérémonies. 1 vol. in-12. (SCIENCE SACRÉE, point de vue liturgique.)

LA VOLTAÏROMANIE. — Cet ouvrage, qui est l'achèvement des *Grandes Questions Religieuses*, contient la solution des objections que voici : I. Voltaire, voilà mon oracle. — II. Rousseau, voilà mon maître. — III. Leurs disciples, voilà mes hommes. — IV. Leur cause, voilà ma cause. — V. Il n'y a plus de religion en France. — VI. On ne doit croire qu'aux prêtres de la raison et de la philosophie.

BR  
100  
. 344  
1861

## QUATRIÈME PARTIE.

---

### LES PRATIQUES.

**CLY. Devons-nous à Dieu un culte intérieur ?**

— Oui ; M. *Cousin*, après avoir parlé du Dieu, non plus panthéistique, mais personnel, comme du Dieu *véritable*, continue en ces termes : « En pensant à un tel être, l'homme éprouve un sentiment qui est le sentiment religieux par excellence. Tous les êtres dont nous approchons éveillent en nous des sentiments divers, suivant les qualités que nous y apercevons, et celui qui possède toutes les perfections n'exciterait en nous aucun sentiment particulier ! Pensons-nous à l'essence infinie de Dieu, nous pénétrons-nous de sa toute-puissance, nous rappelons-nous que la loi morale exprime sa volonté et qu'il a attaché à l'accomplissement et à la violation de cette loi des récompenses et des peines dont il dispose avec une justice inflexible, nous *ne pouvons nous défendre* d'une émotion de respect et de crainte à l'idée d'une telle grandeur. Puis, si nous venons à considérer que cet être tout-puissant a bien voulu nous

créer, nous dont il n'a aucun besoin ; qu'en nous créant il nous a comblés de bienfaits, qu'il nous a donné cet admirable univers pour jouir de ses beautés toujours nouvelles, la société pour agrandir notre vie dans celle de nos semblables, la raison pour penser, le cœur pour aimer, la liberté pour agir ; sans disparaître, le respect et la crainte se teignent d'un sentiment plus doux, celui de l'amour... L'amour, quand il remonte jusqu'à Dieu, est un pur hommage rendu à ses perfections : c'est l'épanchement naturel de l'âme vers un être infiniment raisonnable (1). »

M. J. Simon est du même sentiment : « Il est clair, ce sont ses paroles, que vivant sous la main de Dieu et de ses dons, nous serions coupables de la plus horrible ingratitude si nous n'avions pas le cœur pénétré des bontés dont il nous comble. Le premier de nos devoirs est donc de l'honorer. Tous ces principes nous paraissent incontestables ; car, pour les malheureux hommes qui croient que l'imparfait peut exister sans que le parfait existe, ou que Dieu, l'auteur du monde, abandonne son œuvre après l'avoir faite, nous avouons que nous n'avons rien à disputer contre eux et que ce n'est pas à eux que nous parlons (2). »

**CLVI. Le culte intérieur a-t-il besoin du culte extérieur pour être stimulé et exprimé ?** — Oui ; *Voltaire*, jetant un coup-d'œil sur l'ensemble des religions de la terre, a fait l'aveu que « les religions

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XVI<sup>e</sup> leçon, p. 425, Paris, 1865.—(2) *Le Devoir*, quatrième partie, ch. IV, au commencement.

ont toujours roulé sur deux points : observance et croyance (1). »

*Portalis* a dit à son tour : « Nier l'utilité des rites et des pratiques en matière de religion et de morale, c'est faire preuve *de déraison et d'ineptie*, car c'est nier l'empire des notions sensibles sur des êtres qui ne sont pas de purs esprits. Les rites et les pratiques sont à la morale et aux vérités religieuses ce que les signes sont aux idées (2). » — Et encore : « Un des grands avantages des religions positives est de lier la morale à des rites, à des cérémonies, à des pratiques qui en deviennent l'appui... La vraie philosophie respecte les formes autant que l'orgueil les dédaigne (3). »

On lit dans *Montesquieu* : « Une religion chargée de beaucoup de pratiques attache plus qu'une autre qui l'est moins ; on tient beaucoup aux choses dont on est constamment occupé (4). »

On lit aussi dans *M. Cousin* : « La preuve la plus répandue et la plus touchante de l'existence de Dieu n'est-elle pas cet élan du cœur qui, dans la conscience de nos misères et à la vue des imperfections de tout genre qui nous assiègent, nous suggère irrésistiblement l'idée confuse d'un être infini et parfait, nous remplit à cette idée d'une émotion inexprimable, mouille nos yeux de pleurs, et même nous prosterne à genoux devant Celui que le cœur nous révèle (5) ? »

On lit enfin dans *M. Jules Simon* : « Lors même

(1) *Diction. phil.*, art. Climat. — (2) *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique*, t. II, p. 162. — (3) Corps législatif, séance du 15 germinal an X. — (4) *Esprit des Lois*, l. XXV, ch. II. — (5) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XVII<sup>e</sup> leçon.

qu'entre autres motifs on se propose d'honorer Dieu par sa conduite, il est nécessaire qu'on en avertisse les autres hommes par des signes extérieurs qui ne leur permettent pas de s'y méprendre. Regardons-nous dans le monde comme un enfant dans la maison de son père. Témoignons d'abord notre respect et notre reconnaissance par une conduite exemplaire, par une soumission sans réserve ; mais ne nous croyons pas quittes de tous nos devoirs, si nous ne saisissons, si nous ne cherchons toutes les occasions d'exprimer nos sentiments *par notre attitude et nos paroles*. Beaucoup d'esprits ne veulent pas admettre la nécessité d'un culte formel. Dieu n'en a pas besoin, dit-on. Il est vrai. Mais la perfection de Dieu ne nous dispense pas de nos devoirs. Quand notre bienfaiteur est tellement au-dessus de nous que nous ne pouvons rien ni pour sa gloire, ni pour son bonheur, nous n'en sommes pas moins tenus à exprimer notre reconnaissance (1). » — Et encore : « La reconnaissance ne doit pas être muette, elle doit se produire par des actes. Il y a quelque chose qui choque la conscience dans le spectacle d'un homme qui ne cherche pas toutes les occasions de montrer sa reconnaissance à son bienfaiteur ; de même il ne se peut qu'étant les enfants de Dieu, on n'entende pas sur nos lèvres le nom de notre père.

» Il ne faut pas dire que Dieu n'a pas besoin de nos respects, car la grandeur du bienfaiteur ne nous affranchit pas de nos obligations. Il est dans l'ordre que nous lui témoignions notre reconnaissance,

(1) *La religion naturelle*, IV<sup>e</sup> partie, le Culte, ch. I.

quoiqu'il ne puisse rien résulter, à l'égard de lui, de notre reconnaissance ou de notre ingratitude.

» A ce premier motif, il faut en joindre un autre : c'est qu'inutile pour lui, notre reconnaissance est profitable pour nous. Tout sentiment conforme à l'ordre est sanctifiant. La piété envers Dieu nous donne de nouveaux moyens d'aimer le bien et de le pratiquer, et elle est elle-même un moyen de nous rendre le bien plus facile à accomplir (1). »

**CLVII. Le culte extérieur a-t-il besoin d'être aidé et réglé par un culte public, prescrit par l'autorité publique, par l'autorité religieuse ? —** Oui, cette vérité ressort de ces paroles de M. Cousin : « La religion naturelle, c'est-à-dire l'instinct de la pensée qui s'élançe jusqu'à Dieu à travers le monde, n'est qu'un éclair merveilleux, mais *fugitif*, dans la vie de l'homme naturel ; cet éclair illumine son âme comme l'idée du beau, l'idée du juste, l'idée de l'utile. Mais dans ce monde, *tout tend* A OBSCURCIR, A DISTRAIRE, A ÉGARER le sentiment religieux. Que fait donc l'homme ? Il crée, à l'usage de l'idée qui le domine, un autre monde que celui de la nature, un monde dans lequel, faisant abstraction de toute autre chose, il n'aperçoit plus que son caractère divin, c'est-à-dire son rapport avec Dieu. Le monde de la religion, c'est le culte. C'est un sentiment BIEN IMPUISSANT que celui qui s'arrêterait à une contemplation RARE, VAGUE et STÉRILE. Le culte est infiniment supérieur au monde ordinaire, en ce que 1° il n'a *d'autre destination* que de rappeler Dieu à l'homme,

(1) *Le Devoir*, IV<sup>e</sup> partie, ch. IV.

tandis que la nature extérieure, outre son rapport à Dieu, en a beaucoup d'autres qui distraient sans cesse la faible humanité de la vue de celui-là ; 2° parce qu'il est *infiniment plus clair*, comme représentation des choses divines ; 3° parce qu'il est *permanent*, tandis qu'à chaque instant, à nos faibles regards, le caractère divin du monde s'affaiblit ou s'éclipse tout-à-fait. Le culte, par sa *spécialité*, par sa *clarté*, par sa *permanence*, rappelle l'homme à Dieu, mille fois mieux que ne le fait le monde (1). » Ailleurs, M. Cousin ne s'est pas exprimé moins clairement sur la nécessité du culte public. Après avoir dit que « l'adoration contenue dans le sanctuaire de l'âme est le culte intérieur, principe nécessaire des cultes publics, » il continue : « Le culte public n'est pas plus une institution arbitraire que la société et le gouvernement, le langage et les arts. Toutes ces choses ont *leur racine dans la nature humaine*. L'adoration abandonnée à elle-même *dégènerait* aisément en rêve et en extase, ou se dissiperait dans le torrent des affaires et des nécessités de chaque jour. Plus elle est énergique, plus elle tend à s'exprimer au-dehors dans des actes qui la réalisent, à prendre une forme sensible, précise, régulière, qui, par un juste retour sur le sentiment qui l'a produite, le réveille quand il s'assoupit, le soutient quand il défaillit et le protège aussi *contre les extravagances de tout genre* auxquelles il pourrait donner naissance dans tant d'imaginations faibles ou effrénées. La phi-

(1) *Cours de l'histoire de la philosophie*, 1<sup>re</sup> leçon, p. 21 et 22, Paris, 1828.



philosophie pose donc le fondement naturel du culte public dans le culte intérieur de l'adoration. Arrivée là, elle s'arrête, également attentive à ne point trahir ses droits, à ne point les excéder, à parcourir dans toute son étendue et jusqu'à sa limite extrême le domaine de la raison naturelle, comme aussi à ne point usurper un domaine étranger (1). »

*Droz*, faisant sentir la nécessité du culte public sous un autre rapport, a dit : « L'honnête homme doit l'exemple de faire ce qui est bien, c'est par conséquent un devoir de rendre à Dieu un culte public (2). »

**CLVIII. La raison peut-elle, par ses seules lumières, déterminer le culte qu'il faut à l'homme ?**

— Non, d'après M. *Jules Simon*, dont voici les paroles : « Il ne nous reste à chercher que le culte. Disons-le d'abord sans détour, c'est ici que la religion naturelle ne donne pas à l'humanité *tout ce que l'humanité* lui demande, car inventer un culte, cela NE SE PEUT ; et nier l'utilité d'un culte, cela ne se peut davantage. Quoi donc ? ne ferons-nous que poser la question et déclarer notre impuissance ? Quand même nous serions réduits à cette nécessité, il faudrait avoir le courage de la subir. On ne gagne rien à dissimuler un problème qui sort de la nature même des choses. Est-il vrai qu'un culte soit nécessaire ? Si cela est vrai, disons-le. Mais pourquoi le dire si nous reconnaissons nous-mêmes qu'un culte est impossible ? Parce qu'un livre de philosophie

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XVI<sup>e</sup> leçon. — (2) *Pensées sur le Christianisme*, p. 105.

n'est pas une apologie de la philosophie. Un philosophe doit la vérité tout entière sur sa foi, sur ses espérances, sur ses doutes, sur ses regrets. Après la conscience de sa force, ce qu'il y a de plus souhaitable au monde, pour un ami de la vérité, c'est d'avoir conscience de sa faiblesse. On ne sait bien ce qu'on sait que quand on connaît la limite de sa science (1). »

**CLIX. Les fêtes du culte catholique sont-elles de nature à élever et à édifier l'âme? —** Oui. Parlerons-nous de ces fêtes en général? *Diderot* a dit : « Les absurdes rigoristes en religion ne connaissent pas l'effet des cérémonies extérieures sur le peuple. Ils n'ont jamais vu notre adoration de la Croix, le Vendredi-Saint, l'enthousiasme de la multitude à la procession de la Fête-Dieu, enthousiasme qui me gagne moi-même quelquefois. Je n'ai jamais vu cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes, vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement ; cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux, tant d'hommes le front prosterné contre la terre ; je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique entonné par les prêtres et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles ne s'en soient émues, n'en aient tressailli et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux... J'ai connu un peintre protestant qui avait fait un long séjour à Rome et qui convenait qu'il n'avait jamais vu le Souverain-Pontife officier dans

(1) *Religion naturelle*, IV<sup>e</sup> partie, le Culte, ch. II.

Saint - Pierre , au milieu des cardinaux et de toute la prélature romaine , sans devenir catholique... Supprimez tous les symboles sensibles et le reste se réduira bientôt à un galimathias métaphysique qui prendra autant de formes et de tournures bizarres qu'il y aura de têtes (1). »

On lit dans l'*Encyclopédie nouvelle*, au sujet des fêtes chrétiennes : « A cet égard, le catholicisme a été profond dans sa doctrine et dans sa discipline. De même qu'il définit l'existence des élus dans le ciel une fête continuelle célébrée en face de Dieu, il voit dans nos fêtes d'ici-bas un avant-goût passager de cet état parfait que l'homme une fois dégagé des entraves terrestres, est destiné à posséder. Quel est en effet, selon lui, le caractère essentiel de toute fête ? C'est la suspension *des œuvres serviles*. Or, les œuvres serviles ce sont évidemment les mêmes que les anciens regardaient comme indignes de citoyens libres de leurs républiques, par la raison qu'elles n'ont pas directement pour objet l'exercice normal des facultés humaines, le développement régulier dans notre nature, en un mot *la vertu*, comme on disait alors. Il suit de là que les arts, les occupations libérales, les jeux, les réunions, en un mot tout ce qui sert au perfectionnement de l'homme et de la société ont le droit de figurer dans les fêtes. Aussi, l'Eglise catholique n'en a-t-elle jamais proscrit l'usage... Ce qu'il y a surtout de remarquable en tout cela, c'est la simplicité aussi bien que la grandeur des moyens employés, simplicité telle que, dans les moindres

(1) *Essai sur la peinture.*

localités on peut organiser avec plus ou moins d'éclat ces pompes religieuses. Grâce à ces institutions, il n'est pas de village dont les habitants ne voient luire sur leurs jours rembrunis quelques rayons de joie et de poésie.

» Si telle est encore de nos jours l'influence des fêtes du catholicisme, quel merveilleux effet ne devaient-elles pas produire au moyen-âge ! Quel enchantement pour les pauvres serfs, dégradés par l'oppression, de se rassembler à certains jours sous les voûtes majestueuses de ces cathédrales, merveilles du genre humain ; et là, associés à leurs maîtres, dans les joies sévères de la religion, de goûter sous la forme du culte tout ce que les arts pouvaient alors produire de plus élevé ! Les tournois étaient les fêtes de l'aristocratie féodale ; les solennités catholiques étaient celles du peuple, celles de l'humanité.

» C'est surtout par l'emploi de symboles propres à frapper les sens ou l'imagination que le catholicisme agit sur les peuples. Dans ses fêtes, ce n'est jamais une idée abstraite qu'il célèbre, mais le fait historique par lequel cette idée s'est manifestée au monde ; toutes les fois qu'il présente une vertu au culte des hommes, c'est sous la figure d'un saint qui l'a pratiquée avec éclat. Le symbole est, en effet, le moyen le plus efficace pour saisir les âmes d'une masse d'hommes et les monter, pour ainsi dire, au ton d'un même sentiment (1). »

M. *Michelet*, plein d'enthousiasme, s'est écrié à son tour : « Qu'ils fassent les fiers tant qu'ils voudront,

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 285, art. Fêtes.

philosophes et raisonneurs qu'ils sont ! Qui peut entendre sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix des cloches et comme leur doux reproche maternel ? Qui ne voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine, rajeunis et renouvelés ? L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste... Le croyant de l'avenir ? qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : Ah ! que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants (1) ! » — Mais entrons dans les détails.

**CLX. Parlez-vous des fêtes qui ont les Saints pour objet ?** — Elles sont éminemment moralisantes. « Les Grecs, dit *Voltaire*, divinisaient les conquérants, comme Bacchus, Hercule, Persée. Rome dressa des autels à ses empereurs. Nos apothéoses sont d'un genre différent. Nous avons infiniment plus de Saints qu'ils n'avaient de ces Dieux secondaires, mais nous n'avons égard ni au rang, ni aux conquêtes. Nous avons élevé des temples à des hommes *simplement vertueux*, qui seraient ignorés sur la terre s'ils n'étaient placés dans le ciel. Les apothéoses des anciens sont faites par la flatterie, les nôtres par *le respect pour la vertu* (2). »

Quant à *Pierre Leroux*, voici l'expression de sa foi : « En résumé, on peut soutenir que le culte des Saints a été justifiable et heureux pour l'humanité.

L'art, sans ce culte, aurait péri. C'est par lui que l'art s'est continué. On abattait les statues et tous les

(1) *Hist. de France*, t. V, p. 145. — (2) *Diction. phil.*, art. *Idole*.

monuments du polythéisme ; que serait-il resté d'art sur la terre ; si le culte des Saints ne s'était pas substitué au culte des idoles ?

» Et l'art ! comme l'art profitait à ce culte qui lui ouvrait tant d'horizons ! Comme nous sommes froids, stériles et glacés, jetés aujourd'hui sur la terre *avec les animaux* sans autres compagnons de notre exil ! Qui nous rendra *la céleste bande* que nous entrevoyons au-dessus de nos têtes ? Qui nous fera entendre de nouveau les divins concerts ou rêver les divines formes et les divins types de la beauté ? Il est vrai, l'homme était appuyé alors sur un monde invisible (1). »

**CLXI. Parlez-vous de la fête des morts ?** — Elle a sa place naturelle dans le culte. « On n'honore pas dignement les morts, dit M. Guizot, si la religion n'est là pour accueillir et consacrer les hommages qu'on leur rend ; c'est à elle qu'il appartient de perpétuer les souvenirs et de prendre sous sa garde les tombeaux. Les morts les plus illustres ont besoin de reposer dans les temples où l'immortalité est tous les jours proclamée et leur culte est bien froid et bien précaire quand on le sépare du culte de Dieu (2). »

**CLXII. Parlez-vous du culte des Saints et du culte des morts se succédant les jours de la Toussaint et de la Commémoration des trépassés ?** — Rien de plus touchant que cette succession. « La différence entre la Toussaint et la fête des

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 219, art. Canonisation. —

(2) *Mémoires*, t. II.

morts, dit *Voltaire*, c'est qu'à la première nous invoquons et à la seconde nous sommes invoqués; à la première nous nous recommandons à tous les heureux, à la seconde les malheureux se recommandent à nous (1). »

**CLXIII. Doit-on dire que les fêtes nuisent au travail et à l'industrie ?** — *Rousseau* va répondre : « Que doit-on penser de ceux qui voudraient ôter au peuple les fêtes, les plaisirs et toute espèce d'amusement, comme autant de distractions qui le détournent de son travail ? Cette maxime est barbare et fausse. Tant pis si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain, il lui en faut encore pour le manger avec joie, autrement il ne le gagnera pas longtemps. Ce Dieu juste et bienfaisant qui veut qu'il s'occupe veut aussi qu'il se délasse, la nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine. Le dégoût du travail accable plus les malheureux que le travail même. Voulez-vous donc rendre un peuple actif, laborieux, donnez-lui des fêtes ; offrez-lui des amusements qui lui fassent aimer son état et l'empêchent d'en envier un plus doux. Des jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres (2). »

**CLXIV. L'Église a-t-elle eu raison d'introduire dans le culte les images en général et en particulier l'image de la croix ?** — Le protestant *Meyer* a dit : « L'image d'un Saint, quand elle est bien faite, prêche sans parler. On a proscrit l'image des églises dans un temps où elles poussaient les hommes à l'idolâtrie, mais si l'on en fait un bon usage, elles

(1) *Diction. phil.*, art. Purgatoire. — (2) *Lettre à d'Alembert*.

peuvent servir à l'ornement convenable des temples et à la grande édification de ceux qui ont appris de la saine doctrine à n'adorer que Dieu seul. Aucun commandement ne nous interdit les beaux-arts. Leur usage, une fois admis, qu'ils soient consacrés au service du sanctuaire plutôt qu'à des fins mondaines et deviennent par là des moyens de piété et d'instruction chrétienne (1). »

*Marmontel* a dit aussi : « Si le catholicisme, comme l'idolâtrie, avait pour emblèmes les passions et les vices et les crimes déifiés, sans doute il faudrait abolir ou du moins tenir renfermées ces silencieuses images. Mais que peuvent avoir de scandaleux et de nuisible les symboles des plus modestes et des plus douces vertus ? Que peuvent avoir d'alarmant, ou pour les mœurs ou pour les lois, des exemples d'humilité, de patience, d'indulgence, d'abnégation de soi-même, de bienfaisance universelle ?

» Quel est surtout le signe qu'on voudrait défendre aux catholiques d'arborer dans leurs fêtes et dans leurs funérailles ? Le signe de leur foi et de leurs espérances, leur gage d'immortalité, le signe de l'amour d'un Dieu et de son dévouement pour le salut des hommes.

» Ah ! que ce signe mystérieux, objet de la vénération de tant d'hommes recommandables par leur génie et leurs lumières, soit regardé avec mépris par des hommes qui se prétendent plus éclairés, plus

(1) Cité dans Esslinger, *Entretiens familiers*, IX<sup>e</sup> Entretien, second appendice, p. 296.



sages, c'est là ce que permet la liberté de penser, mais que ceux-là même nous disent quel mal peut faire au monde sur le frontispice du temple ou sur le cercueil d'un chrétien, ou sur la tombe d'un homme juste qui est mort victime des méchants, quel mal peut faire, dis-je, l'image de Celui dont le dernier soupir demandait à son Père le pardon de ses ennemis? Qu'a-t-il de dangereux ce symbole de paix, dans un temps où l'esprit de conciliation, de concorde est si nécessaire? Dans un temps où le seul espoir du repos du salut public n'est peut-être fondé que sur l'oubli des crimes et le pardon des injures (1)? »

*Solger*, parlant des peintures et des sculptures, qui font de l'église « un musée populaire, » selon l'expression de M. Cousin, a dit aussi : « Celui qui ne peut en esprit arriver jusqu'à Dieu, doit le chercher dans les images; il ne se trompe pas. La Réforme a voulu élever l'homme de l'image de Dieu jusqu'à Dieu lui-même, mais la plupart n'ont pas eu assez de force pour prendre un tel essor. C'est pourquoi ils vivent maintenant tout-à-fait privés de Dieu et ils s'en glorifient. Qu'est-ce qui est donc plus grand de vivre sans Dieu ou avec l'image de Dieu? Qu'est-ce qui est plus pieux de renoncer entièrement à ce Dieu que l'on ne peut atteindre, ou de le rabaisser jusqu'à soi pour se le rendre plus humain, plus familier (2)? »

*Schubart* rapporte une réflexion qui, aussi, est

(1) *Opinion sur les cultes.*—(2) *OEuvres posthumes*, t. 1, cité dans Hurter, *Tableau des institutions*, t. III, ch. XXXIII, p. 351, note.

toute à la justification de l'emploi des images. « J'ai toujours présent à mes yeux, dit ce protestant, le franciscain qui, agenouillé dans le jardin de son couvent devant l'image du Christ, toute sanglante encore du fouet des bourreaux, se leva subitement au moment où j'entrai ; ses yeux étaient rayonnants d'une douce piété.

— » Un magnifique tableau, mon Père, lui dis-je.

— » L'original, me répondit-il, est encore plus magnifique.

— » Mais pourquoi ne vous adressez-vous pas à l'original ?

— » Il paraît que vous êtes protestant, mais sachez que l'art ne fait que seconder mon imagination. Mon esprit séjourne *auprès du véritable Christ*. Pouvez-vous prier sans avoir une image devant votre âme ? Or, ne vaut-il pas mieux que ce soit la main d'un maître qui nous trace le portrait des Saints que notre imagination souvent malade ?

» Je n'avais point de réponse à lui faire (1). »

**CLXV. Les chants de l'Eglise, considérés sous le rapport de la poésie, sont-ils dignes de faire partie d'un culte divin ?** — Oui ; car ils sont, pour la plupart, empruntés à la Bible qui est, nous l'avons vu, un livre divin, et qui, comme tout ce qui constitue le catholicisme, a reçu les hommages des incroyants. En effet,

Considérons-nous la Bible *engénéral* ? — *Laharpe*

(1) Chr. Pr. Schubart, *Leben und Gesinnungen (Selbstbiographie)* ; Stuttgart, 1791 (*Von seiner Anwesenheit in München, 1773*).

en a dit : « Les Livres saints me disaient tout, parce que Dieu m'a fait la grâce de les ouvrir de bonne foi et de les lire avec amour (1). » Si maintenant nous considérons quelques-uns des livres particuliers dont se compose la Bible, ils ont, eux aussi, reçu des hommages particuliers.

Examinerons-nous *Moïse* ? *Diderot*, après avoir dit que la législation de Moïse « est un chef-d'œuvre d'économie politique dont les plus fameux législateurs n'ont jamais approché, » ajoutait que « s'il était obligé de vendre sa bibliothèque, le livre qu'il conserverait avant tout serait le Pentateuque (2). »

Examinerons-nous *Job* ? *Herder*, après avoir fait ressortir les beautés de ce livre, s'écriait : « O grand homme ! où trouver ta tombe afin que je puisse m'approcher de ta poussière et réchauffer mon génie (3) ? »

Examinerons-nous les *Psaumes*, qu'un incroyant a eu l'effronterie d'appeler des chansons de vielle ? *M. Renan*, rendant hommage en même temps à tout l'Ancien Testament et aux psaumes, a dit : « Si nous envisageons dans son ensemble le développement de l'esprit hébreu, nous sommes frappés de ce haut caractère de PERFECTION ABSOLUE qui donne à ses œuvres le droit d'être envisagées comme classiques, au même sens que les productions de la Grèce, de Rome et des peuples latins. Seul entre tous les peuples de l'Orient, Israël a eu le privilège d'écrire pour le monde entier. C'est certainement une admirable

(1) *Biographie univ.*, art. Laharpe. — (2) *Eloge de Richardson*.  
— (3) *Essai sur le génie de la poésie hébraïque*, t. I, p. 150 et suiv.

poésie que celle des Védas, et, pourtant, ce recueil des premiers chants de la race à laquelle nous appartenons ne remplacera jamais, dans l'expression de nos sensations religieuses, *les Psaumes*, œuvre d'une race si différente de la nôtre. Les autres littératures de l'Orient ne sauraient être bien appréciées que des savants ; la littérature hébraïque est *la Bible*, le livre par excellence, la lecture universelle ; des millions d'hommes répandus sur le monde entier ne connaissent pas d'autre poésie. On peut affirmer que si ces livres n'avaient pas renfermé quelque chose de profondément universel, ils ne fussent jamais arrivés à cette fortune. La proportion, la mesure, le goût, furent en Orient le *privilege exclusif du peuple hébreu* et c'est par là qu'il réussit à donner à la pensée et aux sentiments une forme générale et acceptable pour tout le genre humain (1). »

Ces paroles rappellent cette page de M. *Lamartine* : « David est le premier poète du sentiment, c'est le roi des lyriques. Jamais la fibre humaine n'a raisonné d'accords si intimes, si pénétrants, si graves ; jamais la pensée du poète ne s'est adressée si haut et n'a vu si juste ; jamais l'âme de l'homme ne s'est répandue devant l'homme et devant Dieu en expressions et en sentiments si tendres, si sympathiques et si déchirants. Tous les gémissements du cœur humain ont trouvé leurs voix et leurs notes sur les lèvres et sur la harpe de cet homme, et, si on remonte à l'époque reculée où de tels chants retentissaient sur la terre, si l'on pense qu'alors la poésie

(1) *Histoire des langues sémitiques*, t. I, ch. I.

lyrique des nations les plus cultivées ne chantait que le vice, l'amour, le sang et la victoire des coursiers dans les jeux de l'Elide, on est saisi d'un profond étonnement aux accents mystiques du Roi-Prophète. On ne peut lui refuser une inspiration *qui ne fut donnée à aucun autre homme*. Lisez de l'Homère ou du Pindare après un psaume, pour moi je ne le peux plus (1). »

Examinerons-nous *Isaïe, les prophètes*? « Tout ce qui constitue les œuvres achevées, dit encore M. *Renan*, le goût, la mesure, la perfection de la forme se rencontre dans *Isaïe* (2). » Déjà *Laharpe* avait dit : « On peut trouver beau de railler comme raillent les impies, mais ce qu'il y a de vraiment beau, c'est d'écrire comme écrivaient les prophètes (3). »

Examinerons-nous *les Evangiles*, dont une page est chantée ou récitée à chaque messe? *Rousseau*, dans sa lettre du 25 mars 1748, écrivait : « Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Evangile. C'est à mon gré le plus sublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je prends celui-là avec un nouveau plaisir, et quand toutes les autres consolations me manquent, jamais je n'ai en vain recouru aux siennes (4). »

Examinerons-nous la Bible en général? *Barrière*, parlant de Lefranc de Pompignan, a dit : « Loin de nous ce préjugé récent que le genre de l'ode a perdu le grand intérêt qui l'animait chez les

(1) *Voyage en Orient*. — (2) *Histoire des lang. sémi.*, l. II, ch. I. —

(3) *Discours prélim. sur les psaumes*. — (4) *Correspond.*, 25 mars 1748.

païens, comme si l'esprit divin n'inspirait pas aux hommes plus d'*ascendant et de puissance* que la stupide religion du paganisme et la vaine gloire de ses héros ; comme si les merveilles de la nature et la promesse de l'Être suprême ne saisissaient pas les poètes d'un enthousiasme aussi soudain que le spectacle des jeux pythiques ou des courses néméennes. C'est dans les Livres saints que sont déposés, depuis les premiers siècles, LES GRANDS INTÉRÊTS DU GENRE HUMAIN ET LES GRANDS MOUVEMENTS DE LA POÉSIE. Ce fut la religion qui dicta des cantiques à Moïse, des hymnes à David, des odes aux prophètes. Quels poèmes sublimes la reconnaissance du législateur des Juifs, et les longs repentirs de leur roi ne produisirent-ils pas dans la langue hardie et pittoresque des Hébreux ? Aussi, nos poètes n'ont jamais été supérieurs à eux-mêmes que *lorsqu'ils ont puisé dans les sources sacrées*. Ne fût-ce pas en traduisant quelques psaumes que *Racine* offrit les plus rares beautés ? *Racine* n'a-t-il pas pris dans les Livres saints ce ton d'inspiration qui règne dans *Athalie* et cet accent sublime qu'on remarque dans ses cantiques ? *Rousseau*, transporté par la beauté et la véhémence des chants de David, ne donna-t-il pas à l'ode cette pompe et cette hardiesse de figures dont notre langue ne paraissait pas susceptible ? *Pompignan* voit qu'il est encore des palmes à cueillir sur les pas de ces grands poètes. La majesté de l'Écriture sainte le transporte, le génie des prophètes lui inspire la fierté de ses débuts et notre langue s'enrichit d'un recueil de poésies dans lequel le génie, par des chants énergiques et animés, peint

la gloire et la puissance de l'Éternel en même temps qu'il trace à l'homme les devoirs de la vie avec une verve heureuse et une abondante élocution. C'est ainsi que la poésie, en consacrant ses richesses au triomphe de la morale et de la religion, acquiert des droits aux hommages des lettres et à la reconnaissance publique (1).

**CLXVI. Les autres chants liturgiques, ceux qui ne sont pas tirés de l'Écriture, sont-ils également dignes de faire partie d'un culte divin ? —**

Oui. En effet ; voulez-vous parler du *Dies iræ*, du *Stabat mater*, par exemple ? M. Cousin a dit : « Dans le chant célèbre de Pergolèse, *Stabat mater dolorosa*, on peut demander ce qui émeut le plus de la musique ou des paroles. Le *Dies iræ*, *dies illa*, récité seulement, est déjà de l'effet le plus terrible. Dans ces paroles formidables, tous les coups portent pour ainsi dire ; chaque mot renferme un sentiment distinct, une idée à la fois profonde et déterminée. L'intelligence avance à chaque pas et le cœur s'élançe à la suite (2). »

Un autre libre-penseur, après avoir commenté la prose des morts, était obligé de s'écrier : « Comprenez-vous, maintenant, cette lugubre complainte, solennelle et monotone comme l'éternité, et qu'on dirait chantée par le dernier des humains sur les décombres de l'univers ? Je le dis en vérité, je suis encore à chercher une inspiration plus gigantesque, une lamentation plus désolée, une prophétie d'anéantis-

(1) *Eloge de Lefranc de Pompignan*, Paris, 1785. — (2) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, IX<sup>e</sup> leçon, à la fin.

sement plus atterante que celle-là. Que l'artiste est puissant quand il peut dans l'âme humaine faire vibrer de pareilles cordes, quand il est sûr d'ébranler et de mettre en jeu, non pas ce superflu de sensibilité qu'on met en réserve pour la distraction, mais ce qu'il y a de plus sérieux, de plus intime, de plus imposant dans la vie. Quand lui-même, au lieu de s'éprendre artificiellement d'un sujet de fantaisie, il peut, sûr d'être senti de tous, jeter toute son âme dans un cri de joie, de terreur, dans une prière ardente ou une menaçante prophétie (1). »

**CLXVII. La cloche a-t-elle des harmonies secrètes avec les sentiments les plus intimes de l'âme ?** — Oui, au jugement de *Châteaubriand* : « Les dimanches et les jours de fêtes, j'ai souvent entendu dans les grands bois, à travers les arbres, les sons de la cloche lointaine qui appelait au temple l'homme des champs. Appuyé contre le tronc d'un ormeau, j'écoutais en silence le pieux murmure. Chaque frémissement de l'airain portait à mon âme naïve l'innocence des mœurs champêtres, le calme de la solitude, le charme de la religion et la délectable mélancolie des souvenirs de ma première enfance. Oh ! quel cœur si mal fait n'a tressailli au bruit des cloches de son lieu natal, de ces cloches qui frémirent de joie sur son berceau, qui annoncèrent son avènement à la vie, qui marquèrent le premier battement de son cœur, qui publièrent dans tous les lieux d'alentour la sainte allégresse de son père, les

(1) Guérault, *Revue encyclopédique*, cité dans les *Annales de philosophie chrét.*, t. VI, p. 279-281.



douleurs et les joies encore plus ineffables de sa mère ? Tout se trouve dans les rêveries enchantées où nous plonge le bruit de la cloche natale : religion, famille, patrie, le berceau et la tombe, le passé et l'avenir (1). »

Mais Châteaubriand est un génie chrétien, c'est pourquoi écoutons *M. J. Reynaud* : « On ne peut nier qu'il n'y eût une certaine poésie dans les accents de cette puissante voix, partant, à jour fixe, du faite du temple et allant inviter indistinctement tous les fidèles, soit à la prière isolée, soit à la réunion générale dans le lieu saint, dans cette retentissante parole implorant pour chaque chrétien à son tour, et à chaque instant grave de sa vie, à l'heure de sa naissance, à celle de son mariage, à celle de sa mort, la grâce de Dieu, l'intercession des Saints ou les pieuses pensées de ses frères.

» Qui voudrait nier que dans certaines circonstances, sur le soir, au milieu des solitudes mélancoliques de la campagne, le bruit lointain de la cloche villageoise, comme par une sorte de réminiscence, ne réveille encore en nous, de temps à autre, quelques douces et religieuses harmonies, soit des jours de notre enfance, soit des âges noyés au loin derrière nous, dans le passé, soit de la simple et touchante communauté de tous les hommes, ainsi rappelée à nos cœurs par un commun signal de prière.

» Le triomphe des cloches, au moyen-âge, n'a pas été seulement dans la vie religieuse ; la vie civile leur a été soumise aussi. Pour comprendre que ces

(1) *René*, Paris, 1826, p. 144.

instruments ne sont pas quelque chose de mesquin, il suffit de voir quel a été leur rôle au temps de l'émancipation des communes. Le droit de posséder un beffroi était placé à côté des plus précieuses libertés, c'était celui d'avoir au sein de la cité un organe public, c'était presque celui, pourrait-on dire, d'avoir un orateur. Un incendie a-t-il lieu ? le beffroi sonne l'alarme, éveille les citoyens, excite leur zèle, soutient leur ardeur, sa voix est plus impérieuse, ses instances plus vives à mesure que le danger devient plus fort, il parle seul et domine le tumulte ; il jette dans toutes les âmes le courage, l'effroi, la pitié, il rallie tout le monde et sans que nul résiste, précipite la population tout entière au secours de la communauté menacée. S'agit-il d'une révolution intérieure, d'une attaque de l'ennemi aux portes de la ville ? quel tribun vaudrait la cloche, quelle éloquence égalerait le tocsin ? Chacun porte en son cœur tout ce que la parole pourrait lui exprimer ; de longs discours sont inutiles, le beffroi suffit pour ranimer tous les sentiments endormis et les ressusciter sous la forme où ils ont, pour chacun, le plus de force : l'honneur, l'intérêt, l'amour des concitoyens et de la famille, les haines et les passions politiques ; le beffroi n'oublie rien ; sa voix pénètre dans les replis les plus intimes des âmes, touche et entraîne les cœurs, et l'instrument mugit comme Démosthène, avec toute sa puissance, ne savait mugir (1). »

**CLXVIII. Le temple chrétien répond-il comme la cloche aux besoins de l'âme chrétienne ? —**

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 645, 644, art. Cloches.

Oui. *Lord Byron*, à la vue de Saint-Pierre de Rome, s'écriait dans les transports de l'admiration la plus vive : « Me voici dans le temple sacré du Christ, élevé sur la tombe de son martyr. On ne peut rien te comparer, édifice imposant, le plus *saint*, le plus *vrai*, le plus *digne* de l'Éternel !... Majesté, puissance, gloire, force et beauté, tout est réuni dans ce temple du Dieu de l'univers (1). »

M. *Raspail* a dit, en parlant de la cathédrale : « La simplicité du plan n'admet rien qui détourne la pensée du but qu'y recherche le croyant ; l'immensité des proportions de la voûte élève l'âme, l'ampleur des ouvertures par où descendent des torrents de lumières console le cœur. L'extérieur, c'est le monde avec le ridicule de ses gargouilles, la satire de ses cartouches, le comique de ses choses sérieuses et de ses mystères ; l'intérieur, c'est l'image du ciel avec sa simplicité symbole de l'unité, sa lumière symbole de la vérité, son silence symbole de la quiétude et de la félicité. Les architectes du moyen-âge devaient être de grands architectes autant que de grands physiiciens. Il y a plus d'éloquence chrétienne dans leurs œuvres que dans un sermon de Massillon ; plus de connaissance des besoins du corps et des besoins de l'âme que dans nos meilleurs traités d'hygiène et de morale. Écrivains à coups de ciseaux, ils ont flagellé au dehors l'histoire cynique de leur temps, ils ont tracé au dedans leurs espérances d'avenir, leurs vœux de fraternité. Nos architectes ont construit nos temples

(1) *Childe Harold*, strophes 153 et 154.

comme si le soleil de la Grèce et de l'Italie descendait sur nos têtes. *O imitatores*. Aussi comme on a froid et comme on reste froid en entrant dans le Panthéon ou la Madeleine ; on n'y respire plus comme à Notre-Dame de Paris, ni comme dans l'incomparable basilique de Saint-Ouen à Rouen (1). »

On lit dans M. *Michelet* : « Les monuments du moyen-âge sont mélancoliques, mais non ennuyeux, on y sent la force et la sincérité du sentiment qui les éleva ; ce ne sont pas, pour la plupart, des monuments officiels, mais des œuvres vivantes du peuple, les fils de sa foi (2). » — On voit que les incroyants sont loin de regarder les monuments de l'architecture catholique comme des *entassements de pierres*, ainsi que l'on a appelé avec raison d'autres monuments.

**CLXIX. Aller au sermon est-ce aller entendre la parole élevée à sa plus haute dignité ?** — *Laharpe* a ainsi répondu à cette question : « Le ministère de la parole n'a nulle part plus de dignité et de puissance que dans la chaire. Partout ailleurs, c'est un homme qui parle à des hommes ; ici, c'est un être d'une autre espèce. Elevé entre le ciel et la terre, c'est un médiateur que Dieu place entre la créature et lui. Indépendant des considérations du siècle, il annonce les oracles de l'éternité. Le lieu même d'où il parle, celui où on l'écoute font disparaître toutes les grandeurs pour ne laisser sentir que la sienne. Les rois s'humilient comme le peuple devant son tribunal, et n'y viennent que pour être ins-

(1) *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*.—(2) *Du prêtre, de la femme et de la famille*, ch. IV, Couvents du dix-septième siècle.

truits. Tout ce qui l'environne ajoute un nouveau poids à sa parole. Sa voix retentit dans l'étendue d'une enceinte sacrée et dans le silence d'un recueillement universel. S'il atteste Dieu, Dieu est présent sur les autels ; s'il annonce le néant de la vie, la mort est auprès de lui pour lui rendre témoignage et montrer à ceux qui l'écoutent qu'ils sont assis sur des tombeaux (1). »

*Marmontel* a dit aussi : « Quant à l'éloquence morale, la religion lui a élevé non pas une tribune, mais un trône et ce trône est la chaire. Pour se faire une idée du ministère qu'elle y exerce, il faut se figurer dans un temple, aux pieds des autels, sous les yeux de Dieu même, en présence de tout un peuple, une lice ouverte où l'éloquence aux prises avec les passions, les vices, les faiblesses, les erreurs de l'humanité, les provoque les unes après les autres, quelquefois toutes ensemble, les attaque, les combat, les terrasse avec les armes de la foi, du sentiment, de la raison. L'homme qui parle est l'envoyé du ciel, et, par la sainteté de son caractère, il semble porter sur le front le nom de Dieu dont il est le ministre ; la cause qu'il défend est celle de la vérité et de la vertu ; ses titres sont les droits de l'homme, la loi de la nature empreinte dans tous les cœurs, et la loi révélée écrite et consignée dans le dépôt des Livres saints ; les intérêts qu'il agite sont ceux du ciel et de la terre, du temps et de l'éternité ; enfin, les clients qu'il rassemble autour de lui et comme sous ses ailes sont la nature dont il défend les

(1) *Cours de littérature*, Massillon.

droits, l'humanité dont il venge l'injure, la faiblesse dont il protège le repos et la sûreté, l'innocence à laquelle il prête une voix suppliante pour désarmer la calomnie, ou des accents terribles pour l'effrayer ; l'enfance abandonnée pour laquelle, dans l'auditoire, il cherche des cœurs paternels, la vieillesse souffrante, l'indigence timide, la grande famille de Jésus-Christ, les malheureux, en faveur desquels il émeut les entrailles du riche et du puissant : tel est le fidèle tableau du plaidoyer évangélique (1). »

*Voltaire* a dit plus brièvement : « C'est une très-bonne institution de se rassembler pour entendre une exhortation à la vertu (2). »

**CLXX. Le culte des reliques est-il justifiable aux yeux de la raison ?** — Oui, et le protestant *Krummacher* en a fait tout une apologie dans ces paroles : « Il est naturel d'éprouver un certain respect religieux pour les restes bien qu'inanimés et corruptibles des hommes éminents. Les Romains conservaient comme des objets sacrés les cendres et les restes des personnes qu'ils chérissaient. L'abus ne détruit pas l'usage et la superstition se rattache toujours à la vérité, bien que la liaison soit souvent imperceptible pour un observateur qui ne va pas au fond des choses. Pourquoi vous paraît-il si inconcevable et si absurde de croire à l'histoire, quand elle vous dit qu'un pouvoir extraordinaire s'est trouvé dans les ossements des Saints ? S'il y a dans le corps humain, comme dans toutes les semences, une force indestructible qui, appelée à agir par la voix de

(1) *Mélanges*. — (2) *Œuvres*, éd. de Kehl, in-12, t. II, p. 237.

Dieu, fera sortir de la poussière et de la cendre une vie nouvelle et un corps glorieux, sera-ce un contresens de supposer dans les ossements, ex-domicile d'une âme sainte, une force vivifiante qui, pour se manifester, n'attend que l'appel du Seigneur? Faudra-t-il appeler superstition la foi de la femme malade qui ne demande qu'à toucher l'extrémité de la robe de Jésus-Christ et qui, de cet attouchement, attendait la guérison avec la plus vive confiance? Et, bien que ce ne soit pas précisément ce bord de la robe, mais la vertu du Seigneur qui l'ait sauvée, s'ensuit-il que cet attouchement et cet habit n'y fussent absolument pour rien? Qui voudrait exiger de l'histoire qu'elle n'enregistrât pas ce qui est arrivé, par la seule raison que cela n'arrivera pas tous les jours, et peut-être n'arrivera plus? Qu'y a-t-il donc de si contradictoire et de si superstitieux dans la pensée que Dieu peut, entr'autres moyens, se servir et s'est aussi servi des ossements de ses confesseurs et de ses martyrs pour l'accomplissement de ses décrets adorables, pour la consolation et l'encouragement de ses fidèles serviteurs? Par combien d'exemples l'Écriture sainte ne confirme-t-elle pas cette manière de voir? Il n'y aura de superstition en cela que lorsqu'on ira plus loin que la foi, en oubliant que Dieu fait tout en tout, et en cherchant par pure idolâtrie, dans les ossements inanimés eux-mêmes, et abstraction faite de Dieu, la source de la vie et du pouvoir divin (1). »

*Hurter* a dit aussi : « Quoi que l'on puisse dire

(1) *S. Ansgar ou l'ancien et le nouveau temps*, Bremen, 1828.

contre les reliques, il y a peu de personnes qui soient complètement dépourvues d'inclination pour elles, et celles-là ne sont certes ni les plus distinguées, ni les plus éclairées, ni les plus sensibles, ni les plus ardentes. Le fils qui conserve avec un respect tout particulier quelque objet dont son père s'est servi, le rejeton d'un illustre aïeul qui garde précieusement tout ce qui lui en rappelle le souvenir, le propriétaire d'un cabinet de curiosités qui attache un prix imaginaire à tout ce qui a appartenu à quelque personnage haut placé ou qui s'est élevé par son mérite, le collecteur d'autographes qui ne connaît pas de plus grand bonheur que de posséder celui de quelque vaste génie, le curieux qui enlève une écharde au prétendu lit de Luther à la Vartbourg, qui achète à prix d'or la plume avec laquelle Bonaparte a signé son abdication, qui coupe un petit morceau des rideaux de Voltaire à Ferney; tous ces gens que font-ils, si ce n'est aller à la recherche de reliques d'une grande valeur à leurs yeux (1)? »

Un savant voyageur anglais rapporte, sans même s'occuper de critique dans ce cas particulier, que « la relique très-authentique » de la barbe de Mahomet « constitue la sainteté attachée, par les Musulmans, à la ville de Cairwaan (2); » preuve que le culte des reliques a été universel.

L'histoire nous apprend même que, dans les siècles passés, on a fait beaucoup plus qu'honorer les reliques; elle nous apprend, en effet, que Tandé-

(1) *Tableau des institutions, etc.*, t. III, ch. XXXII. — (2) Davis, *Ruined Cities*, p. 272, cité dans les *Missions chrétiennes*, par Mahrshall, *Missions du Levant*, t. II, p. 75.



mus « avait tellement infatué ses sectateurs, qu'ils BUVAIENT DE L'EAU QUI LUI AVAIT SERVI DE BAIN et qu'ils la gardaient comme une relique (1). »

**CLXXI. Le culte catholique, considéré dans son ensemble, est-il digne d'admiration ?** — Oui, d'après les protestants et les philosophes eux-mêmes.

*Clausen* a écrit ces lignes remarquables : « Nous avons déjà eu l'occasion de montrer un titre de préférence pour le culte catholique parce qu'il n'est pas limité à un seul jour de la semaine. Chaque fois que le soleil se lève, la vie de l'Eglise se renouvelle avec celle de la nature. Le jour renaissant est toujours consacré à Dieu par le son des cloches, par le chant et la prière. Il en est du soir comme du matin. Les portes des églises, à quelques heures près, sont ouvertes le jour entier pour tous ceux qui se sentent attirés vers le sanctuaire de la paix et de la piété par la joie ou par la tristesse, par l'espoir ou par la crainte, selon les impressions diverses que nous pouvons recevoir et qui se succèdent avec les heures (2). »

On lit dans l'*Encyclopédie nouvelle* : « Il semble que l'Eglise catholique, comprenant très-bien la valeur et l'utilité des spectacles publics, voulut en réserver le prestige pour les cérémonies du culte. Dans cette sphère, du moins, il faut reconnaître qu'elle a déployé un art puissant. Les solennités du culte catholique sont ordonnées de manière à saisir l'âme par toutes ses fibres sensibles. Les pompes exté-

(1) Bayle, *Diction.*, art. Tandémus. — (2) Cité dans Esslinger, *Entretiens familiers*, etc., p. 297.

rieures, les images, les chants y sont prodigués ; les symboles qu'on y emploie, à raison même de leur obscurité (pour ceux qui ont la vue basse), frappent les imaginations, et la représentation des grandes scènes mystiques que la tradition place au berceau du christianisme est faite pour produire l'émotion dramatique avec toute la profondeur dont elle est susceptible (1). »

*Isidorus* a dit également : « Il y a dans le christianisme je ne sais quoi de poétique et d'entraînant, je dirais presque de maternel qui nous touchera toujours. L'âme trouve un doux repos dans les silencieuses chapelles, devant les cierges allumés, dans cette suave atmosphère d'encens, dans les sons harmonieux de la musique. L'Église catholique, avec ses portes toujours ouvertes, ses cierges toujours allumés, ses mille voix toujours parlantes, ses hymnes, sa messe, ses anniversaires et ses fêtes, nous avertit, avec une sollicitude véritablement touchante, qu'ici-bas les bras d'une mère sont toujours ouverts, toujours prêts à soulager celui qui gémit sous le fardeau, qu'ici-bas est préparé pour chacun le doux banquet de l'amour, qu'ici-bas, enfin, est un refuge le jour et la nuit. A voir cette activité incessante des prêtres qui rentrent et qui sortent le Saint-Sacrement, la richesse de la parure qui change chaque jour comme un printemps de fleurs, l'Église catholique paraît alors à nos yeux comme une source profonde et abondante au milieu d'une ville qu'elle rafraîchit, soulage et purifie (2). »

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 285, article Fêtes. — (2) Cité

*Leibnitz* a dit aussi : « Je ne pense pas que Dieu dédaigne autant que plusieurs se plaisent à le croire dans leur simplicité, les douces harmonies, les chants sublimes, l'encens, le son solennel des cloches et en général tout ce qu'un pieux désir d'épanchement invente à la gloire de Dieu. Nulle part les architectes ne déploient mieux leur art que dans la construction des dômes et autres monuments qui ont une pieuse destination (1). »

De nos jours, *M. J. Simon* a ajouté : « Nous ferons une remarque sur laquelle tout le monde sera d'accord, c'est qu'il y a dans son culte (de l'Eglise catholique) quelque chose de pompeux et de naïf à la fois qui émeut et qui transporte. Les descriptions d'Italie sont toutes pleines de la magnificence de Saint-Pierre de Rome ; et tout le monde sait que, dans le dernier village catholique, quatre murs de pierre blanchis à la chaux, quatre planches de sapin pour autel, une branche de buis dans un bénitier, suffisent, avec un vieux prêtre et un enfant à demi-vêtu, pour rendre le culte imposant et touchant. Il y a dans toutes les fonctions catholiques une image vive de la présence de Dieu et de la piété des hommes ; et ces chants, ces rites, ces costumes, dans notre société réaliste, qui n'a plus ni formalités, ni traditions, tranchent si vivement avec tout le reste, *qu'on ne se sent plus le même homme en leur présence*. Il est difficile de ne pas oublier Dieu, partout ailleurs ; et il est difficile, dans

dans Hœninghauss : *La Réforme contre la Réforme*, t. II, ch. X, Paris, 1845. — (1) *Systema theol.*, p. 207.

une chapelle catholique, de ne pas s'en souvenir (1). »

**CLXXII. Le culte catholique réalise-t-il l'idéal conçu par la philosophie ?** — Oui, car l'illustre *Bacon* exprimait en ces termes son idéal de culte : « Je désirerais 1° que la liturgie ou prière publique eût une forme constante et ne fût point abandonnée à la liberté ou à l'inspiration de celui qui est chargé de la faire ; 2° qu'on fît entrer dans la composition de la liturgie, des hymnes et des cantiques et des actions de grâces, aussi bien que des demandes, des invocations et des supplications ; 3° que, pour exciter et soutenir l'attention, les prières et les hymnes fussent courtes et variées et de plus, que la voix du peuple qui chante et la voix des ministres qui prêchent se succédassent de temps en temps ; 4° qu'on y eût quelque égard aux différents temps de l'année et qu'on y rappelât la mémoire des principaux bienfaits de Dieu, tant généraux que particuliers ; 5° que les prières fussent pareillement adaptées aux besoins et aux diverses nécessités de l'Eglise (2). » Je le demande ; le culte catholique ne réalise-t-il pas de point en point l'idéal que Bacon s'était formé d'un culte ?

**CLXXIII. Le culte protestant, mis en regard du culte catholique, peut-il soutenir le parallèle ?** — Non, car les protestants eux-mêmes se plaignent de la nudité des temples et de la sécheresse de la liturgie évangéliques. *Ulmann* concluait ses réflexions sur ce

(1) *La religion naturelle*, IV<sup>e</sup> partie, le Culte. — (2) Emery, *Christianisme de Bacon*, sur la liturgie et les cérémonies.

sujet par ces paroles remarquables : « La meilleure preuve que le sentiment religieux est indestructible dans le cœur de l'humanité, c'est que le culte protestant n'a pu le déraciner et le détruire (1). »

*Voltaire* s'écriait : « Combien le culte catholique est auguste et simple ! Ailleurs, il est simple sans avoir rien de majestueux, comme chez les Réformés de notre Europe et dans l'Amérique anglaise (2). » — Et encore : « Quelle différence entre les pompeuses cérémonies romaines et la sécheresse des calvinistes (3) ! »

Mais c'est surtout *H. de Saint-Simon* qu'il nous faut entendre ici.

« Le réformateur Luther, et, depuis sa mort, les ministres des Eglises réformées auraient dû rechercher les moyens de rendre le culte le plus propre possible à fixer l'attention des fidèles sur les intérêts qui leur sont communs. Or, pour stimuler l'attention des hommes dans quelque genre d'idées que ce soit, pour les pousser fortement dans une direction, il y a deux grands moyens : il faut exciter en eux la terreur par la vue des maux terribles qui résulteraient pour eux d'une conduite différente de celle qu'on leur prescrit, ou leur présenter l'appât des jouissances résultant nécessairement des efforts faits par eux dans la direction qu'on leur indique.

» Pour produire dans ces deux circonstances l'action la plus forte et la plus utile, il faut combiner

(1) Cité dans Hœninghauss, *La Réforme contre la Réforme*, t. II, ch. X, Paris, 1845. — (2) *Œuvres*, éd. de Kehl, in-12, t. XLVII, p. 110. — (3) *Ibid.*, p. 111.

tous les moyens, toutes les ressources que les beaux-arts peuvent offrir.

» Le prédicateur, appelé par la nature des choses à employer l'éloquence, qui est le premier des beaux-arts, doit faire trembler de la position affreuse dans laquelle se trouve, dans cette vie, l'homme qui a mérité la mésestime publique. Il doit montrer le bras de Dieu levé sur l'homme dont tous les sentiments ne sont pas dominés par celui de la philanthropie.

» Les poètes doivent seconder les efforts des prédicateurs, ils doivent fournir au culte des morceaux de poésie propres à être récités en chœur, de manière à rendre tous les fidèles prédicateurs à l'égard les uns des autres.

» Les musiciens doivent enrichir de leurs accords les poésies religieuses et leur imprimer un caractère musical profondément pénétrant dans l'âme des fidèles.

» Les peintres et les sculpteurs doivent fixer dans les temples l'attention des chrétiens sur les actions les plus éminemment chrétiennes.

» Les architectes doivent construire des temples, de manière que les prédicateurs, les poètes et les musiciens, que les peintres et les sculpteurs puissent, à volonté, faire naître dans l'âme des fidèles les sentiments de la terreur ou ceux de la joie et de l'espérance.

» Voilà évidemment les bases qui doivent être données au culte et les moyens qui doivent être employés pour le rendre utile à la société.

» Qu'a fait Luther à cet égard ? Il a réduit le culte de l'Eglise réformée à la simple prédication ; il a

*prosaïque* le plus qu'il a pu tous les sentiments chrétiens, il a banni de ses temples tous les ornements de peinture et de sculpture, il a supprimé la musique, et il a donné la préférence aux édifices religieux dont les formes sont les plus insignifiantes, et, par conséquent, les moins propres à disposer favorablement le cœur des fidèles à se passionner pour le bien public.

» J'ai dit clairement ce que devait être le culte pour remplir le mieux possible la condition d'appeler l'attention des fidèles, aux jours de repos, sur la morale chrétienne.

» J'ai prouvé clairement que le culte des protestants était *dépourvu des moyens secondaires les plus efficaces* pour développer dans l'âme du fidèle la passion du bien public. Ainsi, j'ai prouvé que cette seconde accusation d'hérésie contre le protestantisme était fondée (1). »

**CLXXIV. A-t-on bien le droit d'objecter contre le culte catholique l'emploi qui y est fait de la langue latine ?** — Non, car la langue latine est la langue officielle, la langue scientifique et littéraire de l'Eglise latine ; or, tous les peuples, ainsi que *Bayle* l'a fait observer, ont eu une grande prédilection, un zèle marqué pour leur langue. *Claude* ne souffrait point dans les charges ceux qui ignoraient la langue latine, il les radiait du tableau des juges et les forçait à s'éloigner (2). Jugeant une affaire im-

(1) *Nouveau Christianisme*, par H. de Saint-Simon, p. 15 et suiv.

— (2) *Splendidum virum Græciæque provinciæ principem, verum latini sermonis ignarum, non modo albo judicium erasit, sed etiã in peregrinationem redegit. Suet. in Claud., c. XVI.*

portante qui concernait les Lyciens, il demanda des renseignements à l'un de leurs députés, qui était né dans la Lycie et qui avait acquis le droit de bourgeoisie romaine, l'interrogeant en latin. Voyant que le député ne l'entendait pas, il lui ôta la bourgeoisie, disant que ceux qui ignorent la langue de Rome ne doivent pas être Romains (1). *Valère-Maxime*, voulant donner une preuve de l'ancienne gravité romaine, remarque que les magistrats romains répondaient toujours en latin aux Grecs, et les obligeaient ainsi à se servir d'un interprète ; il ajoute qu'ils le faisaient non-seulement à Rome, mais encore dans la Grèce et dans l'Asie, et, un peu après, il nous apprend que le rhéteur Molon, qui enseigna l'éloquence à Cicéron, fut le premier à qui l'on permit de parler en grec dans le Sénat (2). *Tibère* ne souffrait pas qu'un homme de guerre, Grec de nation, rendît témoignage en sa langue maternelle devant les juges (3). Même usage, même jalousie chez les Grecs, chez les Huns, chez les Sarrasins, comme on peut en voir les preuves dans Bayle (4).

*Vix*, bien que protestant, a dit aussi : « Quant à l'usage de la langue latine dans le service divin des catholiques, on a souvent prétendu qu'on se servait d'une langue étrangère parce qu'on voulait laisser le peuple dans l'ignorance. Mais cet usage

(1) *Dicens romanum cum esse non debere qui sermonem cum nesciret. Dio, l. LX.* — (2) *Magna perseverentiâ custodiebant ne Græcis unquam nisi latina responsa darent. Per interpretem loqui cogebant, non in urbe tantum nostrâ, sed etiam in Græciâ et Asiâ. Lib. II, c. II.* — (3) *Dio, l. LVII et Suet. in Tiber., c. LXXI.* — (4) *Diction., art. Claudius Tiberius.*



aurait pu être expliqué d'une manière plus charitable par la prédilection que les catholiques romains ont pour la langue latine, qui est en quelque sorte une langue catholique. On ne doit pas non plus oublier qu'en dehors de la messe, on dit, pour les masses, des prières dans la langue du pays. Outre cela, il faut considérer encore que la langue dans laquelle on célèbre le service divin n'est pas un objet de croyance, mais une mesure de *discipline*. On a voulu, pour ainsi dire, accorder la langue avec le recueillement et la sainteté du lieu. Et, en effet, jamais je n'ai rencontré un recueillement plus humble et moins dissimulé que chez les catholiques. Il règne pendant la messe une attention qui devrait servir d'exemple aux protestants. Nous voyons aussi que, dans les livres de prières des catholiques se trouve en regard du latin la traduction en langue du pays; qu'ils ont, en outre, pour toutes les parties du service divin, d'excellentes prières dans cette même langue (1). »

**CLXXV. Doit-on alléguer contre le culte catholique l'usage des quêtes et des offrandes qui aident les fabriques à faire leurs frais? —** Pas davantage. *Voltaire* a dit avec beaucoup de raison : « Il faut convenir qu'il est impossible qu'une société subsiste sans que chaque membre paie quelque chose pour les frais de cette société (2). » Et encore : « Le prêtre, en tout pays, doit être nourri de l'autel, puisqu'il sert la république (3). »

(1) Cité dans Migne, *Dictionnaire des apologistes involontaires*, art. Liturgie. — (2) *Diction. philosophique*, art. Impôt. — (3) *Ibidem*, art. Curé de campagne.

**CLXXVI. Le culte catholique est-il favorable aux arts ?** — Oui, *Charles de Villers*, de Bolchen, parlant expressément du culte catholique, a écrit cette page remarquable : « C'est quand un culte pompeux exige de magnifiques temples, des cérémonies imposantes, un appareil éclatant, c'est quand la religion offre aux yeux les objets sensibles de la vénération publique, quand la terre et le ciel sont peuplés d'êtres surnaturels, à qui l'imagination peut prêter une forme ; c'est alors, dis-je, que les arts encouragés, ennoblis, atteignent le faite de leur splendeur et de leur perfection. L'architecte, appelé aux honneurs et à la fortune, conçoit le plan de ces basiliques, de ces cathédrales dont l'aspect imprime un effroi religieux, dont les riches murailles sont décorées des chefs-d'œuvre de l'art. Ce temple, ces autels sont parés des marbres et des métaux précieux dont la sculpture a fait des anges, des bienheureux, des images d'hommes illustres. Les chœurs, les jubés, les chapelles sont ornés de tableaux appendus de toutes parts. Ici Jésus meurt sur la croix ; là, sur le Thabor, il resplendit de tout l'éclat de la majesté divine. L'art, si ami de l'idéal, lui qui se complait uniquement dans le ciel, y va chercher ses créations les plus sublimes ; un saint Jean, une sainte Cécile, une Marie surtout, cette patronne de toutes les âmes tendres, médiatrice de grâce placée entre l'homme et son Dieu, être auguste et touchant dont aucune religion n'offre ni la ressemblance ni le modèle. Durant les solennités, les étoffes les plus recherchées, les broderies, les pierres précieuses recouvrent les autels, les prêtres, les vases et jusqu'aux cloisons du

saint lieu. La musique en complète le charme par les chants les plus ravissants, par l'harmonie des orchestres. Ces encouragements si efficaces se renouvellent en cent lieux divers ; les métropoles, les simples oratoires voulant briller à l'envi et captiver toutes les jouissances de l'âme religieuse. Les célèbres écoles d'Italie et de Flandre ont fleuri sous cette influence, et les plus beaux ouvrages qui nous en restent attestent la magnificence des encouragements QUE LEUR PRODIGE LE CULTE CATHOLIQUE (1). »

*M<sup>me</sup> de Staël* a écrit ces lignes qui n'ont pas besoin de commentaire : « On a prétendu que c'était une sorte de frivolité dans les écrivains allemands de présenter comme l'un des mérites de la religion chrétienne, l'influence favorable qu'elle exerce sur les arts, l'imagination et la poésie, et le même reproche a été fait, à cet égard, au bel ouvrage de M. de Chateaubriand sur *le Génie du Christianisme*. Les esprits vraiment frivoles, ce sont ceux qui prennent des vues courtes pour des vues profondes, et se persuadent qu'on peut procéder avec la nature humaine par voie d'exclusion et supprimer la plupart des désirs et des besoins de l'âme. C'EST UNE DES GRANDES PREUVES DE LA DIVINITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE que son analogie parfaite avec toutes nos facultés morales (2). »

*Pierre Leroux*, dans son écrit intitulé *Aux philosophes*, s'écrie : « L'ordre social, autrefois, se peignait dans tous les arts ; l'art était comme un grand

(1) *Essai sur la réformation de Luther*, par Charles de Villers, de Bolchen. — (2) *De l'Allemagne*, IV<sup>e</sup> partie.

lac qui n'est ni la terre ni le ciel, mais qui les réfléchit. Tous les arts qui sont l'expression d'une société véritable font défaut aujourd'hui comme cette société. Hommes de mon temps, où sont vos fêtes religieuses où le cœur des hommes bat en commun ? Vous vivez solitaires, vous n'avez plus de fêtes. Vous vous bâtissez des demeures alignées géométriquement, mais vous n'avez plus de temples. Vos architectes vivent de plagiat, vos peintres rendent la nature sans vérité et sans idéal et aucune pensée ne dirige leur pinceau. Mais, je le reconnais, la poésie de la parole est venue fleurir dans vos ruines, elle est venue seule célébrer des funérailles. C'est Shakspeare qui conduit le chœur des poètes ; Shakspeare qui conçut le doute dans son sein bien avant la philosophie (1). »

Ailleurs, le même *Pierre Leroux* dit encore : « Est-ce à dire que l'institution papale était et devait rester une spéculation métaphysique, une abstraction vaporeuse et insaisissable ? Non, car pour frapper les hommes et agir sur eux il faut des formes, mais ces formes n'existaient-elles pas indépendantes du pouvoir temporel ? La papauté n'était-elle pas formulée dans cette longue hiérarchie sacerdotale qui, pareille à une chaîne électrique, mettait en communication le chef de la chrétienté avec le dernier serf du dernier seigneur : dans ces magnifiques cathédrales où l'art humain *épuisait ses miracles*, dans ces statues, dans ces tableaux, dans ces chants qui les animaient ; dans ces cloches aériennes qui y appelaient les fidèles comme des voix du ciel ; dans ces

(1) *Revue indépendante*, 1<sup>re</sup> livraison.

cérémonies pompeuses qui parlaient aux yeux des hameaux comme à ceux des capitales (1). »

**CLXXVII. Les moyens de sanctification que l'Eglise, dans son culte, propose ou prescrit aux fidèles, sont-ils justifiables aux yeux de la raison et de la philosophie ?** — Oui, témoin ces paroles de M. J. Simon : « Il ne doit pas se passer un seul jour sans que notre âme se soit mise *en la présence de Dieu*. Tenons-nous en garde contre les défaillances et les frivolités de notre nature en nous imposant l'obligation de *prier à des heures déterminées* par avance. La raison semble indiquer le commencement et la fin du jour. Le matin on *demandera* courage, on formera la résolution de bien faire. Le soir on se recueillera soi-même pour *se juger* dans le silence, sous l'œil de Dieu. Ces saintes et salutaires pratiques font partie de la discipline dans toutes les églises chrétiennes. Une courte *méditation* sur le but sérieux de la vie et sur le devoir que l'on peut être appelé immédiatement à remplir, une ardente prière pour demander à Dieu l'occasion et la force d'agir en homme de cœur, voilà ce qui est à la fois sage, respectueux et utile. Quiconque remplit ce devoir chaque jour est prêt à toute heure à paraître devant Dieu. Le soir, quand la tâche est remplie, quand la société et la famille nous rendent à la solitude, pesons devant Dieu cette journée qui va s'ajouter aux autres et demandons-nous si nous sommes *prêts pour la mort*. La conscience nous parlera de plus près pendant cette heure que nous lui aurons

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. VII, p. 295, art. Papauté.

réservée. Le résultat de l'*examen de conscience* sera, avec le temps, de nous éclairer sur nos défauts. Quand nous nous connaissons bien et quand nous saurons quelle est notre principale faiblesse, nous pourrons nous imposer la tâche volontaire de la combattre chaque jour. Si c'est à la vanité que nous inclinons, nous ferons le sacrifice de quelque-une de nos prétentions. Si c'est à la colère, nous nous efforcerons toujours de conserver notre sang-froid et de rester maîtres de nous-mêmes. C'est se montrer pieux envers le créateur que de travailler sans relâche à se rendre plus digne de lui (1). »

M. *Hip. Fortoul* a dit dans le même sens : « Les chrétiens ont une pratique excellente et qu'on doit recommander à notre siècle égaré sur la croûte des choses. Cette pratique, qui consiste à se recueillir en soi-même pour trouver dans sa pensée la force de s'élever jusqu'à l'infini, s'appelle *la méditation*. Nous la conseillons à tous les hommes de science, d'art et d'action. L'usage de cette pratique donnera infailliblement l'énergie et la profondeur à ceux qui en ont besoin (2). »

*Franklin* rend compte en ces termes de la méthode d'*examen de conscience* à laquelle il dut tous ses progrès dans la vertu : « Comme je connaissais ou croyais connaître le bien et le mal, je ne voyais pas pourquoi je ne pouvais pas toujours faire l'un et éviter l'autre ; mais je m'aperçus bientôt que j'avais entrepris une tâche plus difficile que je ne l'avais

(1) *La religion naturelle*, IV<sup>e</sup> partie, le Culte. — (2) *Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 578, art. Apparence.

d'abord imaginé. Pendant que j'appliquais mon attention, et que je mettais mes soins à me préserver d'une faute, je tombais souvent, sans m'en apercevoir, dans une autre. » Après quoi, Franklin, énumérant les vertus qu'il regardait comme nécessaires et désirables, rend compte en ces termes de la méthode qu'il s'était prescrite : « Voulant contracter l'habitude de toutes ces vertus, j'imaginai avec Pythagore, dans ses vers dorés (il était bien nécessaire d'aller chercher si loin), qu'un *examen journalier était nécessaire* ; pour diriger cet examen, je résolus d'abord de m'observer sur une vertu pendant quelque temps, et, quand je croyais m'y être affermi, de passer à une autre. Je fis un *petit livret*, où je notais, sous chaque titre de vertu, mes fautes et mon amendement. Mon petit livret avait pour épigraphe divers textes qui me rappelaient à Dieu, et, en considérant Dieu comme la source de la sagesse, je pensais qu'il était nécessaire de solliciter son assistance pour l'obtenir, je composai, en conséquence, une courte prière et je la mis en tête de mon livre d'examen pour m'en servir tous les jours.

» J'avais fait un plan pour l'emploi des vingt-quatre heures du jour naturel. Quoiqu'en suivant mon plan, je ne sois jamais arrivé à la perfection à laquelle j'avais tant d'envie de parvenir et que j'en sois même resté bien loin, cependant, mes efforts m'ont rendu *meilleur*, et plus heureux que je n'aurais été si je n'avais pas formé cette entreprise, comme celui qui tâche de se faire une écriture parfaite en imitant un exemple gravé, quoiqu'il ne puisse jamais atteindre la même perfection, néan-

moins les efforts qu'il fait rendent sa main meilleure et son écriture passable. Il est peut-être utile à ma postérité de savoir que c'est par ce petit artifice et à l'aide de Dieu, que leur ancêtre a dû le bonheur constant de sa vie jusqu'à sa soixante-dix-neuvième année, pendant laquelle ceci est écrit (1). »

**CLXXVIII. Doit-on dire que le culte catholique, par les pratiques dont il est surchargé, est trop astreignant?** — Non, témoin M<sup>me</sup> de Staël, qui a dit : « C'est un usage pieux des catholiques et que nous devrions imiter, de laisser les églises *toujours ouvertes*; il y a *tant de moments* où l'on éprouve le besoin de cet asile et jamais on n'y entre sans ressentir une émotion qui fait du bien à l'âme, et lui rend, comme par une ablution sainte, sa force et sa pureté (2). » Et encore : « La religion n'est rien si elle n'est pas tout; si l'existence n'en est pas remplie, si l'on n'entretient pas *sans cesse*, dans l'âme, cette foi à l'invisible, ce dévouement, cette élévation de désirs qui doivent triompher des penchants vulgaires auxquels notre nature nous expose. Néanmoins, comment la religion pourrait-elle *sans cesse nous être présente*, si nous ne la rattachions pas à tout ce qui doit occuper une belle vie? Un grand nombre de pratiques sont recommandées aux fidèles, afin qu'à tous les moments du jour, la religion leur soit rappelée par les obligations qu'elle impose; mais si la vie entière pouvait être naturellement et sans efforts un culte de tous les instants,

(1) Dans ses *Mémoires* destinés à l'instruction de ses enfants. —

(2) *De l'Allemagne*, 1<sup>re</sup> partie, ch. VII, p. 49.



*ne serait-ce pas mieux encore?* Puisque l'admiration pour le beau se rapporte toujours à la Divinité et que l'élan même des pensées fortes nous fait remonter vers notre origine, pourquoi donc la puissance d'aimer la poésie, la philosophie, ne seraient-elles pas les colonnes du temple de la foi (1)? »

*Clausen* est tout-à-fait du même sentiment, c'est-à-dire il regarde comme un titre de gloire pour l'Eglise d'avoir su, par les pratiques religieuses qu'elle a établies, s'emparer de la vie tout entière. Voyez plutôt : « Lorsqu'au bout de son pèlerinage, le voyageur, agenouillé sur les marches de l'église, adresse, dans sa pieuse joie, des actions de grâces à Celui qui aplanit sa route et guide ses pas; lorsque la mère tombée au pied de l'autel, dans les espaces silencieux d'un temple, remet son jeune enfant à la mamelle à la garde du saint patron qu'elle lui a choisi; lorsque le soleil couchant, à travers les hautes fenêtres gothiques, envoie, dans un magnifique coloris, ses derniers rayons à celui qui, revenant de sa pénible besogne, a choisi pour prier les dernières heures du jour; lorsque, pendant les vêpres, les cierges de l'autel jettent leurs lueurs sur les sombres voûtes et que les sons de l'orgue retentissent au milieu des chants sacrés du chœur; lorsqu'enfin l'heure de minuit et le lever du soleil sont annoncés par le son des cloches, qui appellent de leurs cellules les moines, pour glorifier Celui qui commande au jour et à la nuit, et pour prier pour ceux qui souffrent, alors il devient évident, et l'Eglise catho-

(1) *Ibid.*, p. 548, 549.

lique *a le mérite* de rendre cette vérité plus palpitante encore, il devient évident, dis-je, que la vie doit être une adoration continue, incessante de Dieu et que l'art et la nature possèdent une langue éternelle et universelle pour exprimer, pour réveiller dans le cœur de l'homme les sentiments les plus élevés. Et ne devons-nous pas *estimer heureuse* l'Eglise qui est en état de *s'approprier cette langue dans toute son étendue* (1) ? »

**CLXXIX. Les conclusions de la philosophie moderne sont-elles tout en faveur du culte catholique ?** — Oui, écoutons plutôt M. J. Simon, au nom de tous ses confrères : « La pensée de Dieu ne vient pas nous trouver comme les autres objets de nos amours. Dieu nous est toujours présent à l'esprit, mais il ne nous est jamais visible. Il y a donc, pour la plupart des âmes, une nécessité de le rappeler, de le représenter à la pensée, pour que l'amour se porte vers lui. De là les temples, les prières, le culte public ou solennel et l'adoration privée. On a dit très-bien, « mettons-nous en la présence de Dieu, » quoique nous ne passions pas un seul instant hors de cette présence, parce qu'il faut s'abstraire du monde extérieur et se recueillir en soi pour retrouver l'idée de Dieu avec plus d'évidence.

» La religion catholique est *la seule* qui ait **PARFAITEMENT COMPRIS** cette nécessité d'avertir les âmes et de les arracher à la matière par des signes matériels. Non contente de multiplier les églises et les chapelles, elle plante des croix partout où elle do-

(1) Cité dans Isidorus Graf von Löben. *Lotusblaster*, 1817, t. I.

mine, sur les monuments, sur les tombeaux, aux carrefours des chemins. Elle attache un rosaire à la ceinture des fidèles, elle est ingénieuse à créer sans cesse de nouveaux objets de dévotion. Elle ne laisse pas une place dans ses temples sans la couvrir de tableaux, de statues, d'images, de sentences tirées de l'Écriture ou d'*ex-voto*. Le goût des oratoires domestiques, ou, dans une plus humble fortune, des chapelets, des estampes, et de ce qu'on appelle en général des saintetés, est essentiellement catholique. Elle n'est pas moins attentive à mêler la prière à toutes les actions de la vie ; elle multiplie les oraisons et les signes de croix ; aux uns elle indique l'oraison mentale, aux autres les pratiques de dévotion qui exigent à peine l'attention de l'esprit et peuvent aller leur train, tandis qu'on vaque à quelque travail ; à tous, elle fournit des prières, des formules, des actes tout faits d'adoration et d'amour. Les incrédules ne manquent pas de dire que la religion est dans ces formes extérieures, mais, dans le fond, ce réseau d'obligations qui enlacent toute la vie, ces cloches qui frappent les oreilles vingt fois par jour, ces églises, ces calvaires, ces images qui remplissent les yeux, ne sont pas autre chose que cette unique sentence, répétée sous mille formes et en mille langages divers : *Pensez à Dieu, adorez Dieu*. Nous avouons que quelques âmes naturellement disposées à la piété n'ont aucun besoin de ce secours, mais, pour l'immense majorité des hommes, TOUTE CETTE FORMALITÉ DU CULTE N'EST PAS DE TROP.

» On peut même ajouter que les formes extérieu-

res du culte ont de l'effet sur les âmes en apparence les moins disposées. C'est encore là un fait psychologique et qui va nous servir à montrer de plus en plus que l'idée de Dieu a souvent besoin d'être rappelée à l'homme et qu'elle peut l'être par des signes matériels. On peut admettre comme un fait incontestable qu'il y a très-peu d'hommes, même parmi les plus incrédules, qui ne se sentent quelquefois ramenés à Dieu par le spectacle d'une cérémonie religieuse... Les plus cuirassés contre l'effet des cérémonies religieuses ne les affronteraient pas toutes impunément. On voit qu'ils les évitent, ou, s'ils y assistent par quelque bienséance ou par désœuvrement, ils ne cessent de protester et de railler, preuve évidente *qu'ils ont peur* (1). »

(1) *Le Devoir*, II<sup>e</sup> partie, La Passion, ch. IV, l'amour divin.

## CINQUIÈME PARTIE.

---

### LES FAITS ET GESTES.

CLXXX. **Le genre humain, sous l'influence du paganisme, était-il tombé dans la plus épouvantable dégradation ?** — Oui. *Montesquieu*, parlant de ce qu'était devenue Rome sous ses empereurs, nous la montre accroupie aux pieds de quelques monstres. « C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines ! Tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage, ce projet d'envahir tout si bien soutenu, si bien formé, si bien fini, à quoi aboutit-il ? A assouvir le bonheur de cinq ou six monstres. Quoi ! Ce Sénat n'avait fait évanouir lui-même tant de rois que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage de quelques-uns de ses indignes citoyens et s'exterminer par ses propres arrêts (1) ! » Quant aux empereurs de Constantinople, *Voltaire*, après en avoir fait la nomen-

(1) *Grandeur et décadence des Romains*, ch. XIV et XV.

clature, en est réduit à se demander : « Quelle histoire de brigands obscurs, punis en place publique pour leurs crimes, est plus horrible et plus dégoûtante (1) ? »

**CLXXXI. Le genre humain, ainsi avili et corrompu, pouvait-il se réhabiliter lui-même ?** — *Voltaire* ne le croyait pas ; il a prononcé, en effet, sur les maux du genre humain, cette parole de désespoir : « Il serait bien plus important de trouver un remède à nos maux, mais IL N'Y EN A POINT, et nous sommes réduits à chercher tristement leur origine (2). »

**CLXXXII. Qui a réhabilité l'humanité ?** — C'est le Christ et l'Eglise, car la civilisation moderne n'a germé et ne s'est développée que parce qu'elle a été fécondée par les ondes sacrées du christianisme. « Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé, dit *M. Guizot*, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle. Elle exerçait seule un pouvoir moral. Elle faisait plus, elle entretenait, elle répandait l'idée d'une règle, d'une loi supérieure à toutes les lois humaines ; elle professait cette croyance fondamentale, pour le salut de l'humanité, qu'il y a au-dessus de toutes les lois humaines une loi appelée, selon les temps et les mœurs, tantôt la raison, tantôt le droit divin, mais qui, toujours et partout, est la même loi sous des noms divers (3). »

*Bernardin de Saint-Pierre*, jetant un coup-d'œil d'ensemble sur ce qu'a fait l'Eglise depuis dix-huit

(1) *Essai sur les mœurs*, ch. XXIX, t. I. — (2) *Diction. phil.*, art. Bien, Désespoir. — (3) *Hist. de la civilisat. en Europe*.

siècles, en était réduit à s'écrier : « La terre serait un PARADIS si la religion chrétienne y était observée (1). » Mais il nous faut entrer dans les détails de l'histoire pour montrer comment l'Eglise, au fur à mesure que les siècles se sont écoulés, a tout réhabilité, tout amélioré, tout perfectionné, autant que le comporte la nature humaine avec ses passions qui l'entraînent à se corrompre, avec ce terrible pouvoir de choisir, qui la laisse libre contre la vérité et la vertu pour l'erreur et le mal.

**CLXXXIII. Qui a rendu à l'humanité la vraie doctrine sans laquelle il n'y a pas de salut possible même pour les sociétés temporelles ?** — C'est l'Eglise, par la voix de ses apôtres et de ses docteurs. « Quel plaisir d'aimer la religion, s'écrie *Labruyère*, parlant des Pères de l'Eglise, et de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et de si solides esprits, surtout lorsque l'on vient à connaître que pour l'étendue des connaissances, pour la profondeur et la pénétration, pour *les principes de la pure philosophie*, pour leur explication et leur développement, pour la justesse des conclusions, pour la dignité du discours, pour *la beauté de la morale et des sentiments*, il n'y a rien, par exemple, que l'on puisse comparer à saint Augustin que Platon et Cicéron (2) ! » Et remarquons qu'en même temps qu'ils ont sauvé l'esprit humain, les Pères ont sauvé les lettres en général et l'éloquence en particulier. Au dernier siècle, *Laharpe* leur rendait hommage sous ce rapport. Parlant, en effet, des écrivains de la dé-

(1) *Etudes de la nature*, II<sup>e</sup> étude. — (2) *Des esprits forts*.

cadence, il en dit : « Il faut avouer que ce n'était, sous aucun rapport, des hommes à comparer aux prédicateurs de la foi chrétienne. Il s'en fallait de beaucoup que Celse, Porphyre, Symmaque, puissent balancer la dialectique d'un Tertullien, la science d'un Origène, le talent d'un Augustin et d'un Chrysostôme. Ce dernier, dont le nom seul rappelle la haute idée que ses contemporains avaient de son éloquence, peut être opposé à ce que l'antiquité avait de plus grand (1). »

De nos jours, M. *Villemain* a rendu aux Pères la même justice : « Je crois, a-t-il dit, et je parle ici dans une vue toute littéraire et toute historique, je crois que si les orateurs chrétiens, avec leurs idées nouvelles, leur enthousiasme, n'étaient venus dans le monde, on aurait continué sans fin à faire des commentaires sur Homère et sur Virgile, et que l'univers serait devenu scholiaste. C'est là le caractère ineffaçable de la littérature des derniers temps du paganisme grec ou romain (2). »

*Winkelman*, parlant du IV<sup>e</sup> siècle, le siècle de Grégoire de Nazianze, de Grégoire de Nysse, de Basile, de Chrysostôme, a reconnu que ces quatre génies éminents « peuvent figurer avec honneur à côté des Platon et des Démosthènes, et éclipsent tous les auteurs païens de leur temps (3). »

#### CLXXXIV. Est-ce l'Eglise qui a détruit l'escla-

(1) *Cours de littérature*, Introduction au *Discours sur l'état des lettres en Europe*, etc. — (2) *Cours de littérature française*, XVIII<sup>e</sup> siècle, III<sup>e</sup> partie, leçon II, Cf. *Mélanges*. Discours d'ouverture, décembre 1822. — (3) *Histoire de l'art dans l'antiquité*, I. VI, ch. VIII.



vage antique, en prenant les personnes sous sa protection ? — Oui, car c'est le premier empereur chrétien qui porta la première loi en faveur de l'affranchissement de l'esclave et *Montesquieu* a dit, les monuments sous les yeux : « Il est certain que les changements de Constantin furent faits ou sur des idées qui se rapportent à l'établissement du christianisme, ou sur des idées prises de sa perfection (1). » *Montesquieu* a dit encore : « Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci... Que, d'un côté, l'on se mette devant les yeux les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et, de l'autre, la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs, Timur et Gengiskan qui ont dévasté l'Asie, et nous verrons que nous devons au christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. C'est ce droit des gens qui fait que, parmi nous, la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses : LA VIE, LA LIBERTÉ, LES LOIS, LES BIENS et toujours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même (2). »

Enfin *Rousseau* a reconnu que le monde moderne est redevable au christianisme de la douceur de ses mœurs. Voici ce qu'on lit dans l'*Emile* : Nos gouvernements modernes doivent INCONTESTABLEMENT au christianisme leur plus solide autorité et leurs révo-

(1) *Esprit des Loix*, l. XXIII, ch. XXI. — (2) *Ibid.*, l. XXIV, ch. II et III.

lutions moins fréquentes ; il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires. Cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement *n'est point l'ouvrage des lettres*, car partout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée. Les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, des Chinois en font foi (1). »

Après avoir parlé de l'affranchissement en général, parlerons-nous de celui de la femme en particulier ? On lit dans l'*Encyclopédie nouvelle* : « Ce que les femmes doivent au christianisme est incalculable ; il fit d'elles un être nouveau. La femme biblique ne nous apparaît que comme une partie d'Adam, elle est à lui parce qu'elle est de lui ; mais la femme chrétienne est un des membres de Jésus-Christ, elle est formée de cette chair et de cette personne divine, comme dit saint Paul (*ad Eph.*) ; dès lors, plus d'inégalité fondamentale, Dieu, si l'on peut parler ainsi, l'ayant créée en son fils. En vain l'Apôtre dit-il plus loin (*ad Tim.*) : Le mari est le chef de la femme, un principe est plus fort que celui qui le pose. Dès qu'il a confondu l'époux et l'épouse dans la personne de Jésus-Christ, il n'est plus libre de faire un inférieur de l'un d'eux ; il les a forcément mis au même niveau en les divinisant, rien ne le prouve mieux que la doctrine chrétienne sur l'adultère... Au milieu de cette malédiction universelle, voici que tout-à-coup, s'élève ou plutôt descend du ciel même cette angé-

(1) *Emile*, l. III.

lique parole qui contient la loi nouvelle : *Que celui qui n'a aucun tort à se reprocher lui jette la première pierre.* Jésus a paru, la femme est sauvée. Agnouillée aux pieds de ce défenseur inattendu, elle voit avec stupéfaction les pierres déjà levées contre elle tomber des mains qui la menaçaient, les paroles de fureur cessent, les bourreaux s'éloignent, cette douce voix a tout vaincu. Ce n'était pourtant qu'un mot, ce semble, et c'était toute une révolution (1). »

**CLXXXV. Est-ce l'Eglise qui a aboli l'esclavage subséquent que les barbares, lors de la conquête, avaient renouvelé des anciens ?** — Oui, car les chartes d'affranchissement sont provoquées par l'Eglise, et tout imprégnées de l'esprit, des sentiments et des motifs que le christianisme a apportés au monde, ainsi que je l'ai montré ailleurs. M. Ampère a dit : « Au milieu de ces invasions qui multiplièrent si prodigieusement le nombre des esclaves (au cinquième et au sixième siècles), c'était l'œuvre capitale de la charité de consacrer à briser leurs fers les trésors accumulés de l'Eglise ; aussi ce bienfait excitait-il un grand enthousiasme... Ces captifs sont peut-être des Goths qui, quelques jours auparavant, ont ravagé le pays ; n'importe, la charité chrétienne ne distingue point, et nul ne sait, dans ces temps désastreux, s'il sera libre demain (2). »

Voltaire a dit à son tour : « En 1167, le pape Alexandre III déclara, au nom du concile, que tous les chrétiens devaient être exempts de servitude. Cette

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. V, art. Femme. — (2) *Hist. littéraire de la France au XII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 223.

loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples, ainsi que ses efforts pour soutenir la liberté de l'Italie doivent rendre son nom précieux aux Italiens (1). »

Enfin, vient M. *Guizot* : « Nul doute qu'elle (l'Eglise) ne luttât obstinément contre les grands vices de l'état social, par exemple *contre l'esclavage*. On ne peut douter que l'Eglise n'employât son influence à restreindre cette iniquité. Il y en a une preuve irrécusable : la plupart des formules d'affranchissement, à diverses époques, se fondent sur un motif religieux. C'est au nom des idées religieuses, des espérances de l'avenir, de l'égalité religieuse des hommes, que l'affranchissement est presque toujours prononcé (2). »

**CLXXXVI. En détruisant l'esclavage, l'Eglise a-t-elle rendu un immense service aux sociétés modernes et préparé de loin leur avenir et leurs progrès ?** — Oui, car l'esclavage est un principe de décadence, à quelque point de vue qu'on l'envisage. *Montesquieu* a dit de l'esclavage considéré au point de vue moral : « Il est nuisible au maître parce que le maître contracte avec ses esclaves toutes sortes de mauvaises habitudes et s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales ; il devient fier, prompt, voluptueux, cruel ; il est nuisible à l'esclave parce qu'il ne peut rien faire par vertu (3). »

Quant à *Voltaire*, il apprécie en ces termes l'esclavage considéré au point de vue matériel : « Il est

(1) *Essai sur les mœurs*, ch. LXXXIII. — (2) *Histoire de la civilisation en Europe*. — (3) *Esprit des Lois*, l. XV, ch. III.

certain que le possesseur d'un terrain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et plus de plaisir que pour un maître. L'esclave qui est en la puissance d'un autre a peu d'inclination pour le mariage. Il craint souvent même de faire des esclaves comme lui. Son industrie est étouffée, son âme abrutie et ses forces ne s'exercent jamais dans toute leur élasticité. Le possesseur au contraire désire une femme qui partage son bonheur, et des enfants qui l'aident dans son travail. Son épouse et ses fils font ses richesses. Le terrain de ce cultivateur peut devenir dix fois plus fertile qu'auparavant sous la main d'une famille laborieuse (1). » Et encore : « Qu'est-ce qu'un état riche et bien économisé ? C'est celui où tout homme qui travaille est sûr d'une fortune convenable à sa condition, à commencer par le roi et à finir par le manoeuvre (2). »

*Montesquieu* a fait la même remarque sous une autre forme quand il a dit : « De tous les gouvernements despotiques il n'y en a point qui s'accable plus lui-même que celui où le prince se déclare propriétaire de tous les fonds de terre et l'héritier de tous ses sujets. Il en résulte toujours l'abandon de la culture des terres, et si, d'ailleurs, le prince est marchand, toute espèce d'industrie est ruinée. Dans ces Etats on ne répare, on n'améliore rien, on ne bâtit des maisons que pour la vie, on ne fait point de fossés, on ne plante point d'arbres, on tire tout de la terre,

(1) *Diction. phil.*, art. Propriété. — (2) *Ibid.*, art. Economie.

on ne lui rend rien ; tout est friche, tout est désert (1). »

**CLXXXVII. Est-ce l'Église qui, après avoir affranchi l'esclave et créé ce que l'on appelle aujourd'hui le peuple, a fait monter les classes populaires sur l'échelle de la hiérarchie sociale?** — Oui, M. *Michelet* l'a reconnu dans ces paroles : « La législation ecclésiastique était la seule voie par où les races méprisées pussent reprendre quelque ascendant. Les libertés de l'Église étaient alors les libertés du monde (2). »

*Hallam* rapporte qu'en Angleterre on vit les communes « demander que les vilains ne pussent mettre leurs enfants à l'école *ni les avancer par le moyen de l'Église* et cela pour l'honneur de tous les hommes libres du royaume (3). »

M. *Guizot* dit à son tour, parlant du gouvernement de l'Église du cinquième au douzième siècle : L'Église alors puisait « une force immense dans son respect de l'égalité et de supériorité légitimes. C'était la société la plus populaire, la plus accessible, la plus ouverte à tous les talents, à toutes les nobles ambitions de la nature humaine (4). » Et encore : « L'Église se recrutait dans tous les rangs, dans les inférieurs comme dans les supérieurs, plus souvent même dans les inférieurs. Autour d'elle tout était placé sous le régime du privilège, elle maintenait seule le principe de l'égalité, de la concurrence, elle appelait tou-

(1) *De l'Esprit des Lois*, l. V, ch. XIV. — (2) *Histoire de France*, t. II, p. 544. — (3) *L'Europe au moyen-âge*, t. II, p. 456. — (4) *Hist. de la civilisat. en Europe*, V<sup>e</sup> leçon, p. 134.

tes les supériorités légitimes à la possession du pouvoir (1). »

*Macaulay*, parlant des causes qui ont contribué à effacer les distinctions entre le maître et l'esclave, a écrit ces paroles, remarquables sous une plume protestante : « Sans contredit, l'esprit charitable de la morale chrétienne est opposé aux distinctions de castes, mais ces distinctions sont particulièrement odieuses à l'Eglise de Rome, car elles sont incompatibles avec d'autres distinctions essentielles dans son système. Elle attribue à tout prêtre une dignité mystérieuse qui lui donne droit au respect de tout laïque, et elle n'admet pas que, pour des raisons de nationalité ou de caste, aucun homme puisse être exclu des fonctions sacerdotales. Ses doctrines touchant le caractère sacerdotal ont, à diverses reprises, mitigé quelques-uns des pires maux qui puissent affliger les sociétés. Dans notre pays, cette doctrine particulière du système catholique romain produisit, au moyen-âge, *de nombreux et salutaires effets*..... Le premier protecteur que les Anglais rencontrèrent dans la caste dominante fut l'archevêque Anselme. A une époque où le nom d'Anglais était une injure, où toutes les dignités civiles et militaires du royaume étaient regardées comme devant être la propriété exclusive des compatriotes du Conquérant, la race méprisée apprit avec des transports de joie qu'un des siens, Nicolas Bréackspear, avait été élevé au trône pontifical et avait tendu son pied à baiser à des ambassadeurs issus des plus nobles maisons de Normandie. Le té-

(1) *Hist. de la civilisat. en Europe*, V<sup>e</sup> leçon, p. 154.

moignage irrécusable de sir Thomas Smith, un des plus habiles conseillers protestants d'Elisabeth, nous apprend quelle grande part prirent par la suite les prêtres catholiques romains à l'abolition du servage. Lorsqu'un possesseur de serfs, à l'heure de la mort, réclamait les derniers sacrements, ses conseillers spirituels ne manquaient jamais de l'adjurer, s'il tenait au salut de son âme, *d'émanciper ses frères* pour qui le Christ était mort. L'Eglise se servit avec tant de succès de ces terribles moyens, qu'elle avait réussi, *avant la réformation*, à affranchir tous les serfs du royaume (1). »

Il serait facile de justifier ces réflexions en citant, à l'appui, des faits particuliers. *Voltaire* a dit de Jean XXII : « Ce pape est encore un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'Eglise, car il faut, sans doute, en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier au rang dans lequel on se fait baiser les pieds (2). » Parlant d'Adrien IV, *Voltaire* a fait cette réflexion : « L'Eglise romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donna à la naissance. Aujourd'hui, en Allemagne, il y a des couvents où on ne reçoit que des nobles. L'esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité (3). »

**CLXXXVIII. Est-ce l'Eglise qui a civilisé les barbares?** — Oui, car à cette époque calamiteuse des invasions, l'Eglise fut le seul asile dans le malheur, le seul port dans le naufrage, la seule arche dans le

(1) Macaulay, *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*, t. 1. — (2) *Essai sur les mœurs*, ch. LVIII. — (3) *Ibidem*.



déluge. « L'Eglise, dit M. *Michelet*, était alors le vrai domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable mesure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'Eglise avait droit d'asile, c'était alors l'asile universel, la vie sociale s'y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait, la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs, aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté (1). »

L'historien de la civilisation, mettant en présence les évêques et les barbares, tient le même langage, proclame la même vérité : « Il est clair qu'il fallait une société fortement organisée, dit M. *Guizot*, fortement gouvernée pour lutter contre un pareil désastre, pour sortir victorieuse d'un tel ouragan. Je ne crois pas trop dire en affirmant qu'à la fin du quatrième et au commencement du cinquième siècle, c'est l'Eglise chrétienne qui a sauvé le christianisme, c'est l'Eglise, avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, qui s'est défendue vigoureusement contre la dissolution intérieure de l'empire, contre la barbarie, qui a conquis les barbares, qui est devenue le lien, le moyen, *le principe de civilisation* entre le monde romain et le monde barbare... Ce fut un immense avantage que la présence d'une influence morale, d'une force morale qui reposait uniquement sur les convictions, les croyances et les sentiments moraux, au milieu de ce déluge de forces matérielles

(1) *Histoire de France*, t. II, p. 634.

qui vint fondre à cette époque sur la société. Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé, *le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle* (1). »

Parcourez l'*Histoire de la civilisation en Europe*, et, presque à chaque pas, vous y trouvez les aveux les plus précieux à recueillir touchant l'action civilisatrice du christianisme. C'est ainsi qu'on y lit : « Tous les éléments civils de la société moderne étaient dans la décadence ou l'enfance. L'Eglise seule était à la fois jeune et constituée, seule elle avait acquis une forme définitive et conservait la vigueur du premier âge, seule elle possédait à la fois le mouvement et l'ordre, l'énergie et la règle, c'est-à-dire les deux grands moyens d'influence. L'Eglise avait remué, d'ailleurs, toutes les grandes questions qui intéressent l'homme ; elle s'était inquiétée de tous les problèmes de la nature ; aussi son influence sur la civilisation moderne a-t-elle été TRÈS-GRANDE, plus grande peut-être que ne l'ont faite même ses plus ardens adversaires ou ses plus zélés défenseurs. Occupés de la servir ou de la combattre, ils ne l'ont considérée que sous un point de vue polémique et n'ont su, je crois, ni la juger avec équité, ni la mesurer dans toute son étendue (2). » Enfin on lit, non plus dans l'*Histoire de la civilisation en Europe*, mais dans les *Essais sur l'Histoire de France* du même auteur : « La force matérielle régnait partout dans les relations privées comme dans les relations publiques, se déployait avec la brutalité et l'aveugle ignorance de

(1) *Histoire de la civilisation en Europe*, leçon II, p. 49. —

(2) *Ibidem*.

la barbarie, ne soupçonnant pas même un autre droit que le sien. Au milieu de cette domination anarchique et sauvage, LE CLERGÉ SEUL se présenta au nom d'une force morale, proclamant SEUL une loi protectrice et obligatoire pour tous, parlant SEUL des faibles aux forts, des pauvres aux riches, réclamant SEUL le pouvoir ou l'obéissance en vertu d'un devoir, d'une croyance, d'une idée, protestant seul, enfin, par sa mission et son langage, contre l'invasion universelle du droit du plus fort (1). »

Dans le procès fait aux Saint-Simoniens, *Michel Chevalier* remua jusqu'au plus profond des entrailles tout l'auditoire en montrant de la main la toile verte qui, depuis 1850, cachait la figure du Christ et en s'écriant : « Le catholicisme, Messieurs, il y a ici un symbole de sa puissance actuelle. Le catholicisme moderne, c'est ce tableau que vous avez sous les yeux, il est voilé, et, chose étrange, ce sont ceux qui, en le voilant, ont répudié leur religion sans la remplacer par une autre, ce sont eux qui s'érigent aujourd'hui en arbitres des consciences et viennent affirmer que nous ne sommes pas une religion, mais il s'est passé quinze siècles pendant lesquels le christianisme, pour le bonheur du monde, n'était pas voilé ni chassé de la politique. Quand les hordes barbares se pressant les unes les autres en longues et frémissantes traînées, depuis les steppes d'Asie, l'Oural et l'Altaï jusqu'au Rhin, inondèrent l'Europe occidentale et méridionale, qui est allé à eux et qui les a civilisées ? Le christianisme. Qui s'est porté mé-

(1) IV<sup>e</sup> Essai, § IV.

diateur entre les brutaux conquérants, Goths, Vandales, Suèves, Alains, Bourguignons, Saxons, Francs, Hérules, Huns, et les peuples conquis ? Le clergé et surtout l'épiscopat catholiques. Quel est l'homme devant qui s'est arrêté, saisi de respect, Attila, le fléau de Dieu. Ce fut un pape chrétien, ce fut saint Léon. Si le christianisme n'eût pas fait de politique, si les évêques ne se fussent pas mêlés du temporel, c'en était fait de la civilisation, le genre humain eût rétrogradé jusqu'à Nemrod. L'histoire de l'origine de la monarchie française, en particulier, est tout entière dans ce mot d'un savant historien anglais : *Le royaume de France est un royaume fait par des évêques* (1). »

**CLXXXIX. L'Eglise a-t-elle rendu en particulier un grand service à la civilisation en convertissant Clovis et en lui les Francs ?** — Oui, car une fois converti, Clovis mit son épée et son bras au service de l'Eglise, qui en fit un instrument de salut public et de civilisation.

« Si les Francs n'eussent pas pris le dessus dans la Gaule, dit M. Ampère, si la portion la plus civilisée du pays fût restée aux mains des Goths (qui étaient ariens), que serait-il arrivé plus tard ? Est-il bien sûr que les Goths eussent défendu la civilisation et le christianisme, contre les Sarrasins, et contre toutes les populations germaniques, slaves et hunniques qui devaient fondre sur la Gaule pendant les siècles qui suivirent ? Les Goths l'ont-ils fait là où ils étaient maîtres du sol ? En Espagne, ils ont été vaincus dans

(1) *Procès des Saint-Simoniens.*

une seule bataille. Que seraient donc devenus le christianisme et la civilisation, s'il n'y avait pas eu en Gaule cette race de Francs, barbare et brutale autant qu'on voudra, mais guerrière, mais terrible, de laquelle sortira Charles Martel, qui donnera le coup de massue à l'irruption mahométane, de laquelle sortira Charlemagne (1).? »

**CXC. Est-ce l'Eglise qui inspira Charlemagne dans tout ce qu'il fit pour la civilisation française et européenne ?** — Oui, car cet homme unique dont on a dit : *Ce colosse dans un désert*, s'inspira en tout et partout de l'esprit de l'Eglise à laquelle il doit sa grandeur et sans laquelle il n'eût été qu'un barbare. *Voltaire*, parlant du IX<sup>e</sup> siècle, a dit positivement : « Si le royaume de Charlemagne seul avait alors quelque degré de civilisation, il faut l'attribuer au voyage de l'empereur à Rome (2). »

**CXCI. Est-il vrai de dire que le clergé, dans ses efforts pour civiliser les barbares, fut mu par des motifs d'intérêt, d'ambition, de domination ?** — Non, *Gibbon*, parlant de la conversion de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Bohême, de la Saxe, du Danemark, de la Norwège, de la Suède, de la Pologne, de la Russie, a dit : « Une *louable* ambition excitait les moines de l'Allemagne et de la Grèce à parcourir les tentes et les huttes des barbares. La pauvreté, la fatigue et le danger furent le partage de ces premiers missionnaires : leur courage était actif et pa-

(1) *Histoire littéraire de la France au XII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 207.

— (2) *Essai sur les mœurs*.

tient, *leurs motifs purs et dignes d'estime* : le témoignage de leur conscience et la vénération d'un peuple reconnaissant était l'*unique salaire* auquel ils dussent prétendre (1). »

On sait que c'est à tort que l'on reproche à saint Remi cette hautaine apostrophe à Clovis, lorsqu'il le baptisa : Baisse la tête, FIER Sicambre, car ce ne sont point là les paroles de saint Remi, mais bien les paroles que lui prêtent gratuitement les adversaires de l'Eglise, pour ensuite lui en faire un crime. Grégoire de Tours, sur lequel on s'appuie, fait dire par saint Remi : « *Doux* Sicambre, baisse la tête (2), » ce qui n'est pas tout à fait la même chose, les mots doux et fier n'étant synonymes dans aucune langue.

Du reste, cette domination qu'acquit le clergé eut son origine et sa raison d'être dans les causes qui la justifient, je veux dire la nécessité de se dévouer au salut du peuple, et la supériorité intellectuelle et morale qui donne de pouvoir s'y dévouer. M. *Augustin Thiéry* a reconnu en ces termes la légitimité de l'accroissement que prit, dans les choses temporelles, l'autorité des évêques : « Dans l'anarchie et le désordre qui suivirent la retraite des fonctionnaires romains devant les bandes germaniques, tout cela (l'administration) dut changer et il fallut *de nécessité* que les autorités municipales, le défenseur, l'ÉVÊQUE, la curie tout entière, les plus notables citoyens *s'emparassent des pouvoirs* laissés vacants, et devinssent

(1) *Hist. de la décadence de l'empire romain*, t. XI, ch. LXV. —

(2) Mitis, *de pone colla, Sicamber. Greg. Turon. Hist.*, l. II, c. XXXI.

à la fois pour la ville et son territoire administrateurs et juges (1). »

M. *Amédée Thiéry* a également reconnu que le pouvoir temporel des évêques avait reçu, de la nécessité même, la plus légitime des consécérations. Voici ses paroles : « Des lois nées du besoin des temps conféraient à l'évêque des attributions civiles qui en firent peu à peu un véritable magistrat et le premier de la cité, mais *la force des choses* lui en conférait bien d'autres ; elle faisait de lui, suivant le cas, un *duumvir*, un préfet, un intendant des finances, un général d'armée (2). »

Quant à M. *Guizot*, ses paroles ont toute la précision désirable. « Il était arrivé, par les vexations du despotisme et la ruine des villes, que les curiales, ou membres des corps municipaux, étaient tombés dans le découragement et l'apathie ; les évêques, au contraire, et le corps des prêtres, pleins de vie, de zèle, s'offraient naturellement à tout surveiller, à tout diriger. *On aurait tort de le leur reprocher*, de les taxer d'usurpation ; ainsi le voulait *le cours naturel des choses*. Le clergé seul était moralement fort et animé ; il devint partout puissant, C'EST LA LOI DE L'UNIVERS (3). »

**CXCII. La papauté a-t-elle le droit d'intervenir dans les choses temporelles ?** — M. *de Rémusat* va répondre. « Une autorité purement morale semble l'attribut exclusif d'un ministère spirituel. Il n'en a

(1) *Récits des temps mérovingiens*, t. I, ch. V, des considérations préliminaires, p. 194, 5<sup>e</sup> édit., 1846. — (2) *Etude sur Attila* dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. XIII, 1852, p. 545 et 950. — (3) *Hist. de la civilisat. en Europe*, leçon II, p. 51.

pas été ainsi, cependant, et pour peu qu'on y réfléchisse, on aperçoit qu'il ne pouvait en être ainsi. D'abord, rien n'est uniquement spirituel ici-bas. Les hommes ne sont pas de purs esprits... Le christianisme devait sortir de l'enfantement du monde moderne, tel qu'il agit notablement sur les institutions, les pouvoirs, les événements, et devint par conséquent lui-même quelque chose comme une institution, comme un pouvoir, comme un perpétuel événement. Il ne pouvait rester une simple doctrine, une pure croyance qui se tint écartée des affaires du monde. Est-ce que les affaires du monde ne sont pas l'empire de la volonté humaine ? Est-ce que la volonté humaine n'est pas sujette à la loi de Dieu, et la morale sacrée connaît-elle d'autres limites que celles de la conscience ? Les hommes n'ont pas uniquement des devoirs privés, et les gouvernements sont des hommes, en définitive, et non pas des choses ; on ne voit pas bien comment, chez les nations chrétiennes, le monde politique, pouvoirs et citoyens, aurait pu se maintenir absolument hors de la religion sans se placer hors de la loi morale.

» Au fond, la distinction du spirituel et du temporel est celle de l'esprit et du corps. Or, y a-t-il, en ce monde, un pouvoir qui ne gouverne que l'esprit, un pouvoir qui commande seulement au corps ? Tous les actes de l'esprit, lorsqu'ils sortent de l'immobilité apparente de la réflexion, deviennent des mouvements corporels, et l'homme est une âme qui se meut. On dit que parmi ces actes les uns concernent le temps et les autres, l'éternité. Lesquels ? Les actions d'une créature morale sont toujours mo-



rales, elles donnent toujours lieu à responsabilité, elles violent ou attestent une loi suprême. L'homme agit dans le temps, mais pour l'éternité... Insisterez-vous et voudrez-vous isoler ce qui est religieux, au sens catholique, de ce qui est moral, au sens politique ? Faisons cette épreuve. Ne parlons pas de ce pouvoir pénitentiel qui rend le prêtre juge du devoir... Toujours il restera, dans la vie des sociétés, telles choses que des guerres injustes, que des lois iniques, que des actes d'usurpation ou d'oppression. Or, la religion, oui ou non, la morale religieuse du moins, a-t-elle un avis sur ces choses ? Et si elle a un avis, est-il possible et digne que l'Église le taise ? Doit-elle se soumettre docilement à l'iniquité puissante, et, seule sur la terre, sera-elle sans conscience ? Jamais l'opinion des nations catholiques ne l'a fait descendre si bas. Que serait le sacerdoce, si, lui qui règne par la parole, il devait, toutes les fois que la société est en question, se condamner au silence ?....

» Le pouvoir indirect, celui qui appuie sa compétence universelle sur l'universalité de la morale, celui qui atteint le temporel par le spirituel, et qui, même en ne prononçant que des peines canoniques, se fait le juge du monde, celui-là, l'Église romaine, non plus qu'aucune autre Église catholique, n'en saurait renier le principe, ni diminuer la prééminence. Dans sa sagesse, l'Église en a pu limiter l'usage, adoucir la forme, taire les conséquences. Par amour pour la paix, il est permis de laisser dans l'ombre cette arme redoutable. Mais des ménagements ne sont pas des renonciations, et la prudence qui modère les

actes n'implique point l'abandon des droits (1). »

**CXCIII. Les papes, par suite du droit d'intervenir dans les choses temporelles et politiques, devaient-ils naturellement avoir des Etats temporels ?** — Oui, afin de pouvoir suffire aux besoins matériels de l'Eglise et afin d'être indépendants dans leur action temporelle et politique. Aussi la Providence leur ménagea-t-elle les Etats-Romains, dont l'acquisition fut la plus juste et la plus légitime des acquisitions. Écoutons les incroyants justifier, à ces différents points de vue, le pouvoir temporel du Saint-Siège.

*Voltaire* a dit : « Constantin donne, en effet, non au seul évêque de Rome, mais à la cathédrale qui était l'église de Saint-Jean, mille mares d'or et trente mille d'argent avec quatorze mille sous de rente et des terres dans la Calabre. Chaque empereur, ensuite, augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en avaient besoin. Les missionnaires qu'ils envoyèrent bientôt dans l'Europe païenne, les évêques chassés de leurs sièges auxquels ils donnèrent un asile, les pauvres qu'ils nourrirent, les mettaient *dans la nécessité d'être très-riches*. Le crédit de la place, supérieur aux richesses, fit bientôt du pasteur des chrétiens de Rome l'homme le plus considérable de l'Occident (2). »

Un auteur contraire à la papauté, *M. Daunou*, établit à la fois et que les papes acquièrent légitimement leurs Etats temporels, et qu'ils firent de leurs reve-

(1) *Saint Anselme*, l. II, c. I, p. 402 et suiv. — (2) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, t. I.

nus le plus noble et le plus généreux emploi : « Délaiés par leurs maîtres, les Romains *durent s'attacher* à leurs pontifes alors presque tous Romains, presque tous, aussi, recommandables. Pères et défenseurs du peuple, médiateurs entre les grands, chefs de la religion et de l'empire, les papes réunissaient les divers moyens de crédit et d'influence que donnent les richesses, les bienfaits, les vertus et le sacerdoce suprême (1). »

Le calviniste *Sismondi* n'est pas suspect, car il se montre partout un ennemi déclaré du catholicisme, un partisan des doctrines réformées, un homme que ses préjugés hérétiques empêchent de voir et de dire la vérité ; or, le calviniste *Sismondi* parle comme *M. Daunou*. Il a dit, en effet : « Plus les Romains se voyaient négligés par les empereurs, plus ils s'attachaient aux papes qui, pendant cette période, étaient eux-mêmes presque tous Romains de naissance et que leurs vertus ont fait admettre, pour la plupart, dans le catalogue des Saints. Les papes pour protéger les églises et les couvents contre la profanation des barbares employaient les richesses ecclésiastiques dont ils disposaient et les aumônes qu'ils obtenaient de la charité des fidèles occidentaux, en sorte que le pouvoir croissant de ces pontifes sur la ville de Rome *était fondé* sur les titres les plus respectables des vertus et des bienfaits (2). »

*Gibbon* a résumé sa pensée dans cette ligne : « Les besoins publics et particuliers étaient se-

(1) *Daunou, Essai historique, etc., t. I.* — (2) *Histoire des républiques italiennes, t. II, ch. III. Histoire des Français, t. II.*

courus par les revenus abondants des papes (1). »

Enfin, *Voltaire*, après avoir discuté avec sa mauvaise foi ordinaire le droit des pontifes, n'a pu s'empêcher de conclure ainsi : « Le Saint-Siège n'a d'ailleurs pas besoin de ces titres équivoques : le temps lui a donné des droits aussi réels sur ses Etats que les autres souverains de l'Europe en ont sur les leurs (2). »

Quant à la nécessité d'Etats temporels pour la liberté d'action du Saint-Siège, les aveux se multiplient comme partout. *Hurter* a fait observer que le pape, s'il n'était pas temporellement indépendant, « pourrait facilement être réduit, comme le voulait l'empereur Henri IV, à devenir un simple patriarche de la cour impériale, et la chrétienté tout entière être livrée aux caprices de ses souverains, comme l'Eglise d'Orient l'était aux caprices de Constantinople (3). »

*Voltaire* a fait cet aveu : « Les papes d'Avignon étaient trop dépendants des volontés des rois de France et ne jouissaient pas de la liberté nécessaire au bon emploi de leur autorité (4). » Ce qui rappelle le mot du président *Hénaut* : « Le pape a à répondre dans tout l'univers à tous ceux qui y commandent, et, par conséquent, aucun ne doit lui commander (5). »

**CXCIV. Les papes méritèrent-ils bien de l'Italie, à considérer les luttes qu'ils soutinrent contre les empereurs d'Allemagne ? — Oui, car ces**

(1) *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, t. VI. — (2) *Essai sur les mœurs*, ch. XIII. — (3) *Histoire d'Innocent III*, t. I, p. 93. Cf. t. III, p. 216. — (4) *Annales de l'Empire*, t. I, p. 397. — (5) *Abrégé chronologique de l'histoire de France*. Remarques sur la 2<sup>e</sup> race, éd. 1678.

empereurs ne tendaient à rien moins qu'à opprimer l'Italie et le monde en opprimant l'Eglise. Ici, encore, écoutons *Voltaire*. « Les Italiens avaient un droit plus naturel à la liberté qu'un Allemand en avait d'être leur maître. » — « Ces princes, les empereurs d'Allemagne, tranchaient tout par le glaive (1). » — « Les Italiens n'obéissaient jamais que malgré eux au sang germanique (2). » — « Si cette autorité des empereurs avait duré, les papes n'eussent été que leurs chapelains et l'Italie eût été esclave (3). »

**CXCV. Les papes ont-ils bien mérité du genre humain dans tout ce qu'ils ont conçu et exécuté ?** — Oui, car tout, dans leurs entreprises, respire le dévouement le plus complet pour l'humanité et a pour but d'assurer, non seulement son salut éternel, mais encore son salut temporel. Témoin ces paroles d'*Ancillon*, luthérien allemand, homme d'Etat et publiciste : « Au moyen-âge, où il n'y avait pas d'ordre social, la papauté sauva l'empire de la barbarie ; elle créa des relations entre les nations les plus éloignées ; elle fut un centre commun, un point de rappel pour les nations isolées ; elle s'interposa entre l'oppresser et l'opprimé, et, renouant les peuples les uns aux autres par des liens d'alliance et d'amitié, elle devint la sauvegarde universelle (4). »

Témoin ces paroles de *Jean de Muller*, protestant d'une autre secte, et surnommé par ses compatriotes,

(1) *Essai sur l'hist.*, t. II, ch. XLVII, p. 56, 57. — (2) *Ibidem*, ch. LXI, LXII. — (3) *Ibidem*, t. I, p. 58. — (4) *Tableau du système politique de l'Europe depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle*. Introd., p. 153, 157.

le *Thucydide de la Suisse* : « Sans les papes, Rome n'existerait pas. Grégoire, Alexandre, Innocent, opposèrent une digue au torrent qui menaçait la terre. Leurs mains paternelles étayèrent la hiérarchie, la liberté de tous les Etats (1). »

*Macaulay*, également protestant, a rendu la même justice à la papauté. « La suprématie spirituelle que s'arrogeait le pape, ce sont ses paroles, produisit elle-même plus de bien que de mal. Dans ces siècles de ténèbres, elle eut pour effet d'unir les nations occidentales en une seule grande communauté. Rome et son évêque furent, pour les chrétiens de la communion latine, depuis la Calabre jusqu'aux Hébrides, ce que les courses d'Olympie et les oracles pythiens avaient été pour les villes grecques, depuis Trébizonde jusqu'à Marseille. Ainsi grandirent sur une vaste échelle des sentiments de mutuelle bienveillance. Les races séparées par de vastes mers et de hautes montagnes se reconnurent pour sœurs, et adoptèrent un même code de droit public; même dans la guerre la cruauté du conquérant fut fréquemment tempérée par le souvenir que lui et ses ennemis vaincus étaient tous membres d'une même grande fédération. C'est dans cette fédération que furent enfin admis nos ancêtres saxons (2). »

**CXCVI. Serait-il facile de démontrer l'action civilisatrice de la papauté en étudiant la vie de quelques papes en particulier ?** — Oui, *Voltaire* a dit d'Alexandre III : « L'homme peut-être qui, au

(1) *Hist. universelle*. — (2) *Hist. d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*, t. I.

moyen-âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un concile, au XII<sup>e</sup> siècle, abolit, autant qu'il le put, la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, à demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples et réprima le crime dans les rois... Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre qu'ils en sont redevables ; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur (1). »

*Hurter*, parlant d'Innocent III, qu'il justifie complètement, en a dit à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste : « Le pape demeure inflexible, semblable à l'homme qui est placé sur le terrain du devoir, ni les prières, ni les menaces ne peuvent l'ébranler. C'est cette fermeté qui a maintenu la puissance du christianisme en Occident, et placé, uniquement par la puissance victorieuse d'une idée supérieure, le siège apostolique au-dessus du trône des rois. Si le christianisme n'a pas été refoulé comme une secte dans un coin du globe, s'il n'a pas été réduit comme une simple formule à la religion des Indous, ou s'il n'a point perdu de son énergie européenne, au sein des voluptés de l'Orient, on le doit à ce grand principe de l'Eglise qui unit, veille et moralise (2). »

Quant au pape Grégoire VII, il a été d'au-

(1) Cité dans *Rome et la Civilisation*, par Mahon de Monaghan, p. 187. — (2) *Innocent III*, l. I, p. 57 et l. II, p. 199.

tant plus vengé qu'il a été plus attaqué, d'autant mieux justifié qu'il a été plus calomnié. Déjà, à une époque où les sciences historiques étaient moins cultivées qu'aujourd'hui, *Bayle* disait, à l'endroit du saint et grand pape : « La conquête de l'Eglise a été un ouvrage où il n'a pas fallu moins de cœur et moins d'adresse qu'il n'en faut pour la conquête d'un empire. L'autorité où les papes sont parvenus est plus digne d'admiration que la vaste monarchie de l'ancienne Rome. On ne saurait considérer, sans étonnement, qu'une Eglise, qui n'a que les armes spirituelles de la parole de Dieu et qui ne peut fonder ses droits que sur l'Evangile, ait eu la hardiesse d'aspirer à une domination absolue sur tous les rois de la terre, mais il est encore plus étonnant que ce dessein chimérique lui ait réussi. Selon le monde, cette conquête est un ouvrage plus glorieux que celle des Alexandre et des César, et ainsi Grégoire VII, qui en a été le principal promoteur, doit avoir place *parmi les grands conquérants qui ont eu les qualités les plus éminentes* (1). »

De nos jours, sir *James Stephen*, professeur d'histoire à l'Université de Cambridge, a résumé, en ces termes, son jugement sur Grégoire VII : « Le despotisme d'Hildebrand, qu'on l'accuse ou non d'inconséquence, voulait conduire le genre humain par des impulsions morales à une sainteté plus qu'humaine. Le despotisme féodal auquel il faisait la guerre cherchait, au contraire, avec une rigoureuse logique, à dégrader les hommes en faisant d'eux des animaux

(1) *Diction.*, art. Grégoire VII.



féroces ou des bêtes de somme. Ce fut la lutte de la puissance intellectuelle contre la puissance physique, de l'instruction contre l'ignorance, de la religion contre l'injustice et la débauche. Aux papes du moyen-âge était assigné par la Providence un rôle dont l'abandon eût plongé l'Eglise et le monde dans un esclavage sans espoir. Au pape Grégoire VII furent donnés le génie et le courage nécessaires au niveau d'une si haute mission... Il trouva la papauté dépendante de l'Empire et il l'étaya par des alliances qui embrassèrent presque toute la péninsule italienne. Il trouva la papauté éligible par le peuple et le clergé romains, et il la rendit éligible par un collège à la nomination du pape. Il trouva le Saint-Siège placé de fait sous la suprématie de l'empereur et il arracha cette suprématie des mains de Henri. Il trouva le clergé séculier allié et dépendant du pouvoir laïque, et il fit de ce clergé l'auxiliaire inaliénable de son autorité. Il trouva les plus hauts dignitaires de l'Eglise asservis aux souverains temporels et il les délivra de ce joug pour les soumettre à la tiare romaine. Il trouva les fonctions et les bénéfices ecclésiastiques devenus la proie des princes et une marchandise, et il les fit rentrer sous la dépendance du souverain-pontife. Hildebrand est justement célèbre comme le réformateur des abus profanes et licencieux de son temps. On lui doit encore un autre éloge, c'est d'avoir laissé l'empreinte de son gigantesque caractère sur l'histoire des siècles qui suivirent (1). »

(1) *Le pape Grégoire VII.* (Edinburg Review, 1845.)

On connaît aussi le travail de *Voigt* sur Grégoire VII ; il est tout à la justification du pontife.

Si quelques papes n'ont pas toujours été à la hauteur de leur mission, on peut répondre avec *Herder* qui, on le sait, était protestant : « Beaucoup plus rarement que les couronnes séculières, la tiare romaine a été souillée par la mollesse et par la débauche ; encore le plus souvent ne furent-elles remarquées que parce qu'elles furent les fautes des papes (1). »

**CXCVII. Les peuples qui secouèrent l'autorité du pontife romain ont-ils recueilli gloire et honneur pour fruit de leur rébellion ? — Non.** Séparés de l'arbre, ils n'ont pu que se dessécher. La Russie nous vient ici en preuve. Son Eglise, comme toutes les Eglises schismatique, grecque, arménienne, syriaque, cophte, ont quatre caractères distinctifs : *servilisme, ignorance, vénalité, immoralité*. « Rien ne peut être comparé à la démoralisation du clergé russe, dont l'ignorance égale les vices, nous dit *Xavier de Hell*. Le plus grand nombre des moines et des popes passent leur vie dans une ivresse honteuse qui les rend incapables de remplir décemment leurs devoirs religieux ; ils ont perdu toute idée d'une mission sacrée ; la seule vue des popes ou prêtres de paroisse, excite autant de dégoût que d'étonnement. A voir ces hommes à la barbe inculte, à la face bouffie par l'effet du vin, aux vêtements sales, preuve d'une absence totale de respect pour eux-mêmes, on ne peut concevoir qu'ils soient les apôtres de la vérité (2). »

(1) *Idées sur la philosophie de l'histoire*, l. XIX, ch. II. —

(2) *Les Steppes et la mer Caspienne*, par *Xavier Hommaire de Hell*,

Un écrivain protestant, examinant ce même sujet, a dit : « De tous les pays celui qui perdit le plus à cette séparation (de Rome), ce fut incontestablement la Russie qui se trouva par ce seul fait exclue, en quelque sorte, de la communauté européenne, et étrangère aux progrès de la civilisation. Isolée comme elle l'était, les réformes, les institutions nouvelles, tous les nobles sentiments enfin qui agitaient et régénéraient l'Europe, passèrent inaperçus pour elle. Les croisades, ces grandes et aventureuses entreprises auxquelles toutes les nations chrétiennes prenaient part, les croisades lui firent en vain leur appel... Jusqu'à quel point la religion grecque a-t-elle été favorable aux progrès moraux de ceux qui la professent ? C'est une question résolue suffisamment sans doute par l'isolement de la Russie pendant les luttes de la civilisation européenne (1). » Quant aux autres schismatiques, ils donnent lieu à la même observation ; ils n'ont gardé du christianisme que le nom, au rapport de protestants anglais et américains. « On ne peut s'empêcher, dit le docteur *Carne*, de reconnaître l'extrême abaissement des malheureux Grecs. » — « L'ignorance grossière du clergé inférieur non-seulement de tout ce qui concerne la théologie, remarque M. *Spencer*, mais même des premiers éléments de l'éducation ; les habitudes dissolues d'un grand nombre de dignitaires du haut clergé et les infamies pratiquées dans les monastères, sont devenues proverbiales dans toute la Grèce. Ceci s'appli-

chevalier de l'ordre de Saint-Vladimir, t. I, ch. VIII, p. 120 (1845).

— (1) *British and foreign Review*, 1840, *l'église Græco-Russe*.

que à la Grèce propre, dont les habitants sont plus démoralisés qu'ils ne l'étaient sous l'empire des Turcs. » — « La patriarchat, rapporte un auteur américain en 1861, est le centre d'une corruption sans honte. Les neuf dixièmes du clergé grec sont ignorants, vulgaires, ivrognes, débauchés... Ils sont, en conséquence, détestés par la grande majorité des membres de cette religion (1). »

**CXCVIII. L'Église favorisa-t-elle la civilisation en instituant la chevalerie ?** — Oui. Le chevalier, en effet, vouait son épée à la protection de la faible, quelque nom qu'elle portât, au triomphe de la justice. Elle s'opposait aux désordres et aux violences, résultats de l'anarchie. Or, c'est l'Église qui créa la chevalerie ; la chevalerie fut une institution chrétienne. « L'esprit aventureux de la chevalerie, dit *Heeren*, fut accompagné d'une certaine rudesse guerrière, parce que les armes étaient l'unique occupation de nos preux. Mais tout rude que fût cet esprit, il était susceptible d'un effort noble et généreux qui, en effet, eut lieu et résulta de deux différentes causes. L'une fut la *religion*... Le christianisme, qui donnait de la divinité, du monde surnaturel et du culte, des idées plus épurées que la mythologie des Grecs, disposait ces âmes neuves à une dévotion fervente, à une mysticité pieuse qui les exaltait et les rendait capables des plus grands sacrifices. L'ordre sacerdotal, ou la hiérarchie, qui avait alors une si grande puissance,

(1) Voir ces témoignages cités dans *Les Missions chrétiennes*, par T.-W.-M. Marshall, t. II, p. 9 et 10.

nourrissait ces idées et y joignait celle d'une soumission religieuse aux ministres des saints autels, aux vœux et aux pénitences qu'ils imposaient (1). »

**CXCIX. L'Église favorisa-t-elle la civilisation en instituant la Paix de Dieu, la Trêve de Dieu ?**

— Oui. On sait ce qui donna naissance à ces institutions ; ce fut le besoin de mettre un frein aux abus de la féodalité. Sous les derniers successeurs de Charlemagne, plus de lois, plus d'institutions, l'arbitraire de chaque seigneur, la guerre devenue la raison suprême de quiconque possédait un village, un château, un simple manoir, plus de magistrats ni de justice, le brigandage exercé sans résistance sur les routes par les seigneurs puissants, le pillage des marchands et des laboureurs érigé presque en droit, les taxes, les impôts arbitraires détruisant ou rendant illusoire, aux mains des artisans, le droit même de propriété, voilà quel était alors le fait social. Que fit l'Église ? Ne désespérant pas de la société, elle parla, elle excommunia, et, surtout, elle organisa, contre la formidable puissance des seigneurs, des associations, des confréries auxquelles elle faisait jurer de protéger la paix, de combattre les violateurs de la paix, de défendre les clercs, les femmes, les faibles, les marchandises, tous les biens de la terre, les paysans et les marchands ; en un mot, l'Église établit *la Paix de Dieu* qui consistait en ce que nous venons de dire, qui fut une réaction de l'ordre et de la liberté contre les excès de la féodalité. Cette *Paix* se révèle à l'œil attentif comme une institution chrétienne, née de

(1) *Essai sur l'influence des Croisades*, p. 118, 119, Paris, 1808.

l'inspiration du clergé, des conciles, ainsi que le prouvent les monuments du temps et que l'a établi victorieusement un avocat, M. *Ernest Semichon* (1). Elle ne sortit pas de la gilde germanique dont il n'est question que quatre fois au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle, et qui n'a pu produire, deux siècles plus tard, l'immense résultat que lui attribue Augustin Thiéry, aujourd'hui réfuté et abandonné.

En établissant la *Paix de Dieu* pour la protection de tous, l'Eglise fit aussi jurer la Trêve de Dieu (*Treuga Dei*), c'est-à-dire la suspension de la guerre même entre ceux qui se livraient au métier des armes. Cette trêve devait durer quarante jours depuis le moment de l'offense et être observée toutes les semaines, du mercredi soir au lundi matin, tous les jours de fêtes annoncées au prône, les fêtes de la sainte Vierge, les vigiles de toutes ces fêtes, depuis le commencement de l'Avent jusqu'au dimanche qui suit l'Épiphanie, du commencement du Carême jusqu'à l'Octave de la Pentecôte, c'est-à-dire la plus grande partie de l'année (2). Il est facile de comprendre, à la simple lumière de ces notions, quel service immense l'Eglise rendit à la société en établissant et la *Paix de Dieu* et la *Trêve de Dieu*. Mais il nous faut citer ici des aveux plus textuels.

« L'Eglise, dit M. *Guizot*, essayait par toutes les voies de réprimer, dans la société, le recours à la violence, les guerres continuelles. Il n'y a personne qui ne sache ce que c'était que la *Trêve de Dieu*, et

(1) *La Paix et la Trêve de Dieu*, Résumé et Conclusion, Paris, Didier, 1857. — (2) *Ibidem*.

une foule de mesures du même genre par lesquelles l'Eglise luttait contre l'emploi de la force, et s'appliquait à introduire dans la société, plus d'ordre, plus de douceur (1). »

« La Trêve de Dieu, dit *Henri Martin*, sans être jamais complètement observée, fut un grand bienfait pour l'Occident et aida notre patrie à gagner l'époque à laquelle un véritable pouvoir public fut enfin constitué en France (2). »

M. L. *Binaut*, reconnaissant, dans la *Revue des Deux-Mondes*, que les *Tribunaux de la Paix*, c'est-à-dire, dans lesquels on jugeait toutes les questions relatives à l'observation de la paix et les infracteurs de la Paix, M. *Binaut*, reconnaissant que ces tribunaux furent à la fois et des tribunaux établis par l'Eglise, et des tribunaux ecclésiastiques, a dit dans son travail sur la *Trêve de Dieu* : « La trêve de Dieu devint comme une personne morale ; on met sous sa garde, les clercs, les pèlerins, les marchands, les cultivateurs, les femmes ; on lui voue les animaux domestiques, les bergers et leurs troupeaux, les bêtes de labour, les instruments d'agriculture, les oliviers. Autant que possible on attachait à ces objets mêmes quelque idée pieuse qui les protégeait. Néanmoins, comme tout ce qui procède d'un enthousiasme éphémère ou d'une forte commotion du cœur humain est éphémère et caduc, si on ne le fixe en institution organique, les évêques, en confirmant la trêve par les conciles, instituèrent une juridiction pour réprimer

(1) *Histoire de la civilisation en Europe*. — (2) *Histoire de France*, t. III.

les infracteurs, ils y intéressèrent sagement *des seigneurs laïques* en les appelant à ces assises, et en leur abandonnant une part des amendes. Seulement, pour ne pas altérer le principe de la trêve, qu'il eût été dangereux d'abandonner à la race guerrière, ces tribunaux restèrent *essentiellement ecclésiastiques* ; les causes d'infraction de la paix *étaient de la compétence de l'évêque*, les seigneurs n'étaient là que pour rendre les jugements plus efficaces par leur adhésion ou leur coopération (1). »

Mais c'est surtout M. *Ernest Semichon* qu'il nous faut entendre comme ayant étudié d'une manière spéciale la question qui nous occupe. L'importance du sujet et l'autorité de l'écrivain, empêcheront sans doute le lecteur de reculer devant une citation de trois pages, qui, du reste, a demandé plus de temps pour pouvoir être écrite, qu'elle n'en demande pour être lue. Donc, parlant de la *Paix* et de la *Trêve de Dieu*, notre auteur dit :

« Ainsi, pour les clercs, pour les marchands et les laboureurs, la paix devait régner toujours, même dans les contrées dont les princes ou les seigneurs étaient en guerre; on ne pouvait s'attaquer qu'à ceux qui portaient les armes. Les hommes et les choses de Dieu devaient toujours être respectés; les hommes et les instruments de travail étaient sacrés aussi.

» Lorsque la loi de la paix était obéie, quelle sécurité succédait, pour les malheureux habitants de nos villes et de nos campagnes, aux affreuses guerres

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1857.



privées et au brigandage du X<sup>e</sup> siècle et du commencement du XI<sup>e</sup> !

» En se pénétrant de l'esprit et de l'application de cette loi, on ne peut plus s'étonner du développement si rapide et de la richesse de la classe moyenne au XII<sup>e</sup> siècle, développement prodigieux et dont aucun autre fait ne peut rendre compte.

» La guerre naissait entre deux seigneurs ; ils voulaient, comme autrefois, faire appel à la force et ravager la contrée, aussitôt les victimes de leurs violences, sujets de l'un ou de l'autre des adversaires, faisaient clameur à *l'évêque ou à l'archidiacre* ; l'évêque ordonnait de cesser la guerre pendant quarante jours, et citait les deux ennemis *devant le tribunal de la paix*, car la paix avait ses tribunaux, ses juges, ses impôts, sa force publique.

» Le règne des tribunaux et de la justice régulière succédait à la loi barbare du combat et de la vengeance. Ainsi l'Eglise préparait les voies à la royauté qui créa ou développa singulièrement, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ses juridictions, bailliages, échiquiers, cours judiciaires de toute nature.

» Mais ne nous éloignons pas du XI<sup>e</sup> siècle, et revenons à la juridiction de la paix.

» Cette juridiction, qui appartenait souvent à l'archidiacre, *avait pour chef suprême l'évêque* ; elle ne dut pas étonner les peuples, car, de tout temps, dans la société chrétienne, les évêques avaient eu une juridiction civile, ils étaient arbitres d'une foule de différends que les fidèles leur soumettaient et la juridiction de la paix n'était qu'une transformation de

cette juridiction arbitrale, autrefois reconnue par les empereurs romains.

» Nous savons comment procédait cette juridiction de la paix.

» Si la cause était de la compétence des tribunaux ecclésiastiques, question de mariage, de testament, etc., le tribunal de l'archevêque ou de l'évêque la retenait et la jugeait; si la cause était de la compétence du roi ou du comte, l'évêque ou l'archidiaque renvoyait devant eux. Mais, dans toutes les causes, le seigneur qui refusait de comparaître devant la justice, et qui voulait, comme autrefois, trancher les questions par la guerre, était *excommunié*; si les peines spirituelles ne suffisaient pas, il était mis au ban de la confrérie.

» Alors la confrérie MARCHAIT A LA VOIX DE L'ÉVÊQUE, du comte ou de l'archidiaque, *sous la conduite des curés*, contre tous les ennemis et les violateurs de la paix.

» C'était créer une FORCE PUBLIQUE qui manquait à la société, et qui par la guerre, au nom du droit et de la paix, porta le plus terrible coup *à la puissance absolue des seigneurs*. Nous citons à l'appendice l'exemple d'un de ces dignes pasteurs s'élançant, sans armes et sans autre protection qu'une planche qu'il portait dans ses mains, à l'assaut du château d'un seigneur excommunié (le seigneur du Puiset) : héros pacifique dont le nom n'a pas été transmis à la postérité, et qui, ne craignant pas de recevoir la mort, sans vouloir la donner, animait l'ardeur de ses paroissiens pour la défense du droit et de la justice,

» Ces associations, imposées par les conciles, embrassèrent bientôt la plupart des diocèses de France.

» Au XII<sup>e</sup> siècle, le roi Louis-le-Gros se déclara leur protecteur : son appui leur donne une puissance presque irrésistible, et la royauté prépare ainsi, par cette union avec le clergé et le tiers-état, ses grandeurs futures.

» Ces confréries de la paix, *d'abord diocésaines*, se transformèrent au XII<sup>e</sup> siècle; plusieurs deviennent *les communes* jurées des villes; LE MOUVEMENT COMMUNAL SUCCÈDE AU MOUVEMENT DIOCÉSAIN et couvre la France.

» Au XIII<sup>e</sup> siècle, les associations se corrompent souvent; elles dégénèrent dans le pays pyrénéen en sociétés secrètes, organisant la révolte et l'hérésie, fomentant dans l'ombre les révolutions...

» L'Église les abandonna alors.

» Une nouvelle ère commença : la royauté, les légistes et les seigneurs, sans attaquer encore, comme on le fit sous Philippe-le-Bel, l'autorité souveraine du pape, s'unirent, au XIII<sup>e</sup> siècle, pour restreindre et presque détruire l'action politique, jusque-là incontestée du clergé et des évêques.

» Au XIII<sup>e</sup> siècle, la royauté, dégagée de toute entrave, continue l'œuvre d'émancipation du tiers-état que l'Église AVAIT INAUGURÉE SEULE au XI<sup>e</sup> siècle et continué au XII<sup>e</sup> (1). »

(1) *La Paix et la Trêve de Dieu*, Résumé et Conclusion, p. 313-350. Cf. Henri Martin, *Histoire de France*, t. III, et *Diction. encyclopéd. de la Théologie catholique*, art. *Trêve de Dieu*.

**CC. L'Eglise se montra-t-elle hostile au mouvement communal, aux libertés municipales ?**

— On a prétendu qu'elle s'en était montrée l'adversaire systématique, soit pour maintenir son autorité temporelle et sa juridiction féodale, soit en faveur de l'absolutisme des rois. Ici encore, les adversaires, se démentant eux-mêmes, ont vengé l'Eglise contre cette accusation. *Augustin Thierry* a dit : « Dans le midi de la France actuelle, pays situé alors en dehors du royaume, les évêques se montrèrent en général amis des libertés bourgeoises, et protecteurs des communes (1). » Et encore : « Dans le Midi, ce fut contre les seigneurs laïques (qu'éclata la révolution communale), avec l'aide et l'appui des évêques restés fidèles à leur ancienne mission de membres et de soutiens du régime municipal (2). »

*M. Michelet* a fait aussi les aveux que voici : « Le prêtre et le roi favorisèrent également l'affranchissement des serfs ; tout homme qui échappe à la servitude locale de la terre leur appartient, appartient au pouvoir central, abstrait, spirituel. Prêtres et rois s'avisent enfin d'affranchir des villes entières, de créer les communes et de chercher en elles une armée anti-féodale (3). » Et encore : « Les premières communes furent Noyon, Beauvais, Laon, les trois pairies ecclésiastiques. L'Eglise avait jeté là les fondements d'une forte démocratie (4). »

Du reste, la participation de l'Eglise au mouvement

(1) *Lettres sur l'histoire de France*, 14<sup>e</sup> lettre, p. 207. — (2) *Récits des temps mérovingiens*, t. I, dans les *Considérations*, c. V, p. 199. — (3) *Introduction à l'histoire universelle*, p. 84. — (4) *Histoire de France*, t. II, p. 265.

communal est attestée par les monuments contemporains. Il y a dans l'histoire de nos municipalités un texte fameux, qui prouve que le clergé n'eut pas aussi peur de la liberté qu'on le prétend. « Louis (le Gros) dit l'historien Orderic Vital, réclama l'assistance des évêques dans toute la France, pour réprimer la tyrannie des brigands et des séditeux. Alors les évêques instituèrent en France *la communauté populaire*, afin que les prêtres (les curés) accompagnassent le roi aux sièges et aux batailles avec leurs bannières et leurs paroissiens (1). »

Si quelquefois les évêques se montrèrent les adversaires de la liberté des communes, ils avaient grand'raison, car, trop souvent, cette liberté était turbulente et se tournait contre l'Eglise, ce que M. Guizot a constaté en ces termes : « Vous auriez grand tort si vous vous représentiez le régime intérieur d'une commune, une fois conquise et constituée, comme un régime de paix et de liberté ; rien n'en était plus loin... Dans l'intérieur de ses murs les dissensions étaient extrêmes, la vie continuellement orageuse, pleine de violence, d'iniquité et de péril. Les bourgeois étaient grossiers, emportés, barbares, pour le moins aussi barbares que les seigneurs auxquels ils avaient arraché leurs droits... La liberté de ces temps n'avait guère partout qu'une lugubre et déplorable histoire... La liberté y était si orageuse, si redoutable, que les hommes la prenaient bientôt, sinon en dégoût, du moins en terreur, et cherchaient, à tout prix, un ordre politique, qui leur donnât

(1) Orderic Vital, l. II.

quelque sécurité, but essentiel et condition absolue de l'état social (1). »

**CCI. L'Église a-t-elle bien mérité du genre humain en provoquant et en organisant les Croisades ?** — Oui, car ces expéditions furent fécondes en résultats dont on ne pourra jamais apprécier l'importance. Constatons, toujours d'après les adversaires, quelques-uns de ces résultats :

Les Croisades ont d'abord refoulé *le mahométisme* qui menaçait d'envahir l'Europe et d'y implanter la barbarie dont il est le propagateur ; or, c'est là un bienfait immense.

Qu'est-ce, en effet, qu'est-ce que le mahométisme ? C'est une religion qui ne rattache pas l'homme à Dieu, et qui, par là même, n'est pas une religion : « Point de Christ, point de Médiateur, de Dieu-Homme, dit M. *Michelet*, parlant du mahométisme. Cette échelle que le christianisme nous avait jetée d'en haut et qui montait vers Dieu par les Saints, la Vierge, les Anges et Jésus, Mahomet l'a supprimée, toute hiérarchie périt, la divine et l'humaine, Dieu recule dans le ciel à une profondeur infinie ou bien pèse sur la terre et l'écrase (2). »

Qu'est-ce que le mahométisme ? C'est une *religion voluptueuse* qui introduit jusque dans son paradis les voluptés charnelles, tandis que dans la religion chrétienne, tout porte au spiritualisme, même le dogme de la résurrection des corps. « Le côté ignoble n'a pas manqué à Mahomet, cet envoyé du ciel ; il a fait de la femme, *dans une loi écrite*, un instrument de

(1) *Histoire de la civilisation en France*, t. IV, leçon XIX, p. 272 et suiv. — (2) *Histoire de France*, t. II, p. 214.

débauche, en établissant qu'on pourrait en avoir quatre, et en en prenant lui-même quatorze pour son compte personnel, » comme l'a dit M. *Barthélémy Saint-Hilaire* (1).

Qu'est-ce que le mahométisme? *C'est le fatalisme*, par là même c'est l'abrutissement moral. Il « n'est, dit encore M. *Barthélémy Saint-Hilaire*, qu'une paresse insurmontable et une stupidité nées de la débauche (2). »

*Voltaire*, faisant justice du fatalisme, et, par là même, du mahométisme, en a montré les suites et les conséquences dans ces vers :

D'un artisan suprême, impuissantes machines,  
Automates pensants, mus par des mains divines,  
Nous serions à jamais de mensonges occupés,  
Vils instruments d'un Dieu qui nous aurait trompés,  
Comment sans liberté serions-nous ses images?  
Que lui reviendrait-il de ses brutes ouvrages?  
On ne peut donc lui plaire, on ne peut l'offenser,  
Il n'a rien à punir, rien à récompenser.  
Dans les cieux, sur la terre, il n'est pas de justice,  
Caton est sans vertu, Catilina sans vice.  
Le destin nous entraîne à nos affreux penchants,  
Et ce chaos du monde est fait pour les méchants!  
L'oppresseur insolent, l'usurpateur avare,  
Cartouche, Miriwitz, ou tel autre barbare  
Plus coupable enfin qu'eux, le calomniateur  
Dira : Je n'ai rien fait, Dieu seul en est l'auteur ;  
Ce n'est pas moi, c'est lui qui manque à ma parole,  
Qui frappe par ma main, pille, brûle, viole,  
C'est ainsi que le Dieu de justice et de paix  
Serait l'auteur du trouble et le Dieu des forfaits.  
*Les tristes partisans de ce dogme effroyable*  
*Diraient-ils rien de plus s'ils adoraient le diable (3) ?*

(1) *Journal des Savants*, année 1863, nos d'août à septembre. —

(2) *Ibidem*. — (3) *Discours sur la liberté de l'homme*.

Qu'est-ce que le mahométisme ? C'est l'*abrutissement intellectuel*, comme il est l'abrutissement moral, puisqu'il s'impose par la force, l'épée à la main, le cimenterre sur la gorge et ne sait dire que *crois ou meurs*, au lieu de s'adresser à l'esprit et au cœur, de recourir aux armes de la science, à des motifs de persuasion. — Tel est le mahométisme, c'est une religion stupide et fangeuse.

Or, qui a refoulé le mahométisme ? Ce sont les Croisades. Qui a suscité les Croisades ? C'est l'Eglise. Dès lors, ici, comme partout, n'y a-t-il pas déjà lieu, en voyant le premier résultat de ces expéditions lointaines, à dire : Gloire, louange, amour et gratitude à l'Eglise qui s'est montrée une mère vigilante, une sentinelle avancée contre l'ennemi qui menaçait l'Europe ! « Quels moyens de défense avait alors la république chrétienne, dit *Michaud*, où la plupart des Etats se trouvaient livrés à la licence, troublés par la discorde, plongés dans la barbarie. Si la chrétienté, comme le remarque un écrivain, ne fût sortie alors par toutes ses portes et à plusieurs reprises, pour attaquer un ennemi formidable, ne doit-on pas croire que cet ennemi eût profité de l'inaction des peuples chrétiens, qu'il les eût surpris au milieu de leurs divisions et les eût subjugués les uns après les autres ? Qui de nous ne frémit d'horreur en pensant que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie pouvaient éprouver le même sort que la Grèce et la Palestine (1) ? » Oui, on frémit d'horreur à cette pensée quand on considère les ruines entassées par le ma-

(1) *Michaud, Histoire des Croisades*, t. XXII, ch. I.



hométisme, les ruines d'Hippone et de Carthage, les temples chrétiens transformés en mosquées, les asiles de la pureté et de l'innocence devenus des sérails infâmes, quand on considère la misère morale et physique qui pèse sur la population musulmane, et dont la vue a fait dire au poète :

Que t'ont produit tes Dieux, quel bien t'ont-ils pu faire ?  
 Quels lauriers vois-tu croître aux pieds de leurs autels ?  
 Ta secte obscure et basse avilit les mortels,  
 Enerve le courage et rend l'homme stupide.  
 La mienne élève l'âme et la rend intrépide,  
 Ma loi fait les héros.

**CCII. Les Croisades ont-elles produit d'autres effets salutaires ?** — Oui ; ce sont-elles, entr'autres, qui ont *affaibli le pouvoir féodal* et contribué par là à l'unité nationale. « La noblesse, dit le protestant *Heeren* qui, au commencement de ce siècle, professait l'histoire à l'Université de Gœttingue, la noblesse, placée entre le trône que souvent elle bravait, et le peuple qu'elle opprimait, perdit des deux côtés une partie de sa puissance par l'effet des Croisades. Disons mieux, elle subit une métamorphose entière ; elle fut contrainte de dépouiller peu à peu, à la longue, son ancienne existence pour en prendre une toute nouvelle et toute différente. Dès lors, au lieu d'être une réunion de petits souverains et de petits tyrans, vassaux souvent rebelles, maîtres toujours durs, quelquefois faisant le métier de brigands désolant le pays, enfin aussi redoutables à la royauté qu'au commerce, à l'agriculture et à toute bonne police, la noblesse va devenir un des ordres de l'Etat, un corps

de citoyens, de sujets, les premiers près du trône, à qui ils ne feront plus ombrage, et placés en face de ce tiers-état dont les membres ne seront plus leurs serfs et qui partagera avec eux les soins de la commune patrie (1). »

On lit aussi dans l'*Encyclopédie nouvelle* : « Un bouleversement inouï eut lieu dans le sein de la société féodale ; une foule de barons *croisés*, forcés de faire argent de tout pour les préparatifs d'une si grande expédition, vendirent ou engagèrent leurs fiefs soit aux rois, soit aux seigneurs ecclésiastiques, ou octroyèrent à prix d'or les *libertés communales* aux villes de leurs seigneuries ; les serfs, les *manants* (*manentes*, ceux qui demeurent fixés au sol), brisant les chaînes qui les attachaient à la glèbe, s'attroupèrent par myriades sans que personne pensât à les retenir... Il est plus facile de sentir que d'exprimer quel invincible attrait dut transporter ces hommes condamnés à se courber éternellement sur le même sillon, quelle soif de l'inconnu dut s'éveiller dans leurs âmes comprimées, lorsqu'à la voix de Pierre l'Ermite, laissant derrière eux le manoir seigneurial, ils se virent au milieu de nouveaux horizons, avec le ciel libre sur leurs têtes et la terre devant eux... De ces multitudes de vilains et de serfs qui s'étaient mises en chemin vers le soleil levant, prenant les astres pour guides, ou demandant leur route à l'instinct des animaux comme dans les migrations des races primitives, bien peu revinrent sur le sol natal ; ils semèrent le monde de leurs os sans sépul-

(1) L. Heeren, *Essai sur l'influence des Croisades*.

ture, mais le fruit du GRAND PÉLERINAGE ne fut pas perdu pour les frères et les fils qu'ils avaient laissés dans la patrie. Ce n'est pas chose fortuite que le synchronisme de la première Croisade avec le grand mouvement communal de France, etc. (1). »

Ce sont elles qui ont donné *un nouvel élan au génie européen*, et lui ont ouvert des horizons nouveaux, selon ces paroles de M. Guizot : « Elles ont tiré la société européenne d'une ornière très-étroite pour la jeter dans des voies nouvelles et infiniment plus larges ; elles ont commencé cette transformation des divers éléments de la société européenne en gouvernements et en peuples, qui est le caractère de la civilisation moderne (2). »

Ce sont elles qui ont fait *progresser* la navigation, la géographie, etc., etc., etc.

Ce sont elles qui ont contribué pour une large part à *l'émancipation des serfs*. « Les papes, dit le protestant Heeren, déjà cité, mirent en jeu de puissants ressorts pour entraîner les habitants des campagnes. Il fut ordonné qu'on ne pourrait empêcher aucun chrétien, dans quelque condition qu'il fut né, de prendre la croix et de partir pour la Terre-Sainte. C'était briser d'un seul coup les liens qui attachaient le serf, l'homme de main-morte à la glèbe, à la terre de son seigneur (3). »

Et quand même les Croisades n'auraient pas pro-

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 115-122, art. Croisades. —

(2) *Histoire de la civilisation en Europe*. Cf. Robertson, *Histoire du règne de Charles-Quint*, Introduction, p. 44 à 62. — (3) Heeren, ouvrage cité. Voyez aussi l'ouvrage du protestant J.-H. Bœhmer, *De varia jurium innovatione per expel. cruc. signatorum*, p. 55.

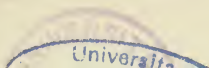
duit tous ces résultats dans l'ordre temporel, ne suffirait-il pas, pour les justifier, de cette réflexion faite par l'*Encyclopédie nouvelle* : « La première Croisade eut des causes politiques aussi puissantes que sa cause religieuse, ou plutôt, ces deux natures de cause se confondirent entièrement : la question de la religion et celle de la société étaient absolument identiques ? Mais avouons-le, fût-il possible d'isoler de tout autre mobile le but d'enlever les *Saints-Lieux* aux *mécréants*, dût-on prendre à la lettre le motif avoué de *la guerre sacrée*, et ne pas jeter plus loin ses regards, ce but ne paraîtrait point encore si méprisable à quiconque se transportera en esprit dans la phase catholique de l'histoire européenne. On ne s'étonne pas de voir un peuple attacher une sorte de superstition respectable à la possession de son berceau, du théâtre de ses origines et de son antique tradition ; eh bien, à cette époque de morcellement politique et d'unité religieuse, il n'y avait qu'un seul peuple en Occident, le peuple chrétien : le Calvaire était son Capitole (1). »

**CCIII. L'Église, en même temps qu'elle travailla au développement du droit civil et politique, travailla-t-elle au développement de l'esprit humain ?** — Oui, témoin ces paroles de M. Guizot : « L'Église a dû exercer une très-grande influence sur l'ordre moral et intellectuel dans l'Europe moderne, sur les idées, les sentiments et les mœurs publics. Le fait est évident. Le développement intellectuel et moral de l'Europe a été essentiellement

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, art. Croisades.

théologique. Parcourez l'histoire du V<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est la théologie qui possède et dirige l'esprit humain ; toutes les opinions sont empreintes de théologie ; les questions philosophiques, politiques, historiques sont considérées sous un point de vue théologique... L'esprit théologique est en quelque sorte le sang qui a coulé dans les veines du monde européen jusqu'à Bacon et Descartes. Le même fait se retrouve dans toutes les branches de la littérature ; les habitudes, les sentiments, le langage théologique y éclatent à chaque instant. A tout prendre, *cette influence a été salutaire* ; non-seulement elle a entretenu, fécondé le mouvement intellectuel en Europe, mais le système de doctrine et de précepte au nom duquel elle imprimait le mouvement était très-supérieur à tout ce que le monde ancien avait jamais connu. Il y avait à la fois MOUVEMENT ET PROGRÈS (1). » M. Guizot a dit encore : « En Occident, et malgré l'imitation de l'Orient, les monastères ont eu une autre origine ; ils ont commencé par la vie commune, par le besoin, non de s'isoler, mais de se réunir. La société civile était en proie à toute sorte de désordres : nationale, provinciale ou municipale, elle se dissolvait de toutes parts ; tout centre, tout asile manquaient aux hommes qui voulaient discuter, s'exercer, vivre ensemble ; ils en trouvèrent un dans les monastères ; la vie monastique n'eut ainsi, en naissant, ni le caractère contemplatif, ni le caractère solitaire ; elle fut au contraire très-sociale, très-active, elle alluma un foyer de développement intel-

(1) *Histoire de la civilisation en Europe.*



lectuel, elle servit d'instrument à la fermentation et à la propagation des idées. Les monastères du midi de la Gaule sont les écoles philosophiques du christianisme : c'est là qu'on médite, qu'on discute, qu'on enseigne; c'est de là que partent les idées nouvelles, les hardiesses de l'esprit... Les écrivains chrétiens s'adressent en même temps aux plus grands intérêts de la pensée et de la vie; ils sont actifs et puissants dans le domaine de l'intelligence et dans celui de la réalité; leur activité est rationnelle et leur philosophie populaire, ils traitent des choses qui remuent les âmes au plus profond de la solitude, et les peuples au milieu des cités... On peut le dire sans exagération; l'esprit humain proscrit, battu de la tourmente, se réfugia dans l'asile des églises et des monastères; il embrassa, en suppliant, les autels pour vivre sous leur abri et à leur service (1). »

**CCIV. Les couvents, en particulier, rendirent-ils à la science des services éminents et signalés par la transcription des manuscrits ?** — Oui, témoin ces paroles d'une des revues protestantes qui font autorité en Angleterre :

« Les progrès de la religion chrétienne donnèrent bientôt une impulsion nouvelle à la profession des copistes. Il fallait sans cesse combattre avec les armes de l'intelligence et propager le raisonnement sous toutes les formes. Les couvents multiplièrent à l'envi les manuscrits. A Constantinople, dans les îles de la mer Egée, en Calabre, aux environs de Naples, sur le mont Athos, dans les couvents de

(1) *Hist. de la civilisat. en France*, 1<sup>re</sup> leçon.

l'Asie Mineure, on copiait nuit et jour, non-seulement les traditions chrétiennes, mais les principaux chefs-d'œuvre de l'antiquité (1). »

*Macaulay* a proclamé la même vérité : « Assurément il était bon que dans un âge d'ignorance et de violence, il y eût des cloîtres paisibles où les arts de la paix pussent être cultivés avec sécurité, où les douces et contemplatives natures pussent trouver un asile, où tel moine pût s'occuper à transcrire l'*Eneïde* de Virgile, tel autre à méditer les *Analytiques* d'Aristote, où celui qui possédait le génie artistique pût enluminer un martyrologe ou sculpter un crucifix, et où cet autre, dont l'esprit était tourné vers la philosophie naturelle, pût faire des expériences sur les propriétés des plantes et des minéraux. Si de telles retraites n'avaient été disséminées, çà et là, parmi les huttes de misérables populations rustiques, et les châteaux d'une féroce aristocratie, la société européenne n'aurait été composée que de bêtes de somme et de bêtes de proie (2). »

*Turgot*, parlant de la religion chrétienne, a dit : « Elle seule a transmis dans nos mains ces ouvrages immortels, où nous puisons encore les préceptes et les exemples du goût le plus pur et qui, à la renaissance des lettres, nous ont du moins épargné l'excessive lenteur des premiers pas. Par elle seule, enfin, ce génie qui distinguait la Grèce et Rome d'avec les barbares, vit encore aujourd'hui dans l'Europe, et si tant de ravages, coup sur coup, retinrent si long-

(1) *Foreign and Quarterly Review*, *De l'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle*, 1840. — (2) *Histoire d'Angleterre*, t. I.

temps l'Europe dans une ignorance grossière, du moins, les monuments du génie furent conservés comme des dépôts, pour être ouverts dans des temps plus heureux. L'intelligence des langues anciennes fut perpétuée par la nécessité du service divin ; cette connaissance demeura longtemps sans produire des effets sensibles, mais elle subsistait comme des arbres, dépouillés de leurs feuilles par l'hiver, subsistent au milieu des frimas pour donner encore des fleurs dans un nouveau printemps (1). »

Du reste, dans les cloîtres, il n'y eut pas que des érudits, il y eut aussi des penseurs profonds ; tels saint Anselme, saint Thomas, saint Bonaventure. M. *Guizot* a dit de Mamert : « A coup sûr, ni l'élévation, ni la profondeur ne manquent à ces idées ; elles feraient honneur à tous les philosophes de tous les temps (2). »

*Herder* a pu dire sans exagérer : « Le bénédictin Grégoire-le-Grand en a plus fait, lui seul, que n'auraient pu faire dix souverains ensemble (3). »

Enfin *Robertson* a écrit : « Le peu de lumières qui servirent à guider les hommes, dans le moyen-âge, étaient en dépôt chez les ecclésiastiques. Eux seuls étaient accoutumés à lire, à réfléchir, à faire des recherches, etc., etc. (4). »

**CCV. La scolastique est-elle uniquement digne de nos dédains et de nos mépris ? — Non,**

(1) *Discours en Sorbonne* sur les avantages que l'établissement du Christianisme a procurés au genre humain. *Œuvres*, t. II. —

(2) *Histoire de la civilisation en France*, t. I, leçon VI, p. 109. —

(3) *Idées sur la philosophie de l'histoire*, l. VII, ch. IV. — (4) *Histoire de Charles-Quint*, Préface.



M. Cousin, parlant d'elle et la considérant au point de vue du fond, des idées sur lesquelles elle s'exerçait et qu'elle mettait en lumière, n'a pas craint de dire à l'encontre des préjugés du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Les théologiens sont les philosophes d'alors ; ils se recommandent par un caractère de naïveté et de gravité, par une profondeur de sentiment et une hauteur d'idées qui leur assignent un rang très-élevé dans l'histoire de la philosophie (1). »

*Condorcet* a dit également : « Nous devons à ces scolastiques des notions plus précises sur l'idée que l'on peut se former de l'Être suprême et de ses attributs, sur la distinction entre la cause première et l'univers, sur celle de l'esprit et de la matière, sur les différents sens que l'on peut attacher au mot liberté, sur ce que l'on entend par la création ; sur la manière de distinguer entr'elles les diverses opérations de l'esprit humain et de classer les idées qu'il se forme des objets réels et de leurs propriétés (2). »

Si maintenant nous considérons la scolastique au point de vue de la forme, il est à remarquer que c'est elle qui, par la rude discipline à laquelle elle soumit le génie européen, lui donna cette clarté, cette précision, cette sévérité, cette marche logique, cette rigueur de déduction qui en sont les caractères distinctifs. « Elle aiguisait les esprits, a dit *Condorcet*, et ce goût des distinctions subtiles, cette nécessité de diviser sans cesse les idées, d'en saisir les nuances figuratives et de les représenter par des mots nou-

(1) *Cours d'histoire de la philosophie moderne*, 1<sup>re</sup> série, t. V, p. 17.

— (2) *Esquisse d'un tableau*, etc. VII<sup>e</sup> Epoque.

veaux, tout cet appareil employé pour embarrasser un ennemi dans la dispute, ou pour pouvoir échapper à ses pièges fut la première origine de cette analyse philosophique qui, depuis, a été la source féconde de nos progrès (1). »

Quant à *Turgot*, voici ses appréciations : « Rappellerai-je l'obscurité, la bizarrerie, l'incertitude de presque tous les philosophes dans leurs raisonnements, les idées de Platon, les nombres de Pythagore, les extravagances théurgiques de Plotin, de Porphyre et de Jamblique ? Nos théologiens scolastiques, tant décriés pour la sécheresse de leur méthode, n'ont-ils pas eu, dans le sein même de la barbarie, des connaissances plus vastes, plus sûres et plus sublimes sur les plus grands objets ? La théologie, cette science qui participe à l'immuabilité de la religion, porta la métaphysique au point où l'éloquence et le génie de la Grèce et de Rome n'avaient pu l'élever (2). »

**CCVI. Doit-on imputer à crime aux scolastiques d'avoir fait d'Aristote un de leurs maîtres humains ?** — Non, car il est digne de l'être. *Cicéron* a dit du grand homme : « C'est un fleuve qui roule de l'or à grands flots (3). »

*Leibnitz* donne à Aristote le titre de *profundissimus philosophus*, et le regarde comme un des plus grands hommes de l'antiquité, comme un homme « que peu

(1) *Esquisse d'un tableau, etc.* VII<sup>e</sup> époque. — (2) *Discours en Sorbonne* sur les avantages que l'établissement du Christianisme a procurés au genre humain. *Œuvres*, t. II. — (3) *Plut. Vitæ, Cicero.*

ont égalé en étendue, en subtilité, en pénétration d'esprit et par la force du jugement (1). »

*Herder* a dit du philosophe de Stagyre : « Le génie d'Aristote est le plus pénétrant, le plus ferme, le plus profond qui fût jamais (2). »

Enfin, *Laharpe* a ajouté, malgré les mépris de Bacon : « Ce fut certainement une des têtes les plus fortes et les plus pensantes que la nature ait organisées. Il embrasse tout ce qui est du ressort de l'esprit humain, si l'on excepte les talents de l'imagination ; encore s'il ne fut ni orateur ni poète, il dicta d'excellents préceptes à l'éloquence et à la poésie. Son ouvrage le plus éloquent est, sans contredit, la logique. Il fut le créateur de cette science qui est le fondement de toutes les autres, et, pour peu qu'on y réfléchisse, on ne voit qu'avec admiration ce qu'il a fallu de sagacité et de travail, pour réduire tous les raisonnements possibles à un petit nombre de formes précises... Il paraît avoir senti quel honneur cet ouvrage devait lui faire, car, à la fin de ses *Analytiques*, où ce chef-d'œuvre de méthode est contenu, il a soin d'avertir que les autres sujets qu'il a traités lui sont communs avec beaucoup d'auteurs, mais que cette matière est toute neuve et que tout ce qu'il en a dit n'avait jamais été dit avant lui (3). »

Du reste, on sait que si les scholastiques ont pris Aristote pour maître, c'est au point de vue de la

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, l. IV, ch. XVII, n. 4. — (2) *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, ch. V. — (3) *Cours de littérature*, l. I, ch. I.

forme de la pensée, et non pas de la pensée elle-même. « Aristote, a dit *Ritter*, n'a influé que sur la forme extérieure des œuvres de la scolastique, qui, par le fond intime de sa pensée, se rapprochait infiniment des Pères de l'Eglise (1). »

**CCVII. Est-il vrai que saint Thomas n'ait connu Aristote que par une informe traduction latine faite sur une traduction arabe? —** Non. « La vieille traduction qui accompagne toujours le texte de saint Thomas, disent MM. *Pierron* et *Zéwort*, et à laquelle renvoie ce commentaire, est loin d'être entièrement méprisable. Nous l'avons eue constamment sous les yeux et nous l'avons mise plus d'une fois à profit. Elle a été faite sur le texte, comme il est facile de s'en convaincre en comparant le mode d'expression à celui de l'original auquel il est entièrement conforme, ce qu'on ne pourrait pas dire des traductions arabes-latines. Une autre preuve encore plus concluante, c'est l'interpolation d'un grand nombre de mots grecs, tels que *automata*, *diathygê*, *ecmagium*, *mycrologia*, *sophia*, etc. Les Arabes avaient un tout autre procédé, ils traduisaient tout et donnaient des équivalents même aux noms propres. On a prétendu que saint Thomas savait peu la langue grecque ; il suffirait de lire la traduction qui lui sert de guide habituel pour se convaincre du contraire ; il lui eût fallu deviner la moitié de la métaphysique. D'ailleurs, les rectifications qu'il fait subir non-seulement à cette version, mais à toutes les versions qu'il semble avoir eues sous les yeux, ses discussions sur

(1) *Histoire de la philosophie chrét.* Introd., p. 47.

le sens des mots grecs, sont, à notre avis, des arguments péremptoires (1). »

**CCVIII. L'Inquisition, que l'on prétend avoir comprimé l'essor de l'esprit humain, fut-elle, en tant que tribunal ecclésiastique, aussi sanglante qu'on l'a dit? —** Non, car elle n'eut jamais pour but que la correction des pécheurs et cela suffit. Le malentendu sur cette question vient de ce que l'on confond l'Inquisition ecclésiastique avec l'Inquisition espagnole qui en diffère du tout au tout, attendu qu'elle fût une Inquisition politique. *M. Guizot*, parlant de cette dernière Inquisition, a dit : « Elle fut d'abord plus politique que religieuse, et destinée à maintenir l'ordre, plutôt qu'à défendre la foi (2). »

*Léo* l'a appelée une « institution religieuse, complètement dépendante de la couronne, et dirigée à la fois contre les laïques et le clergé (3). »

*Ranke* a prononcé le même jugement : « Il est évident que l'Inquisition était un tribunal royal, muni d'armes spirituelles. D'abord, les inquisiteurs étaient des fonctionnaires royaux. Les rois avaient le droit de les instituer et de les destituer ; les tribunaux de l'Inquisition étaient comme les autres autorités, soumis aux visites royales ; le plus souvent, les assesseurs de ces tribunaux étaient les membres du tribunal suprême de Castille. *Ximénès*, hésitant à admettre dans le conseil de l'Inquisition un laïque, nommé par *Ferdinand le Catholique*, le roi lui dit :

(1) *La métaphysique d'Aristote*, traduite par *Pierron et Zéwort*. Introd., p. 150-152. — (2) *Cours d'histoire moderne*, Paris, 1828. — (3) *Histoire univ.*, II, 431.

Ne savez-vous pas que si ce conseil a une juridiction, il la tient du roi ? En second lieu, tous les avantages des confiscations prononcées par ces tribunaux étaient pour le roi. En troisième lieu, l'Inquisition était comme le complément de l'Etat ; elle mettait entre les mains du roi une juridiction à laquelle aucun grand, aucun archevêque, ne pouvait échapper (1). »

CCIX. **Galilée fut-il aussi maltraité par l'Inquisition qu'on l'a prétendu ?** Fut-il mis à la torture, plongé dans un cachot pour avoir découvert et proclamé le mouvement rotatoire de la terre ? — Non, Galilée, qui méritait une répression pour ses virulentes attaques contre l'Eglise, pour avoir manqué à la parole qu'il avait donnée de ne plus professer sa théorie du mouvement de la terre, que bon nombre de savants croyaient contraire aux dogmes de l'Eglise, Galilée, après récidive, fut condamné, non pas à la question, non pas au cachot, mais simplement à l'emprisonnement, emprisonnement qui fut commué, par le pape, en une détention dans la villa Médicis, détention qui ne dura que quelques jours, attendu qu'il fut permis à Galilée d'habiter le palais d'Ascanio Piccolomini, archevêque de Sienne, qui l'honorait de son amitié. Telle est l'histoire vraie. Ecoutons plutôt.

« Prétendre, dit la *Revue britannique*, que le pape Urbain VIII, bon et bienveillant, condamna à l'emprisonnement, pour le reste de ses jours, nous ne voulons pas dire mit à la torture, pour se venger d'une

(1) *Princes et peuples*, t. I, p. 248.

injure personnelle, l'un des plus grands génies que la science ait produits, prétendre que les cardinaux qui composaient son conseil et qui étaient tous des hommes de mérite, abdiquèrent entre les mains du Saint-Père leur raison et leur conscience, prétendre que le Saint-Office ne regarda pas les doctrines de Copernic comme contraires et nuisibles à l'autorité de l'Écriture, c'est calomnier l'Église de Rome... Sa Sainteté traita Galilée avec une douceur inattendue, et, peut-être, excessive. Elle accéda à toutes les demandes présentées en sa faveur, elle convertit son emprisonnement, d'abord, en une résidence délicieuse, dans le palais de son ami, l'archevêque de Sienne, puis en une détention qui n'avait rien de bien dur, assurément, dans sa propre maison, et au sein de sa famille (1). »

**CCX. Le christianisme, qui s'est montré favorable au culte du Vrai, s'est-il encore montré favorable au culte du Beau ?** — Oui, car il a offert au génie des poètes les sujets les plus nobles, les caractères les plus élevés, les âmes les plus héroïques. Quel homme que saint Louis, dont *Voltaire* a été obligé de dire : « Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être, à rendre la France triomphante et policée, à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité ; il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et, peut-être, est-il le seul sou-

(1) *Revue britannique*, année 1861, *Le martyre de Galilée*.

verain qui ait mérité cette louange ; prudent et ferme dans les conseils, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu (1). »

Quel homme encore que saint Bernard, dont le même *Voltaire* a dit : « Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son état, aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle, qui est au-dessus de l'autorité. Son contemporain, l'abbé Suger, était premier ministre de France, son disciple était pape, mais Bernard, simple abbé de Clairvaux, était l'oracle de la France et de l'Europe (2). »

Quels sujets encore pour la muse épique, que les sujets chrétiens ! Milton, chantant le *Paradis perdu*, ne s'est-il pas élevé à l'égal des anciens, et *Voltaire*, parlant de l'œuvre de ce poète, n'a-t-il pas dit : « Ce poème est mis par les Anglais au niveau de l'*Iliade*, et beaucoup de personnes le préfèrent à Homère, avec quelque apparence de raison (5) ? »

*Le Tasse*, en chantant *La Jérusalem délivrée*, en s'inspirant des Croisades, ne s'est-il pas élevé, lui aussi, à une hauteur qui ne peut guère être dépassée par un mortel et cela selon le jugement de *Voltaire* encore dont voici les paroles : « Le temps qui sape la réputation des ouvrages médiocres assure celle du Tasse ? *La Jérusalem délivrée* est aujourd'hui chantée en

(1) *Essai sur les Mœurs*. De saint Louis, ch. LVIII. — (2) *Essai sur les Mœurs*. Croisades après la prise de Jérusalem. — (5) *Essai sur la poésie épique*.



plusieurs endroits de l'Italie comme les poèmes d'Homère en Grèce. On ne fait nulle difficulté de le mettre à côté de Virgile et d'Homère, malgré ses fautes et malgré la critique de Despréaux. *La Jérusalem* paraît à quelques égards être d'après l'*Iliade*, mais si c'est imiter que de choisir dans l'histoire un sujet de ressemblance avec la fable de la guerre de Troie, si Renaud est une copie d'Achille et Godefroi d'Agamemnon, j'ose dire que *Le Tasse* a été bien au-delà de son modèle. Il a autant de feu qu'Homère dans la bataille avec plus de variété ; ses héros ont tous des caractères différents comme ceux de l'*Iliade*, mais ses caractères sont mieux annoncés, plus fortement décrits, mieux soutenus, car il n'y en a presque pas un qui ne se démente dans le poète grec, et pas un qui ne soit invariable dans l'italien. Il a peint ce qu'Homère crayonnait, il a perfectionné l'art de nuancer les couleurs et de distinguer les différentes espèces de vertus, de vices, de passions qui, ailleurs, semblent les mêmes (1). »

*Voltaire*, faisant justice de la prétention qu'avait Boileau de démontrer que le beau n'existe pas en dehors de la mythologie païenne, a dit ailleurs : « Boileau a dénigré le clinquant du Tasse, mais qu'il y ait une centaine de paillettes d'or faux dans une étoffe d'or, on doit le pardonner. Il y a beaucoup de pierres brutes dans les grands bâtiments de marbre élevés par Homère ; Boileau le savait, le sentait, il n'en parle pas, il faut être juste (2). »

(1) *Essai sur la poésie épique*, Le Tasse. — (2) *Diction phil.*, art. Epopée.

Enfin, *Voltaire* encore, rendant justice aux modernes s'inspirant du christianisme, contre les anciens qui s'étaient inspirés du paganisme, a dit : « Je ne prétends pas que la scène française l'ait emporté en tout sur celle des Grecs et doive la faire oublier. Les inventions ont toujours la première place dans la mémoire des hommes, mais quelque respect que l'on ait pour ces premiers génies, cela n'empêche pas que ceux qui les ont suivis ne fassent souvent beaucoup plus de plaisir ; on respecte Homère, mais on lit Le Tasse. On trouve en lui beaucoup de beautés qu'Homère n'a point connues. On admire Sophocle, mais combien nos bons auteurs tragiques ont-ils de traits de maître que Sophocle eût fait gloire d'imiter, s'il fût venu après eux (1) ! »

CCXI. **L'esprit humain eut-il raison de s'engouer, à l'époque de la renaissance, pour le paganisme et de s'inspirer de la mythologie, au lieu de s'inspirer de l'Évangile ?** — Non, parce que le christianisme, qui est la vérité, est éminemment favorable à la culture du beau, plus favorable que le paganisme qui n'est que fable et mensonge. *Fontenelle*, trouvant que l'on peut substituer avec avantage les images tirées de la nature aux images tirées de la mythologie, et réduisant les vers de Boileau à leur juste valeur, a fort bien dit : « Cette âme que l'on veut que la Divinité répande partout y sera également répandue, si l'on sait personnifier, par une figure reçue de tout le monde, les êtres inanimés et même ceux qui n'existent que dans l'esprit, mais qui

(1) *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne.*

ont un fondement bien réel. Les ruines de Carthage peuvent parler à Marius exilé et le consoler de ses malheurs. La patrie peut faire des reproches à César qui va la détruire. Cet art de personnifier ouvre un champ *bien moins borné et bien plus fertile que l'ancienne mythologie...* Si on a la curiosité, peut-être un peu superflue, de les comparer aux images réelles, lesquelles sont à préférer par elles-mêmes, on dit à l'avantage des fabuleuses qu'elles animent tout, qu'elles mettent de la vie dans tout cet univers; j'en conviens, mais les grandes figures d'un discours noble et élevé n'y *en mettent-elles pas aussi* sans avoir besoin de ces divinités qui tombent de vieillesse? Notre sublime consistera-t-il donc toujours à rentrer dans les idées des plus anciens Grecs encore sauvages? Il est vrai, cependant, que comme nous avons une facilité presque honteuse d'y rentrer et que cette facilité même les rend agréables, les poètes ne doivent pas s'en priver; seulement, il me semble que s'ils les emploient trop fréquemment, ils ne sont guère en droit d'aspirer à *la gloire d'esprits originaux*. Ce qui a pu passer autrefois pour une inspiration surnaturelle n'est plus, aujourd'hui, qu'une *répétition* dont tout le monde est capable. D'ailleurs on ne ferait pas mal d'avoir un peu plus d'égard pour l'incrédulité d'Horace (1). »

*Voltaire* était du même avis que *Fontenelle* et trouvait la mythologie grecque et romaine du dernier ridicule. Voici ses paroles : « La pluralité des Dieux est le grand reproche dont on ait accablé les

(1) *Poésie en général.*

Romains et les Grecs. Ils eurent mille superstitions, ils eurent mille fables ridicules. Il y a de quoi se moquer des nations dont nous tenons notre alphabet. Le second objet de nos reproches, c'est la multitude des Dieux admis au gouvernement du monde. C'est Neptune qui préside à la mer, Junon à l'air, Eole aux vents, Vesta à la terre, Mars aux armées ? Les généalogies de tous ces Dieux sont des aventures *dignes des Mille et Une Nuits*. Y a-t-il une plus mauvaise philosophie (1) ? »

*Marmontel* trouvait aussi que l'on peut décrire une tempête sans faire intervenir, comme le veut Boileau, les divinités maritimes ou nautiques, et, après avoir lui-même fait cette description de main de maître, il ajoute : « C'est ainsi que l'imagination féconde le sujet qu'elle embrasse ; pour cela il suffit de réfléchir aux circonstances qui l'environnent et de s'en retracer l'image avec toute la vérité et toute l'énergie possible (2). »

*Fontenelle* reconnaissait de même, à l'encontre des poètes qui prétendent que « les images fabuleuses l'emportent infiniment sur les images réelles, » que la réalité l'emporte sur la fable qui n'ajoute rien à la réalité, et, souvent même, jette sur elle un voile qui l'empêche de paraître dans toute sa vivacité, de briller de tout son éclat. Dès lors, loin d'admirer la renaissance qui fut un retour à la fable, œuvre des passions, une répudiation du christianisme et de la nature qui sont les œuvres de Dieu, loin de devenir des païens fanatiques, sachons au moins dire avec

(1) *Œuvres*, t. XLI, p. 10. — (2) *Éléments de littérature*.

*Voltaire*, ce n'est pas sans doute trop demander : « Admirons les anciens, mais que notre admiration ne soit pas une superstition aveugle et ne faisons pas cette injustice à la nature humaine et à nous-mêmes de fermer les yeux aux beautés qu'elle répand autour de nous pour ne regarder et n'aimer que ses anciennes productions (1). »

CCXII. **A la découverte du Nouveau-Monde, l'Église se montra-t-elle ce qu'elle avait été dans l'Ancien?** — Oui, car ses missionnaires furent dévoués autant qu'on peut l'être à l'égard des indigènes contre des conquérants féroces. « Les missionnaires envoyés en Amérique, dit l'Anglais *Robertson*, se conformant à l'esprit de la religion qu'ils étaient chargés de prêcher, blâmèrent hautement les maximes de leurs compatriotes, au sujet des Américains, et condamnèrent les répartitions d'Indiens en qualité d'esclaves, comme contraires à la justice naturelle, aux préceptes du christianisme et à la véritable politique. Les Dominicains, auxquels on avait d'abord confié l'instruction des Indiens, furent ceux qui s'opposèrent le plus à ces partages. L'an 1511, le Père Montérino, un de leurs plus fameux prédicateurs, invectiva contre cette coutume dans la grande église de Saint-Domingue, avec toute l'impétuosité d'une éloquence populaire. Le gouverneur, les principaux officiers de la colonie et tous les laïques qui avaient assisté à son sermon s'en plainquirent à ses supérieurs, lesquels, loin de le condamner, approuvèrent sa con-

(1) *Essai sur la poésie épique.*

duite comme pieuse et convenable aux circonstances actuelles (1). »

CCXIII. **En fut-il ainsi du missionnaire protestant?** — Non, car partout il se fit commerçant et ne montra, en aucune manière, le feu sacré du dévouement. *Macaulay*, après s'être écrié, à la vue des travaux gigantesques de François Xavier : « Noble enthousiasme, abnégation rare et sublime, devant lesquels on peut se prosterner sans craindre par là de leur susciter des imitateurs nombreux ! » *Macaulay*, tournant ses regards vers le protestantisme, continue : « L'enthousiasme, hélas ! n'est plus de notre temps qu'un fantôme vain contre lequel s'épuise, également vaine, l'aride et fade éloquence de nos froids prédicateurs ; mais, en réalité, où le chercher ? Sera-ce sur ces marchés de dimes hantés par les dévots les plus sincères, ou bien sous le toit fastueux de nos bénéficiaires opulents ? Le trouverons-nous dans le cœur de nos missionnaires régulièrement appointés ? Et les mitres étincelantes de nos évêques, pompeusement anoblis, n'en préservent-elles pas leur front tout comme ces conducteurs métalliques qui détournent la foudre appelée par l'élevation même de nos édifices ? Oui, nous avons le fade enthousiasme de nos faiseurs d'expériences dévotes, l'enthousiasme sentimental de nos bazars de religion, l'enthousiasme rhéteur des tréteaux où notre charité péroré, l'enthousiasme écrivassier de nos ascètes bien rentés ; mais en quoi tous ces enthousiasmes

(1) *Histoire d'Amérique*.

siasmes ressemblent-ils à la ferveur intime, au frémississement divin, à la foi pleine de transports, apapage de François Xavier (1) ? »

**CCXIV. Le protestantisme, en alléguant comme motif de sa révolte la vente des indulgences et les sommes considérables qui, selon lui, en revenaient à la Papauté, alléguait-il un motif fondé sur la vérité ?** — Non. Il revenait, en effet, si peu de chose de la concession des indulgences, entre les mains des papes, que, d'après le protestant *Ranke*, Pie II, « qui jouissait de l'obéissance universelle dans toute l'Europe, avait été obligé, lui et son entourage, de se restreindre à un seul repas par jour, à cause du défaut d'argent (2). »

**CCXV. Le protestantisme se révéla-t-il au monde avec les signes d'une religion divine ?** — Non, car si nous considérons son mode de propagation, nous voyons qu'il n'a pas reculé devant les moyens matériels pour conquérir et gouverner les consciences, et qu'ainsi, comme le mahométisme, il a eu recours à des arguments peu théologiques. Le fait est tellement incontestable que *Voltaire* a dit : « Il n'y a point de pays où la religion de Luther et de Calvin ait paru sans exciter des persécutions et des guerres (3). » Si maintenant, nous considérons le fond même de la doctrine, il est inacceptable. « La religion réformée, a dit un écrivain tout à fait désintéressé dans la question, dépouille les hommes de toute confiance au mérite. Le sentiment de la pré-

(1) *Macaulay, Les premiers Jésuites.* — (2) *Histoire de la Papauté*, t. I, p. 211. — (3) *Siècle de Louis XIV, du Jansénisme.*

destination dont elle se dégoûte, et qu'elle n'oserait quitter pour ne se démentir pas, laisse une âme languissante, sans affection et sans mouvement, sous prétexte de tout attendre du ciel avec soumission. Elle ne cherche pas à plaire, elle se contente d'obéir, et, dans un culte exact et commun, elle fait Dieu l'objet de sa régularité plutôt que de son amour (1). »

**CCXVI. Peut-on dire que l'Eglise a rendu la pareille à l'hérésie, par la révocation de l'édit de Nantes ?** — Non. En effet, cette révocation peut être envisagée au point de vue politique ou au point de vue ecclésiastique. Or, au point de vue politique, elle peut être justifiée par les principes et les aveux des incroyants eux-mêmes. *Leibnitz*, bien que protestant, a dit : « On ne doit pas souffrir les opinions qui enseignent des crimes, et on a le droit de les étouffer par la rigueur, comme on a droit de détruire une bête vénimeuse (2). »

*Voltaire* a écrit ces lignes qui se recommandent à la méditation de tant d'esprits mous, qui ne savent que dire tolérance, tolérance, et cela, n'en doutons pas, parce qu'ils sentent instinctivement en avoir besoin : « Quand un peuple est rassemblé, quand une religion est devenue loi de l'Etat, il faut se soumettre à cette loi (3). » Et encore : « Pour qu'un gouvernement ne soit pas en droit de punir les hommes, il est nécessaire que leurs erreurs ne soient pas des crimes. Elles ne sont des crimes que quand elles

(1) *Saint-Evremont, OEuvres complètes*, t. III. — (2) *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, l. IV, ch. IV. — (3) *Essai sur les mœurs*, Introduction, Des Romains.



troublent la société, elles troublent la société dès qu'elles inspirent le fanatisme, il faut donc que les hommes commencent par n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance (1). »

Si, maintenant, nous examinons la révocation de l'édit de Nantes au point de vue ecclésiastique, nous trouvons que l'Eglise y resta étrangère, et de plus, que Rome désapprouva les rigueurs de Louis XIV, Innocent XI déclara que « le Christ ne s'était pas servi de cette méthode, qu'il fallait conduire les hommes dans les temples, mais non pas les y traîner, » ainsi que l'a reconnu *Ranke* (2). Plus tard, le nonce du pape pria Jacques II d'intervenir auprès de Louis XIV, pour qu'il traitât plus doucement les malheureux huguenots (3). Bossuet a été complètement mis hors de cause, dans cette affaire, par *d'Alembert*, qui a écrit ces paroles aussi explicites qu'on peut le désirer : « Les protestants, et surtout le fanatique Jurieu, dont les calomnies auraient déshonoré la meilleure des causes, ont taxé Bossuet de barbarie à leur égard, et d'avoir autorisé, par ses conseils, la persécution violente, si contraire au christianisme, à l'humanité, à la politique même, que Louis XIV eut le malheur d'ordonner ou de permettre contre les réformés. Personne n'ignore que des hommes, alors très-accrédités, et plus ennemis encore de Bossuet vivant que de Calvin, qui n'était plus, furent les détestables auteurs de cette persécution, dont ils vou-

(1) *Traité de la Tolérance*, ch. XVIII. — (2) *Papes Rom.*, II, 166. — (3) *Raumer, Histoire de l'Europe depuis la fin du quinzième siècle*, VI, 206, *Lingard, Histoire d'Angleterre*, XV, 89. *Dictionnaire encyclop.*, art. Huguenots.

laient faire retomber la haine sur l'évêque de Meaux, mais il se défendit hautement d'être leur complice. Il ne craignit point de prendre les nouveaux convertis à témoin de ses réclamations contre ces expéditions militaires et cruelles, si connues sous le nom de *mission dragone*. Accoutumé à ne soumettre que par les armes de la persuasion ses frères égarés, il ne pouvait, disait-il, se résoudre à regarder les baïonnettes comme des instruments de conversion (1). »

**CCXVII. Le gallicanisme mérite-t-il les réprobations dont il a été l'objet ?** — Oui, car *Ranke* n'a pas hésité à dire que la *Déclaration de 1682* eut des tendances si schismatiques que, « aux yeux des contemporains, si la France se trouvait encore dans le sein de l'Eglise catholique, elle était sur le seuil pour en sortir (2). » Quand donc *d'Alembert* a dit de la célèbre *Défense de la Déclaration* par *Bossuet* : « Cet ouvrage, en mettant le comble à la gloire épiscopale et théologique de l'évêque de Meaux, le priva d'un chapeau de cardinal (3), » il a émis une réflexion qui aujourd'hui fait sourire de pitié les aspirants au titre de bachelier en théologie.

**CCXVIII. Le Jansénisme fut-il une hérésie aussi funeste à l'Etat qu'à l'Eglise ?** — Oui, car il est prouvé aujourd'hui que le but du jansénisme était de détacher la France du Saint-Siège par le schisme, pour la protestantiser, et de détruire la monarchie qui, étant catholique, était un obstacle à l'accom-

(1) *D'Alembert, Eloge de Bossuet*. — (2) *Hist. de la Papauté*, t. IV, p. 457, 459. — (3) *Eloge de Bossuet*.

plissement de ce dessein. Du fond de leur solitude de Port-Royal, les sectaires conspiraient à la fois et contre le gouvernement et contre l'Église. De Malines, où ils s'étaient réfugiés, Quesnel et le bénédictin Gerberon soufflaient le feu de la révolte et *Schæll*, rapportant leur arrestation, a écrit ces paroles remarquables : « Parmi leurs papiers, on trouva la preuve que cette secte travaillait à changer la constitution politique et religieuse de la France (1). »

*Voltaire* n'est pas moins explicite quand il dit : « On saisit tous les papiers et on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. » Après quoi il ajoute : « On trouva encore dans les manuscrits de Quesnel un projet plus coupable, s'il n'avait été insensé. Louis XIV ayant envoyé en Hollande, en 1684, le comte d'Avaux, avec plein pouvoir d'admettre à une trêve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer, les jansénistes, sous le nom de disciples de saint Augustin, avaient imaginé de se *faire comprendre dans cette trêve* comme s'ils avaient été, en effet, un *parti formidable* tel que celui des calvinistes le fut pendant si longtemps (2). »

Enfin, on lit dans la *Revue Parisienne* : « Les doctrines de Port-Royal étaient sous le masque de la dévotion la plus outrée, sous le couvert de l'ascétisme, de la piété, une opposition tenace aux principes de l'Église et de la monarchie. MM. de Port-Royal, malgré leur manteau religieux, furent les précurseurs des économistes, des encyclopédistes du temps de

(1) *Cours d'histoire des États européens*, p. 94. — (2) *Siècle de Louis XIV*, t. III, ch. XXXVII.

Louis XV, des doctrinaires d'aujourd'hui, qui abritaient des révolutions sous le mot de tolérance et de laisser-faire. La tolérance est, comme la liberté, *une sublime niaiserie*. Port-Royal était une sédition commencée dans le cercle des idées religieuses, le plus terrible point d'appui des habiles oppositions. L'Eglise et le monarque n'ont point failli à leur devoir, ils ont étouffé Port-Royal (1). »

**CCXIX. Le cartésianisme moderne, qui n'est qu'un pur rationalisme, peut-il revendiquer Descartes comme un rationaliste ?** — Non. L'on se dit souvent que, puisque Descartes doutait de tout, il n'adhérait probablement pas plus aux décisions de l'Eglise qu'à tout autre chose. C'est là une erreur. Il dit positivement : « J'ai excepté de cette abdication toutes les choses qui regardent la piété et en général les mœurs (2). » Du reste, il proteste souvent de sa docilité à l'Eglise, comme on peut le voir dans ses *Principes de philosophie*. Il y dit en effet : « Il faut profondément graver dans notre esprit cette règle suprême que les vérités révélées par Dieu doivent être crues comme les plus certaines de toutes, et quelles que soient les objections qui puissent nous être suggérées par la raison, il faut ajouter foi à la seule autorité divine plutôt qu'à notre propre jugement (3). »

(1) De Balzac, *Revue parisienne*, 20 août 1840.—(2) *Discours sur la méthode*, 4<sup>e</sup> partie, 7<sup>e</sup> alinéa. — *Septième objections. Remarques sur les septième objections*. Q. et T. — (3) *Memoriæ nostræ PRO SUMMA REGULA est infingendum ea quæ nobis a deo revelata sunt ut omnium certissima esse credenda et quantum lumen rationis quam maximum clarum et evidens aliud quid nobis*

CCXX. Le **philosophisme du XVIII<sup>e</sup> siècle** était-il, au point de vue scientifique, aussi redoutable qu'il se le croyait lui-même et que quelques esprits l'ont pensé ? — Non. *D'Alembert* écrivait ces paroles, d'autant plus remarquables qu'elles ont encore actuellement leur application : « On ne saurait se dissimuler que les principes du christianisme sont aujourd'hui indécemment attaqués par un grand nombre d'écrits. Il est vrai que la manière dont ils le sont, pour l'ordinaire, est très-capable *de rassurer* ceux que ces attaques pourraient alarmer. Le désir de n'avoir plus de frein dans les passions, la vanité de ne pas penser comme la multitude ont bien plus fait d'incrédulés que l'illusion des sophismes, si, néanmoins, l'on doit appeler incrédules ce grand nombre d'impies qui ne veulent que le paraître et qui, selon l'expression de Montaigne, tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent (1). »

*Dupuis* faisait aussi cet aveu : « De nos jours les philosophes sont moins crédules que le peuple, mais ils ne sont pas plus instruits (2). »

CCXXI. Le **XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle de l'incrédulité, peut-il être sérieusement comparé au siècle de Louis XIV, qui fut un siècle de foi ?** — Non. Au XVII<sup>e</sup> siècle, je vois de vrais grands hommes qui ont mérité le suffrage des adversaires mêmes du christianisme : tel Bossuet, tel Bourdaloue. *Voltaire*, parlant du *Discours sur l'Histoire universelle*, a

suggestere videretur, soli tamen auctoritati divinæ potiùs quàm proprio nostro iudicio fidem esse addendam. Lib. I, c. LXXVI. Cf. n. XXIV et XXV et Lib. IV, n. 207. — (1) *De l'abus de la critique en matière de religion.* — (2) *Abrégé de l'origine des cultes.*

dit : « Composé pour l'éducation du Dauphin, il n'a eu ni modèles ni imitateurs. Si le système qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs des gouvernements, l'accroissement et la chute des grands empires et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations (1). »

*D'Alembert*, parlant de ce même *Discours*, a dit aussi dans son *Eloge de Bossuet* : « On admire dans cette grande esquisse un génie aussi vaste que profond, qui, dédaignant de s'appesantir sur les détails frivoles si chers au peuple des historiens, voit et juge d'un coup-d'œil les législateurs et les conquérants, les rois et les nations, les crimes et les vertus des hommes, et trace d'un pinceau énergique et rapide le temps qui dévore et engloutit tout, la main de Dieu sur les grandeurs humaines et les royaumes *qui meurent comme leurs maîtres*. »

Quant à Bourdaloue, *Voltaire* encore a dit : « Il étala dans la chaire une raison toujours éloquente (2). »

Or, que peut opposer le dix-huitième siècle à de tels hommes ? Rien qui puisse supporter la comparaison et cela toujours d'après *Voltaire*, qui n'a pas craint d'écrire ces paroles : « Le siècle présent n'est presque composé que des excréments du grand siècle de Louis XIV (3). » Et encore : « Nous sommes impor-

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.— (2) *Ibidem*.— (3) 3 mars 1761, à *Madame de Saint-Julien*.

tunés d'une foule de petits artistes qui dissèquent les siècles passés. On créait alors, aujourd'hui on épluche, on dissèque la création (1) ; » paroles qui rappellent ce mot de *Chateaubriand* (*Vie de Rancé*, l. II) : « Le dix-huitième siècle a voulu effacer Louis XIV, mais sa main s'est usée à gratter le portrait. »

**CCXXII. Le grand œuvre scientifique du XVIII<sup>e</sup> siècle fut-il un véritable monument élevé à la science ?** — Non. Les encyclopédistes eux-mêmes furent les premiers à dénigrer l'Encyclopédie. *Diderot* disait : « L'Encyclopédie fut un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, incohérentes et toujours disparates (2). »

*Voltaire*, qui avait mis tout son espoir impie dans l'Encyclopédie, ajoute : « L'Encyclopédie est bâtie moitié de marbre, moitié de boue (5). »

Enfin, *d'Alembert* lui-même prononçait ce jugement : « C'est un habit d'arlequin où il y a quelques morceaux de bonne étoffe et trop de haillons (4). »

**CCXXIII. Faut-il accepter les jugements du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le christianisme, comme des jugements définitifs ?** — Non ; *M. de Rémusat* a dit : « L'Eglise a eu raison d'en appeler du jugement du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'était le temps où les plus éminents esprits, refusant de se placer sur son terrain, lui appliquaient la règle de leur incrédulité, et, à cette

(1) *Mélanges littéraires*, t. II, Lettre à M. de la Visclède. — (2) Ap. Feller, *Diction.*, art. *Diderot*. — (3) 12 mars 1758, au comte d'Argental. — (4) *A Voltaire*, 22 février 1770.

mesure, une institution religieuse quelle qu'elle soit n'est plus même compréhensible. Les meilleurs écrivains ne s'identifiaient jamais, alors, avec les générations d'un autre âge, laissant entre eux-mêmes et le passé toute la distance qui sépare un juge d'un accusé. Or, il n'y a pas en histoire de justice sans sympathie, et, avec l'équité, l'intelligence échappe à celui qui ne sait pas, au moins par l'imagination, vivre quelques moments de la vie des hommes qui ne sont plus. C'est ce qu'on eût demandé vainement à Hume et à Voltaire, pour ne citer que des esprits supérieurs. Aussi, pendant de longues années, l'histoire a-t-elle été écrite avec sévérité pour l'Église. Mais cette sévérité n'est pas uniquement le fait des philosophes modernes ; elle se retrouve chez des historiens peu suspects de philosophie. Nous ne parlons pas des écrivains protestants, l'injustice leur serait permise si elle pouvait l'être. Mais les publicistes et les jurisconsultes monarchiques, mais les amis des droits populaires ont toujours pris parti contre la puissance spirituelle ; et l'Église a été attaquée tour à tour au nom du pouvoir et au nom de la liberté. Elle pourrait dire que l'histoire n'a été écrite que par ses adversaires (1). »

*Montesquieu* a fait aussi cette remarque : « Transporter dans des siècles reculés toutes les idées du siècle où l'on vit, c'est, des sources de l'erreur, celle qui est la plus féconde (2). »

#### CCXXIV. Le christianisme fit-il de la société

(1) M. de Rémusat, *Saint Anselme*, l. II, c. I, p. 421.—(2) *Esprit des Lois*, l. XXX, ch. XIV.



**du moyen-âge une société supérieure à la société païenne ?** — Oui, *Saint-Simon*, dans un travail très-remarquable, a dit : « La meilleure organisation sociale est celle qui rend la condition des hommes composant la majorité de la société, la plus heureuse possible, en lui procurant le plus de moyens et de facilité pour satisfaire ses premiers besoins.

» C'est celle dans laquelle les hommes qui possèdent le plus de mérite et dont la valeur intrinsèque est la plus grande, ont le plus de facilité à parvenir au premier rang, quelle que soit la position dans laquelle le hasard de la naissance les ait placés.

» C'est encore celle qui réunit dans une même société la population la plus nombreuse, et qui lui procure les plus grands moyens de résistance contre l'étranger.

» Enfin, c'est celle qui donne pour résultat des travaux qu'elle protège, les découvertes les plus importantes et les plus grands progrès en civilisation et en lumière. »

« *Première comparaison.* Chez les Grecs et chez les Romains, l'esclave appartenait directement au maître, qui avait sur lui le droit de vie et de mort. Aucune loi, aucune institution, aucun principe de morale publique, aucune opinion religieuse ne protégeait l'esclave et n'avait pour but de limiter le pouvoir du maître à son égard. Sous le régime théologique et féodal, l'esclave était attaché à la glèbe ; ce n'était plus que d'une manière indirecte qu'il appartenait au propriétaire du sol qui l'avait vu naître. La loi du rachat des crimes donnait une valeur à la vie d'un esclave, à chacun de ses membres, à toutes les

parties de son corps ; ses yeux, ses oreilles, avaient un prix déterminé, de manière que le maître qui avait tué un de ses esclaves, ou qui l'avait mutilé, était obligé d'indemniser ses enfants dans la proportion fixée par le tarif, etc., etc... Ainsi le sort des hommes composant la très-grande majorité de la société a été beaucoup moins malheureux sous le régime théologique et féodal qu'il ne l'avait été sous le système d'organisation en vigueur chez les Grecs et chez les Romains.

» *Deuxième comparaison.* Chez les Grecs et chez les Romains, ce sont les patriciens qui ont habituellement et presque exclusivement dirigé les affaires publiques. Ce sont eux qui ont occupé les emplois les plus importants du pouvoir spirituel, ainsi que du pouvoir temporel. Les sénateurs étaient patriciens, les grands-prêtres, les aruspices, les augures étaient également patriciens. Les magistratures occupées par les plébéïens n'étaient que d'un ordre inférieur... En un mot, tout homme qui examinera sans préjugés les dispositions principales de l'organisation sociale des Grecs et des Romains reconnaîtra qu'elles étaient toutes à l'avantage des patriciens, qui formaient une aristocratie héréditaire... Le système théologique et féodal s'est fondé sur des principes très-différents. Chez les Européens du moyen-âge, ce furent les plébéïens qui dirigèrent habituellement le pouvoir spirituel, qui se placèrent en tête de la société européenne, et qui lui servirent de guides pendant toute la durée du moyen-âge. C'est au clergé, composé essentiellement de plébéïens, que l'espèce humaine doit les progrès faits par la civilisation depuis Hilde-

brand jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle... Nous concluons, de cette seconde comparaison, que nous ne croyons pas devoir pousser plus loin, que les hommes de mérite, quelle que fût leur naissance, ont eu beaucoup plus de facilité à s'élever au premier rang chez les Européens du moyen-âge, qu'ils n'en avaient eu chez les Grecs et chez les Romains.

» *Troisième comparaison.* La nation romaine a été infiniment plus nombreuse que ne l'avait été aucune des nations grecques, et, cependant, jamais elle n'a compté dans la même génération cinq cent mille citoyens. Le territoire national des Romains a été beaucoup plus étendu que ne l'avait été celui d'un peuple grec, cependant, jamais sa population n'a égalé celle de la Normandie. Les Romains appelaient barbare tout ce qui n'était pas Romain. Le même principe antiphilanthropique avait été précédemment adopté par les Grecs, qui considéraient les étrangers comme des ennemis. Les Grecs et les Romains, s'étant constitués ennemis du genre humain, ont dû finir par être conquis par lui et anéantis comme société politique. Enfin, en résultat du vice radical de l'organisation sociale que les Grecs et les Romains avaient adoptée, leur société politique a été complètement anéantie. Le contraire est arrivé aux Européens du moyen-âge. Dès le moment qu'ils ont eu adopté le système d'organisation sociale théologique et féodal, leur société politique s'est trouvée composée de plus de soixante millions d'individus, et toute la partie centrale et occidentale de l'Europe leur a appartenu à titre de possession sociale. Cette société s'est ensuite continuellement augmentée, sous le rapport de

la dimension de son territoire, ainsi qu'à l'égard de l'accroissement du nombre des sociétaires. Elle a d'abord été vivement attaquée par les Sarrasins et par les Saxons, mais elle a converti les Saxons qui se sont unis à elle ; quant aux Sarrasins, elle les a vigoureusement chassés. Cette société a également repoussé d'abord, ensuite converti et réuni à elle les peuples du Nord, qui l'avaient longtemps tourmentée par des incursions sur ses côtes. Enfin cette société est parvenue, depuis plusieurs siècles, à un point de supériorité telle, à l'égard de tout le surplus de l'espèce humaine, qu'elle n'a plus rien à craindre de la part de l'étranger. Il est donc évident, en résultat de cette troisième comparaison, que la société théologique et féodale, instituée dans le moyen-âge, a possédé une organisation politique supérieure à celle qui avait été adoptée par les Grecs et par les Romains, puisque cette société a été beaucoup plus nombreuse, qu'elle a possédé de plus grands moyens de résistance à l'égard de l'étranger que toutes celles qui l'avaient précédée et qu'elle a fini par devenir absolument prépondérante à l'égard de tout le reste de l'espèce humaine.

» *Quatrième comparaison.* Ce sont les peuples de l'antiquité qui ont inventé les langues, l'écriture, la numération, qui ont créé les beaux-arts. Pour l'invention directe, pour l'imagination agissant immédiatement sur les sens, les peuples de l'antiquité sont restés les maîtres. Mais pour les observations approfondies, pour les calculs étendus, pour les idées abstraites, pour les connaissances des lois qui régissent les phénomènes de la nature, les peuples de l'antiquité

sont restés dans l'enfance. Les sciences physiques et mathématiques leur sont restées presque entièrement inconnues ; et les idées de morale générale qu'ils ont conçues, n'ont eu chez eux qu'une valeur théorique ; ils n'ont point imaginé les moyens de les appliquer à la politique. L'idée que le soleil était plus grand que le Péloponèse paraissait aux Grecs une conception extravagante et absurde. La classe militaire leur a paru celle qui devait être à tout jamais prépondérante, ils ont regardé les occupations industrielles comme avilissantes, et, par cette même raison, une classe très-nombreuse, composée d'esclaves, est devenue à leurs yeux nécessaire à l'existence politique. Les Européens du moyen-âge se sont placés au point de vue le plus élevé auquel les peuples de l'antiquité soient parvenus, et ils ont marché en avant. Ils ont porté toute leur force et toute leur attention vers le système de la morale et de la politique. Pendant la totalité des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les Européens s'occupèrent exclusivement de perfectionner le système d'organisation sociale. Ils avaient une tâche bien difficile à remplir. Cette tâche a été admirablement remplie par Charlemagne, par Alfred, par Grégoire VII et par une multitude d'hommes dont le génie est simplement contesté aux yeux de celui qui observe le résultat de leurs travaux...

» Nous résumons : « Le système théologique et féodal qui s'est formé dans le moyen-âge a poussé la civilisation beaucoup plus loin que ne l'avait fait le système politique et religieux des Grecs et des Romains ; il a produit, en résultat final, les travaux du XV<sup>e</sup> siècle qui ont placé les peuples mo-

dernes infiniment au-dessus des peuples de l'antiquité (1). »

Cette conclusion rappelle ces paroles de *Voltaire* : « Je voudrais que pour notre instruction tous les grands philosophes de l'antiquité, les Zoroastre, les Mercure, les Trismégiste, les Numa même, revinsent aujourd'hui sur la terre et qu'ils conversassent avec Pascal, que dis-je, avec les hommes les moins savants de nos jours, qui ne sont pas les moins sensés. J'en demande pardon à l'antiquité, je crois qu'ils feraient une triste figure. Les pauvres charlatans, ils ne vendraient pas leurs drogues sur le Pont-Neuf (2). »

**CCXXV. Le christianisme, qui a élevé si haut le moyen-âge, s'offre-t-il encore aujourd'hui à nos regards, loin d'être caduc, comme étant le principe vital de la société? —** Écoutons sur ce point un économiste, M. *Blanqui*, aîné, parlant du christianisme : « On a beau n'être pas chrétien bien austère, la majesté de ce bel édifice étonne et commande le respect. On ne peut voir sans une vive émotion cette organisation vigoureuse et luxuriante se former tout d'une pièce avec ses magnifiques dépendances et se répandre sur le monde partout semblable à elle-même, comme le flot paisible sur la surface de la grève. Sous le point de vue de la distinction du pouvoir, il n'y a aucune institution humaine qui puisse être comparée à la manière vraiment admirable dont l'Église est organisée depuis l'appari-

(1) Cité dans Migne, *Dictionnaire des apologistes involontaires*, art. Moyen-Age. — (2) *Œuvres*, t. LIX, p. 203.

tion officielle du christianisme. Un pape siège à Rome et tient sous sa puissance les hauts dignitaires du clergé, qui nomment eux-mêmes aux emplois les membres de la milice inférieure. Toute cette milice est soumise aux mêmes règles et au même costume, de Paris au Japon et de la Chine à Rome. Le même office se célèbre dans la même langue aux deux extrémités du monde ; les noms des Saints du christianisme figurent en tête de tous nos actes de naissance, et nous ne distinguons les jours de l'année que par la nomenclature de ses apôtres et de ses martyrs. Le dimanche des chrétiens est devenu le jour de repos universel ; partout, quand l'Eglise ouvre ses temples, le travail ferme ses ateliers. Il n'y a pas une seule circonstance de la vie qui échappe à l'influence religieuse, ou qui se passe de son intervention. Le prêtre attend aux fonts baptismaux l'enfant qui vient de naître et lui impose son nom ; plus tard il le précède à l'autel pour bénir son mariage ; enfin, quand le terme de sa vie est arrivé, il l'accompagne, en priant, au tombeau.

» Que de puissants moyens d'action le christianisme a inventés depuis, pour s'emparer de l'existence tout entière de l'homme ! Partout on voit le prêtre se faire instituteur et diriger l'enfance par ses conseils. Le catéchisme lui assure cette conquête sans efforts. Un premier sacrement, la communion, crée un lien de plus, resserré par les communications mystérieuses et redoutables du confessionnal. Puis, comme si ce n'était pas assez de ces premiers succès, l'évêque paraît dans toute la majesté de la puissance ecclésiastique et administre la confirmation, accorde

des dispenses, prononce des censures, lie et délie comme un arbitre suprême et vicaire de Dieu. Ainsi, ni l'enfance, ni l'âge mûr, ni la vieillesse, ni la mort ne peuvent se soustraire, à l'influence du prêtre, la plus complète et la plus inévitable qui ait jamais existé dans le monde.

» Ce n'est pas tout, et nous ne faisons à peine qu'indiquer les attributions illimitées du pouvoir religieux. Quel est aujourd'hui le magistrat qui dispose dans le moindre village, d'un vaste local, pour réunir la population, d'un moyen prompt et sûr de la convoquer, d'une tribune aux harangues pour l'émouvoir et la convaincre ? C'est le prêtre. Lui seul est le maître du temple, de la chaire et des cloches ; il réunit ses ouailles quand bon lui semble et sans la permission de l'autorité civile ; il ordonne et on obéit. Aux yeux même des plus incrédules, Pâques, Noël, la Pentecôte, la Toussaint, toutes les fêtes chrétiennes sont encore des fêtes, les jours de jeûne sont des jours de privations. Nos rues et nos cités portent des noms de saints ; les arts et les métiers prennent des saints pour patrons. Les marins éperdus votent des oraisons à Notre-Dame de la Garde. On fauche à la Saint-Jean, on vendange à la Saint-Michel. De temps à autre, le prêtre irrité donne des avertissements sévères ; tantôt il couvre nos fronts de cendres pour nous apprendre la vanité des choses humaines ; tantôt il refuse son assistance aux prières des héritiers d'un homme mort dans l'impénitence finale. Il monte sur l'échafaud pour y conduire les criminels repentants dans le sein de la miséricorde de Dieu ; et il effraie la jeune fille timide sur les conséquences d'un



simple aveu. Il décrit l'enfer et on tremble ; il entr'ouvre le paradis et on espère. Quand parfois un hardi scélérat lui vole ses vases sacrés, tout s'émeut et s'indigne ; le coupable s'appelle un impie et le crime un sacrilège auquel on doit une expiation. Une autre création du christianisme, c'est le précepte de la bienveillance mutuelle mis en pratique et converti en obligation sacrée pour tous les citoyens. Quel pas venait de faire l'économie politique ! Et si, depuis, cette grande mission du christianisme ne s'est pas accomplie plus complètement, s'il a été donné à d'autres causes d'arrêter dans sa marche le développement de la pensée sublime qui conviait l'humanité entière au banquet de la vie, sans distinction de fortune et de caste, nous avons la confiance qu'elle *y prendra sa place quelque jour*, et que la volonté de Dieu sera faite.

» Malgré nos essais nombreux de régénération politique, aucune constitution humaine n'est encore *pareille à celle de l'Eglise*. Aucun pouvoir n'est en mesure de se faire obéir comme elle ; le malheur est qu'on ne sache pas dignement commander en son nom. Il y a des questions d'économie politique qui resteront *insolubles* tant qu'elle n'y mettra pas la main. L'instruction populaire, la répartition équitable des profits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agriculture, et bien d'autres problèmes encore *ne recevront de solution complète que par son intervention*, et c'est justice. Elle seule peut, en effet, bien résoudre les questions qu'elle a bien posées (1). »

(1) *Histoire de l'économie politique en Europe.*

M. *Eugène Robin*, publiciste de renom, n'a pas parlé avec moins d'éloquence touchant la force et la vigueur actuelle de l'Eglise. Ecoutons-le.

« Un homme d'esprit et de cœur dit un jour devant moi (j'étais encore enfant alors) : « Aujourd'hui, il n'y a rien de fixe et de stable à quoi l'on puisse rattacher sa vie. Les idées et les rois passent, tout se déplace, tout s'use avec une dévorante rapidité. La société change dix fois de face entre le berceau et la tombe d'un mortel. En vérité, au milieu de cette versatilité des choses, il n'y a qu'une ville et qu'un homme qui, par leur immobilité dans l'océan des temps, présentent à notre esprit une image de suite et de prospérité, Rome et le pape. Trouvez-moi pour ceux qui sont las d'errer à la merci de tous les vents, et qui demandent à la vie le calme de l'éternité, un refuge assuré où chercher un abri, un port toujours ouvert où amarrer leur barque, si ce n'est ce rocher plus haut que les tempêtes, Rome et la Papauté. »

» Cette parole jetée sans prétention au milieu d'une causerie, tour à tour frivole et sérieuse, est tombée en moi, et y est demeurée depuis, tant elle avait frappé mon imagination. En effet, pour les cœurs indifférents et distraits, pour les esprits irrésolus ou ceux que retient la honte d'avouer leur erreur, pour l'incrédulité systématique, pour les convictions les plus rebelles, pour tous tant que nous sommes, enfin, âmes égarées dans les ténèbres du doute, n'est-ce pas un spectacle capable de réveiller le sentiment croyant, endormi et étouffé en nous, que cette formidable immutabilité où la guerre, la torture, le mépris se sont brisé le front ; que cette fixité d'un

seul point au milieu de tout ce qui passe ; que cette lumière traversée par le souffle de toutes les tempêtes qu'aucun souffle n'éteint ; que cette foi toute mystique, toute immatérielle, qui éclate surtout aux regards de l'humanité, par l'évidence d'un fait matériel unique dans l'histoire du monde.

» Je ne sais à qui l'on doit cette spirituelle boutade ; rien n'est absurde comme un fait de la veille qui contredit le fait du lendemain. Le fait éclos par hasard dans le travail quotidien d'un peuple qui dément l'idée spéculative sortie du cerveau isolé d'un homme, le fait qui se hâte de se placer derrière le fait pour prouver quelque chose, et dont un fait imprévu jette à bas les rangs à grand'peine alignés.

» Mais un fait comme celui-ci : l'apostolat confié par le Christ, il y a dix-huit cents ans, à l'un de ses disciples, s'est perpétué de pape en pape jusqu'à nos jours ; pouvoir dire cela aujourd'hui et être sûr qu'on le dira demain, cela doit bien dire quelque chose. (C'est le cas d'appliquer une autre boutade qui vaut bien la première : *Rien n'est plus entêté qu'un fait.*) Et si l'on songe que depuis le jour où cette parole a été prononcée en Judée, la barbarie, le schisme, la réforme, la philosophie se sont rués tour à tour, la torche et le fer en main, sur le siège occupé par le même apôtre continué dans mille vies ; que Rome, la ville éternelle dans les temps modernes, comme elle l'était dans les temps antiques, a été prise, reprise, saccagée par tous les fléaux venus de l'Orient et de l'Occident ; qu'il n'y a pas plus de trois siècles, des soldats ivres, conduits par un renégat, y sont entrés au nom de Luther ; qu'il n'y a pas trente ans, un

empereur, son souverain par la conquête, lui envoyait un préfet, comme faisaient ceux de Constantinople dans les premiers temps de ses pontifes ; oh ! alors, le fait grandit à la taille de l'idée, devient immense comme le dogme, et, quoi qu'on en dise, il faut bien, je le répète, que ce fait sans pareil signifie quelque chose.

» C'est en vain que nous voudrions détourner les yeux de cette prodigieuse image de perpétuité. Nous qui sommes venus après les plus grandes persécutions que Rome ait essuyées depuis les persécutions des martyrs, nous sommes forcés de nous dire : *Sans doute, les promesses des temps s'accompliront.* Le rêve de la philosophie était d'abattre la Papauté, parce qu'elle comprenait que là est la tête, là est le cœur du catholicisme, et que, s'il pouvait mourir, c'était à ce cœur et à cette tête qu'il fallait viser ; car la papauté et le christianisme sont inséparables à ce point que la Réforme n'existe qu'à condition d'entretenir sans cesse le souvenir de sa rébellion, et que sa foi, fondée sur la défiance, ne retrouve un peu de cette vitalité qui lui manque qu'en s'excitant à la haine de ce qu'elle a nommé le papisme. La durée de la papauté était donc pour nos pères toute la question d'avenir. Dix-huit cents ans sont d'une belle haleine, sans doute, dans le cours des choses, mais, la papauté détruite, la philosophie gagnait son procès, qui était de prouver qu'elle n'avait jamais existé qu'à l'aide de l'ignorance et de la barbarie. La révolution est venue ; elle savait le mot d'ordre ; elle a visé au cœur ; elle a traîné le pape dans l'exil ; il y est mort ; un autre pape lui a succédé ; la chaîne de la perpé-

tuité ne s'est pas plus rompue qu'elle ne s'était brisée aux jours les plus mauvais du catholicisme. Maintenant, la philosophie a fait son temps. Les destructeurs dorment dans le passé à côté de Luther : l'Encyclopédie, la République et l'Empire. Rome est toujours debout, et, à ce centre de chrétienté déchirée par les ravages de l'incrédulité et de l'indifférence, il y a un pape comme il y en avait un sous Néron, alors que le christianisme naissant était déchiré dans le cirque par les bêtes féroces.

» Autour de cette miraculeuse continuité, l'Europe a changé trois fois de place, l'antiquité s'est éteinte, le moyen-âge est mort. Trois empires, celui de Charlemagne, celui de Charles-Quint, celui de Napoléon, se sont élevés et ont disparu. Des nations ont brillé qui ne sont plus. Un monde découvert est échu en partage à la puissance temporelle et à la puissance spirituelle ; *celle-ci seule a gardé sa part*. Tout a fait son temps, idées, peuples et empires. Rome seule est restée debout. Le pape seul est resté. Il y a dans ce fait, je ne saurais trop le répéter, quelque chose qui vaut bien la peine qu'on y réfléchisse un peu (1). »

**CCXXVI. Quelle conclusion tirer à la vue des faits et gestes de l'Eglise depuis dix-huit siècles ?**

— Nous le demandons, en présence de son action salutaire, ne faut-il pas savoir l'appeler avec M. Cousin : « la nourrice et l'institutrice de la société moderne (2). »

(1) Article publié en Belgique et reproduit dans les principaux organes de la presse catholique du temps. — (2) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XVII<sup>e</sup> leçon.

Ne faut-il pas savoir dire avec *Portalis* : « Chez les nations chrétiennes, les lettres et les beaux-arts ont toujours fait une douce alliance avec la religion ; c'est même la religion qui, en remuant l'âme et en l'élevant aux plus hautes pensées, a donné un nouvel essor au talent ; c'est la religion qui a produit nos premiers et nos plus célèbres orateurs et qui a fourni des sujets et des modèles à nos poètes ; c'est elle qui, parmi nous, a fait naître la musique, qui a dirigé le pinceau de nos grands peintres, le ciseau de nos sculpteurs et à qui nous sommes redevables de nos plus beaux morceaux d'architecture.

» Pourrions-nous regarder comme inconciliable avec nos lumières et avec nos mœurs une religion que les Descartes, les Newton et tant d'autres grands hommes s'honoraient de professer ? qui a développé le génie des Pascal, des Bossuet, et qui a formé l'âme de Fénelon ?

» Pourrions-nous méconnaître l'heureuse influence du christianisme sans répudier tous nos chefs-d'œuvre en tous genres, sans les condamner à l'oubli, sans effacer les monuments de notre propre gloire ?

» En morale, n'est-ce pas la religion chrétienne qui nous a transmis le corps entier de la loi naturelle ? Cette religion ne nous enseigne-t-elle pas tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable ? En recommandant partout l'amour des hommes et en nous élevant jusqu'au Créateur, n'a-t-elle pas posé le principe de tout ce qui est bien ? N'a-t-elle pas ouvert la véritable source des mœurs ?

» Si les corps de nation, si les esprits les plus simples et les moins instruits sont aujourd'hui plus

fermes que ne l'étaient autrefois les Socrate et les Platon, sur les grandes vérités de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme humaine, de l'existence d'une vie à venir, n'en sommes-nous pas redevables au christianisme ?

» Cette religion promulgue quelques dogmes particuliers, mais ces dogmes ne sont point arbitrairement substitués à ceux qu'une saine métaphysique pressent ou démontre : ils ne remplacent pas la raison, ils ne font qu'occuper la place que la raison laisse vide et que l'imagination remplirait incontestablement plus mal.....

» Tel est le christianisme en soi.

» Est-il une religion mieux assortie à la situation de toutes les nations politiques et à la politique de tous les gouvernements ? Cette religion ne nous offre rien de purement local, rien qui puisse limiter son influence à telle contrée ou à tel siècle plutôt qu'à tel autre siècle ou à telle autre contrée ; elle se montre non comme la religion d'un peuple, mais comme celle des hommes, non comme la religion d'un pays, mais comme celle du monde (1). »

Et en vain voudrait-on alléguer contre l'action de l'Eglise et ses destinées à venir, les abus passés, les abus présents et les abus futurs que l'on peut prévoir. Ces abus sont de l'homme, ils ne sont pas de la religion ; par là même, c'est l'homme qui en est responsable et non la religion. C'est à lui-même que l'homme doit s'en prendre, faisant très-humblement

(1) *Discours sur l'organisation des cultes*. Séance du 15 germinal an X, 5 avril 1802.

son *mea culpa*, son *mea maxima culpa*. — Voltaire s'est montré sur ce point admirable de bon sens. Voici quelques-unes de ses paroles : « Combattez avec éloquence ces abus dont nous n'avons cessé de gémir. Il n'y a rien de si innocent et de si simple dont la folie des hommes n'abuse (1). »

» Dans l'abus qu'on fait de la religion, vous ne voyez que la démence humaine, et moi, j'y vois la sagesse divine qui a conservé cette religion malgré nos abus (2). »

« On ne jette pas d'odieux sur les arts en rappelant les abus ou les effets funestes, dangereux pour les mœurs, nés de la peinture, de la sculpture ou de la poésie ; ce n'est pas l'art qu'il faut accuser, mais l'homme. Il faut aussi aimer la religion et servir Dieu malgré les cris des hypocrites, malgré les superstitions qui déshonorent souvent le culte (3). »

« Parce que les hommes peuvent abuser de l'imprimerie comme on abuse de l'écriture ou de la parole, faut-il nous priver d'une invention si précieuse ? J'aimerais autant qu'on nous rendit muets pour nous empêcher de faire de mauvais arguments, qu'on nous défendit de boire dans la crainte que quelqu'un s'enivrât, ou qu'on ôtât à l'homme son sang, parce qu'il peut tomber en apoplexie. Tout cela n'est autre chose qu'une méprise et une fausse conclusion du particulier au général (4). »

« On ne juge pas tous nos guerriers par la lâcheté

(1) *OEuvres*, éd. de Kehl, in-12, t. XLIV, p. 56. — (2) *Ibid.*, t. LX, p. 180. — (3) *Ibid.*, t. XLVI, p. 56. — (4) *Ibid.*, t. XLIII, p. 146, t. LX, p. 250.



d'un seul, et on aurait tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers. Quelques brins d'ivraie détruisent-ils toute l'espérance de la récolte? Une chenille qu'on nous montre dans les jardins de Versailles ou de Saint-Cloud diminue-t-elle le prix de ces chefs-d'œuvre de l'art (1) ? »

« Il est des écarts des particuliers ou même des corps qu'on ne doit imputer qu'aux malheurs des temps (2). »

Et enfin :

Eh quoi ! si dans le sang quelque main s'est trempée,  
Sera-t-il défendu de porter une épée ?  
En coupables propos si l'on peut s'exhaler  
Doit-on faire une loi de ne jamais parler ?  
Un cuistre en son taudis compose une satire ;  
En ai-je moins le droit de penser et d'écrire !  
Qu'on punisse l'abus, mais l'usage est permis (3).

(1) *OEuvres*, éd. de Kehl., in-12, t. LX, p. 141. — (2) *Ibid.*, t. LI, p. 225. — (3) *Épître au roi de Danemark*.

The first part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present. The second period is the most important, as it contains the American Revolution and the formation of the Constitution. The third period is also very important, as it contains the Civil War and the Reconstruction period.

The second part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

The third part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present. The second period is the most important, as it contains the American Revolution and the formation of the Constitution. The third period is also very important, as it contains the Civil War and the Reconstruction period.

The fourth part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

The fifth part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

The sixth part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

The seventh part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

The eighth part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

The ninth part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

The tenth part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time. It is divided into three periods: the first, from 1492 to 1776; the second, from 1776 to 1861; and the third, from 1861 to the present.

## SIXIÈME PARTIE.

---

### LES PROMESSES ET LES MENACES OU LA VIE FUTURE.

CCXXVII. **Le Christianisme doit-il être accusé d'assombrir la vie parce qu'il nous rappelle la mort?** — Non, car partout et toujours on a tenu la pensée et la méditation de la mort comme un antidote très-salutaire contre les passions, comme une pensée éminemment philosophique, et l'on a employé, pour se la rappeler, les moyens les plus singuliers. Philippe, roi de Macédoine, avait ordonné à son valet de chambre de lui dire chaque matin à son réveil : « Philippe, tu es un homme mortel, vis en te souvenant de la mort (1). » *Ptolémée*, roi d'Égypte, avait toujours un crâne sur sa table, pour ne pas oublier sa destinée future. Les sages d'Égypte portaient toujours sur eux de petits ossements réels ou en ivoire, et lorsqu'ils se rencontraient, ils se montraient ces osselets en guise de salutation (2). Comme c'est surtout lorsqu'on arrive

(1) *Elien*, I, 8. — (2) *Radzivil*, ep. I.

aux honneurs que l'on oublie la mort, les triomphateurs romains avaient derrière leur char un esclave chargé de leur écrier : « N'oublie pas que tu es un homme mortel. » Au temps de Jean l'Aumônier, on avait coutume, au couronnement des empereurs, tandis que le souverain était assis sur le trône dans toute sa pompe et sa majesté, et qu'il recevait les hommages des grands, de faire paraître devant lui les sculpteurs qui s'occupaient de tailler les monuments funèbres, et qui lui présentaient et lui donnaient à choisir cinq morceaux de marbre de couleur différente, pour qu'ils pussent se mettre immédiatement à exécuter le tombeau du nouveau souverain. Aujourd'hui encore, quand le pape est couronné, un maître des cérémonies, pour lui rappeler la mort et la fin de toute magnificence terrestre, s'approche de lui, tenant au bout d'un bâton d'argent une touffe d'étope, qu'il allume à un cierge porté par un clerc ; puis, s'agenouillant devant le Saint-Père, et poussant dans l'air l'étope allumée, il dit : « Très-Saint-Père, ainsi s'évanouit la gloire de ce monde. » Les Trappistes ont toujours dans leur jardin une tombe ouverte qui leur rappelle avec éloquence la fin de cette vie. Il y a un proverbe allemand ainsi conçu : « Regarde souvent dans la tombe et tu t'y coucheras un jour facilement (1). » Quel commentaire et quelle justification de ces paroles de l'Écriture : Rappelez-vous vos fins dernières et vous ne pécherez jamais. Marmontel a dit aussi sur ce point : « Je

(1) *Diction. encyclopédique de la théologie catholique*, art. *Memento mori.*

définis la morale la science de la vie *en vue de l'éternité* (1). »

CCXXVIII. **L'homme, au moment de la mort, périt-il tout entier comme la bête ?** — « Quoi ! s'écrie *Rousseau*, je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports ; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté et vertu ; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne ; je puis contempler le bien et le faire, *et je me comparerais aux bêtes !* Ame abjecte ! C'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles, ou plutôt, tu veux en vain t'avilir, ton génie dépose contre tes principes, ton cœur dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi (2). »

*D'Alembert* ajoute : « La philosophie fournit *des arguments pressants de la réalité d'une autre vie*. Nous avons de très-fortes raisons de croire que notre âme SUBSISTERA ÉTERNELLEMENT, parce que Dieu ne pourrait la détruire sans l'anéantir, que l'anéantissement de ce qu'il produit une fois ne paraît pas être dans les vues de sa sagesse et que les corps mêmes ne se détruisent qu'en se transformant (3). »

M. *Cousin*, faisant un raisonnement qui, du reste, se trouve partout, a dit : « Le principe qui persuade le mieux au genre humain l'immortalité de l'âme est encore le principe nécessaire du mérite et du démérite, qui ne trouvant pas ici-bas son exacte satisfaction, et devant la trouver pourtant, nous inspire d'en appeler à un Dieu qui n'a pas mis dans nos cœurs la

(1) *Morale*, Leçon I. — (2) *Emile*, livre IV. — (3) *Eléments de philosophie*.

loi de la justice pour la violer lui-même à notre égard (1). » Et encore : « Un principe qui se rattache à l'idée même du bien nous dit que tout agent moral mérite une récompense quand il fait le bien et une punition lorsqu'il fait le mal. Ce principe est universel et nécessaire, il est absolu ; si ce principe n'a pas son application dans ce monde, il faut ou que ce principe soit menteur ou que ce monde soit mal ordonné. Or, c'est un fait que le bien n'amène pas toujours à sa suite le bonheur, ni le mal le malheur (2). »

M. *Jules Simon* dit à son tour : « La justice existe et elle a une force absolue. Il suit de là que la justice doit être remplie ; car il ne se peut qu'elle soit et qu'elle soit violée. Donc, si le monde me présente une injustice évidente et si la mort y met le sceau de telle sorte qu'il n'y ait plus à espérer en ce monde une réparation, il faut qu'il y ait un autre monde. Cette conclusion a précisément la même force que ma croyance au principe de la justice. Ou il faut dire qu'il n'y a pas de justice, ou il faut dire que la vertu est toujours récompensée ; si elle n'est pas toujours récompensée sur cette terre, elle l'est infailliblement et incontestablement dans l'autre vie (3). » Et encore : « Périr ! Eh quoi ! N'avez-vous jamais vu la justice avoir le dessous dans le monde ? Le crime n'a-t-il jamais triomphé ? N'y a-t-il pas des criminels qui sont morts au milieu de leurs succès, dans l'enivrement de leurs voluptés impies ? Socrate n'a-t-il

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XII<sup>e</sup> Leçon, p. 504.—(2) *Ibid.* Leçon XVI. — (3) *La religion naturelle*, III<sup>e</sup> partie, l'Immortalité.

pas bu la ciguë ? L'histoire elle-même est-elle impartiale ? La postérité, cette ombre que le juste invoque, entendra-t-elle son dernier cri ? Qui soutiendra la pensée qu'un innocent puisse mourir dans l'opprobre et dans les supplices et que cette pauvre âme ne soit pas reçue dans le sein de Dieu (1) ? »

Quelle valeur peuvent avoir, après des aveux et des raisonnements aussi décisifs, ces belles phrases dans lesquelles on nous dit que soutenir que l'âme pensera et sentira après la mort, c'est prétendre qu'une horloge brisée en mille pièces marquera et sonnera les heures ? L'âme, qui est immatérielle et simple, est-elle une horloge ? Si une horloge ne pense pas et ne sent pas, est-elle comparable à l'âme ? Or, qui a jamais prétendu qu'une horloge pense ? O désespérante philosophie ! ôter l'espoir de l'avenir n'est-ce point dire à un navigateur battu par la tempête, qu'il n'y a plus pour lui ni port, ni rivage, et que, devant être submergé sous les débris de son vaisseau, il ne tient qu'à lui de prévenir ce désastre et de se précipiter dans la mer ? N'est-ce pas favoriser le sensualisme, le matérialisme et toutes ces doctrines malsaines qui peuvent engraisser le corps, il est vrai, mais qui épaississent l'intelligence ? Et, ici, rappelons-nous le mot d'un savant. Deux hommes, dont l'un niait et dont l'autre affirmait l'immortalité de l'âme, ayant discuté devant lui et l'ayant consulté pour savoir quel était son avis, il répondit fort bien que l'affirmative lui semblait vraie, mais que la négative était la plus propre à nous donner de l'embonpoint.

(1) *Le Devoir*, IV<sup>e</sup> partie, L'action, ch. V.

CCXXIX. **Est-il d'une saine philosophie d'opposer au dogme de l'immortalité de la personne l'immortalité panthéistique, c'est-à-dire l'immortalité de la substance seule ?** — Non, car si ma personne n'est pas immortelle, je serai incapable de récompense et de châtement, et, par là même, je n'ai plus de point d'appui dans ma lutte contre la vertu, et je suis emporté par la passion.

« Que nous donnent les panthéistes à la place de cette immortalité, de cette identité, se demande *M. Jules Simon* ? Ils laissent la lutte et ils ôtent la récompense. Ils sondent la blessure, mais ils arrachent l'appareil. Ils étalent nos plaies, et, pour toute consolation, ils nous apprennent que nous, malheureux et difformes, nous sommes l'infime partie d'un tout plein de santé et d'harmonie ; l'homme peut gémir et souffrir, pourvu que la sérénité du tout ne soit pas altérée. Il meurt, mais, en mourant, il sait qu'il ne diminue pas la masse de l'être. Son être dissous va s'unir à d'autres atômes, pour produire d'autres phénomènes dans le sein commun de la nature ; immortalité sourde, insignifiante, dont mon cœur ne veut pas, dont ma conscience a horreur et qui est l'anéantissement de la personne, si elle n'est pas l'anéantissement de l'être. Dans ce système, quand la mort m'atteint, ce qui reste de moi n'intéresse plus mon moi, et n'appartient qu'au tout, entrevu par la raison, ignoré de ma conscience. Ainsi, mon immortalité même me devient indifférente, puisque ma mémoire, mon identité, ma personne ne subsistent pas. Mon âme est absorbée par l'âme universelle, comme les atômes de mon corps par le mouvement qui forme



sans cesse et dissout sans cesse les corps. Est-ce que je me soucie de ces parties inertes de ma nature corporelle, qui vont, après ma dissolution, engraisser la terre ? Est-ce que je puise une consolation, une force, dans cette théorie physique que pas une molécule ne périt dans le monde des corps ? Et quelle différence y a-t-il entre la destinée de mon cadavre et celle que le panthéisme promet à mon âme ? Ainsi, je mourrai entier, car l'avenir de ma substance n'est pas mon avenir. Il n'y a que ma souffrance qui soit à moi : celle-là m'appartient en propre, sans compensation. Et vous parlez de la justice de Dieu ? Et vous nous reprochez, à nous, de ne pas la respecter assez quand nous avons le dogme de la vie future, quand nous proclamons la personnalité humaine, la persistance de la personne, les punitions et les récompenses ? N'est-il pas évident que si le mal est pour nous un embarras, il est pour vous une impossibilité (1) ? »

« Disparaître en Dieu, dit encore M. Jules Simon, c'est vraiment mourir. Perdre le souvenir de son identité, même en conservant sa substance, c'est vraiment mourir. On dirait que cette phrase sonore : S'absorber dans le sein de Dieu, est autre chose qu'une métaphore et une métaphore qui, quand on la presse, ne rend qu'une contradiction et une absurdité. Est-ce qu'un être fini peut se fondre avec l'infini, de telle sorte que ces deux êtres unis ensemble n'en fassent plus qu'un seul ? Est-ce que cette union et cette identification de deux êtres est possible,

(1) *La religion naturelle*, 1<sup>re</sup> partie, ch. III, La création et le panthéisme.

même dans la sphère des êtres créés? Est-ce que le retour, dans le sein de Dieu, d'une de ses créatures, ajoute quelque chose à l'être de Dieu? Et s'il n'y ajoute rien, quelle différence y a-t-il entre cette absorption et l'anéantissement? Si Dieu est la substance unique, il ne reste rien de moi après que ma substance s'est éteinte; si les êtres créés ont aussi leur substance, quelle plus monstrueuse pensée que de fondre ces substances contingentes dans la substance absolue, et quelle plus triste équivoque que d'appeler cette mort immortalité, ou de proposer *ce néant du cœur et de la pensée* comme une récompense! Nous retrouvons ici le panthéisme à la fin de la philosophie, comme nous l'avons trouvé au commencement, et nous le retrouvons aussi dénué de preuves, aussi contradictoire, et, pour dire le mot vrai, aussi cruel. Oui, c'est une cruelle doctrine qui nous dispute également le présent et l'avenir, qui fait de ce monde un rêve au lieu d'une réalité, et, au moment où nous nous éveillons, nous détruit. L'immortalité à laquelle nous croyons n'est donc pas cette immortalité dérisoire de la substance qui rend l'immortalité inutile, la peine et la récompense impossibles, et qui ne repose que sur des non-sens et des contradictions; c'est l'immortalité de tout ce qui constitue l'homme, de son cœur et de son esprit; en un mot, c'est l'immortalité de la personne. Au moment venu, le trépas jette son ombre sur nous, le monde s'enfuit et nous nous retrouvons tout entiers de l'autre côté de la tombe (1). »

(1) *La religion naturelle*, III<sup>e</sup> partie, L'Immortalité.

CCXXX. **La raison peut-elle par elle seule, sans le secours de la révélation, nous éclairer complètement sur l'avenir d'outre-tombe? — Non,** *Gibbon* a dit : « Il n'appartient qu'à *la révélation divine* d'affirmer l'existence et de représenter l'état de ce pays invisible destiné à recevoir les âmes des hommes après leur séparation d'avec le corps (1). »

Aux paroles citées tout à l'heure, *d'Alembert* ajoute : « Mais, d'un autre côté, l'exemple des animaux, dans lesquels la substance immatérielle périt avec eux, et ce grand principe que rien de ce qui est créé n'est immortel dans la nature, suffisent pour nous faire sentir que Dieu ne pouvait créer notre âme que pour un temps. Ainsi, l'impénétrabilité des décrets éternels nous laisserait toujours quelque espèce d'incertitude sur cet important objet si *la religion révélée ne venait au secours de nos lumières*, non pour y suppléer entièrement, mais pour y ajouter le peu qui leur manque. D'un côté, la vertu, souvent malheureuse en ce monde, exige de la justice de l'Être suprême des récompenses après la mort ; de l'autre, la révélation nous fait connaître pourquoi Dieu, qui doit des récompenses à la vertu, ne les lui accorde pas dès cette vie même et souffre qu'elle soit malheureuse sans paraître l'avoir mérité. La religion *seule*, dit *Pascal*, empêche l'état de l'homme en cette vie d'être un énigme, voilà ce que le philosophe ne doit point perdre de vue en traitant la question de l'immortalité de l'âme, pour distinguer, comme dans l'existence de Dieu, les preuves directes qui sont du ressort de

(1) *Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. XIII, p. 43.

la raison, d'avec les objections dont la révélation fournit la réponse (1). »

Enfin voici ce que pensait *Voltaire* : « Les hommes ont toujours eu l'espérance d'une vie à venir, espérance à la vérité souvent accompagnée de doute. La révélation détruit le doute et met la certitude à la place (2). »

**CCXXXI. Y aura-t-il pour l'homme un jugement divin ?** — Oui, puisque la justice n'existant pas dans le monde présent, il faut qu'elle soit rendue dans le monde à venir. *Voltaire* a dit : « Quel autre frein pouvait-on donc mettre à la cupidité, aux transgressions secrètes et impunies, que l'idée d'un maître éternel qui nous voit et qui JUGERA jusqu'à nos plus secrètes pensées ? Nous ne savons pas qui le premier enseigna aux hommes cette doctrine ; si je le connaissais, je lui élèverais un autel (3). » Et encore : « Le devoir d'un souverain est de récompenser les actions vertueuses et de punir les criminelles. Voudriez-vous que Dieu ne fit pas ce que l'homme est tenu de faire ? Vous savez qu'il est et qu'il sera toujours dans cette vie des vertus malheureuses et des crimes impunis ; il est donc nécessaire que le bien et le mal trouvent leur jugement dans une autre vie. C'est cette idée si simple, si naturelle, si générale qui a établi chez tant de nations la croyance de l'immortalité de nos âmes et de la justice divine qui les juge quand elles ont abandonné leur dépouille mortelle. Y a-t-il système

(1) *Eléments de philosophie*. — (2) *OEuvres*, éd. de Kehl, in-12, t. XII, p. 142. — (3) *Nos crimes et nos sottises*, Remèdes, ch. II, Philosophie, t. II.

plus raisonnable, plus convenable à la Divinité et plus utile au genre humain (1) ? »

*Boulangier* a fait l'aveu que « les anciens dogmes de GRAND JUGE, de JUGEMENT DERNIER, de la vie future, même en se corrompant, ne s'éteignirent jamais totalement (2). »

*M. Cousin* a fait sentir la nécessité d'un jugement qui redresse les jugements humains, en ces termes : « La justice humaine condamne peu d'innocents, il est vrai, mais elle absout, faute de preuves, plus d'un coupable. D'ailleurs, elle ne connaît que de certains délits. Que de fautes, que de bassesses, s'accomplissent dans l'ombre auxquelles manque le châtiment mérité ! De même, que de dévouements obscurs dont Dieu seul est le témoin et le juge ! Sans doute, rien n'échappe à l'œil de la conscience et l'âme coupable ne peut se soustraire au remords. Mais, le remords n'est pas toujours en rapport exact avec la faute commise ; sa vivacité peut dépendre d'un naturel plus ou moins délicat, de l'éducation, de l'habitude. En un mot, s'il est très-vrai qu'en général la loi du mérite et du démérite s'accomplit en ce monde, elle ne s'y accomplit pas avec une rigueur mathématique. Que faut-il en conclure ? Que le monde est mal fait ? Non, cela ne peut être et cela n'est pas. Le pessimisme de Voltaire est encore plus contraire à l'ensemble des faits qu'un absolu optimisme. Entre ces deux extrémités systématiques que les faits démentent, le genre humain a placé l'espérance d'une autre vie. Il a trouvé

(1) *OEuvres*, éd. de Kehl, in-12, t. XLV, p. 147. — (2) *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, Sect. X, p. 3.

très-peu raisonnable de rejeter une loi nécessaire à cause de quelques infractions ; il a donc maintenu la loi, et des infractions il a conclu seulement qu'elles devaient être ramenées à la loi, qu'il y aura *une réparation*. Ou il faut admettre cette conclusion, ou il faut rejeter les deux grands principes préalablement admis, que Dieu est juste et que la loi du mérite et du démérite est une loi absolue (1). »

**CCXXXII. Est-il convenable que le corps soit honoré par des funérailles religieuses ? —** Oui. *Pierre Leroux*, après avoir fait le tableau des maux de la société, s'écrie avec regret : « Oui, voilà la vie, et comme s'il fallait un signe pour en montrer l'aridité et le froid glacial, vous entrez dans cette vie sans solennité, sans bénédiction, vous en sortez de même. L'homme ne sait plus dire un mot ni sur le berceau, ni sur la tombe ; la statistique y a remplacé la religion et la poésie ; quand un homme naît, quand un homme meurt, on écrit son nom sur un registre. Oh ! Quel est celui qui, ayant aimé et perdu l'objet de son amour, n'a pas senti sa tête s'égarer de folie, en voyant comment se consacre la double initiation de la vie et de la mort (2). »

**CCXXXIII. Y aura-t-il un Purgatoire pour ceux qui, au jugement de Dieu, seront convaincus d'avoir commis des fautes légères, ou de n'avoir pas suffisamment expié dans la vie présente ? —** *Kœpper* a dit : « La plupart des hommes ne sont pas assez bons pour le ciel, ni assez méchants pour l'en-

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XVI<sup>e</sup> leçon. — (2) *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, article Culte.

fer. Cela fait comprendre que les théologiens chrétiens enseignent un état intermédiaire, un purgatoire dont la population, par la raison que nous venons d'indiquer, doit être très-grande, et où règne l'espérance d'un meilleur sort. Nous concevons mieux les jugements divins si une justification future des âmes est possible. Si dans le protestantisme, on parle de degrés dans le bonheur et dans les peines de l'autre monde, c'est pour se tirer des embarras résultant de l'ancienne doctrine protestante, qui n'admettait que le ciel et l'enfer, c'est-à-dire un bonheur et un malheur absolus. Mais on a ainsi rétabli un état intermédiaire, une espèce de purgatoire (1). »

*Vix* a rendu le même hommage au dogme du Purgatoire : « L'usage de prier pour les morts, usage qui remonte aux temps apostoliques et s'est conservé dans l'Eglise jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, nous paraît très-conforme aux fins que la religion se propose. C'est une pratique qui entretient dans les âmes le sentiment et la conviction de leur immortalité ; elle retire le voile qui s'étend sur la tombe et établit des rapports entre ce monde et l'autre. Il est probable que si cette pratique n'était pas tombée en désuétude, nous n'aurions pas à gémir sur tant de scepticisme et d'incrédulité (2). »

*Rousseau* convainquait les ministres protestants d'admettre le Purgatoire tout en le niant ; il a dit en effet : « L'Enfer, un des principaux points de notre

(1) Cité dans les *Entretiens familiers d'un ministre protestant converti*, Esslinger, Fribourg, 1840, p. 290. — (2) Cité, *Ibid.*, p. 292.

croissance, n'en est plus un aujourd'hui pour les ministres de Genève. Ils croient qu'il y a des peines d'une autre vie, mais pour un temps. Ainsi le Purgatoire, qui a été une des principales causes de la séparation des protestants d'avec l'Eglise romaine, est aujourd'hui la seule peine que plusieurs d'entr'eux admettent après la mort ; nouveau trait à ajouter à l'histoire des contradictions humaines (1). »

*Leibnitz* a reconnu que « le sentiment le plus ancien de l'Eglise est qu'il faut prier pour les morts, qu'ils sont aidés par nos prières, que ceux qui sont sortis de cette vie, quoique devenus héritiers du Ciel par la rémission de la peine éternelle, ont encore à subir un châtement paternel pour leurs péchés et à être purifiés (2). »

Le témoignage de Virgile en faveur du Purgatoire est tellement précis, que *Voltaire* a été forcé de dire : « Plusieurs graves scolastes voient évidemment le Purgatoire et la Résurrection dans Virgile. Pour le Purgatoire, *je suis obligé d'avouer* qu'il est *expressément* au sixième chant. Cela pourra déplaire aux protestants, mais je ne sais qu'y faire (3). »

**CCXXXIV. Ce monde aura-t-il une fin et finira-t-il par le feu ?** — « L'attente d'un embrasement général, dit *Voltaire*, était universelle. » — « Cette idée d'un monde qui devait périr et se renouveler était enracinée dans les cœurs des peuples de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de l'Egypte, etc. (4). »

(1) *Du gouvernement de Genève.* — (2) *Système de théologie, Du Purgatoire.* — (3) *Diction. philosophique*, art. Résurrection. — (4) *Diction. phil.*, art. Fin du monde.



CCXXXV. **Y a-t-il un Enfer dans lequel les méchants seront précipités pour jamais ?** — *Bayle* croyait à la nécessité et, par là même, à l'existence de ce dogme. Ecoutez plutôt : « S'il est commode à chaque particulier de ne pas craindre les supplices de l'autre vie, il est encore plus incommode de songer que l'on a tous les jours à faire avec des gens qui ne le redoutent pas. Il n'est donc point dans l'intérêt des particuliers qu'aucun dogme qui est capable de diminuer la peur des Enfers, s'établisse dans le pays. Il est vrai qu'un méchant homme trouverait son compte, par rapport à sa conscience, dans une doctrine qui lui permettrait tous les crimes et lui assurerait l'impunité, mais par d'autres endroits il ne l'y trouverait point. Il a mère, femme, sœur et nièces qui le chagrineront mortellement si elles le diffamaient par leur libertinage. Il y a plus de gens qui le peuvent empoisonner, voler, tromper, etc., qu'il n'y en a contre qui il puisse commettre ces mêmes crimes. Chacun est plus capable d'être offensé que d'offenser, car, entre vingt personnes égales, il est manifeste que chacune a moins de force contre dix-neuf que dix-neuf contre une. Il est donc de l'intérêt de chaque particulier, quelque corrompu qu'il soit, que l'on enseigne une morale propre à intimider la conscience (1). » *Bayle* a dit ailleurs : « Ceux qui approfondissent la chose croient que, généralement parlant, la véritable et principale force de la religion, par rapport à la pratique de la vertu, consiste à être persuadé de l'éternité des peines

(1) *Diction.*, art. Socin.

*et des récompenses*, et qu'ainsi, en ruinant le dogme de l'immortalité de l'âme, on casse les meilleurs ressorts de la religion. On peut fortifier cette pensée par deux remarques : l'une, qu'il n'est pas possible de persuader aux hommes qu'ils prospéreront sur la terre, en vivant bien, et qu'ils seront accablés de la mauvaise fortune, en vivant mal. Chacun croit voir mille et mille exemples du contraire, et où sont les docteurs assez éloquents pour persuader ce qu'on s'imagine être démenti par une suite continuelle d'expériences? Ils pourront bien éluder nos objections en nous disant que les méchants sont assez punis par les remords de leur conscience, au milieu de leurs richesses et de leurs pompes, pendant qu'un honnête homme est dignement récompensé par la seule possession de la vertu et par le bon témoignage qu'il peut se rendre à soi-même. Ils nous diront là-dessus cent belles choses, ils nous étourdiront et ils formeront en nous une espèce de persuasion, mais ils ne bâtiront pas à demeure..... Si vous me faites cette objection, je vous répondrai que les orthodoxes se feront cette ressource, tout comme les Sadducéens, et, qu'ayant de plus *la ressource de l'éternité*, ils seront plus en état de faire influencer la religion sur la morale pratique (1). »

Rousseau avait la même croyance. Voici ses paroles : « Notre philosophie, en délivrant ses prédicateurs et ses disciples de *la crainte d'une autre vie*, a détruit pour jamais tout retour au repentir. Ne voyez-vous pas que, depuis longtemps, on n'entend plus

(1) *Dictionnaire*, art. Sadducéens, n. E.

parler de restitutions, de réparations, de réconciliations au lit de la mort; que tous les mourants emportent sans effroi dans leur conscience le bien d'autrui, le mensonge et la fraude dont ils se chargèrent pendant leur vie (1). »

Quant à *Voltaire*, voici ses aveux : « C'est certainement l'intérêt de tous les hommes qu'il y ait une divinité qui punisse ce que la justice humaine ne peut réprimer. » — « Il faut un Dieu vengeur, qui punisse dans ce monde-ci ou dans l'autre les méchants échappés à la justice humaine. » — On doit se fier davantage à ceux qui pensent qu'un faux serment sera puni, qu'à ceux qui pensent qu'ils peuvent faire un faux serment avec impunité (2). » — Nous avons affaire à force fripons qui ont peu réfléchi, à une foule de petites gens brutaux, ivrognes, voleurs. Prêchez-leur, si vous voulez, qu'il n'y a point d'enfer et que l'âme est mortelle, pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils seront damnés s'ils me volent. » — « Il est bon de faire accroire à nos maîtres-d'hôtel et à nos cuisiniers qu'ils seront damnés éternellement s'ils nous volent (3). »

M. *Cousin*, lui aussi, a implicitement reconnu l'existence d'un enfer, quand il a parlé des craintes et des appréhensions qui s'emparent de l'âme au moment formidable et solennel de la mort. « Quand, dit-il, on a recueilli tous les arguments qui autorisent la croyance à une autre vie, et qu'on est arrivé ainsi à une démonstration satisfaisante, il reste un obstacle à vain-

(1) *Contrat social*. — (2) *Diction. philosophique*, art. Athéisme. —

(3) *Ibid.*, art. Enfer.

cre. L'imagination *ne peut pas contempler sans effroi* cet inconnu que l'on appelle la mort. Le plus grand philosophe du monde, dit Pascal, sur une planche plus grande qu'il ne faut pour aller sans danger d'un bout d'un abîme à l'autre, ne peut songer sans trembler à l'abîme qui est au-dessous, Ce n'est pas la raison, c'est l'imagination qui l'épouvante, c'est elle, aussi, qui produit en grande partie ce reste de doute, ce trouble, cette anxiété secrète que la foi la plus assurée ne parvient pas toujours à dompter en présence de la mort. L'homme religieux éprouve cette terreur, mais il sait d'où elle vient et il la surmonte en s'attachant aux solides espérances que lui fournissent la raison et le cœur. L'imagination est un enfant dont il faut faire l'éducation en la mettant sous la discipline et sous le gouvernement de facultés meilleures, il faut l'accoutumer à venir au secours de l'intelligence au lieu de la troubler par ses fantômes. Reconnaissons-le, il y a là un pas *terrible* à franchir. LA NATURE FRÉMIT en face de cette éternité inconnue. Il est sage de s'y présenter avec toutes ses forces réunies, etc. (1). » Ces paroles, sans doute, ne sont pas aussi explicites qu'on pourrait le désirer, mais nous dirons à M. Cousin : L'imagination qui nous porte à des appréhensions touchant les châtimens qui peuvent nous attendre au-delà du tombeau, n'est-elle pas une faculté de l'âme, et, puisqu'elle y porte tous les hommes en qui n'est pas éteint le sentiment religieux, sentiment qui réside au plus profond de l'âme, ne faut-il pas reconnaître que ces appréhensions ont

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XVI<sup>e</sup> leçon.

leur racine dans les profondeurs mêmes de l'âme et, qu'à ce titre, loin d'être des chimères, elles correspondent à une réalité? Que veut donc dire M. Cousin lorsqu'il nous représente ces appréhensions comme des fantômes, lui qui prouve l'immortalité de l'âme, nous l'avons vu, par la nécessité d'une justice qui récompense et qui punisse, dans la vie future, ce qui n'est pas récompensé et puni dans la vie présente? La preuve de l'immortalité de l'âme, que l'on tire du fait des injustices du monde actuel et de la nécessité d'une réparation dans un autre monde, n'est-elle pas une preuve de l'enfer?

**CCXXXVI. Peut-on alléguer contre l'éternité des peines, la théorie de la métempsycose**, renouvelée des anciens par les modernes, pour échapper à l'éternité, à la perpétuité des peines? — Non, car ce système n'est pas acceptable à quiconque n'a point totalement rompu avec le sens commun contre lequel il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de philosophie. Les partisans de cette doctrine sont aussi ridicules et aussi burlesques en philosophie que l'était en littérature cet écrivain qui appelait le soleil *le duc des chandelles*, les vents, *les postillons d'Eole* et le tonnerre *le tambour des Dieux*. On peut leur appliquer ces vers du poète :

Il se trouve entre nous des esprits frénétiques  
 Dont tous les écrits sont des écrits sophistiques,  
 Qui sans cesse créant des systèmes nouveaux,  
 Prouvent que la raison gît loin de leurs cerveaux.

M. Jules Simon a fait justice de la métempsycose en ces termes : « Avant ces derniers venus (les phi-

losophes contemporains qui ont renouvelé l'erreur pythagoricienne), la métempsyose ne pouvait guère passer que pour une légende, puisque, plaçant ici-bas le théâtre de nos métamorphoses, elle nous faisait revivre dans des corps différents, au milieu de nos parents et de nos amis. Quand l'âme en changeant de corps a perdu tout souvenir, le châtement n'est plus un châtement, c'est une cruauté, et la récompense aussi n'est plus qu'une générosité sans motif. Pour que le dogme de la transmigratiion des âmes ne soit pas en contradiction manifeste avec le principe du mérite et du démérite, il faut supposer, comme on l'a fait dans plusieurs écoles, qu'au lieu de passer après cette vie dans le corps d'un autre animal terrestre, nos âmes, sans perdre le sentiment de leur identité, vont animer dans une autre planète un corps d'une autre espèce. A cette condition, la seconde vie peut être la récompense ou la punition de la première. Rien de plus poétique que cette conception qui nous fait voyager d'étoile en étoile. Malheureusement, il ne suffit pas qu'une hypothèse soit brillante et séduise l'imagination ; si on ne l'appuie pas sur des preuves solides, elle reste à l'état de rêve et ne peut entrer dans la science.... Ce qui serait absolument impossible, ce serait d'admettre que Dieu nous punisse en cette vie des fautes dont nous aurions perdu le souvenir. Il n'y a aucune solidarité entre ma vie actuelle et ces vies antérieures dont je ne retrouve en moi aucune trace. Il s'en faut donc bien que la doctrine de la métempsyose soit autre chose qu'une poétique hypothèse. Cette hypothèse, destinée à éclaircir le mystère de la vie future et à donner, comme on le

prétend, un corps à nos espérances, est certainement plus vague que la simple promesse d'une récompense à laquelle se borne le plus souvent la simple philosophie. En effet, cette ascension d'étoile en étoile, dont on compose notre avenir, doit-elle se prolonger à l'infini ? Alors l'hypothèse n'est plus qu'une abstraction vide. C'est une série de transformations dont aucune ne nous est connue, un éternel voyage vers un but qui n'existe pas. Si on répond, au contraire, que l'âme, après plusieurs migrations successives, vient s'abîmer dans le sein de Dieu, pourquoi ne pas être panthéiste plutôt ? Pourquoi faire un si long trajet, s'il faut, à la fin, tomber dans ce gouffre ? Ne dirons-nous pas à ces *poètes du monde invisible* ce que le courtisan de Pyrrhus disait à son maître : « Reposez-vous dès le premier jour (1). » Un partisan de la métempsychose, qui fait de l'univers un vaste purgatoire, s'obstinait à défendre ce système en présence de Gassendi. Si vous ne savez pas ce que lui répondit le philosophe, le voici : « Je savais bien que l'âme des hommes, selon ce système, devait passer dans le corps des animaux, vous m'apprenez que l'âme des animaux repasse dans le corps des hommes (2). »

**CCXXXVII. Peut-on alléguer contre la doctrine de l'enfer qu'il n'existe pas de démons pour tourmenter les réprouvés ?** — *Bayle* a dit sur ce point : « Le dogme de plusieurs génies bons et mauvais, supérieurs les uns aux autres et préposés

(1) *La religion naturelle*, III<sup>e</sup> partie, L'Immortalité. — (2) *Sabatier de Castres, Les trois siècles de littérature*, art. Gassendi.

à diverses charges, est assez à la portée de la raison... La foi des intelligences préposées à divers emplois dans l'univers est d'une aussi grande étendue que la croyance d'un Dieu, car je ne pense pas que jamais peuple ait eu une religion sans reconnaître d'intelligences moyennes (1). »

*Voltaire* a dit aussi : « Il n'y a certainement aucune contradiction à reconnaître des substances bienfaisantes et malignes, qui ne soient ni de la nature de Dieu, ni de la nature des hommes (2). »

**CCXXXVIII. Peut-on alléguer contre la doctrine de l'enfer que la raison ne peut concevoir un feu qui brûle continuellement sans être alimenté ?** — Mais le soleil n'est-il pas, quoique non alimenté, un feu perpétuel et inextinguible, qui durerait toujours si la main qui l'a allumé ne devait pas un jour l'éteindre ? Et devant ce fait patent, incontestable, y a-t-il encore lieu à dire, avec le ton superbe des semi-philosophes, que l'enfer est un fantôme qui ne fait de mal qu'à ceux qui en ont peur ?

**CCXXXIX. Y a-t-il un ciel ?** — *Bayle* le croyait. « Si l'on ne joignait, a-t-il dit, à l'exercice des vertus ces biens à venir que *l'Écriture promet aux fidèles*, on pourrait mettre la vertu au nombre des choses sur lesquelles Salomon a prononcé cet arrêt définitif : *Vanité des vanités* (3). »

*Victor Hugo* a dit aussi : « Dans le lot des pauvres, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez le paradis, contrepoids magni-

(1) *Diction.*, art. Caïnites. — (2) *Diction. phil.*, art. Ange. — (3) *Diction.*, art. Brutus.



fique, vous rétablirez l'équilibre ; la part du pauvre est aussi noble que la part du riche : c'est ce que savait le Sauveur, qui en savait plus long que Voltaire (1). »

CCXL. **Le ciel que promet le Christianisme doit-il paraître étrange à la raison ?** — Non, car M. *Jules Simon* a souscrit au dogme du ciel chrétien. Voici, en effet, ce qu'il dit au nom de la philosophie : « Notre cœur, qui a tant aimé et des objets si divers, et si fragiles, et si indignes, n'aimera plus que Dieu, et notre esprit qui s'est tant égaré, qui si souvent a fait fausse route, débarrassé de toutes ses inutilités et de toutes ses chimères, ne pensera plus que Dieu ; et notre amour et notre intelligence, ayant trouvé l'objet qui leur est propre et le possédant pleinement, sans intermédiaire, nous rempliront de tout le bonheur que comporte un être fini. Le divorce qui existe si souvent entre notre volonté et notre raison cessera, parce que nous n'aurons plus qu'une seule idée et qu'un seul amour. Notre liberté sera d'autant plus parfaite que nous ne connaissons plus la lutte entre les passions ennemies. Tout notre être pacifié, réconcilié avec lui-même, tendra de toutes ses forces vers la Perfection absolue, qui est à la fois le Vrai, le Beau et le Bien, c'est-à-dire le triple et unique idéal vers lequel aspirent, dès ce monde, notre cœur, notre esprit, notre volonté. Tel est l'avenir que la philosophie peut promettre à l'homme EN SE FONDANT SUR DES DÉDUCTIONS INFAILLIBLES. Nous résumons toutes nos espérances dans cette parole de Bossuet : « Quelle

(1) *Claude Gueux*, préface.

sera cette vie ? De voir Dieu éternellement tel qu'il est et de l'aimer sans pouvoir jamais le perdre (1). »

Enfin, *Leibnitz* a dit : « Tandis que nous sommes sur la terre, nous ne sommes point dans notre véritable centre, et par conséquent dans notre véritable point de vue : nous voyons, il est vrai, les créatures et les œuvres admirables de Dieu, mais nous les voyons comme un homme placé entre les scènes d'un théâtre peintes suivant les règles de l'optique. Cet homme voit des figures, mais des figures grossières, informes, incohérentes, ce qui ne l'empêche pas cependant de reconnaître l'art du peintre ou de l'architecte. Ainsi, dans notre position actuelle, quoique nous ayons toujours lieu d'admirer les œuvres de Dieu, nous ne pouvons pourtant pas jouir du beau spectacle de leur ensemble. Il en serait autrement si nous étions transportés dans le soleil, ou plutôt dans le lieu qu'habitent les bienheureux. C'est là que, placés dans le véritable centre de tout l'univers, la vue de sa beauté nous remplira d'un plaisir ineffable (2). »

On connaît aussi les sentiments du célèbre astronome *Le Verrier*. Un prélat lui avait adressé, à l'occasion de ses découvertes, des félicitations, en lui disant : « Monsieur, on ne peut pas dire que vous vous êtes élevé *jusqu'aux nues*, vous avez mieux fait, vous vous êtes élevé jusqu'aux astres. — Monseigneur, répondit l'illustre interlocuteur, je veux encore monter plus haut. » Toute la société attendait avec anxiété

(1) *La religion naturelle*, III<sup>e</sup> partie, L'Immortalité. — (2) *Otium Hanoveranum*, p. 10.

l'annonce d'une nouvelle découverte astronomique, lorsque, s'inclinant vers le prélat, M. Le Verrier lui dit : « Je l'avoue, Monseigneur, j'ai l'ambition de m'élever au-dessus des astres, je veux aller au ciel (1). »

**CCXLI. Le ciel chrétien est-il supérieur au ciel mahométan ?** — Oui, car celui-ci respire le sensualisme le plus grossier et paraît promettre aux élus tout excepté Dieu. Le ciel chrétien, au contraire, respire le spiritualisme le plus pur, le plus élevé, le plus noble et le plus ennoblissant, comme on peut en juger par cette description de *Voltaire* :

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable,  
Dieu mit avant les temps son trône inébranlable.  
Le ciel est sous ses pieds, de mille astres divers  
Le cours toujours réglé l'annonce à l'univers.  
La puissance, l'amour avec l'intelligence,  
Unis et divisés composent son essence,  
Ses saints, dans la douceur d'une éternelle paix,  
D'un torrent de plaisirs enivrés à jamais,  
Pénétrés de sa gloire et remplis de lui-même,  
Adorent à l'envi sa majesté suprême (2).

**CCXLII. Le corps partagera-t-il, dans la vie à venir, les joies et les douleurs de l'âme ?** — Oui, car à la fin des temps, il y aura résurrection, c'est-à-dire réunion du corps à l'âme. Sur ce point, on lit dans *Montesquieu* : « Ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme, il faut encore qu'elle le dirige. C'est ce qu'a fait admirablement bien le chris-

(1) *Ami de la Religion*, 9 nov. 1847. — (2) *OEuvres*, éd. de Kehl in-12, t. LXIII, p. 340.

tianisme à l'égard des dogmes dont nous parlons ; il nous fait espérer un état que nous croyons, non pas un état que nous sentions ou que nous connaissions ; tout, jusqu'à *la résurrection des corps*, nous mène à des idées spirituelles (1). »

On lit aussi dans lord *Byron* : « L'espérance et la terreur reposent ensemble dans la poussière de la tombe ; et, lorsque, selon notre croyance, *la vie viendra nous y ranimer*, la clémence divine pardonnera ou sa justice réclamera les coupables (2). »

(1) *Esprit des Lois*, l. LXXIV, ch. XIX. — (2) *Child-Harold*, ch. III, strophe 108.

## SEPTIÈME PARTIE.

---

### PRÉÉMINENCE ET AVENIR DU CHRISTIANISME SUR L'HÉRÉSIE.

CCXLIII. **Le protestantisme mérite-t-il le nom de réforme ?** — Non ; car les premiers protestants auraient eu eux-mêmes besoin d'être réformés, et, de fait, ils ont tenté plusieurs réformes, tant ils en sentaient le besoin. *Erasme*, protestant d'esprit, écrivait à *Mélancthon* : « Non, je ne saurais croire que des hommes dont les mœurs sont si contraires à la doctrine du Christ, soient guidés par l'esprit du Christ. Autrefois l'Évangile donnait de la douceur aux esprits colères, des remords aux spoliateurs, du calme aux turbulents, de la charité aux médisants. Aujourd'hui, nos évangélistes font de la fureur, s'emparent par fraude du bien d'autrui, excitent partout des troubles et maudissent même leurs bienfaiteurs. Je vois bien des hypocrites et des tyrans, mais je ne vois pas une étincelle d'esprit évangélique (1). »

*Calvin*, de l'*Institution* duquel on a dit qu'elle est,

(1) Ep. LXIX, ad *Melancth.*

après les écrits des apôtres, un livre non pareil,

Præter epistolicas post Christi tempora chartas  
Huic peperere libro nulla sæcula parem ;

Calvin exhalait les mêmes plaintes qu'Érasme : « Dans le petit troupeau de ceux qui se sont séparés de l'idolâtrie papistique, le plus grand nombre, dit-il, est plein de parjure et de tromperie. Ils font bien mine d'avoir du zèle, mais, quand on y regarde de près, on les trouve pleins de fausseté et d'artifice (1). » Et encore : « Les pasteurs, oui, les pasteurs eux-mêmes, qui montent en chaire, sont aujourd'hui les plus honteux exemples de la perversité et des autres vices. De là vient que leurs sermons n'obtiennent ni plus de créance ni plus d'autorité que les fables débitées sur la scène par un histrion. Et ces Messieurs, pourtant, osent encore se plaindre qu'on les méprise et qu'on les montre au doigt pour les tourner en ridicule ! Quant à moi, je m'étonne plutôt de la patience du peuple, je m'étonne que les femmes et les enfants ne les couvrent pas de boue et d'ordure (2). »

Ne suffit-il pas d'étudier la réforme à ce seul point de vue pour dire avec *Leibnitz* : « Toutes nos larmes ne suffiraient pas pour pleurer cette funeste scission (3). »

**CCXLIV. Le principe du protestantisme, le libre examen, est-il un principe délétère et par là même inacceptable ?** — Oui, au jugement des protestants eux-mêmes. Madame *de Staël* disait fort

(1) *Comment. sur Daniel*, ch. II, v. 34. — (2) *Livre sur les scandales*, p. 128. — (3) *Lettre à Madame de Brinon*.

bien : « Le droit d'examiner ce qu'on doit croire est le fondement du protestantisme. Les premiers réformateurs ne l'entendaient pas ainsi. Ils croyaient pouvoir placer les colonnes d'Hercule de l'esprit humain au terme de leurs propres lumières, mais ils avaient tort d'espérer qu'on se soumettrait à leurs propres décisions comme infaillibles, eux qui rejetaient toute autorité de ce genre dans la religion catholique (1). »

*Mosheim* a dit que l' « on peut comparer l'Église protestante à un grand État composé de communes régies par une législation contradictoire (2). »

Un autre protestant, *Hammerschmidt*, s'écrie, en poussant un profond soupir : « Hélas ! parmi les pasteurs, il n'y en a pas deux qui soient d'accord ; de même que chacun a sa propre physionomie, chacun a aussi ses idées (3). »

*Bayle* disait déjà de son temps : « Pour peu qu'on lâche la bride à la passion de disputer, on se fait un goût de fausse gloire qui engage à trouver toujours des sujets de contredire, et dès lors *on n'écoute plus le bon sens* et l'on s'abandonne à la passion de passer pour un grand maître de subtilités. L'esprit de dispute dégénère facilement en fausse subtilité. Ceux qui le cultivent tombent dans leurs propres pièges, et, après avoir embarrassé leur antagoniste, ils se trouvent eux-mêmes incapables de se soutenir contre les sophismes qu'ils ont inventés et que l'on peut employer contre leurs dogmes (4). » Et encore : « La

(1) *De l'Allemagne*, IV<sup>e</sup> partie, t. II, p. 25. — (2) Migne, *Diction. des apol. inv.*, art. Protestantisme. — (3) *Darmst. Allgm. Kirchen Zeitung*, 1830, n. 50. — (4) *Diction.*, art. Euclide.

voie de la dispute ne peut servir qu'à fomenter l'opiniâtreté des parties et qu'à éloigner de plus en plus la conclusion (1). »

Et, de grâce, consultons les faits. Qu'a produit le principe du libre examen ? Il a, dès le début, produit la division et la lutte, il a fait naître de nouvelles guerres sans apaiser les anciennes, il a suscité des théologiens qui cherchaient non pas la vérité, mais la victoire, et qui prétendaient, au sortir de la dispute, avoir eu, chacun contre son adversaire, l'avantage de la vérité. *Bayle*, parlant du théologien protestant Illyricus, qui vivait à l'origine de la Réforme, a fait cette réflexion : « On n'eut pas sujet d'avoir regret à sa mort, car les divisions, toujours scandaleuses de droit, étaient alors plus pernicieuses qu'à l'ordinaire, à cause des avantages que la communion de Rome en tirait pour insulter la Réformation (2). »

Avec le temps, le mal ne fit que se développer comme un cancer, le protestantisme devint de plus en plus mouvant pour finir par l'être autant que le sable du désert, il marcha fatalement d'un pas rapide vers la dissolution, attendu que, comme le dit *Saluste* dans *Jugurtha* : *Concordiâ parvæ res crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur*. *Bayle*, jetant un coup-d'œil sur les variations du protestantisme, ajoute à ce qui a été dit : « Considérons seulement le luthéranisme. Bon Dieu ! Quelles divisions ne vit-on pas entre les théologiens de ce parti-là ! et avec quelle chaleur et quelle aigreur ne furent-elles pas soute-

(1) *Diction.*, art. *Dureus*. — (2) *Ibid.*, art. *Illyricus*.



nues ! Tout ce que l'Afrique et l'Asie ont produit d'esprits ardents n'étaient que flegme en comparaison de ces docteurs germaniques (1). »

En vain, pour arriver à un simulacre d'unité, les protestants ont-ils négocié des accommodements entre toutes les sectes ; en vain ont-ils fait du latitudinarisme ; en vain se sont-ils sacrifié réciproquement les uns aux autres la vérité qui est le lien de l'unité, ils n'ont par là réussi qu'à augmenter le mal par le remède même qu'ils avaient voulu lui donner. Ce mal est aujourd'hui incurable. Après que les Luthériens et les Calvinistes n'ont pu se mettre d'accord, comment espérer, dans l'avenir, l'union entre toutes les sectes en lesquelles s'est décomposé le protestantisme ? Aussi le grand argument qu'opposent aux missionnaires protestants les infidèles à qui ils proposent la Bible, c'est l'esprit de division qui les morcelle et les pulvérise, c'est la multiplicité des formes que revêt le protestantisme. « Ils auraient, dit un écrivain anglican, beaucoup meilleure opinion du christianisme, s'il n'y en avait pas autant d'espèces différentes (2). »

**CCXLV. Si le principe d'examen est délétère, ne faut-il pas en revenir au principe d'autorité, au principe catholique ?** — Oui, et c'était la conclusion de *Bayle*, qui trouvait la méthode catholique courte et sûre. Voici ses paroles : « Jetez les yeux sur la fameuse controverse des catholiques et des protestants au sujet du caractère des vérités du

(1) *Ibid.*, art. Morison. — (2) *Life*, ch. V, p. 132, cité dans *Les Missions chrétiennes*, par Marshall, t. I, p. 284, Paris, 1865.

christianisme. Ce caractère, selon les uns et les autres, est la conformité avec la parole de Dieu. Mais, pour connaître cette conformité, les protestants se contentent de comparer une doctrine avec l'Écriture. Les catholiques, au contraire, veulent qu'on la compare avec l'Écriture et avec la tradition de tous les siècles. Ils veulent que cette tradition soit la véritable clef de l'Écriture, et que, pour être certain de la vérité d'un dogme, l'on soit obligé de voir qu'il a toujours été cru et enseigné dans l'Église ; ils dispensent les particuliers de la peine de vérifier si ce qu'on leur dit a cette marque ; ils leur ouvrent un chemin *beaucoup plus court*. Il suffit, disent-ils, qu'on sache que l'Église a décidé ceci ou cela, car, comme elle est infail-  
 lible, dès qu'on sait ses décisions, on conclut qu'elles sont vraies, et, par conséquent, conformes à la tradition et à la foi de tous les siècles, et on n'a nul besoin, après cela, de consulter aucun livre ; on sait, sans s'en informer, ce qu'ont dit les pères de tous nos prédécesseurs. Cette manière de fixer la foi des simples est sans doute TRÈS-COMMODE. Elle se réduit à un point de fait, qui est de savoir si le concile de Trente a décidé telle ou telle chose (1). »

Après avoir fait observer que le principe protestant a abouti à la destruction des Écritures et au rationalisme, *Bayle* ajoute : « Il faut que dans toutes les sociétés il y ait un tribunal qui prononce en dernier ressort sur les disputes des particuliers et qui ait le droit d'infliger les peines de la rébellion à ceux qui refusent de se soumettre à ses arrêts, car, autrement, il ne

(1) *Continuat. des pensées diverses*, t. III, p. 148.

serait pas possible de remédier à aucun désordre ni d'empêcher que les disputes ne durassent éternellement (1). »

Ailleurs encore *Bayle* fait sentir en ces termes à quoi on aboutit en dehors du principe d'autorité, à quoi a abouti l'hérésie : « En niant la divinité de l'Écriture, on renverse toute la révélation, ensuite de quoi tout n'est que dispute des philosophes (2). »

Dès lors, les Nestoriens n'avaient-ils pas grand'raison de répondre aux missionnaires américains, qui les pressaient de se convertir, en leur rappelant tout l'or dépensé pour eux : « Eussiez-vous dépensé tout l'or de l'Amérique, nous ne voudrions pas embrasser une religion qui est le renversement de toute religion (3). »

CCXLVI. **Les protestants subséquents se montrèrent-ils dignes de leurs patriarches, qu'on sait avoir été mus par la cupidité?** — Oui, car ils ne furent pas plus désintéressés qu'eux. Voici sur ce sujet les paroles de *Bayle*, qui ne manquent pas de sel. Parlant du testament de Calvin qui, il le dit, ne laissa à ses héritiers, y compris sa bibliothèque, que la valeur de trois cents écus, le trop célèbre critique ajoute : « C'est une des plus rares victoires que la vertu et la grandeur d'âme puissent remporter sur la nature dans ceux mêmes qui exercent le ministère évangélique. Calvin a laissé des imitateurs pour ce qui est de la vie active, zélée, affectionnée au bien du parti ;

(1) *Diction.*, art. Maimbourg.—(2) *Ibidem*, art. Socin.—(3) Cité par Marshall, *Les Missions chrétiennes*, Missions du Levant, t. II, p. 119.

ils emploient leurs pas, leurs plumes, leurs voix à la sollicitation, à l'avancement du règne de Dieu, mais *ils ne s'oublient pas eux-mêmes* et ils sont, ordinairement parlant, un exemple que l'Eglise est *une bonne mère* au service de laquelle on ne perd rien. Ils vérifient la parole de saint Paul que la piété a les promesses de la vie présente et celles de la vie à venir. En un mot, Dieu répand de telle sorte la bénédiction sur la vigilance avec laquelle ils prennent soin de leurs affaires domestiques, qu'on les voit jouir de pensions considérables et laisser *un bon patrimoine* et de *bons établissements* à leurs héritiers. Ils distribuent des aumônes, ils font de grandes charités, cela n'est pas difficile ; on les rend dépositaires et non comptables de sommes que d'autres destinent à des œuvres pies. En un mot, un testament comme celui de Calvin, un désintéressement comme le sien est une chose TOUT-A-FAIT RARE et capable de faire dire : *Non inveni tantam fidem in Israel* (1). »

Une des grandes questions du protestantisme a toujours été la question d'argent, la même question qui, du temps de saint Paul, suscita contre le christianisme une émeute à Ephèse, et fit répéter mille fois ce cri : Grande est la Diane des Ephésiens (2). Avec lui, on reste ou l'on va là où se trouve le profit, l'on trafique de sa conscience, et l'on fait de la religion un mercantilisme.

**CCXLVII. Les protestants subséquents se montrèrent-ils encore, sous un autre rapport, dignes de leurs patriarches, qu'on sait avoir fait appel à**

(1) *Diction.*, art. Calvin. — (2) *Act.* XIX.

**la concupiscence de la chair ?** — Oui encore. On a fait remarquer, l'histoire à la main, que le premier soin des protestants, en faveur d'un prêtre ou d'un simple fidèle qui passait dans leur communion, était de lui chercher une femme. C'était là le ciment qu'ils employaient pour l'incorporer à leur secte et l'y tenir fermement collé. Ils étaient persuadés que de tels oiseaux de proie ne pouvaient être mieux attirés ni mieux apprivoisés que par ce morceau de chair.

**CCXLVIII. Le protestantisme, à son état actuel, est-il une religion sous les étendards de laquelle on doit se ranger ou même rester ?** — Non, car tout en lui trahit une religion humaine.

Examinerons-nous le protestantisme *dans ses ministres ?* Rousseau, qui les connaissait, nous les dépeint ainsi : « Ils ne savent plus ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent... On ne sait ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils font semblant de croire... Un philosophe jette sur eux un coup-d'œil rapide ; il les pénètre, il les voit ariens, sociniens, il le dit ; aussitôt alarmés, effrayés, ils s'assemblent, ils discutent, ils s'agitent, ils ne savent à quel saint se vouer, et, après force délibérations, consultations, conférences, le tout aboutit à un amphigouri où on ne dit ni oui ni non, et auquel il est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plaidoyers de Rabelais (1). » Et encore : « Un grand avantage que vous avez, c'est que votre clergé s'y tient bien (au principe d'autorité), au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons à qui l'arrogance a tourné la

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, III<sup>e</sup> Lettre.

tête, ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infailibilité à l'Eglise qu'afin de l'usurper chacun pour soi (1). »

S'il est un fait certain c'est que le ministre protestant tranche du pape. *Richard Stéele*, après avoir fait observer que chaque ministre s'attribuait l'autorité interprétative de l'Ecriture sainte, a fort bien dit : « Le peuple demeure toujours persuadé que nous admettons l'Ecriture comme la règle de foi, et que tous peuvent la lire et la consulter quand il leur plaît. Ainsi, quoique par nos paroles nous conservions à l'Ecriture toute son autorité, nous avons cependant l'adresse d'y substituer réellement nos propres explications, et les dogmes tirés de ces explications. De là, il nous revient un grand privilège, c'est que chaque ministre, parmi nous, est revêtu de *l'autorité plénière* d'un ambassadeur de Dieu : ce qui a été dit aux apôtres a été dit à chaque ministre en particulier, et, ce préjugé une fois établi, il n'y aura point de simple ministre ou pasteur qui ne soit UN PAPE ABSOLU SUR SON TROUPEAU. Cela fait voir combien nous sommes subtils et adroits dans le changement des mots, suivant l'occasion, sans rien changer au fond des choses (2). »

**CCXLIX. Considérons-nous le protestantisme dans sa vertu intrinsèque ?** — Il ne peut pas même produire une Sœur de charité, tandis que le catholicisme en produit par milliers. La *Gazette évangélique*, dans un article intitulé : *La disette des Sœurs*,

(1) *Correspondance*, 31 mars 1766. — (2) Stéele, dans sa *Lettre satyrique au pape Clément XI*.

poussait naguères ce cri de détresse : « De toutes les contrées du monde, on nous demande avec instance des Sœurs pour le service des malades, des pauvres, des orphelins, des maisons d'éducation, des communes, des familles, des prisons. Et nous aimerions tant pouvoir venir en aide. Mais où sont les vierges chrétiennes qui veulent se dévouer corps et âme au service du plus fidèle des maîtres ? Il y en a des milliers qui ne sont liées par aucun devoir particulier, et il n'en vient que très-peu, tandis que, dans l'Eglise romano-catholique, il entre tous les ans des centaines de Sœurs de charité dans la pratique des œuvres charitables. O vous, vierges allemandes, qui vivez dans l'oisiveté, qui cependant avez goûté du doux miel de l'éternité, et qui pouvez recevoir une vocation si chère au Seigneur et si heureuse pour vous, ne voudrez-vous pas être diaconesses pour soigner les malades ou pour les instruire ? Sommes-nous donc actuellement en un temps où l'on peut rester les bras croisés, ou s'occuper uniquement de coudre un peu, tricoter un peu, toucher un peu du piano, et se réjouir de voir s'écouler les jours dans l'oisiveté, tandis que les puissances des ténèbres s'évertuent à la ruine de la pauvre chrétienté ? Puisse donc le Seigneur vous secouer du souffle de sa bouche et vous crier bien profondément dans la conscience : Ah ! voulez-vous maintenant dormir et vous reposer (1) ? »

**CCL. Examinerons-nous le protestantisme en tant qu'il ne connaît d'autre source de la vérité religieuse que la Bible ?** — La Bible, on le sait, ne

(1) Cité dans *Le Monde*, 5 novembre 1862.

se suffit pas à elle-même, il lui faut un interprète divin ; par là même, le protestantisme repose sur un fondement ruineux. Écoutons plutôt.

Le protestant *Staudlin* a dit : « Si dans la religion on part d'un principe supernaturalistique, tel qu'une révélation écrite, la Bible, par exemple, il faut nécessairement admettre que la Divinité, qui a donné une révélation à l'homme, doit avoir songé aussi à empêcher que le sens de cette révélation ne fût pas abandonné à l'arbitraire d'un jugement subjectif (1). »

Le docteur *W.-T. Krug* a fait cette remarque touchant le travail qu'il faut faire, dans le protestantisme, pour arriver à la vérité chrétienne : « C'est une tâche bien difficile, car tout écrit qui ne puise pas en lui-même sa clarté, qui l'attend d'un interprète, *obéit à cet interprète* et court à chaque instant le danger *d'être faussé*. Lorsque les hommes veulent écrire ou parler, ce danger n'est pas grand chose. Mais si l'on admet que Dieu ait parlé, qu'on a devant soi la parole divine qui doit conduire au salut, quel est celui qui osera assurer la responsabilité d'une interprétation ? N'est-il pas à craindre qu'on ne traduise mal la parole divine et, qu'ainsi, on ne conduise les hommes à leur perte éternelle ? D'où la nécessité d'une interprétation légitime, authentique, solennelle, s'il en faut une en général. L'Église catholique a parfaitement raison sur ce point (2). »

On lit dans le *Mercure du Rhin* : « Les théologiens

(1) *Magasin de l'histoire de la religion*, III<sup>e</sup> partie, p. 85. —

(2) *Philosophisches Gutachten in Sachsen des Rationalismus und des Supranaturalismus*, 1827.



catholiques, qui ne veulent permettre la lecture de la Bible qu'à certaines conditions, n'ont nullement tort ; c'est que dans la Bible, toutes les sectes, toutes les passions trouvent leurs preuves, leur justification et leurs armes (1). »

*Etienne Gardinier*, évêque protestant de Vinches-ter, grand défenseur de l'Eglise Romaine, avait coutume de dire que les protestants qui s'appuient sur l'Écriture ressemblent à des messagers *qui portent la vérité dans leurs lettres et le mensonge dans leurs bouches*, paroles que Fr. Bacon rapporte et approuve (2).

*Rousseau*, dans sa *Lettre à M. de Beaumont*, archevêque de Paris (54-75), a dit : « Les livres sont une source de disputes intarissables, le langage humain n'est pas assez clair. »

*Voltaire* a reconnu la même vérité : « S'il n'y avait pas eu dans le monde chrétien une autorité qui fixât le sens de l'Écriture et les dogmes de la religion, il y aurait autant de sectes que d'hommes qui sauraient lire (3). »

Aussi des protestants eux-mêmes ont-ils reconnu que le christianisme a été établi et a existé indépendamment de la Bible. « C'est faire preuve d'ignorance en fait d'histoire, a dit *Semler*, que de confondre la religion chrétienne avec la Bible, comme s'il n'y avait pas eu de chrétiens avant l'existence de celle-ci, comme si tels ou tels n'avaient pu être bons chrétiens

(1) 1814, n. 158. — (2) Cité dans Migne, *Dictionnaire des apologistes involontaires*, art. Écriture sainte. — (3) *Essai sur l'histoire générale*, t. III, p. 119.

en ne connaissant qu'un seul des quatre évangiles, ou quelques épîtres seulement de la collection entière. On ne peut pas songer à un Testament complet avant le quatrième siècle (1) ! » *Lessing* a dit aussi : « Toute la religion du Christ existait avant qu'aucun des évangélistes ou des apôtres n'eût écrit ; on priait le *Pater* avant qu'on ne le lût dans saint Matthieu, car Jésus lui-même l'avait enseigné à ses disciples. La formule du Baptême était en usage avant que le même saint Matthieu l'eût écrite, car le Christ l'avait prescrite aux apôtres. Or, si les premiers chrétiens n'ont pas eu besoin d'attendre les écrits apostoliques pour ces points, pourquoi l'aurait-il fallu pour d'autres ? S'ils priaient et baptisaient d'après les ordres du Christ qui leur étaient parvenus par la tradition orale, ne pouvaient-ils pas s'en tenir à cette même tradition pour tout ce qui fait partie du christianisme ? Si le Christ a enseigné verbalement ces choses, n'en a-t-il pas fait de même relativement à tout ce que les apôtres devaient enseigner et à ce que le monde devait croire ? Dira-t-on qu'il n'est fait mention d'aucune disposition de cette nature dans le Nouveau Testament ? Ceux qui l'ont écrit ont-ils prétendu avoir écrit absolument tout ce que Jésus avait fait ou dit ? N'ont-ils pas annoncé formellement le contraire pour faire place ainsi à la tradition à côté de l'Écriture (2) ? »

**CCLI. Examinons-nous le protestantisme au point de vue du respect qu'il a eu pour la Bible, du cas qu'il en a fait ?** — Écoutons *Luther*. Il a dit sur

(1) *Éléments historiques* de Hirsching, l. XXII, p. 193. —

(2) *Theologisches Nachlass.*, p. 4 et suiv., Cf. Hœninghaus, ch. V.

le *Pentateuque* : « Nous ne voulons ni voir, ni entendre Moïse. Laissons-le donc aux Juifs pour leur servir de *Miroir des Saxons* sans nous en embarrasser, car Moïse a été donné aux Juifs seuls et ne nous regarde pas. De même que la France se soucie fort peu du *Miroir des Saxons*, tout en s'accordant avec lui pour la loi naturelle, de même la Loi convient très-bien aux Juifs, mais ne nous lie plus du tout. Moïse est le maître de tous les bourreaux ; personne ne le surpasse quand il s'agit de frapper de terreur, de torturer, de tyranniser. »

Sur l'*Ecclésiaste* : « Ce livre aurait besoin d'être plus complet ; il est tronqué, il n'a ni bottes ni éperons, il chevauche en chaussons, absolument comme moi quand j'étais encore moine. »

Sur *Judith et Tobie* : « Judith, ce me semble, n'est qu'une tragédie qui nous apprend quelle est la fin des tyrans. Quant à Tobie, c'est une comédie où on parle beaucoup de femmes et qui renferme bien des choses risibles et folles. »

Sur l'*Ecclésiastique* : « L'auteur de ce livre était un bon prédicateur de la loi, ou un juriste, et il enseigne la manière de se bien comporter à l'extérieur, mais ce n'est pas un prophète, il ne sait absolument rien du Christ. »

Sur le II<sup>e</sup> livre des *Machabéés* : « Je suis tellement l'ennemi de ce livre et de celui d'*Esther*, que je voudrais qu'ils n'existassent pas, parce que l'on y trouve une foule de juiveries et de corruptions païennes. »

Sur les quatre *Évangiles* : « Les trois autres évangélistes ayant beaucoup plus parlé des œuvres du

Seigneur que de ses paroles, l'Évangile de saint Jean est le seul vraiment tendre, le seul véritable Évangile, celui qu'il faut préférer de beaucoup aux autres. De même les Épîtres de saint Pierre et de saint Paul sont au-dessus des trois autres évangélistes. »

Sur l'*Épître aux Hébreux* : « Nous ne devons pas nous arrêter si nous rencontrons sur notre route un peu de bois, de foin et de paille. »

Sur l'*Épître de saint Jacques* : « C'est pourquoi l'Épître de saint Jacques est une véritable épître de paille, en regard des épîtres de saint Paul ; elle ne renferme rien qui rappelle la manière évangélique. »

Sur l'*Apocalypse* : « Je ne trouve absolument rien d'apostolique ni de prophétique dans ce livre. Car les apôtres n'ont pas coutume de parler en figures, ils prophétisent en termes clairs et nets. Que chacun en pense ce que lui dicte son esprit ; pour moi, mon esprit y répugne et cela me suffit pour le repousser (1). » Voilà le ton léger de Luther à l'endroit de la Bible ; voilà comment il la mutile ; voilà comment le protestantisme en arrache les feuillets, non seulement un à un, mais livre par livre. N'était-il pas grandement prudent, cet agent des Sociétés bibliques, qui avait soin de faire distribuer des bibles solidement reliées, afin que personne ne pût ajouter ou retrancher quoi que ce soit à la parole de Dieu ?

**CCLII. Examinerons-nous le protestantisme au point de vue du respect qu'il inspire aux païens pour la Bible, ou du cas qu'il leur en fait**

(1) Cité par Alzog, *Histoire universelle de l'Eglise*, § 505.

**faire?** — Sous ce rapport, l'action du protestantisme est nulle, et aucun doute que si les membres ou les protecteurs des Sociétés bibliques savaient où vont ces bibles distribuées si largement et à si grands frais, comment elles sont reçues, ils n'aimassent mieux soulager les pauvres. On sait avec quelle profusion les livres saints sont expédiés aux missionnaires et distribués aux infidèles. En quelques années, la seule *Société des missions américaines* a imprimé quatre cent millions de pages, et ses publications totales, entre 1812 et 1861, se sont élevées au chiffre énorme de *cinq millions de volumes* de trois cents pages chacun (1). Eh bien ! quel a été le résultat de cette profusion, de cette avalanche, de cette inondation de bibles ? Il a été si pauvre que le docteur Grant, après avoir examiné sérieusement l'effet des distributions de bibles, s'est écrié devant l'Université d'Oxford : « Le complet mécompte obtenu par la distribution seule des Écritures chez les païens, peut nous prouver jusqu'à l'évidence que l'Évangile *n'était pas destiné à triompher ainsi* (2). » Et, en effet, que deviennent ces caisses pleines de pain de vie ? que deviennent les bibles hérétiques ? Souvent le missionnaire qui les reçoit gratuitement, les vend aux indigènes à de fort bonnes conditions pour lui. C'est ainsi qu'en 1844, M. Earp déposa devant un comité de la Chambre des Communes « que les missionnaires de la Nouvelle-Zélande font un grand commerce de livres imprimés en langue indigène. »

(1) Marshall, *Les Missions chrétiennes*, t. I, p. 44, 45, Paris, 1865. — (2) *Bampton Lectures*, III, 95.

Il informa ensuite la Chambre d'un fait qu'elle fit reproduire, savoir, que « les missionnaires échangent leurs traités contre des cochons et des pommes de terre (1). » C'est ainsi qu'un membre du Conseil législatif de cette colonie, en 1845, a dit : « Il est une forme d'avarice à l'usage des missionnaires de l'Église anglicane, elle s'oppose tout particulièrement à leur influence ; je fais allusion à cette pratique d'exiger un paiement pour les Ecritures. C'est ordinairement un cochon de bonne taille, valant trente schellings ; les naturels s'en plaignent beaucoup (2). » Quant aux indigènes, ou ils troquent les Bibles qui sont en leur possession, ou ils les emploient à des usages qui ne répondent pas tout-à-fait à leur destination. En *Abysinie*, l'indigène à qui on a fait présent d'une Bible la vend pour une jarre de bière qui l'enivre complètement, ou il s'en sert pour envelopper du tabac. A *Ceylan*, il s'écrie, à la vue des exemplaires de la Bible : « Excellentes choses pour bourrer nos fusils, quand nous irons chasser les jungles (3). » En *Portugal*, le seul résultat appréciable des opérations de la *Société biblique* est de trouver, à Lisbonne et dans les faubourgs, tous les articles achetés sur les marchés, tels que fruits, beurre et poissons, enveloppés avec des feuilles de bibles protestantes. En *Espagne*, l'expédition évangélique de M. *Borrow* n'eut d'autre résultat, d'après un auteur protestant, que de fournir aux commerçants espagnols de quoi envelopper les

(1) Marshall, *ouvrage cité*, p. 51.—(2) *New Zealand and its Aborigines*, par William Brown, ch. II, p. 84. — (3) Marshall, *ouvrage cité*, p. 30, 36, 37.

oranges qu'ils expédiaient à Londres, de telle sorte que les marchands d'oranges de cette métropole furent surpris de trouver, vers cette même époque, pendant plusieurs semaines, leurs envois accoutumés d'Espagne protégés par des feuillets d'Évangile et des fragments des Épîtres de saint Paul. Ce fut de cette manière que les livres de M. Borrow revinrent en Angleterre (1). A *Turin*, la femme chargée de vendre les bibles qui y sont en dépôt, jouit, d'après un correspondant du *Times*, d'une parfaite sinécure (2). Quant aux *Juifs*, ils reçoivent la Bible avec grand plaisir, car c'est pour eux une économie, attendu qu'après avoir détruit avec soin le Nouveau-Testament, ils placent l'Ancien dans leurs synagogues, en riant de leurs bienfaiteurs (3). Bref, partout on fait de la Bible protestante ce que le boutiquier se garde de faire avec le dernier de ses livres; on s'en sert pour envelopper le lard, le beurre, le tabac, les épices, pour tapisser les maisons, pour faire des pantoufles, etc., etc., etc., etc. « Les bibles protestantes traduites en chinois par Morisson, dit le *Nouveau journal asiatique*, et envoyées en Chine, y furent publiquement vendues à l'enchère, et en grande partie achetées par les cordonniers, qui s'en servirent pour doubler leurs pantoufles (4). »

**CCLIII. Examinerons-nous le protestantisme au point de vue de ses envoyés, de ses missionnaires ?** — Leur vie n'est pas tout-à-fait apostolique. Ils quittent leur patrie, il est vrai, mais souvent c'est

(1) *Marshall*, 40, 41. — (2) *Times*, 29 avril 1862. — (3) *Marshall*, p. 47. — (4) *Nouveau journal asiatique*, 1858, t. III, p. 40.

pour faire fortune ou par suite de pertes financières. Ils vont en pays infidèle, mais sans s'aventurer, ne dépassant pas la portée du canon européen ou se contentant, en restant sur le vaisseau, de jeter une bible sur la rive là où elle est à sec. Ils restent de longues années loin de la mère-patrie, mais ils les passent occupés de commerce de bétail, d'huile, de noix de coco, d'épices, de terres, de denrées, de bœufs, de moutons, faisant argent de tout, et marchandant à outrance, etc., etc. Tels sont les faits avoués, reconnus, proclamés par les écrivains anglicans eux-mêmes.

« Tout ce qui va dans l'Inde, dit *Bernouilli*, militaire, médecin, missionnaire, est marchand ou le devient (1) ; » assertion confirmée par cette parole de Haafner, aussi précise qu'on peut le désirer : « Personne ne part pour l'Inde que dans l'intention de faire fortune (2). »

La femme d'un des missionnaires écrivait, de l'Inde, à M. Marshall, auteur du livre *Les Missions chrétiennes*, auquel nous empruntons ces détails : « Vous seriez choqué du genre qu'adoptent, ici, les membres du clergé. Ils ne restent, semble-t-il, qu'en vue du salaire, sans s'inquiéter de leur ministère, mettant à part tout scrupule. *De l'or, de l'or*, est ici le cri général. » Ce à quoi cette dame ajoutait : « Dieu merci, mon mari n'est pas de ce nombre (3). »

(1) *Description de l'Inde*, t. III, supplém., p. 105. — (2) *Voyage dans la péninsule occidentale de l'Inde*, t. I, p. 8. — (3) *Les missions chrétiennes*, ch. III, p. 289.



Un témoin oculaire accusait la situation par ce simple mot : « Le Christ a dit : *Laissez tout*. Nos missionnaires disent . *Prenez tout* (1). »

Quant au genre de vie des missionnaires protestants, il n'est rien moins qu'apostolique. Ils ont de magnifiques campagnes dans lesquelles ils donnent des soirées, des dîners ; leur vie se passe à courir les plaisirs. M. *Sirr* exprime sur ce point ses sentiments en ces termes indignés : « En Chine, nous sommes blessés jusqu'au fond du cœur de voir les serviteurs de l'Eglise de Rome, infatigables dans leurs œuvres de zèle, faisant des œuvres de conversion, ne s'arrêtant ni devant les difficultés, ni devant les sacrifices, tandis que trop de missionnaires protestants emploient leur temps à s'enrichir par le commerce et le trafic ; chose d'autant plus odieuse qu'ils ont tous de bons salaires. Hélas ! la manière de vivre des missionnaires que nous avons rencontrés, en Chine et ailleurs, est tout-à-fait étrangère et opposée à leur vocation sainte ; ils consacrent la plus grande partie de leur temps à suivre les enchères, achetant à un prix pour revendre avec bénéfice, et, cependant, leurs salaires sont plus que suffisants pour leurs besoins... La conduite de plusieurs d'entre eux est tout-à-fait inconvenante, au point de vue chrétien ou social. Aussi, ajoute-t il d'après ses propres observations, les Chinois païens, pleins de mépris pour ces prétendus docteurs de religion, les appellent généralement des *démons prêche-mensonge* (2). »

(1) *Ibidem.*, p. 371. — (2) *China and te chinense*, t. II, ch. X, p. 216.

*Jaguemont* disait, il y a déjà longtemps : « Les missionnaires anglais s'étonnent de ne pas opérer de conversions ! Ils ont une femme, des chevaux, des domestiques ; ils habitent des maisons vastes et commodes, et ils se disent missionnaires ! Mais il y a d'autres missionnaires qui parcourent le pays à pied, souvent même à pieds nus, dans le but de convertir les infidèles. Ces derniers en ont converti un grand nombre, ils en convertissent tous les jours. Ils imitent l'exemple des apôtres et souvent aussi leurs succès (1). »

Le Révérend *Howard Malcolm*, chargé par une Société de missions de faire un rapport sur ses collègues en Orient, s'exprime comme il suit : « Les gouverneurs et les princes n'ont pas toujours les moyens de vivre comme les missionnaires. Il est triste de voir leurs meubles somptueux, leurs canapés couverts de soie rouge et leur vaisselle en argent ; leurs demeures ressemblent à nos plus belles habitations de campagne. Beaucoup d'entre eux ont avoué qu'en arrivant dans l'Orient, ils étaient très-choqués du train de vie mené par nos frères. Ils avaient été entraînés par l'exemple des autres, leurs successeurs les imiteront (2). »

Un autre voyageur, qui avait vu, de ses propres yeux vu, les missionnaires protestants, nous en fait ce tableau trop piquant, pour que nous ne le placions pas ici : « Je les trouvai vivant tout autrement que je ne m'étais imaginé. Ils mènent tout-à-fait la vie de

(1) Cité par de Warren, *l'Inde anglaise*, t. III, ch. XII, p. 230.  
— (2) *Travels in S. Eastern Asia*, vol. II, p. 319.

riches *gentlemen*, et ont de belles maisons, meublées avec le luxe et le confort désirables. Les missionnaires reposent sur des divans bien rembourrés, leurs femmes président à la table à thé, leurs enfants se régalent de bonbons et de confitures, leur position est sans comparaison plus agréable et plus exempte de soucis que celle de beaucoup d'autres; leurs appointements sont exactement payés et ils prennent leurs fonctions très à l'aise. Dans les lieux où plusieurs missionnaires se sont établis, ils ont, trois ou quatre fois par semaine, ce qu'on appelle des *meetings*, en apparence consacrés aux affaires, mais qui ne sont guère autre chose que des assemblées auxquelles leurs femmes et leurs enfants viennent en toilette. Chez l'un des missionnaires, le *meeting* sera un déjeuner, chez l'autre un diner, chez le troisième un thé; vous verrez plusieurs équipages et des domestiques stationnant dans la cour. Or, dans ces occasions, on parle bien un peu d'affaires, et ces Messieurs restent ensemble peut-être une demi-heure à les discuter, mais le reste du temps se passe en purs amusements (1). »

Tel est le missionnaire protestant qui se représente, dans les rapports officiels envoyés par lui, comme le modèle de l'apôtre. Or, cependant, ce n'est point là l'idéal. Peut-on, je le demande avec un écrivain protestant, se représenter saint Paul réclamant des milliers d'arpents en Thrace ou une propriété dans les environs de Corinthe, saint Barnabé

(1) Ida Pfeiffer, *Voyage round the World*, 221-222, cité par Marshall, ch. IV, p. 329-350.

échangeant des ustensiles domestiques contre une vigne, dans l'île de Chypre, saint Augustin prenant le porc des Gallois pour le vendre aux Saxons, saint Boniface prêtant de l'argent, à vingt pour cent, sur les bords du Danube, ou saint François Xavier, marchand de bétail florissant, sur les côtes du golfe Persique ? Se représente-t-on tel autre missionnaire que l'on voudra, semant la Bible à profusion et laissant à ses feuillets le soin de prêcher à sa place ?

**CCLIV. Examinerons-nous le protestantisme au point de vue des succès qu'il obtient chez les infidèles ?** — Loin de compter ses tentatives par ses victoires, il ne les compte que par ses défaites et sert admirablement à prouver, par là, que l'Eglise catholique seule reçoit de Dieu la grâce qui convertit les gentils. Les missions protestantes ont tous les moyens humains de succès ; elles ont des sommes fabuleuses, l'appui du gouvernement, de riches vêtements à distribuer, une religion commode à proposer, et surtout un nombreux personnel. Qu'on en juge par la liste des Sociétés qui, depuis vingt ans, ont des représentants en Chine :

- 1° Société des Missions de Londres ;
- 2° Société des Missions de l'Eglise ;
- 3° Société générale des Baptistes ;
- 4° Société de l'Eglise libre presbytérienne ;
- 5° Société méthodiste ;
- 6° Société évangélique de la Chine ;
- 7° Société évangélique rhénane ;
- 8° Société évangélique d'Allemagne ;
- 9° Société évangélique de Suède ;
- 10° Société évangélique de Berlin ;

- 11° Le Conseil américain des Missions étrangères;
- 12° Missions baptistes américaines;
- 13° Missions presbytériennes d'Amérique;
- 14° Missions épiscopaliennes d'Amérique;
- 15° Missions méthodistes américaines;
- 16° Missions baptistes de l'Amérique du Sud;
- 17° Missions baptistes du septième jour, américaines (1).

Eh bien! avec ces ressources immenses, avec ces moyens colossaux, à quoi le protestantisme aboutit-il? A rien. Voulez-vous les preuves à l'appui de cette assertion? Ecoutez. L'organe d'une des écoles les plus influentes de l'opinion protestante en Angleterre disait en 1859, parlant d'une manière générale: « Il ne nous est pas permis de nous vanter de quelques succès isolés obtenus, çà et là, au point de nous aveugler sur ce que nous devrions appeler *l'inutilité complète des efforts des missionnaires dans les temps modernes* (2). »

*En Chine*, dès 1859, les missionnaires protestants avaient imprimé, en langue chinoise, trente mille fragments séparés de l'Écriture et plus d'un million de traités. A la même date, ils avaient publié cent cinquante mille traités en langue malaise. A Canton et à Malacca, il y a environ trente ans, ils avaient imprimé plus de *quatre cent cinquante mille volumes*. Or, cette énorme et coûteuse distribution se faisait avec une prodigalité si stérile qu'un missionnaire protestant écrivait, naguères, à ses patrons: « Nous

(1) *Les Missions chrétiennes*, p. 179. — (2) *Christian Remembrancer*, t. XXXVII, p. 69.

n'avons pas eu de preuves que les milliers de livres jetés parmi ce peuple aient excité *un seul esprit* à s'en inquiéter, *une seule âme* à aller trouver un maître parmi les étrangers en Chine, ou qu'ils aient été un moyen de conversion pour un seul individu (1). »

Chez *les Birmans*, même insuccès. Le révérend *Howard Macolm*, spécialement député pour rechercher la destinée subséquente des nombreux exemplaires et des nombreuses traductions de la Bible, s'expliquait en ces termes significatifs : « Nous avons visité quatre-vingt-deux villes, cités et villages, en leur distribuant des traités, nous en avons pourvu six cent cinquante-sept bateaux et navires, sans compter une multitude de caisses, déposées le long du rivage. Ce fait est loin de prouver parmi ce peuple un désir général de connaître la nouvelle religion. Un traité est, à tous égards, une curiosité. Ils n'ont jamais vu un pareil papier. La forme du livre les intéresse. De plus c'est une acquisition : aucun Birman ne refuse un don sans motif grave (2). »

Telle est la stérilité des Missions protestantes et bibliques. *Bemerkungen*, après avoir tracé le tableau des succès obtenus par les missionnaires catholiques, ajoutait : « Des peuples tout entiers de chrétiens ont été formés ainsi, par la seule parole des missionnaires. Nous, nous avons des Sociétés bibliques et nous envoyons des Bibles en immense quantité dans toutes les parties du monde, afin de répandre le christia-

(1) Voir Docteur Brown's, *Histoire Prop. of Christianity*, vol. II, p. 256. — (2) Cité dans les *Missions chrétiennes*, p. 17.

nisme. Cette MISSION DE LIVRES est, sans doute, bien plus commode que la mission des prêtres, mais aussi quel en est le succès? Je n'ai point encore entendu parler *d'un peuple converti par la Bible*, mais il est notoire que des peuples incivilisés ont accepté nos Bibles avec beaucoup d'empressement, pour les envoyer, immédiatement après, dans les pays voisins, où on leur donne en échange des couteaux de poche et de l'eau-de-vie... N'est-ce pas là la preuve la plus éclatante que la lettre, alors même qu'elle est l'image de la parole divine, est toujours morte, à moins d'être animée, vivifiée par la parole du missionnaire? En vérité, pour ma part, je ne tiens pas beaucoup aux Sociétés bibliques, et je leur préférerais, quand il s'agit du christianisme, les *Sociétés bibliques vivantes des Jésuites* (1). »

Il est vrai que les missionnaires, comptant le nombre des convertis par le nombre des Bibles qu'ils distribuent, font des rapports qui paraissent rassurants et mirifiques de style et de chiffres, mais ces rapports ne sont qu'enflure, charlatanisme et mensonge, à tel point que *Ward*, ancien missionnaire à Madras, avouait que le nombre des convertis, quels qu'ils soient, n'est pas un dixième de celui porté sur les rapports (2). »

Il est vrai encore que, dans certaines circonstances, les missionnaires protestants paraissent obtenir des conversions, mais si on examine de près leurs convertis, on demeure convaincu qu'il n'y a pas lieu

(1) *Eines Protestantens in Preussen*, etc., 1824, p. 32. —

(2) *India and the Hindoos*, ch. XXII, p. 537.

pour eux à s'applaudir de les avoir recrutés. Tantôt ce sont des âmes mercenaires qui se laissent séduire par une somme modique, par la promesse d'un emploi; tantôt ce sont des cerveaux en l'air qui, après avoir reçu le Baptême, se livrent à tous les délires d'une imagination qui n'a d'autre règle que le sens privé et se vantent d'appartenir à ce qu'ils appellent la religion intuitive; tantôt ce sont des orphelins qui se vendent et retournent à leurs idoles après avoir reçu le prix de leur conversion. Peu de baptêmes sérieux ou qui ne s'expliquent humainement. Le comité baptiste de l'établissement important de Sérapore disait sans la moindre intention de plaisanter : « En 1861, notre église n'a pu enregistrer aucun baptême, mais vers la fin de l'année précédente, le missionnaire Robinson eut la satisfaction de baptiser *ses deux propres enfants* (1). » — Toutes les dépenses sont de l'argent jeté à l'eau, toutes les Bibles sont des livres sans lecteurs, toutes les démarches sont temps et peine perdue; l'utilité des missionnaires ne s'étend pas au-delà de leur cabinet, ils ne font pas plus de prosélytes que s'ils n'avaient jamais quitté les rivages britanniques, et l'on pourrait citer tel d'entr'eux qui, s'étant mis fondateur de journal à l'endroit des infidèles, vit son œuvre mourir après le premier numéro (2).

**CCLV. Mettrons-nous en regard le missionnaire catholique ?** — Il civilise, il convertit, il sanctifie, il recueille une moisson abondante qu'il amène au grenier du Père de famille ainsi que l'attestent à chaque

(1) *Les Missions chrétiennes*, ch. III, p. 503. — (2) *Ibid.*, 159.



page les *Annales de la propagation de la foi* et que l'ont reconnu les écrivains protestants cités plus haut. Voilà les faits, voilà le double phénomène opposé : infécondité du protestantisme, fécondité de l'Eglise catholique. D'où vient ce double phénomène? Ne viendrait-il pas de ce que l'Eglise catholique est la véritable épouse du Christ, sans cesse fécondée par le Christ? Un jeune indigène disait avec beaucoup de justesse : « Le filet de saint Pierre est seul propre à prendre du poisson. Le filet des hérétiques ne prend rien parce que Jésus-Christ ne préside pas à leur pêche et n'est pas entré dans leur barque. »

Du reste, on connaît l'esprit de l'Angleterre, et, par là même, il est facile de connaître l'esprit qui anime ses représentants officiels. Oui, disons-le à la honte du XIX<sup>e</sup> siècle, à la honte de la civilisation, à la honte de bientôt deux mille ans de christianisme, le gouvernement anglais, loin de chercher sérieusement à christianiser les idolâtres, favorise leur idolâtrie quand il y trouve son intérêt. Il restaure et réapproprie, à leur destination primitive, les pagodes aussi bien que les mosquées ; il donne l'ordre à ses agents de tirer des salves en l'honneur des plus infâmes idoles de l'Inde, et révoque ceux d'entr'eux qui ne veulent pas se prêter à cet avilissement ; il établit un impôt sur les pèlerins qui vont rendre à leurs divinités de boue un culte dégradant ; il fait, à Londres même, fabriquer des idoles pour les vendre ; il veut que ses nationaux participent aux fêtes païennes. Tout, de la part du gouvernement anglais, dans les missions, est sacrifié à l'intérêt, au commerce, au mercantilisme, sans qu'on voie percer dans sa politique la moindre inspi-

ration d'une pensée supérieure. Cela est si patent, si connu, si incontestable qu'un Anglais, étant devenu l'objet du culte d'une réunion de Shanars, ces indigènes, pour manifester leur appréciation critique du caractère anglais, déposèrent, sur son tombeau, des offrandes consistant en spiritueux et en cigares (1). »

**CCLVI. Le protestantisme est-il une religion condamnable et condamnée par cela même et par cela seul qu'il a nié la nécessité et l'utilité des œuvres ?** — Oui. *Franklin* a dit : « Adorer Dieu est un devoir. Il peut être utile d'écouter et de lire les sermons, mais se borner à écouter et à prier, comme le font trop de gens, c'est ressembler à un arbre qui se croirait de la valeur parce qu'il serait arrosé et qu'il pousserait des feuilles sans jamais porter aucun fruit.

» Notre sublime Maître attachait moins de prix à ces apparences et démonstrations extérieures que beaucoup de ses disciples modernes ; il préférait celui qui mettait sa parole en pratique à celui qui se bornait à l'écouter ; le fils qui semblait refuser d'obéir à son père et qui cependant exécutait ses ordres, à celui qui déployait de l'empressement à les recevoir et qui les négligeait ; l'hérétique mais charitable Samaritain au prêtre sans charité, quoique orthodoxe, et au Lévite sacré.

» Il déclare que ceux qui ont donné à manger à celui qui avait faim, à boire à celui qui avait soif, des vêtements à celui qui était nu, serait reçu au dernier jour, tandis que ceux qui crient : Seigneur, Seigneur, et qui se mesurent eux-mêmes sur leur foi,

(1) Cité par Marshall, *Les Missions chrétiennes*, ch. III, p. 192.

fût-elle assez forte pour faire des miracles, s'ils *ont négligé les bonnes œuvres, seront rejetés* (1). »

Ici reviennent aussi ces paroles de *Voltaire* : « Toute religion dont les dogmes offensent la morale est nécessairement fausse (2). »

**CCLVII. Le protestantisme, qui reproche sans cesse à l'Eglise d'être intolérante, s'est-il montré tolérant ?** — Non, et *Rousseau* a pu s'écrier : « Quel homme, par exemple, fut jamais plus tranchant, plus impérieux, plus décisif, plus divinement infaillible à son gré que Calvin, pour qui la moindre opposition, la moindre objection qu'on osait lui faire, était toujours une œuvre de Satan, un crime digne du feu ? Ce n'est pas *au seul Servet* qu'il en a coûté la vie pour avoir osé penser autrement que lui (3). »

On connaît aussi les vers de *Voltaire* :

J'ai vu naître autrefois le calvinisme en France,  
Faible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance,  
Je l'ai vu sans support exilé dans nos murs,  
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs.  
Enfin mes yeux ont vu, du sein de la poussière,  
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière,  
Se placer sur le trône, insulter aux mortels,  
Et d'un pied dédaigneux renverser nos autels (4).

**CCLVIII. Le protestantisme a-t-il su se conserver indépendant et libre, vis-à-vis du pouvoir temporel ?** — Non. *Saint-Simon* a dit dans son ap-

(1) Dans les *Mélanges de morale*, recueillis en 1825, par Charles Renouard, conseiller à la Cour de Cassation. — (2) *Œuvres*, éd. de Kehl, par Beaumarchais, in-12, t. IV, p. 45. — (3) *Deuxième lettre de la Montagne*, note. — (4) *La Henriade*, ch. I.

préciation de Luther : « La partie de ses travaux relative à la réorganisation du christianisme a été bien inférieure à ce qu'elle aurait dû être ; au lieu de prendre les mesures nécessaires pour accroître l'importance sociale de la religion chrétienne, il a fait rétrograder cette religion, il l'a replacée en dehors de l'organisation sociale, il a, par conséquent, reconnu que *le pouvoir de César* était celui dont tous les autres émanaient, il n'a réservé à son clergé que le droit d'*humble supplique* à l'égard du pouvoir temporel, et, par ces dispositions, il a voué les capacités pacifiques à rester éternellement dans la dépendance des hommes à passions violentes et à capacité militaire. Il a resserré de cette manière la morale chrétienne dans les étroites limites que l'état de la civilisation avait imposées aux premiers chrétiens (1). »

**CCLIX. Les protestants doivent-ils regretter de n'être pas catholiques ?** — Oui, car bon nombre de protestants marquants ont manifesté ce regret en proclamant la supériorité du christianisme. Écoutez plutôt. Ici c'est *Marheinecke* : « Nous, protestants, quand nous contemplons ce merveilleux édifice (du catholicisme), depuis le fondement jusqu'au comble, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que, la base posée, il n'y a pas de doctrine qui ait été édifiée avec plus d'art, de pénétration et de logique dans toutes ses parties et dans tous ses détails. C'est un système qui n'a pas à craindre la critique la plus rigoureuse de la plus profonde science (2). »

(1) *Nouveau christianisme*, p. 15-69. — (2) *Symbolik*, 1810.

Là, c'est *Koppen* qui, comparaison faite du christianisme avec le protestantisme, conclut par ces paroles : « Il saute aux yeux que le catholicisme est plus conséquent que le protestantisme (1). »

Ailleurs, c'est *Borne* faisant l'aveu que voici : « Loin d'énerver les peuples, le catholicisme leur rendit la force et l'énergie qu'ils avaient perdues sous la domination romaine, et *que perdirent pour la seconde fois* ceux d'entre les peuples modernes qui se séparèrent du catholicisme (2). »

Plus loin, c'est *Marheinecke*, encore, ajoutant : « Soyons justes, rappelons-nous qu'un édifice que tant d'hommes, sans distinction de rang et de fortune, tant de nations diverses, habitèrent si longtemps, dans la joie commune d'une sainte union, ne doit pas être méprisée. Il y a là bien des choses bonnes et recommandables (3). »

Plus loin encore, c'est *Lavater* écrivant à Stolberg : « Je vénère l'Eglise catholique comme un antique et majestueux édifice qui conserve les traditions primitives et des titres précieux. La ruine de cet édifice serait la ruine de tout christianisme positif (4). »

Enfin, c'est *Fitz-Villiam* : « Je me demande si une religion qui contribue d'une manière si puissante au bonheur des hommes, n'est pas dans tous ses préceptes une religion divine ? Combien je suis émerveillé aussi, lorsque je songe à la vieillesse de l'Eglise romaine, à ses immenses conquêtes, aux splendeurs

(1) *Philosophie des Christenthums*, t. 1, p. 152. — (2) *In reformateur*, Paris, 1855. — (3) *Symbolik*. — (4) *Schreiben*, an F.-L. Stolberg.

de son culte ; lorsque je contemple les édifices magnifiques qu'elle éleva, sa merveilleuse discipline qu'on dirait instituée par une sagesse surnaturelle, son inébranlable fermeté dans les persécutions, l'impuissance de ses adversaires, les vertus et les talents de ses défenseurs, les vices et l'ignorance de ses accusateurs, la disparition de tant de sectes qui s'élèvent contre elle, tout cela me surprend et me confond. Que de sectes qui, nées hier, tomberont peut-être demain ! Que si, à cette heure, quelqu'un s'avisait de vouloir bien entrer dans l'une d'elles, il pourrait bien lui survivre et se trouver ainsi dans la triste et honteuse nécessité de se jeter dans les bras d'une nouvelle Eglise (1). »

**CCLX. Les protestants peuvent-ils mettre leur confiance dans le protestantisme ?** — Non, car le protestantisme n'a pas d'avenir, il se meurt, il n'a plus de vie. Peut-être fera-t-il encore entendre quelques cris, mais ce ne seront que les derniers râlements de l'agonie qui précède la mort. Dans un temps qui n'est pas éloigné, les protestants seront ou catholiques, ou rationalistes, ou indifférents ; ils ne seront plus protestants. L'anglicanisme, lui-même, qui a conservé plus que les autres sectes les apparences d'une Eglise, verra ces apparences s'évanouir de plus en plus, et l'aurore nouvelle qu'il prétend naître sur lui rentrer bientôt dans la nuit. L'impossibilité d'une autorité qui commande aux esprits fera que la grande hérésie du XVI<sup>e</sup> siècle se pulvérisera de plus en plus. Là où le droit qu'a chaque disciple de contrecarrer

(1) *Lettres d'Atticus*, p. 52.

chaque maître, est aussi grand qu'a été le droit du maître de contrecarrer ses prédécesseurs et ainsi de suite en remontant jusqu'au premier point de partage et en descendant à l'infini, là, dis-je, on aboutit fatalement à la dissolution. Mais ici comme partout, il nous faut des aveux.

Au dernier siècle, *d'Alembert*, triomphant de voir Genève devenue par sa corruption la Sodome de la chrétienté, s'écriait déjà : « O Bossuet, où êtes-vous ? Quatre-vingts ans ont passé depuis le jour où vous annonciez que les principes des protestants les conduiraient au socianisme, quelle reconnaissance ne devez-vous pas à l'auteur, qui proclame à la face de l'Europe la vérité de votre prophétie (1) ? »

Un pasteur moderne, parlant collectivement au nom de ses confrères, n'a pas craint de s'écrier : « On pourrait nous placer, nous autres pasteurs, dans la catégorie de ces anciens augures dont parle Cicéron qui ne pouvaient se rencontrer sans rire (2). »

*Meyer* est allé beaucoup plus loin dans ces paroles : « Lorsque nous ne voyons dans la réforme et le protestantisme que la signification propre du mot, c'est-à-dire une liberté entière d'opposition, de contradiction, de protestation enfin, liberté qui a osé même s'arroger le droit de critique sur les saintes Ecritures, faut-il s'étonner encore que *les termes de protestantisme et de satanisme soient synonymes* (3) ? »

*Evald* est allé plus loin encore quand il a dit : « Le démon est meilleur croyant que beaucoup de nos

(1) *OEuvres de d'Alembert*, t. V, p. 272. — (2) *Über die Granzlinien par Auskларung*, p. 51. — (3) *Krit Kriante*, p. 208.

exégètes et Mahomet leur est préférable (1). » Bref, les protestants célébrant la mort du protestantisme, sous mille formes diverses, disent, tantôt, que le protestantisme se dissout dans le néant, tantôt, que le protestantisme a poussé si loin le goût des réformes, qu'il n'offre plus maintenant qu'une série de zéros sans nombre numérateur, tantôt, que les chaires protestantes ne sont occupées que par des mercenaires incrédules et gastrolâtres, ou par des chiens muets, tantôt, qu'après une pierre en est venue une autre et que c'est le tour de l'édifice, tantôt, que l'Eglise protestante est tellement corrompue que rien ne peut la raviver (2).

Quant aux pays extra-européens les symptômes ne sont pas plus favorables. Un auteur anglais écrivant ses impressions disait : « Si la présence d'un ministre n'était pas nécessaire pour l'accomplissement des *rits civils* prescrits par les canons de l'Eglise anglicane, la plupart des chapelains pourraient tout aussi bien demeurer en Angleterre qu'aux Indes (3). »

Un fonctionnaire indien disait en 1843 : « Je suis un des opposants à l'érection de la nouvelle cathédrale aux Indes ; et cela pour des raisons qui me paraissent invincibles. Sur six églises au pouvoir de la religion anglicane, à Calcutta, *une seule*, la plus ancienne, paraît fréquentée assez régulièrement par un certain nombre d'habituez (4). »

(1) Cité dans Migne, *Diction. des apologistes involontaires*, art. Protestantisme, col. 796. — (2) *Ibidem.* — (3) *Modern India* par Henry Spry, t. I, ch. V, p. 196. — (4) *The Stranger in India*, par G.-W. Johnson, avocat à la Cour suprême de Calcutta, t. I, p. 297.



Enfin un autre écrivain a tracé les lignes que voici sur les conquêtes du protestantisme moderne : « En regardant autour de moi dans l'église, je fus surpris de voir que les seuls indigènes présents étaient des esclaves qui agitaient *les punkahs* (éventails). D'après les rapports enthousiastes que j'avais lus en Angleterre et à Ceylan sur les succès des missionnaires aux Indes, ceci devait nécessairement m'étonner ; mes regards cherchaient à découvrir quelque endroit dans le temple réservé aux néophytes et aux prosélytes, il ne s'en trouvait pas. Avant la fin du sermon, l'aspect de l'auditoire me rappela le tableau d'Hogarth : *La congrégation endormie*, avec cette différence qu'Hogarth du moins représente son clerc bien éveillé, tandis qu'ici le clerc était tout à fait endormi. A l'entour, on voyait des yeux fermés et des têtes doucement inclinées autant que le permettaient les bancs et les grillages servant d'appui. Ça et là quelques-uns ronflaient énergiquement. Parodie burlesque de la dévotion, spectacle vraiment déplorable ! D'après ce fait, la religion n'était qu'un cérémonial dérisoire, une façon ingénieuse de passer l'une des journées de la semaine de manière à faire contraste avec les autres (1). »

Voilà le protestantisme ; loin que le feu sacré soit en lui, il est gagné de toutes parts par le froid glacial de la mort. Nous pouvons dire avec *Voltaire* parlant du calvinisme :

Un culte si nouveau ne peut durer toujours,

(1) *Tropical Sketches*, par William Knington, p. 196.

Des caprices de l'homme il a tiré son être ;  
On le verra périr ainsi qu'on l'a vu naître (1).

**CCLXI. Les protestants doivent-ils revenir à l'Eglise catholique ?** — Oui. *Moore*, après avoir longtemps hésité touchant la religion sous les bannières de laquelle il devait se ranger, fit de longues études sur le christianisme et se convainquit qu'il ne pouvait être *chrétien et bon logicien* sans être catholique. Voici en quels termes il exprime l'irrésistible conclusion à laquelle ses recherches le forcèrent d'arriver :

« Salut ! salut ! Eglise une et véritable ! Tu es l'unique chemin de la vie et la seule dont les tabernacles ne connaissent pas la confusion des langues ! Que mon âme repose à l'ombre de tes saints mystères ! Loin de moi l'impiété qui insulte à leur obscurité et la foi imprudente qui voudrait en sonder l'abîme ; on peut appliquer à l'un et à l'autre ces paroles de saint Augustin : Raisonne, moi j'admire ; dispute, moi je veux croire, je vois la hauteur quoique je ne puisse atteindre les limites de la profondeur (2). »

*Alberti* arrivait à la même conclusion : « S'il est vrai que l'unité dogmatique ne règne ni ne peut régner dans l'Eglise protestante, approchons-nous de la tombe de Luther et disons-nous en gémissant : *Tout royaume divisé contre lui-même périra* (*Matt. XII, 25*) ; rentrons donc alors dans le sein de l'Eglise ca-

(1) *La Henriade*, ch. 1. — (2) *Voyage d'un Irlandais à la recherche d'une religion*.

tholique, qui est plus forte, parce qu'elle conserve l'unité (1). »

On connaît le mot de *Rousseau*, déjà cité : « Qu'on me prouve aujourd'hui, qu'en matière de foi, je suis obligé de me soumettre, dès demain, je me fais catholique, et tout homme conséquent et vrai fera comme moi (2). »

Du reste, demander aux protestants de mourir dans le sein de l'Eglise, c'est ne leur demander que ce que fit Cromwel. Ayant été condamné à mort, le trop célèbre complaisant de Henri VIII prononça du haut de l'échafaud ces paroles, rapportées par Howes : « Vous tous qui êtes ici présents, je vous prie d'être témoins que je meurs dans la foi catholique, ne doutant d'aucun article de ma foi, ni d'aucun sacrement de l'Eglise. Plusieurs m'ont accusé de m'être fait l'appui de ceux qui tiennent de mauvaises opinions : cela est faux, mais je confesse que, comme Dieu nous instruit dans la vérité par son esprit, ainsi le démon est prêt à nous séduire, et j'ai été séduit. Mais soyez témoins que je meurs dans la foi catholique de la sainte Eglise, et priez pour moi, afin que ma foi ne chancelle pas, aussi longtemps que cette chair conservera un reste de vie (3). »

(1) *Théobald*, 1828. — (2) *Lettres écrites de la Montagne*. — (3) Howes, *Upon Stow*, p. 508, et Fitz William, *Lettres d'Atticus*, note de l'éditeur.

The first part of the book is devoted to a general history of the United States, from the discovery of the continent to the present time. It is divided into three volumes, each of which contains a separate and complete history of the country. The first volume, which is the most interesting and valuable, contains the history of the discovery of the continent, the settlement of the colonies, and the struggle for independence. The second volume contains the history of the United States from the year 1789 to the year 1861, and the third volume contains the history of the United States from the year 1861 to the present time. The book is written in a clear and concise style, and is well adapted for the use of students and the general reader. It is one of the best histories of the United States that has ever been published.

## HUITIÈME PARTIE.

---

### PRÉÉMINENCE ET AVENIR DU CHRISTIANISME SUR LA PHILOSOPHIE.

**CCLXII. L'incrédulité a-t-elle une source honnête ?** — Non, car le plus souvent elle vient de la corruption du cœur. « Tenez votre âme en état de désirer qu'il y ait un Dieu, disait *Rousseau*, et vous n'en douterez jamais (1). »

*Mallebranche* avait déjà dit que si les hommes avaient quelque intérêt à ce « que les côtés des triangles semblables ne fussent pas proportionnels et que la fausse géométrie fût aussi commode pour leurs fausses inclinations que la fausse morale, ils pourraient bien faire des paralogismes aussi absurdes en géométrie qu'en matière de morale, parce que les erreurs leur seraient agréables et que la vérité ne ferait que les embarrasser, que les étourdir, que les fâcher (2). »

*Leibnitz* aussi avait déjà dit : « Si la géométrie

(1) *Emile*, l. IV, p. 53, éd. de 1793.— (2) *Recherche de la vérité*, l. IV, ch. IV.

s'opposait autant à nos passions et à nos intérêts présents que la morale, nous ne la contesterions guère moins malgré toutes les démonstrations d'Euclide et d'Archimède qu'on traiterait de rêveries et qu'on croirait pleines de paralogisme, et Joseph Scaliger, Hobbes et d'autres qui ont écrit contre Euclide et Archimède ne se trouveraient point si peu accompagnés qu'ils le sont (1). »

Quant à *d'Holbach*, voici sa réponse, dans laquelle il montre que parmi les incrédules, l'ignorance la plus crasse est jointe à la dissolution la plus profonde : « Bien des incrédules peu capables de raisonner par eux-mêmes sont à peine en état de suivre les raisonnements des autres. Ils sont irréligieux par crédulité et par intérêt. *Un voluptueux, un débauché, un intrigant, un homme frivole et dissipé, une femme déréglée, un bel esprit à la mode* sont-ils donc des personnages bien capables de juger une religion qu'ils n'ont point approfondie?... La philosophie pourrait-elle se glorifier d'avoir pour adhérents, dans une nation dissolue, une foule de libertins dissipés et sans mœurs, qui méprisent sur une parole une religion, sans connaître ses devoirs. Serait-elle donc bien flattée des hommages intéressés ou des applaudissements stupides d'une troupe de *débauchés, de voleurs publics, d'intempérants, de voluptueux, qui, de l'oubli de leur Dieu et du mépris qu'ils ont pour son culte, concluent qu'ils ne doivent rien à eux-mêmes ni à la société, et se croient des sages* parce que, souvent, en tremblant et avec remords, ils fou-

(1) Emery, *Pensées de Leibnitz*, Paris, 1803, t. II, p. 529.

lent aux pieds des chimères qui les forceraient à respecter la décence et les mœurs (1). »

**CCLXIII. L'incrédulité peut-elle faire le bonheur de l'individu ?** — Non, car elle produit dans l'âme un vide qu'elle ne peut remplir. Témoin ces paroles de *Benjamin Constant* : « La philosophie livrée à elle-même est sans force, elle conduit au doute, et le doute brise l'énergie de l'âme... Le christianisme apaise toutes les douleurs de l'esprit, il respecte toutes les libertés de l'intelligence, et, depuis le palais jusqu'à la chaumière, dans sa sympathie ingénieuse et variée, *il offre à tous des consolations dans tous les besoins* (2). »

*Voltaire* a dit aussi : « La religion nous soutient surtout dans le malheur, dans l'oppression et dans l'abandonnement qui la suit, et c'est la seule consolation que je puisse implorer après trente années de tribulations et de calomnies qui ont été le fruit de trente années de travaux (3). »

**CCLXIV. L'incrédulité peut-elle faire le bonheur de la société ?** — *Camille Jordan*, réclamant le libre exercice de la religion, s'écriait un jour dans le conseil des Cinq-Cents : « Ce sont les idées, ce sont les institutions religieuses qui nous assurent des jouissances indépendantes du pouvoir des hommes et des coups de sort. Ce sont elles qui *tempèrent* cette inégalité indispensable à l'existence des sociétés humaines, leur besoin est senti surtout *par les peuples en révolution* ; alors il faut aux malheureux l'espé-

(1) *Système de la nature*, t. II. — (2) *Sur la religion*, l. V, ch. VII.

— (3) *Œuvres*, éd. de Kehl, in-42, t. LIX, p. 169.

rance ; elles en font luire un rayon dans l'asile de la douleur ; elles éclairent même la nuit du tombeau ; elles ouvrent devant l'homme mortel et fini des perspectives magnifiques et infinies (1). »

*Portalis* a dit également : Les institutions religieuses sont celles qui unissent, qui rapprochent davantage les hommes, celles qui nous sont le plus habituellement présentes dans toutes les situations de la vie, celles qui parlent le plus au cœur, celles qui nous consolent le plus efficacement dans toutes les inégalités de la fortune, et qui seules peuvent nous rendre supportables les dangers et les injustices inséparables de l'état de société, enfin, celles qui, en offrant des douceurs aux malheureux, et en laissant une issue au repentir du criminel, méritent le mieux d'être regardées comme compagnes inséparables de notre faiblesse (2). »

**CCLXV. L'incrédulité est-elle plus apparente que réelle ?** — Oui, car il y a toujours dans l'âme de ceux qui font les esprits forts une racine de foi qui ne peut sécher. Le Piémontais *Santa-Rosa* écrivait à M. Cousin : « Que nous sommes malheureux de n'être que de pauvres philosophes, pour qui le prolongement de l'existence n'est qu'un espoir, un désir ardent, une prière fervente ! Je voudrais avoir les vertus de ma mère ; raisonner c'est douter ; douter c'est souffrir. La foi est une espèce de miracle ; lorsqu'elle est forte, lorsqu'elle est vraie, oh ! qu'elle donne de bonheur ! Combien de fois, dans mon cabinet, je

(1) De Barante, *Histoire du Directoire*. — (2) *Discours sur l'organisation des cultes*, 15 germinal an X.



lève les yeux au ciel et je demande à Dieu de me révéler et surtout de me donner l'immortalité (1). »

*Maine de Biran*, après de longues années de pénibles recherches, finit par s'écrier : « Je n'ai pas de base, pas d'appui, pas de mobile constant... Je souffre !... Où attacher la pensée pour qu'elle puisse se retrouver, se fortifier, se complaire, ou s'approuver dans telle chose que ce soit?... Je cherche mon point d'appui, je sens de plus en plus qu'il ne peut être en moi... Il faut un point d'appui hors de soi et plus haut que soi... Je sens le besoin qu'a toute âme de se rattacher à quelque chose d'absolu, qui ne change pas, et de m'attacher enfin à un point fixe, l'absolu, l'infini, ou Dieu... La religion donne seule une réponse; la philosophie ne le peut pas... Les croyances religieuses et morales que la raison ne fait pas, mais qui sont pour elle une base ou des points de départ nécessaires, se présentent comme mon seul refuge, et je ne trouve de science vraie que là précisément où je ne voyais autrefois, avec les philosophes, que des rêveries et des chimères. Ce que je prenais pour la réalité, pour le propre objet de la science, n'a plus, à mes yeux, qu'une valeur purement phénoménique... La religion résout seule le problème que le philosophe pose; elle seule nous apprend où est la vérité... Il est certain que le point de vue des sens et des passions n'est pas du tout celui de la *raison humaine*, encore moins celui de cette raison supérieure

(1) Voir *Revue des Deux-Mondes*, 4<sup>e</sup> série, 1840, t. XXI, p. 661 et suivantes, et *Annales de philosophie chrétienne*, t. XXVII, p. 63-65.

qui, assistée du secours de la religion, plane sur toutes les choses de ce monde (1). »

**CCLXVI. Les incroyants se rattachent-ils comme naturellement aux idées religieuses au jour de la déception, de la souffrance, de la maladie, au moment de la mort ?** — Oui, grande preuve que leur incrédulité est plus affectée que réelle. *Bayle* a dit sur ce point : « Il est assez apparent que ceux qui affectent dans les compagnies de combattre les vérités les plus communes de la religion *en disent plus qu'ils n'en pensent*. La vanité a plus de part à leur dispute que la conscience... Ils s'imaginent que la singularité et la hardiesse des sentiments qu'ils soutiendront leur procurera la réputation de grands esprits. Ils se font donc peu à peu une habitude de tenir des discours impies. Cette mauvaise habitude, contractée sous les auspices de l'orgueil et sous les auspices de la sensualité, assoupit le sentiment des vérités qu'ils ont apprises dès leur enfance touchant la Divinité, le paradis et l'enfer ; mais ce n'est pas une foi éteinte ; ce n'est qu'un feu caché sous la cendre. Ils en ressentent l'activité dès qu'ils se consultent, et principalement *à la vue de quelque grand péril*. On les voit alors *plus tremblants que les autres hommes*, ils passent jusqu'à la superstition... Les libertins ne sont guères persuadés de ce qu'ils disent, ils n'ont guères examiné, ils ont appris quelques objections, ils en étourdissent le monde, ils parlent par un principe de fanfaronnerie (2). »

*Helvétius* fit sa rétractation en ces termes : « J'ai

(1) *Journal intime*. — (2) *Diction.*, art. Des-Barreaux.

donné avec confiance le livre *De l'Esprit*, parce que je l'ai donné avec simplicité. Je n'en ai point prévu l'effet, parce que je n'ai point vu les conséquences effrayantes qui en résultent ; j'en ai été extrêmement surpris et encore beaucoup plus affligé. En effet, il est bien cruel et bien douloureux pour moi d'avoir alarmé , scandalisé , révolté même des personnes pieuses, éclairées, respectables, dont j'ambitionnais les suffrages et de leur avoir donné lieu de soupçonner ma religion et mon cœur, mais c'est ma faute, je la reconnais dans toute son étendue et je l'expie par le plus amer repentir. Je souhaite très-vivement et très-sincèrement que tous ceux qui ont eu le malheur de lire cet ouvrage me fassent la grâce de ne me point juger d'après la fatale impression qui leur en reste.

» Je souhaite qu'ils sachent que dès qu'on m'en a fait sentir la licence et le danger, je l'ai aussitôt désavoué, proscrit, condamné, et que j'ai été le premier à en demander la suppression.

» Je souhaite qu'ils croient en conséquence et avec justice, que je n'ai voulu donner atteinte ni à la nature de l'âme, ni à son origine, ni à sa spiritualité, ni à son immortalité, comme je croyais l'avoir fait sentir dans plusieurs endroits de cet ouvrage.

» Je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du christianisme, que je *professe sincèrement* dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions, et toutes les facultés de mon être, certain que *tout ce qui n'est pas conforme à son esprit, ne peut l'être à la vérité.*

» Voilà mes véritables sentiments ; j'ai vécu, je vivrai et je mourrai avec eux.

» *Signé* : HELVÉTIUS (1). »

**CCLXVII. Est-il de bon ton de plaisanter de la religion dans les compagnies ? Est-ce donner une haute idée de soi que de s'égayer aux dépens de la foi chrétienne ?** — *Bayle* nous répond négativement en ces termes : « On n'a presque jamais vu qu'un *homme grave, éloigné des voluptés et des vanités de la terre*, se soit amusé à dogmatiser pour l'impiété dans les compagnies, encore qu'une longue suite de méditations profondes, mais mal conduites, l'ait précipité dans la rejection intérieure de toute religion. Bien loin qu'un tel homme voulût ôter de l'esprit des jeunes gens les doctrines qui les peuvent préserver de la débauche, bien loin qu'il voulût inspirer ses opinions à ceux qui pourraient en abuser, ou à qui elles pourraient faire perdre les consolations que l'espérance d'une éternité heureuse leur fait sentir dans leurs misères, il les fortifierait là-dessus *par un principe de charité et de générosité*. Il garde ses sentiments pour lui seul (2). »

On lit dans *M. J. Simon* traitant le même sujet : « Le philosophe doit, en outre, le respect à une religion qu'il ne professe pas, pourvu toutefois qu'elle ne blesse en rien les éternelles lois de la morale. C'est la marque d'un *petit esprit et d'un jugement faux*, que de railler une religion sans la connaître, ou de croire qu'on la connaît, quand on connaît tout

(1) *Feuille hebdomadaire des annonces*, n. XXXVIII, p. 15, mercredi 20 septembre 1758. — (2) *Diction.*, art. Des-Barreaux.

au plus l'aspect extérieur de ses cérémonies, ou de la juger par la conduite de ses prêtres. Chez nous, où la religion catholique domine, les incrédules ont à la fois l'habitude de railler ses mystères, sa discipline et son clergé, et celle de vanter la morale de Jésus-Christ et de s'en proclamer les disciples. Nous faisons beaucoup de choses par routine, par légèreté, par forfanterie. Accoutumons-nous à réfléchir et à aller jusqu'au fond des choses. Si nous respectons l'Évangile autant que nous le disons, respectons les lieux où on le prêche, et, en général, respectons dans les temples, à quelque religion qu'ils appartiennent, le nom de l'Éternel qui les remplit, etc., etc. (1). »

**CCLXVIII. Doit-on croire aux beaux esprits qui se font une loi d'exercer leur interminable babil contre la religion ?** — Non, et cela pour différents motifs que voici :

D'abord ils sont dans l'*erreur*, selon cette parole de *Bayle* : « Il faut un certain degré de fausse métaphysique pour tomber dans le malheureux abîme de l'irreligion (2). »

De plus ils sont *des imposteurs*. On connaît le mot de *Voltaire* à *Thiriot* : « Mentez, mes amis, mentez, non pas timidement mais hardiment, il en restera toujours quelque chose. » Et ces autres paroles du même *Voltaire* : « Nous aimons tous la vérité, et nous en faisons une vertu, parce qu'il est de notre intérêt de n'être pas trompés. Mais dans com-

(1) *Le Devoir*, IV<sup>e</sup> partie, L'action, ch. IV. — (2) *Diction.*, art. Barbe, R. A.

bien d'occasions le *mensonge* ne devient-il pas UNE VERTU HÉROÏQUE (1) ! »

Enfin ils sont des *ignorants*. Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle sont jugés.

*Cuvier* a dit que les théories de Buffon « ne peuvent plus passer que pour des jeux d'esprit (2). »

*Benjamin Constant* a dit de Voltaire et de son école : « La marche progressive des sciences ramène forcément à la religion. L'évidence des faits plaide pour elle contre cette incrédulité mensongère (du XVIII<sup>e</sup> siècle). Le voltairianisme est obligé de descendre de ses tréteaux usés. Pour s'égayer avec Voltaire, aux dépens d'Ezéchiel et de la Genèse, il faut réunir deux choses qui rendent cette gaité assez triste : une profonde ignorance, et la frivolité la plus déplorable (5). »

Le phalanstérien *Just. Muiron* a fait une remarque qui trouve naturellement sa place ici : « Si les acquisitions récentes des sciences philosophiques et archéologiques eussent été connues de Voltaire, très-sûrement on l'eût vu le premier vénérer les dogmes dont elles ont rétabli la véritable acception, dogmes qui n'ont été ridiculisés que parce qu'ils n'étaient point compris (4). »

Le journal *la Presse* disait sous le gouvernement de Louis-Philippe : « Aujourd'hui, il y a encore beaucoup à faire, mais il y a déjà beaucoup de fait.

(1) *Philosophie*, t. I, p. 67. *Traité de métaphysique*, ch. IX, De la vertu et du vice. — (2) *Biog. univ.*, t. VII, p. 257. — (3) *France littéraire*, t. I, fol. 481. — (4) *Les nouvelles transactions sociales, religieuses et scientifiques*.

Voltaire a été bien avisé de se faire couronner de lauriers il y a soixante ans ; maintenant on lui mettrait sur le front une grande couronne de mépris dont le poids l'écraserait. Il y a encore, à l'heure qu'il est, des hommes qui ont fait leur éducation religieuse et morale avec M. de Voltaire, M. Dupuis et M. de Volney ; il faut bien attendre que ces gens s'en aillent et prendre en patience leurs pauvres impiétés (1). »

*D'Alembert* disait déjà au dernier siècle : « *L'incrédulité n'est que la plus grande des crédulités* Dans la défense comme dans la recherche de la vérité, le premier devoir est d'être juste. Nous commencerons donc par avouer que les défenseurs de la religion ont quelque raison de craindre pour elle, autant néanmoins qu'on peut craindre pour ce qui *n'est pas l'ouvrage des hommes*. On ne saurait se dissimuler que les principes du christianisme sont aujourd'hui indécemment attaqués dans un grand nombre d'écrits. Il est vrai que la manière dont ils le sont pour l'ordinaire, *est très-capable de rassurer ceux que ses attaques pourraient alarmer*. Le désir de n'avoir plus de frein dans les passions, la vanité de ne pas penser comme la multitude ont bien plus fait d'incrédules que l'illusion des sophismes, si néanmoins on doit appeler *incrédules* un grand nombre *d'impies* qui ne veulent que le paraître, et qui, selon l'expression de Montaigne, *tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent* (2). »

(1) Cité dans Migne, *Dictionnaire des apologistes involontaires*, art. Christianisme, t. II, col. 522. — (2) *De l'abus de la critique en matière de religion*.

Quant aux incroyants modernes, leur philosophie négative, loin de reposer sur la dialectique ou l'observation, ne repose que sur leur imagination : c'est du galimatias, non pas simple mais double, c'est-à-dire de celui dans quel ne voient clair, ni ceux qui écoutent ni celui qui parle. Ils n'ont pas même la triste gloire de trouver par eux-mêmes les erreurs qu'ils s'efforcent d'accréditer ; ils les empruntent à Epicure, à Démocrite, à Aristippe, à Spinoza, à Hégel, à Strauss ; ils habillent les Allemands en Français, comme leurs prédécesseurs y habillaient les Anglais. Ne se sentant pas de taille, ils évitent le combat et ne tentent jamais de répondre aux objections qui leur sont faites. Ajoutez qu'ils sont d'un bout à l'autre de leurs écrits une preuve que l'érudition a dégénéré parmi nous. On peut dire de tous, ce que l'on a dit de l'un d'eux :

Aussi voit-on dans les pages qu'il trace,  
 Le faux s'unir à l'ignorance crasse.  
 Il n'a rien lu ; des faiseurs de journaux,  
 Des gazetiers, voilà les arsenaux  
 Où ce pygmée aux géants qu'il relance  
 Puise les traits que par derrière il lance.  
 N'en parlons plus, le vouer au mépris  
 C'est le porter encore à trop haut prix.

**CCLXIX. La liste des incroyants peut-elle être sérieusement opposée à la liste des croyants ?** — Non, car celle-ci suffit à elle seule pour faire justice de tous les dires des beaux-esprits. *D'Alembert* a fait cet aveu : « On pourrait aisément produire la liste des grands hommes qui ont regardé la religion comme l'ouvrage de Dieu, liste capable d'ébranler,



*même avant l'examen*, les meilleurs esprits, mais suffisante au moins *pour imposer silence* à une foule de conjurés, ennemis impuissants de vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, et que Descartes a respectées (1). »

*Bayle* a dit sur le même sujet que des lumières et une conduite semblables à celles de Pascal « mortifient plus les libertins que si on leur lâchait une douzaine de missionnaires ; » et encore, parlant toujours des libertins : « Ils ne pourront plus dire qu'il n'y a que de petits esprits qui aient de la piété, car on leur en fait voir de la mieux poussée dans un des plus grands géomètres, des plus subtils métaphysiciens et des plus pénétrants esprits qui aient jamais été au monde (2). »

**CCLXX. Les incroyants peuvent-ils sérieusement espérer supplanter le christianisme ? —**

Non, et cela parce qu'ils ne sont pas en mesure. Voulez-vous, en effet, savoir, d'après les philosophes eux-mêmes, ce que c'est que la philosophie. Ecoutez et jugez. *M. Jules Simon*, parlant de la philosophie, a dit : « Elle n'est pas et ne sera jamais ce qu'on appelle une science faite, car il y aura toujours pour elle à chercher et à trouver : le progrès et le progrès indéfini est sa loi. Il y a des problèmes qu'elle *n'éclaircira probablement jamais*, il y en a d'autres dont elle entrevoit DÉJÀ la solution ; d'autres, enfin, dont elle ne peut encore que poser les termes avec précision. Elle ne doit dissimuler ni les besoins de la so-

(1) *Eloge de Bernouilli*.—(2) *Sabatier, Les trois siècles de la littérature française*, art Pascal.

ciété, ni les bornes de la raison. Prétendre savoir ce qu'elle ignore, cacher ou nier les espérances qu'elle ne peut remplir, c'est un rôle également fatal à sa dignité et à son influence... Un autre vice des écoles spiritualistes, c'est le dédain pour la foule. On veut raisonner entre soi, philosopher entre soi. Que ne parle-t-on latin comme au XV<sup>e</sup> siècle ? Prenez garde d'éprouver le sort de toutes les aristocraties, qui s'étiolent dans leur isolement. Si l'on veut servir l'humanité, et même, si l'on veut s'élever au-dessus d'elle, il faut être en communion avec elle... Si j'osais, je m'adresserais à mes amis et à mes maîtres, les philosophes spiritualistes, et je les conjurerais de se rapprocher des besoins de nos esprits plus faibles, de se faire petits pour être entendus, humbles pour être vrais, de parler au cœur de la foule, non pas, hélas ! pour le charmer, mais pour le réveiller (1). »

M. *Jules Simon* ajoute : « Les religions positives et la religion naturelle répondent aux mêmes besoins, ont les mêmes questions à résoudre. Seulement les religions positives doivent à chacun de ces problèmes une solution claire, précise, détaillée. La religion naturelle qui n'est, au fond, qu'une partie de la philosophie, ne donne *que ce qu'elle peut donner*. Ses obligations *ne se mesurent pas aux besoins de la société*, mais à la force de l'esprit humain... Son symbole, si elle en a un, ne peut être séparé des preuves qui l'établissent, ce qui la condamne à ne jamais être universelle (2). »

(1) *La religion naturelle*, Avertissement, p. XIX, XX, XXI, XXII.  
— (2) *Ibidem*, IV<sup>e</sup> partie, le Culte, ch. II.

Enfin, après avoir décrit l'efficacité du ministère du prêtre, M. *Jules Simon* se demande qu'est-ce qu'un philosophe, et il répond : « C'est un homme qui a tout juste autant d'autorité que lui en donne son talent. Il ne va pas vous prendre dans votre demeure ; il n'est pas associé aux joies et aux misères des familles ; il n'a de rôle officiel nulle part. Il écrit une page sans savoir qui la lira ni si elle sera lue. Il traite les sujets les plus difficiles, souvent les plus ingrats, et ne peut être compris que par les intelligences très-exercées : cependant le premier venu le juge sans appel. Il n'échappe ni à la calomnie, ni au dédain, ni, selon les temps, à la persécution. Il s'estime heureux s'il obtient d'un petit nombre d'oisifs une attention distraite. Le public l'ignore, les lettrés le raillent, les autres philosophes le discutent sans justice, presque personne ne le comprend, parce que personne ne se donne la peine nécessaire pour le comprendre. Lui-même travaille sans relâche pour édifier un système dont il n'est jamais entièrement satisfait. Tantôt, il ne trouve pas la vérité, tantôt, l'ayant trouvée, il ne peut l'exprimer clairement. Sa vie n'est qu'une lutte pénible contre la passion et l'erreur. Plus il aime l'humanité et la vérité, plus il souffre de son impuissance et de son isolement (1). »

Les paroles de *Jouffroy* ne sont pas moins significatives. « La philosophie est une science dont l'idée n'est pas encore fixée, car, si elle l'était, il n'y aurait

(1) *La religion naturelle*, IV<sup>e</sup> partie, le Culte, ch. II, De l'apostolat philosophique.

pas autant de philosophies que de philosophes. On ne voit pas qu'il y ait plusieurs physiques, plusieurs astronomies : il n'y a qu'une physique, qu'une astronomie, parce que l'idée de ces sciences est déterminée (1). »

*Saisset* n'est pas moins catégorique. « Il reste à savoir si l'âme humaine, après avoir porté dans cette vie sa personnalité, doit toutefois la perdre un jour pour jamais, ou bien si elle est appelée à un avenir sans fin. Ici interviennent des preuves qui, *sans aboutir à une conclusion scientifique*, autorisent toutefois de sublimes et légitimes espérances. Que sera cette autre vie ? Aura-t-elle ou non un terme ? Problèmes ou plutôt mystères pleins d'attraits pour notre curiosité, et peut-être impénétrables à notre faible raison (2). »

*Pierre Leroux* disait aux philosophes contemporains : « Dès mon enfance, j'ai ouvert vos livres, je m'en suis nourri pendant vingt ans, jamais Babel ne vit une plus grande confusion et tant de discorde. Au milieu de tous nos systèmes, rien n'est certain que l'incertitude de toutes choses (3). »

Par ces aveux, la philosophie contemporaine ne justifie-t-elle pas la vérité de ces paroles de *Voltaire* : « Il y a dans toutes les académies une chaire vacante pour les vérités inconnues, comme Athènes avait un autel pour un Dieu ignoré (4) ? »

**CCLXXI. Le christianisme, loin d'être affaibli et**

(1) *Préface de la traduction des œuvres de Reid*. — (2) *Manuel de philosophie à l'usage des collèges*, p. 472, 473. — (3) *Revue indépendante*, t. 1. — (4) *Œuvres*, éd. de Kehl, in-12, t. LIX, p. 185.

**mourant, possède-t-il une vigueur telle qu'il est au-dessus de tous les coups que peut lui porter la philosophie ?** — Oui, *Jouffroy*, dans ses prévisions, promettait l'avenir non pas à la philosophie, mais au christianisme ; voici ses paroles : « Ceux-là sont bien aveugles qui s'imaginent que le christianisme est fini quand il lui reste tant de choses à faire. Le christianisme verra mourir bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder. Tout ce qui a été prédit de lui s'accomplira ; la conquête du monde lui sera réservée et il sera la dernière des religions (1). »

Le même écrivain, convaincu que le christianisme restera maître du champ de bataille, a proclamé ailleurs, qu'aujourd'hui, le christianisme est la seule religion qui ait une vertu expansive, la seule qui fasse des progrès aux dépens des autres et civilise les sauvages qu'elle enveloppe dans ses filets, ce à quoi il a ajouté : « Ni le brahmanisme, ni le mahométisme ne cherchent à pénétrer dans les possessions chrétiennes, le christianisme et sa civilisation s'avancent de toutes parts avec ardeur, avec volonté préméditée dans les domaines de Brahma et de Mahomet, et en méditent ouvertement la conquête (2). »

*M. Cousin*, dans son livre du *Vrai, du Beau et du Bien*, livre qui « contient l'expression abrégée mais exacte de ses convictions sur les points fondamentaux de la science philosophique, » comme il le dit

(1) *Mélanges philosophiques*, Du problème de la destinée humaine, p. 491. — (2) *Ibidem*, De l'état actuel de l'humanité.

dans la Préface (p. VI), M. Cousin a écrit ces paroles qui eussent été étonnées de se trouver sous sa plume d'autrefois : « Le christianisme est inépuisable, il a des ressources infinies, des souplesses admirables ; il y a mille manières d'y arriver et d'y revenir parce qu'il a lui-même mille faces qui répondent aux dispositions les plus diverses, à tous les besoins, à toute la mobilité du cœur. Ce qu'il perd d'un côté, il le regagne de l'autre, et, comme c'est lui qui a produit notre civilisation, *il est appelé à la suivre dans toutes ses vicissitudes*. Ou bien toute religion périra dans le monde, ou le christianisme durera, car il n'est pas au pouvoir de la pensée *de concevoir une religion plus parfaite* (1). »

Écoutons maintenant *Macauley* : « Il n'existe point, il n'a jamais existé sur cette terre une œuvre de la politique humaine aussi digne d'examen et d'étude que l'Eglise catholique Romaine. L'histoire de cette Eglise relie ensemble les deux grandes époques de la civilisation. Les plus fières maisons royales ne datent que d'hier, comparées à cette succession de souverains pontifes, qui, par une série non-interrompue, remontent du pape qui a sacré Napoléon dans le XIX<sup>e</sup> siècle, au pape qui sacra Pépin dans le VIII<sup>e</sup>. Mais bien au-delà de Pépin, l'auguste dynastie apostolique va se perdre dans la nuit des ères fabuleuses. La république de Venise qui venait après la papauté, en fait d'origine antique, était moderne comparative-ment. La république de Venise n'est plus et la pa-

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, X<sup>e</sup> leçon, p. 253.

pauté subsiste. La papauté subsiste, non en état de décadence, non comme une ruine, mais pleine de vie et d'une jeunesse vigoureuse. L'Eglise catholique envoie encore jusqu'aux extrémités du monde des missionnaires aussi zélés que ceux qui débarquèrent dans le comté de Kent avec Augustin, des missionnaires osant encore parler aux rois ennemis, avec la même assurance qui inspira le pape Léon en présence d'Attila. Le nombre de ses enfants est plus considérable que dans aucun des siècles antérieurs. Les acquisitions dans le nouveau monde ont plus que compensé ce qu'elle a perdu dans l'ancien. Sa suprématie spirituelle s'étend sur de vastes contrées situées entre les plaines de Missouri et du cap Horn, contrées qui, avant un siècle, contiendront probablement une population égale à celle de l'Europe. Les membres de sa communion peuvent certainement s'évaluer à cent cinquante millions, et il est facile de montrer que toutes les autres sectes réunies ne s'élèvent pas à cent vingt millions. *Aucun signe n'indique que le terme de cette longue souveraineté soit proche.* Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent aujourd'hui, et nous n'oserons pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande, respectée, avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées encore dans le temple de la Mecque. Elle peut donc être grande et respectée encore, alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrê-

tera au milieu d'une vaste solitude contre une arche brisée du pont de Londres pour dessiner les ruines de Saint-Paul (1). »

Quand donc les philosophes se retranchent dans l'avenir à défaut du présent, quand ils nous promettent, comme devant succéder au christianisme, la religion de l'avenir, religion que l'on promet toujours et qui n'arrive jamais, bien que le temps s'écoule sans cesse ; religion dont on recule l'avènement au fur à mesure qu'elle n'arrive pas, les philosophes non-seulement ne sont pas recevables, mais même se rendent ridicules. Aussi, pour échapper à ce ridicule qu'ils sentent, ont-ils soin, lorsqu'ils sont tant soit peu prudents, d'annoncer la chute du christianisme pour une époque à laquelle ils seront morts eux-mêmes, afin qu'on ne puisse pas leur donner le démenti de leur vivant. Sous ce rapport, n'ont-ils pas quelque ressemblance avec les bonzes qui empruntent de l'argent aux simples, leur promettant de le leur rendre dans l'autre vie, avec gros intérêts, et se disant entr'eux que le terme vaut l'argent, attendu que qui a terme ne doit rien avant l'arrivée du terme.

**CCLXXII. Faut-il le prêtre à côté du philosophe?** — Oui, parce que le philosophe ne peut pas une multitude de choses nécessaires que peut le prêtre. On lit dans M. Jules Simon : « La philosophie et la religion se touchent nécessairement par plusieurs points, puisqu'elles ont pour but, l'une et l'autre, de régler les devoirs de l'homme en cette vie, et d'an-

(1) *Revue d'Edimbourg*, octobre 1840, reproduit en français dans la *Revue Britannique*, 1841.



noncer quel sera son avenir dans l'autre. Une doctrine philosophique n'a de valeur, pour celui qui l'entend émettre, que celle *qu'il voudra bien lui accorder*, après l'avoir examinée en elle-même, et après avoir pesé les arguments sur lesquels elle est appuyée. Un dogme religieux doit être admis, quel qu'il soit, par quiconque admet l'autorité au nom de laquelle il est promulgué. La religion dédaigne toutes les questions de pure curiosité et *règle avec précision tout ce qui a rapport au salut*. La philosophie étudie tous les faits, commente tous les principes, ne néglige aucune circonstance, mais sur beaucoup de POINTS ESSENTIELS OU LES DONNÉES LUI MANQUENT, elle se sent *inachevée, hésitante, incomplète*. Il y a nécessairement dans une religion un symbole clair et précis pour le dogme, une Eglise organisée et puissante pour la discipline, un culte régulier dont toutes les parties sont définies. En philosophie, il y a *autant de symboles que d'écoles*, et ces symboles manquent trop souvent de *précision et de clarté*; il n'y a ni Eglise, ni hiérarchie, ni discipline; il ne peut y avoir de pratiques déterminées, car les prémisses manquent *pour les établir* et l'autorité manquerait pour les *faire exécuter* (1). »

La nécessité du prêtre à côté du philosophe se fait encore sentir sous un autre rapport : « La science, a dit *Portalis*, ne sera jamais que le partage du petit nombre, mais avec la religion, on peut être instruit sans être savant; c'est elle qui enseigne, qui révèle toutes les vérités utiles à des hommes qui

(1) *Du Devoir*, IV<sup>e</sup> partie, ch. IV.

n'ont ni le temps, ni les moyens d'en faire la pénible recherche. Qui voudrait donc tarir la source de cet enseignement sacré qui sème partout les bonnes maximes, les rend présentes à chaque individu, qui les perpétue en les liant à des établissements permanents et durables, et qui leur communique ce caractère d'autorité et de popularité sans lequel elles seraient étrangères au peuple, c'est-à-dire à presque tous les hommes (1). »

**CCLXXIII. La philosophie doit-elle opposer à la religion ce que l'on a appelé l'éclectisme ? —** Non, car pour arriver à un véritable éclectisme (non pas à un syncrétisme), pour juger de ce qu'il y a de vrai et de faux dans les écoles, il faut une règle supérieure aux écoles elles-mêmes; et, qu'est-ce qui, je le demande, peut être cette règle, sinon la vérité révélée? M. *Cousin* a dit lui-même : « L'éclectisme est à nos yeux la vraie méthode historique et il a pour nous toute l'importance de l'histoire de la philosophie. Mais il y a quelque chose que nous mettons encore au-dessus de l'histoire de la philosophie, c'est la philosophie elle-même. L'histoire de la philosophie ne porte pas sa clarté avec elle, et elle n'est point son propre but. Il est juste, sans doute, il est de la plus haute utilité de bien discerner dans chaque système ce qu'il y a de vrai d'avec ce qu'il y a de faux, d'abord pour bien apprécier ce système, ensuite pour rendre le faux au néant, dégager et recueillir le vrai, et ainsi enrichir et agrandir la philo-

(1) *Discours sur l'organisation des cultes*, Séance du 15 germinal an IX (5 avril 1802).

sophie par l'histoire. Mais vous concevez qu'il faut savoir déjà quelle est la vérité pour la reconnaître quelque part et la distinguer de l'erreur qui y est mêlée ; d'où il suit que la critique des systèmes exige presque un système (1).

CCLXXIV. **La philosophie doit-elle faire alliance avec la religion ?** — Oui, car ces deux puissances sont naturellement alliées. M. Cousin a écrit sur ce sujet ces paroles remarquables : « Expliquons-nous nettement et avec une entière sincérité. Une philosophie, quelle qu'elle soit, n'est point une religion ; et confondre ces deux notions, c'est les altérer l'une et l'autre. La philosophie se renferme dans l'ordre des vérités naturelles. La religion va plus loin, et, pour les dogmes surnaturels, elle invoque une autorité surnaturelle. Mais, si elles diffèrent dans leur origine, dans leur portée et dans leur forme, *la vraie religion et la vraie philosophie* se touchent et s'accordent sur plusieurs points essentiels. Il ne s'agit pas ici de respects et d'hommages politiques... L'alliance peut être sérieuse et sincère entre la philosophie spiritualiste et le christianisme, parce que cette philosophie laisse au christianisme la place de ses dogmes et toutes ses prises sur l'humanité. Elle lui offre une âme à la fois pleine de grandeur et de misère pour y asseoir ses enseignements sublimes, une morale généreuse pour la couronner de ses divines espérances ; un Dieu qui est une personne comme la personne humaine avec l'infinité de plus et peut ainsi porter la trinité chrétienne. Nous

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, Discours d'ouverture, p. 14.

parlons ici *du plus profond de notre cœur*, jamais nous n'avons rêvé de remplacer dans l'humanité le christianisme par la philosophie. Nous avons toujours considéré un pareil rêve comme la chimère la plus dangereuse, propre seulement à soulever des tempêtes effroyables et stériles (1). »

**CCLXXV. La raison a-t-elle à gagner dans son alliance avec la foi, la philosophie dans son alliance avec la religion ?** — Oui, M. Cousin a dit encore : « Si vous aimez la liberté et la patrie, fuyez ce qui les a perdues. Loin de vous cette triste philosophie qui vous prêche le matérialisme et l'athéisme, comme des doctrines nouvelles destinées à régénérer le monde ; elles tuent, mais elles ne régènèrent point. N'écoutez pas ces esprits superficiels qui se donnent comme de profonds penseurs, parce qu'après Voltaire, ils ont découvert des difficultés dans le christianisme. Vous, *mesurez vos progrès en philosophie* par ceux de la tendre vénération que vous ressentirez pour la religion de l'Évangile (2). » C'est, sous une autre forme, la pensée de *Mallebranche*, qui a dit : « L'esprit devient plus pur, plus lumineux, plus fort, plus étendu à proportion que s'augmente l'union qu'il a avec Dieu parce que c'est elle qui fait toute sa perfection. Au contraire, il se corrompt, il s'aveugle, il s'affaiblit et il se resserre à mesure que l'union qu'il a avec son corps s'augmente et se fortifie, parce que cette union fait aussi toute son imperfection (3). » Et de fait, dix-huit

(1) *Premiers essais de philosophie*, 5<sup>e</sup> édition, p. 9 et suiv. —

(2) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, Avant-propos, p. 9, Paris, 1865. — (3) *Recherche de la vérité*, Préface.

siècles d'histoire sont là pour attester que le christianisme a infiniment exhaussé l'intelligence humaine. Voltaire a fait la remarque que les anciens maîtres du monde ne savaient pas ce dont sont instruits parmi nous les maîtres d'école.

**CCLXXVI. La philosophie peut-elle, sans la religion, arriver à la philosophie de l'histoire, pour citer un exemple entre mille de son insuffisance ?** — Non, car Jésus-Christ est le centre de l'histoire, la clef d'explication de l'ensemble de tous les événements qui ont gravité vers lui, se rapportent à lui et ne sont philosophiquement explicables que par lui. En effet, examinerons-nous les faits antérieurs à Jésus-Christ ? Ils ont pour but de préparer sa venue. Écoutons plutôt l'*Encyclopédie nouvelle* : « Aucune histoire n'est plus remplie d'événements extraordinaires, ajustés les uns avec les autres par les coïncidences les plus merveilleuses, que celle du développement de Jésus-Christ dans la croyance humaine. Et si, pour y apercevoir le sceau de Dieu, il ne suffisait de considérer l'excellence de l'idée qui en est résultée, pour l'y découvrir tout aussi manifestement, bien que d'une façon moins directe, il n'y aurait qu'à se demander si une suite d'opérations où se sont réunis, dans un dessein si vaste, tant de siècles et d'acteurs divers, sans que personne cependant en tint la clef, n'a pas eu nécessairement pour auteur *Celui qui règne sur les siècles* et dispose des hommes comme il l'entend. Et, de même, pour juger de l'importance de cette idée, si elle ne se déclare pas assez dès la première interrogation de l'esprit, il n'y a qu'à contempler tout le mouvement

qu'il lui a fallu pour se produire, en faisant même abstraction de ses préliminaires. La Judée, depuis les prophètes, la notion fondamentale de la personnalité du Créateur y étant dès lors suffisamment établie, semble n'avoir eu d'autre but que de préparer, par l'annonce du Messie, l'éclosion de cette vérité féconde, et les travaux de Rome et de la Grèce cessent de s'expliquer par des faits dignes de leur grandeur si l'on ne voit pas qu'ils étaient destinés à éclairer, d'une part, la nature de l'homme, et, de l'autre, à défricher le champ dans lequel devait être semé et cultivé le premier germe du principe nouveau. Ainsi qu'une armée en campagne qui déploie ses marches sur toute l'étendue d'un pays, pour se trouver rassemblée à jour nommé sur un point que le général seul connaît, sans qu'aucun des corps qui la composent sache jamais exactement la destination de ce qu'il fait, ainsi *l'antiquité tout entière, par masses détachées*, se mouvait à travers les temps vers ce mystérieux rendez-vous, de sorte que non-seulement depuis l'institution du christianisme, l'Occident constamment repose à ses propres yeux sur l'idée de Jésus-Christ, mais, ce qui est plus frappant encore, longtemps auparavant, il en tirait déjà, sans le connaître, toute sa direction (1). »

On lit encore dans l'*Encyclopédie nouvelle* : « Diodore n'avait entrepris que l'esquisse du drame universel du monde, il ne cherchait pas à donner l'explication suprême, à dégager et à retracer la loi directrice cachée sous les mouvements qu'il racon-

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. VII, art. *Saint Paul*.

taut. En un mot, après avoir fait passer son art de l'état fragmentaire où l'avaient laissé ses devanciers, à l'état général que nous avons indiqué, il ne le fit pas monter sur les hauteurs de la métaphysique. Les temps n'étaient pas mûrs pour une pareille synthèse, personne à côté de lui, personne après lui, dans le sein du paganisme, n'en eut et ne put en avoir l'idée. Ce pas immense, la religion chrétienne *le fit seule faire à l'histoire*. Il ne fut possible que lorsque saint Paul eut proclamé le dogme de la grâce, c'est-à-dire le gouvernement et l'éducation de l'activité humaine par Dieu. Quatre siècles après cette prédication sublime, saint Augustin écrivit *le premier essai philosophique d'histoire*, comme trois siècles après la conception de l'unité de race, sous Alexandre, Diodore avait écrit le premier essai d'histoire universelle (1). »

Quant aux siècles postérieurs, tous les faits découlent de Jésus-Christ. Le saint-simonien *Barrault* a dit sur ce point : « Le christianisme est le fait le plus général du monde moderne, celui qui domine de sa colossale grandeur tous les phénomènes de l'histoire. De lui découlent, comme d'une source féconde qui aurait jailli à la parole de Dieu, toutes les idées sur lesquelles ont vécu, jusqu'à ce jour, les nations européennes ; en lui est renfermé le principe qui, depuis dix-huit siècles, entretient et provoque l'activité du monde ; à lui se rattachent, comme à la cause la plus générale, les agitations de la pensée et celles de la vie sociale ; car on peut affirmer *qu'il ne s'est pas*

(1) *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 349, art. Diodore.

*produit un fait ou une idée* qui n'ait eu en vue le christianisme, soit pour le constituer ou pour l'exploiter, soit pour le défendre ou le combattre. *L'histoire du christianisme est l'histoire du monde* (1). »

Si nous interrogeons la philosophie allemande, elle a tenu le même langage : « Du point de vue même de la philosophie, a dit *Schelling*, le christianisme n'est pas une pure conception de l'intelligence, il est autre chose encore ; il est un fait *et le plus grand de tous*, et ce fait a pour centre LA PERSONNE DU CHRIST, le Christ tel que l'Évangile nous l'a représenté (2). »

*Tiek* a dit aussi, bien que protestant : « Sans le Christ révélé, il n'y a pas de sens dans la philosophie, *pas d'esprit dans l'histoire*, pas de consolation dans la nature et pas de caractère original dans notre être (3). »

**CCLXXVII. La philosophie, qui a tout à gagner de son alliance avec la religion, doit-elle s'estimer heureuse de cette alliance? —** Oui, et sur ce point écoutons une page admirable de *M. Cousin* :

« La philosophie ne croit pas empiéter sur la théologie, elle croit rester fidèle à elle-même et poursuivre encore sa mission la plus vraie, qui est d'aimer et de favoriser tout ce qui tend à élever l'homme, lorsqu'elle applaudit avec effusion au réveil du sentiment religieux et chrétien dans toutes les âmes d'élite, après les ravages qu'a faits de toutes parts, depuis plus d'un siècle, une fausse et triste philoso-

(1) *Courrier français*. — (2) *Discours d'ouverture*, Berlin, *Revue indépendante*, 1<sup>er</sup> mai 1842. — (3) *Tiek*, *Novellen*.



phie. Quelle n'eût pas été, en effet, je vous le demande, la joie d'un Socrate et d'un Platon, s'ils eussent trouvé le genre humain entre les bras du christianisme ! Combien Platon, si visiblement embarrassé entre ses belles doctrines et la religion de son temps, qui garde envers elle tant de ménagement, alors même qu'il s'en écarte, et qui s'efforce d'en tirer le meilleur parti possible à l'aide d'interprétations bienveillantes, combien n'eût-il pas été heureux d'avoir affaire à une religion qui présente à l'homme, comme son auteur à la fois et comme son modèle, ce sublime et doux Crucifié dont il a eu un pressentiment extraordinaire et qu'il a presque dépeint dans la personne du juste mourant sur une croix, une religion qui est venue annoncer, ou du moins consacrer et répandre, l'idée de l'unité de Dieu et celle de l'unité de la race humaine, qui proclame l'égalité de toutes les âmes devant la loi divine, qui, par là, a préparé et soutient l'égalité civile, qui prescrit la charité encore plus que la justice, qui enseigne à l'homme qu'il ne vit pas seulement de pain, qu'il n'est pas renfermé tout entier dans ses sens et dans son corps, qu'il a une âme, une âme libre qui est d'un prix infini et mille fois au-dessus des innombrables mondes semés dans l'espace ; que la vie est une épreuve, que son objet véritable n'est pas le plaisir, la fortune, le rang, toutes choses qui ne sont point à notre portée et nous sont bien souvent plus dangereuses qu'utiles, mais cela seul qui est toujours en notre puissance, dans toutes les situations et dans toutes les conditions, d'un bout de la terre à l'autre, à savoir l'amélioration de l'âme par elle-même, dans

la sainte espérance de devenir de jour en jour moins indigne des regards du père des hommes, de ses exemples et de ses promesses ! Ah ! si le plus grand moraliste qui fut jamais avait pu voir ces enseignements admirables, qui déjà étaient en germe au fond de son esprit et dont on peut retrouver plus d'un trait dans ses ouvrages, s'il les eût vus, consacrés, maintenus, sans cesse rappelés au cœur et à l'imagination des hommes par des institutions sublimes et touchantes, quelle n'eût pas été sa tendre et reconnaissante sympathie pour une pareille religion ! Et s'il était venu de nos jours, dans ce siècle livré aux révolutions, où les âmes les meilleures sont atteintes de bonne heure par les souffles du scepticisme, bien loin de mettre aux prises la religion chrétienne et la bonne philosophie, il se serait efforcé de les unir, de les éclairer, de les fortifier l'une par l'autre. Ce grand esprit et ce grand cœur qui lui ont dicté *le Phédon*, *le Gorgias*, *la République*, lui eussent appris aussi que de tels livres sont faits pour quelques sages, qu'il faut au genre humain une philosophie à la fois semblable et différente, que cette philosophie-là *est une religion* et que cette religion désirable et nécessaire *est l'Évangile*. N'hésitons pas à le dire : sans la religion, la philosophie réduite à ce qu'elle peut tirer laborieusement de la raison naturelle perfectionnée s'adresse à un bien petit nombre, et court risque de rester sans grande efficacité sur les mœurs et sur la vie ; et sans la philosophie, la religion la plus pure n'est pas à l'abri des superstitions et, par là, elle peut voir lui échapper l'élite des esprits, qui, peu à peu, entraîne tout le reste, ainsi qu'il en a été au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'alliance de la vraie religion et de la vraie philosophie est donc à la fois *naturelle et nécessaire* : naturelle par le fond commun des vérités qu'elles reconnaissent ; nécessaire pour le meilleur service de l'humanité. La philosophie et la religion diffèrent sans se contredire. Séparer la religion et la philosophie, çà toujours été, d'un côté ou d'un autre, la prétention des petits esprits exclusifs et fanatiques ; le devoir, plus impérieux aujourd'hui que jamais, de quiconque a pour l'une ou pour l'autre un amour sérieux et éclairé, est de les rapprocher, de mettre ensemble, au lieu de les dissiper en les divisant, les forces de l'esprit et de l'âme dans l'intérêt de la cause commune et du grand objet que la religion chrétienne et la philosophie poursuivent, chacune par les voies qui lui sont propres, je veux dire la grandeur morale de l'humanité (1). »

On voit par ces paroles combien, dans sa marche philosophique, M. Cousin s'est rapproché du christianisme ; il le regarde comme la règle de ses pensées, comme le critère de tout éclectisme sérieux et profitable. Il écrivait dès 1856 à l'abbé Gorini : « Je m'occupe en ce moment de donner une édition définitive de mon premier enseignement de 1815 à 1820, que *je désire* rendre au moins irrépréhensible et irréprochable aux yeux de tout chrétien éclairé (2). »

**CCLXXVIII. La philosophie doit-elle rejeter la religion sous prétexte que la religion ne donne pas de motifs de crédibilité et exige une foi aveu-**

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, XVI<sup>e</sup> leçon. — (2) Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. III, ch. IV, § 5, Lyon, 1859.

gle? — Non, car la religion se démontre par des preuves invincibles. « J'ai cru quand j'ai examiné, disait *Laharpe*, examinez et vous croirez (1). »

*Condorcet*, qui a édité les *Pensées* de Pascal, a dit dans son éloge de ce profond génie : « Le but principal de Pascal était de ramener au christianisme les incrédules élevés dans son sein, et il suffirait de leur faire sentir vivement les horreurs du doute et la paix qui accompagne une foi soumise, afin que fatigués de leur incertitude, ils se rendissent moins difficiles sur les preuves de la religion chrétienne. D'ailleurs le christianisme doit à ses nombreux ennemis et à la supériorité des lumières qui règnent dans les pays chrétiens, L'AVANTAGE D'ÊTRE LA SEULE RELIGION QUI PUISSE PARLER DE SES PREUVES (2). »

Les *Herschell* ont proclamé l'alliance de la religion et de la science dans ces paroles : « Le moment semble venu, moment admirable dont nos enfants recueilleront les fruits et que nos pères ne prévoyaient pas, où la science et la religion, *sœurs éternelles*, se donneront la main, où ces nobles sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et funeste, concluront une alliance sublime ; plus le champ s'élargit, plus ces résultats favorisent la croyance religieuse, plus les démonstrations de l'existence éternelle d'une intelligence créatrice et toute puissante deviennent nombreuses et irrécusables. Géologues, mathématiciens, astronomes ont apporté leur pierre à ce grand temple de la science, temple élevé à Dieu lui-même.

(1) *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*, n. XXX. —

(2) *Eloge de Pascal*.

Toutes leurs découvertes coïncident. Chaque nouvelle conquête de la science est une preuve en faveur du système théiste. Chacune d'elles détruit encore les résultats de la science antique. On est parvenu, de nos jours, à la certitude presque mathématique de ces vérités que Rome et la Grèce ne soupçonnaient pas ou n'entrevoyaient que vaguement (1). »

Tout concourt à démontrer que la religion est la première et la dernière des philosophies dans tous les ordres de connaissances, la philosophie absolue, la philosophie universelle.

**CCLXXIX. Celui qui déserte l'Eglise pour la philosophie ne s'expose-t-il pas à être en proie aux remords les plus poignants, et déchiré par les plus cruelles angoisses ?** — Oui, et pour preuve, citons, entre tous ceux que l'on pourrait citer, un fait de la plus haute portée, et aussi significatif qu'on peut le désirer, le fait de *Jouffroy* qui déserta la bannière de l'Eglise pour le drapeau de la philosophie. Écoutons-le lui-même, car les paroles dans lesquelles il nous révèle le triste état de son âme, ravagée par l'incrédulité, ont besoin d'être citées dans toute leur teneur et leur intégrité, après les altérations que leur a fait subir M. Cousin dans les exemplaires qu'il a mis en vente. L'importance absolue et relative du texte fera sans doute qu'on nous pardonnera de le rapporter dans son entier.

« Ce fut à l'âge de vingt ans que je commençai à m'occuper de philosophie. J'étais alors à l'école normale, et, bien que la philosophie fût au nombre des

(1) *Considérations et conjectures sur l'univers*, au commencement.

sciences à l'enseignement desquelles il nous était donné de nous destiner, ce ne furent ni les avantages que cet enseignement pouvait offrir, ni une inclination prononcée pour ces sortes d'études qui me décidèrent à m'y livrer. Je fus amené à la philosophie par une autre voie. Né de parents pieux et dans un pays où la foi catholique était encore pleine de vie, au commencement de ce siècle, j'avais été accoutumé de bonne heure à considérer l'avenir de l'homme et le soin de son âme comme la grande affaire de ma vie, et toute la suite de mon éducation avait contribué à fortifier en moi ces dispositions sérieuses. Pendant longtemps, les croyances du christianisme avaient pleinement répondu à tous les besoins, à toutes les inquiétudes que de telles dispositions jettent dans l'âme ; à ces questions qui étaient pour moi les seules qui méritassent d'occuper l'homme, la religion de mes pères donnait des réponses, et à ces réponses j'y croyais, et, grâce à ces croyances, la vie présente m'était claire, et par delà je voyais se dérouler sans nuages l'avenir qui doit la suivre. Tranquille sur le chemin que j'avais à suivre dans le monde, tranquille sur le but où il devait me conduire dans l'autre, comprenant la vie dans ses deux phases, et la mort qui les unit, me comprenant moi-même, connaissant les desseins de Dieu sur moi, l'aimant pour la bonté de ses desseins, j'étais heureux de ce bonheur que donne une foi vive et certaine en une doctrine *qui résout toutes les grandes questions qui peuvent intéresser l'homme*. Mais dans le temps où j'étais né, il était impossible que ce bonheur fût durable et le jour était venu où, du sein de ce paisible édifice de la religion

qui m'avait recueilli à ma naissance, et à l'ombre duquel ma première jeunesse s'était écoulée, j'avais entendu le vent du doute qui, de toutes parts, en battait les murs et l'ébranlait jusque dans ses fondements. Ma curiosité n'avait pu se dérober à ces objections puissantes, semées comme la poussière dans l'atmosphère que je respirais, par le génie de deux siècles de scepticisme. Malgré l'effroi qu'elles me causaient et peut-être à cause de cet effroi, ces objections avaient fortement saisi mon intelligence. En vain mon enfance et ses poétiques impressions, ma jeunesse et ses religieux souvenirs, la majesté, l'antiquité, l'autorité de cette foi que l'on m'avait enseignée, toute ma mémoire, toute mon imagination, toute mon âme s'étaient soulevées et révoltées contre cette invasion d'une incrédulité qui les blessait profondément ; mon cœur n'avait pu défendre ma raison.

» *La divinité* (1) du christianisme une fois mise en doute à ses yeux, elle avait senti trembler dans leur fondement toutes ses convictions ; elle avait dû, pour les raffermir, examiner la valeur de ce doute, et, avec quelque partialité qu'elle fût entrée dans cet examen, elle en était sortie sceptique. C'est sur cette pente que mon intelligence avait glissé et que, peu à peu, elle s'était éloignée de la foi. Mais cette mélancolique résolution ne s'était pas opérée au grand jour de ma conscience ; trop de scrupules, trop de vives et saintes affections me l'avaient rendue redoutable pour que je m'en fusse avoué les progrès. Elle s'était ac-

(1) Dans les exemplaires mis en vente, on a substitué le mot d'*autorité* à celui de *divinité*.

complie sourdement, par un travail involontaire dont je n'avais pas été complice, et, depuis longtemps, je n'étais plus chrétien que, dans l'innocence de mon intention, j'aurais frémi de le soupçonner ou cru me calomnier de le dire. Mais j'étais trop sincère avec moi-même, et j'attachais trop d'importance aux questions religieuses pour que, l'âge affermissant ma raison, et la vie studieuse et solitaire de l'école, fortifiant les dispositions méditatives de mon esprit, cet aveuglement sur mes propres opinions pût longtemps subsister. Je n'oublierai jamais la soirée de décembre où le voile qui me déroba à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré. J'entends encore mes pas dans cette chambre étroite et nue où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais coutume de me promener ; je vois encore cette lune à demi-voilée par les nuages, qui en éclairait par intervalle les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient et je ne m'en apercevais pas, je suivais avec anxiété ma pensée qui, de couche en couche, descendait vers le fond de ma conscience et, dissipant l'une après l'autre toutes les illusions, qui m'en avaient jusque-là dérobé la vue, m'en rendait d'un moment à l'autre les détours plus visibles. En vain je m'attachais à ces croyances dernières comme un naufragé aux débris de son navire ; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elle vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré ; l'inflexible courant de ma pensée était plus fort : parents, souvenirs, famille, croyances, il m'obligeait à tout laisser ; l'examen se poursuivait plus obstiné et plus



sévère, à mesure qu'il s'approchait du terme et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fût debout ; *que tout ce que j'avais cru sur moi-même, sur Dieu et sur ma destinée en cette vie et dans l'autre, je ne le croyais plus ; puisque je rejetais l'autorité qui me l'avait fait croire , je ne pouvais plus l'admettre, je le rejetais* (1). Le moment fut affreux, et quand, vers le matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir une première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et, derrière moi, s'en ouvrir une autre sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire.

» Les jours qui suivirent cette confession furent les plus tristes de ma vie. Bien que mon intelligence ne considérât pas sans quelque orgueil son ouvrage, mon âme ne pouvait s'accoutumer à un état si peu fait pour la faiblesse humaine ; par des retours violents elle cherchait à *regagner les rivages qu'elle avait perdus*, elle retrouvait dans la cendre de ses croyances passées *des étincelles qui semblaient par intervalle ranimer sa foi*, mais les convictions renversées par la raison ne peuvent se relever que par elle, et ses lueurs s'éteignent bientôt. Si, en perdant la foi, j'avais perdu le souci des questions qu'elle m'avait résolues, sans doute ce violent état n'aurait pas duré longtemps, la fatigue m'aurait assoupi, ma

(1) Toutes les paroles soulignées ont été supprimées dans les exemplaires mis en vente, sans doute afin de cacher la profondeur de l'abîme intellectuel où la perte de la foi catholique avait jeté Théodore Jouffroy.

vie se serait endormie, comme tant d'autres, endormie dans le scepticisme, mais heureusement, il n'était pas ainsi, jamais je n'avais mieux senti l'importance des problèmes que depuis que j'en avais perdu la solution. *J'étais incrédule, mais je détestais l'incrédulité*, ce fut là ce qui décida de la direction de ma vie. Ne pouvant supporter l'incertitude sur l'énigme de la destinée humaine, n'ayant plus que la lumière de la raison pour y pourvoir, je résolus de consacrer tout le temps qui serait nécessaire et ma vie, s'il le fallait, à cette recherche ; c'est par ce chemin que je me trouvai amené à la philosophie. »

Voilà Jouffroy tombé intellectuellement bien bas, mais la douleur et la souffrance vont frapper à la porte de son âme, la foi va le travailler secrètement. En effet, ayant été ramené dans son pays natal par la mort de son père et l'état de sa propre santé, Théodore Jouffroy traça ce tableau dramatique de l'impression profonde produite sur lui par l'aspect des lieux où il avait eu le bonheur d'être chrétien.

« Je me retrouvai, dit-il, sous le toit où s'était écoulée mon enfance, au milieu des personnes qui m'avaient si tendrement élevé, en présence des objets qui avaient frappé mes yeux, touché mon cœur, affecté mon intelligence dans les plus beaux jours de ma vie. Mais, en rentrant dans mon âme, ces souvenirs et ces impressions n'y trouvaient plus les mêmes noms. Tout était comme autrefois, excepté moi. Cette église, on y célébrait encore les saints mystères avec le même recueillement, ces champs, ces bois, ces fontaines, on allait encore au printemps les bénir, cette maison, on y élevait en-

core, au jour marqué, un autel de fleurs et de feuillage ; ce curé qui m'avait enseigné la foi avait vieilli, mais il était toujours là, croyant toujours, et tout ce qui m'aimait, et tout ce qui m'entourait avait le même cœur, la même espérance dans la foi. Moi seul l'avais perdue ; moi seul étais dans la vie sans savoir ni comment, ni pourquoi ; moi seul, si savant, ne savais rien ; moi seul étais vide, agité, privé de lumière, aveuglé, inquiet (1). »

Mais le mal fait des progrès, la mort approche, la foi qui avait, peu à peu, travaillé M. Jouffroy, va enfin éclater. En effet, quel fut le dernier mot du philosophe Jouffroy, en face de la mort ? Ce fut un mot de regret, un soupir vers le christianisme, un acte de foi, comme nous le savons par la lettre que M. Martin de Noirliu, curé de la paroisse de Saint-Jacques, sur laquelle habitait Jouffroy, écrivit, sur les derniers moments de cet homme malheureux, à l'évêque de Chartres, qui lui avait demandé des renseignements. Voici cette lettre :

« Monseigneur,

» Je me hâte de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai vu M. Jouffroy que deux fois. Je me suis présenté chez lui deux mois avant sa mort, il m'a accueilli avec beaucoup de politesse. La conversation n'a roulé que sur des sujets assez vagues. Je l'ai encore vu quinze jours avant le fatal événement. Pour cette fois nous avons parlé de philosophie et de religion. Il a été question

(1) *Nouveaux Mélanges philosophiques*, pag. 110 et suiv.

du dernier ouvrage de M. de L. M., qui venait de paraître. M. Jouffroy a déploré sa *désfection* et m'a dit avec un profond soupir : Hélas ! Monsieur le curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Vaut mieux mille et mille fois *un bon acte de foi chrétienne*. Je sortis de chez lui avec de bonnes espérances dans le cœur et bien résolu à y revenir prochainement. Quelques jours après, M<sup>me</sup> Jouffroy me fit dire que son mari était si faible que le médecin lui avait défendu de parler, mais qu'il serait enchanté de me recevoir dès qu'il aurait un peu plus de force. Trois jours après, il s'éteignait en buvant une potion calmante.

» Voilà, Monseigneur, l'exacte vérité. Je crois que *la foi s'était ranimée* dans le cœur de ce pauvre Jouffroy, qui avait été fort pieux dans sa première jeunesse. Quelques jours avant sa mort, il avait témoigné à sa femme combien il était heureux de penser que j'allais me charger d'instruire sa fille pour la première communion.

» Agréez, etc.

» MARTIN DE NOIRLIEU,

» *Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris.* »

Notre tâche étant remplie, il ne nous reste plus qu'à conclure, par quelques réflexions générales, sur la valeur et la portée des aveux que nous avons cités dans le cours de ce travail.

## CONCLUSION.

---

Arrivés, après la longue carrière que nous venons de fournir, au terme du voyage, il nous faut jeter les regards sur l'espace parcouru, l'embrasser d'un coup-d'œil d'ensemble, et nous élever, après la patiente analyse, à quelques considérations générales, à quelques conclusions suprêmes. Quelles conclusions tirerons-nous ? Les voici, telles qu'elles se présentent naturellement à l'esprit, après les aveux nombreux que nous avons rapportés.

*Premièrement.* Les adversaires du christianisme, loin d'avoir l'autorité que leurs adeptes leur accordent, n'en ont aucune. Des docteurs qui ne sont pas d'accord avec eux-mêmes, qui disent à la fois oui et non, blanc et noir, pour et contre, ne peuvent, en effet, avoir aucune valeur doctrinale, même apparente, puisqu'ils sont les premiers à se discréditer en se démentant eux-mêmes. Niant le lendemain ce qu'ils avaient affirmé la veille, défaisant pendant la nuit ce qu'ils avaient fait pendant le jour, démolissant d'une main ce qu'ils construisent de l'autre, à quoi autre peuvent-ils aboutir qu'à la nullité ? Les adversaires du christianisme ne sont pas

plus dignes de foi qu'un charlatan qui dirait à la fin de sa harangue : « Prenez-y garde, ce n'est pas sérieusement que j'ai parlé, il n'y a pas une seule parole de vérité dans tout ce que vous avez entendu, je pense autrement que je dis, je ne parle que pour parler, pour amuser le public et m'amuser moi-même.

*Secondement.* Les adversaires du christianisme, qui doivent être tenus pour des hommes sans autorité, doivent être tenus aussi pour des hommes sans conviction à l'endroit de l'incrédulité qu'ils affectent, des sophismes qu'ils débitent avec tant de complaisance et d'emphase. S'il n'y a pas de suite dans ce qu'ils disent contre le christianisme ; s'ils se démentent à chaque page, ne faut-il pas conclure qu'ils ont revêtu un masque, attendu que s'ils étaient réellement convaincus contre le christianisme, on les verrait fidèles à leurs convictions partout, toujours, jusqu'au bout. Si même les incroyants parlent avec plus de force en faveur du christianisme qu'en faveur de l'incrédulité, s'ils ne se montrent jamais plus éloquents que lorsqu'ils font des aveux, ainsi que nous avons pu le constater bon nombre de fois, ne sommes-nous pas autorisés à conclure qu'il y a au fond de leur cœur une racine de foi qui n'est pas morte. L'éloquence vient du cœur, c'est-à-dire de la profondeur des sentiments et des convictions ; l'homme se montre d'autant plus éloquent qu'il est plus convaincu, selon le mot cité partout et accepté par tous, *Pectus quod disertos facit*, et selon cet autre mot : *Le style c'est l'homme.*

*Troisièmement.* Le bas-peuple des philosophes, qui

répète ce que lui ont dit ses maîtres sous la raison sociale de Bayle, Voltaire, Rousseau et compagnie, qui le répètent comme un écho répète les sons qu'on lui envoie, ou un perroquet les mots qu'on lui apprend, le bas-peuple des philosophes doit être considéré comme nul de soi, puisqu'il s'étaie sur des hommes qui n'ont ni autorité, ni conviction, et qui, par là même, ne peuvent lui donner ni force, ni appui. Quelle valeur pourraient avoir ces parleurs de bas-étage que l'on peut réduire au silence en leur opposant ceux-là mêmes qu'ils regardent comme leurs oracles, leurs docteurs, leurs maîtres en Israël ? que l'on peut battre par leurs propres armes, et percer des flèches avec lesquelles ils croyaient envoyer la mort à l'ennemi ?

*Quatrièmement.* Les adversaires, qui n'ont aucune autorité lorsqu'ils s'attaquent au christianisme, ont au contraire une autorité incontestable lorsqu'il leur arrive de témoigner en sa faveur. En effet, lorsqu'ils étalent leurs sophismes contre la révélation, ils sont suspects soit parce qu'ils parlent le langage des passions que le christianisme réprime et que l'incrédulité met à l'aise, soit parce qu'ils parlent le langage d'un parti auquel ils se sont voués corps et âme, dont ils ont accepté le programme et le mot d'ordre, qui les domine impérieusement et dont il leur faut subir la domination à tout prix, de telle sorte qu'ils n'ont plus la liberté de dire ce qu'ils pensent et de donner libre cours à leurs sentiments. Quand, au contraire, les adversaires laissent échapper des aveux en faveur de la foi, ils ne sont plus suspects, ils sont recevables, attendu que la conviction seule a pu leur arracher

des paroles qu'ils avaient pris le parti de ne pas dire. Leur langage est alors celui d'un ennemi forcé, par la puissance même de la vérité, de rendre témoignage à ses ennemis, et cela, contre lui-même, contre ses compagnons d'incrédulité, contre la cause à laquelle il a voué sa plume, ses veilles et sa vie et cela malgré sa haine dont il fait sa grande vertu.

*Cinquièmement.* Enfin les adversaires, par leurs aveux si nombreux, si éloquents, prouvent que le christianisme est la vérité. Quel autre empire, en effet, que celui de la vérité, pourrait réunir, de tous les points du temps et de l'espace, de tous les pôles de la pensée, des esprits qui ont arboré des drapeaux si divers, adopté des doctrines si opposées, pris parti, pour des systèmes si contradictoires ? Ce n'est pas l'empire de l'erreur, car l'erreur c'est ce qui n'est pas, or ce qui n'est pas ne peut avoir la force d'unir les intelligences, attendu que pour avoir la puissance unitive il faut préalablement exister. Si ce n'est pas l'empire de l'erreur, qu'est-ce sinon l'empire de la vérité, puisqu'entre l'erreur et la vérité il n'y a pas de milieu possible et qu'il faut nécessairement qu'une doctrine soit vraie ou soit fausse. Un orateur contemporain a dit avec beaucoup de raison : « Rien n'est éloquent comme le témoignage des ennemis. C'est une des gloires de la vérité de se faire affirmer même par ceux qui la nient. Ces aveux arrachés à l'hérésie, au rationalisme et même à l'antichristianisme, ont une portée qui ne peut échapper à personne (1). »

(1) Le P. Félix dans sa lettre à M. Mahon de Monaghan, à propos de son livre *Rome et la Civilisation*.



M. *Villemain* avait déjà dit : « Voltaire, Rousseau même sont toujours admirables, lorsque, dominés par un ascendant irrésistible, ils rendent hommage à ce culte qu'ils n'ont que trop souvent outragé. Le premier n'est jamais plus pathétique et plus touchant que quand il célèbre les vertus chrétiennes; et le morceau le plus éloquent qu'ait écrit l'autre est un éloge de Jésus-Christ. D'où vient que le génie dirigé par l'influence des opinions religieuses s'élève ainsi au-dessus de lui-même? Pourquoi les auteurs chrétiens sont-ils si supérieurs aux anciens sages lorsqu'ils parlent de Dieu, de l'homme, de l'éternité? Est-ce l'effet du perfectionnement de l'art, ou cela ne tient-il pas plutôt à *la puissance même de la vérité* (1) ?

C'est ainsi que tout concourt à démontrer la divinité du christianisme et que les témoignages en sa faveur accourent de tous les points, même du camp de l'ennemi qui lui apporte aide et salut.

C'est ainsi que, selon l'expression de *Voltaire*, « la plume des incrédules est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisait (2). »

C'est ainsi que, selon l'expression du même *Voltaire* : « Nous marchons à la vérité sur le dos et sur le ventre de nos ennemis (3). »

C'est ainsi que, toujours selon *Voltaire*, nous pouvons prendre nos ennemis « avec des toiles ourdies par eux-mêmes (4). »

(1) *Mélanges littéraires*. — (2) Cité par Migne, *Diction. des apol. invol.*, Introd. — (3) *OEuvres*, éd. de Kehl, in-12, t. XXXII, p. 317. — (4) *Ibid.*, t. XLII, p. 178.

Dès lors, qu'avons-nous à craindre ?

Ne devons-nous pas rester au sein du christianisme comme dans une citadelle que nul coup ne peut ébranler, comme dans un vaisseau que nulle vague ne peut faire sombrer, comme dans un camp que nulle attaque ne pourra enlever ?

Ne devons-nous pas nous estimer heureux du bonheur de la foi qui nous donne de contempler d'un œil tranquille les révolutions humaines sans avoir à craindre d'être emportés par elles ?

Ne devons-nous pas nous appliquer, avec un sentiment de reconnaissance pour Dieu et pour l'Église, ces paroles de *Lucrèce* : « Il est doux sans doute de contempler du rivage des vaisseaux battus par la tempête ; il est doux encore de voir du haut d'une citadelle une bataille qui se livre sous ses murs et les divers événements du combat ; mais quel plaisir est comparable à celui d'un homme qui, assis sur la colline de la vérité (colline difficile à monter, il est vrai, mais où règne une perpétuelle éternité), contemple dans la vallée qui est à ses pieds les nuages, les tempêtes, les hommes courant çà et là, jouets de toutes les erreurs ! »



---



---

## TABLE DES MATIÈRES.



Pages.

**QUATRIÈME PARTIE. — Les Pratiques.** 1

CLV. Devons-nous à Dieu un culte extérieur ? — CLVI. Le culte intérieur a-t-il besoin du culte extérieur pour être stimulé et exprimé ? — CLVII. Le culte extérieur a-t-il besoin d'être aidé et réglé par un culte public prescrit par l'autorité publique, par l'autorité religieuse ? — CLVIII. La raison peut-elle, par ses seules lumières, déterminer le culte qu'il faut à l'homme ? — CLIX. Les fêtes du culte catholique sont-elles de nature à élever et à édifier l'âme ? — CLX. Parlez-vous des fêtes qui ont les Saints pour objet ? — CLXI. Parlez-vous de la fête des morts ? — CLXII. Parlez-vous du culte des Saints et du culte des morts se succédant les jours de la Toussaint et de la Commémoration des trépassés ? — CLXIII. Doit-on dire que les fêtes nuisent au travail et à l'industrie ? — CLXIV. L'Eglise a-t-elle eu raison d'introduire dans le culte les images en général et en particulier l'image de la croix ? — CLXV. Les chants de l'Eglise, considérés sous le rapport de la poésie, sont-ils dignes de faire partie d'un culte divin ? — CLXVI. Les autres chants liturgiques, ceux qui ne sont pas tirés de l'Ecriture, sont-ils également dignes de faire partie d'un culte divin ? — CLXVII. La cloche a-t-elle des harmonies secrètes avec les sentiments les plus intimes de l'âme ? — CLXVIII. Le temple chrétien répond-il comme la cloche aux besoins

de l'âme chrétienne ? — CLXIX. Aller au sermon est-ce aller entendre la parole élevée à sa plus haute dignité ? — CLXX. Le culte des reliques est-il justifiable aux yeux de la raison ? — CLXXI. Le culte catholique, considéré dans son ensemble, est-il digne d'admiration ? — CLXXII. Le culte catholique réalise-t-il l'idéal conçu par la philosophie ? — CLXXIII. Le culte protestant, mis en regard du culte catholique, peut-il soutenir le parallèle ? — CLXXIV. A-t-on bien le droit d'objecter contre le culte catholique l'emploi qui y est fait de la langue latine ? — CLXXV. Doit-on alléguer contre le culte catholique l'usage des quêtes et des offrandes qui aident les fabriques à faire leurs frais ? — CLXXVI. Le culte catholique est-il favorable aux arts ? — CLXXVII. Les moyens de sanctification que l'Eglise, dans son culte, propose ou prescrit aux fidèles, sont-ils justifiables aux yeux de la raison et de la philosophie ? — CLXXVIII. Doit-on dire que le culte catholique, par les pratiques dont il est surchargé, est trop astreignant ? — CLXXIX. Les conclusions de la philosophie moderne sont-elles tout en faveur du culte catholique ?

### CINQUIÈME PARTIE. — Les Faits et Gestes. 51

CLXXX. Le genre humain, sous l'influence du paganisme, était-il tombé dans la plus épouvantable dégradation ? — CLXXXI. Le genre humain, ainsi avili et corrompu, pouvait-il se réhabiliter lui-même ? — CLXXXII. Qui a réhabilité l'humanité ? — CLXXXIII. Qui a rendu à l'humanité la vraie doctrine sans laquelle il n'y a pas de salut possible même pour les sociétés temporelles ? — CLXXXIV. Est-ce l'Eglise qui a détruit l'esclavage antique, en prenant les personnes sous sa protection ? — CLXXXV. Est-ce l'Eglise qui a aboli l'esclavage subséquent que les barbares, lors de la conquête, avaient renouvelé des anciens ? — CLXXXVI. En détruisant l'esclavage, l'Eglise a-t-elle rendu un immense service aux sociétés modernes et préparé de loin leur avenir

et leurs progrès ? — CLXXXVII. Est-ce l'Eglise qui, après avoir affranchi l'esclave et créé ce que l'on appelle aujourd'hui le peuple, a fait monter les classes populaires sur l'échelle de la hiérarchie sociale ? — CLXXXVIII. Est-ce l'Eglise qui a civilisé les barbares ? — CLXXXIX. L'Eglise a-t-elle rendu en particulier un grand service à la civilisation en convertissant Clovis et en lui les Francs ? — CXC. Est-ce l'Eglise qui inspira Charlemagne dans tout ce qu'il fit pour la civilisation française et européenne ? — CXCI. Est-il vrai de dire que le clergé, dans ses efforts pour civiliser les barbares, fut mu par des motifs d'intérêt, d'ambition, de domination ? — CXCII. La papauté a-t-elle le droit d'intervenir dans les choses temporelles ? — CXCIII. Les papes, par suite du droit d'intervenir dans les choses temporelles et politiques, devaient-ils naturellement avoir des Etats temporels ? — CXCV. Les papes méritèrent-ils bien de l'Italie, à considérer les luttes qu'ils soutinrent contre les empereurs d'Allemagne ? — CXCV. Les papes ont-ils bien mérité du genre humain dans tout ce qu'ils ont conçu et exécuté ? — CXCVI. Serait-il facile de démontrer l'action civilisatrice de la papauté en étudiant la vie de quelques papes en particulier ? — CXCVII. Les peuples qui secouèrent l'autorité du pontife romain ont-ils recueilli gloire et honneur pour fruit de leur rébellion ? — CXCVIII. L'Eglise favorisa-t-elle la civilisation en instituant la chevalerie ? — CXCIX. L'Eglise favorisa-t-elle la civilisation en instituant la Paix de Dieu, la Trêve de Dieu ? — CC. L'Eglise se montra-t-elle hostile au mouvement communal, aux libertés municipales ? — CCI. L'Eglise a-t-elle bien mérité du genre humain en provoquant et en organisant les Croisades ? — CCII. Les Croisades ont-elles produit d'autres effets salutaires ? — CCIII. L'Eglise, en même temps qu'elle travailla au développement du droit civil et politique, travailla-t-elle au développement de l'esprit humain ? — CCIV. Les couvents, en particulier, rendirent-ils à la science des services éminents et signalés par la transcription des manuscrits ? — CCV. La scolastique est-elle uniquement digne de nos

dédains et de nos mépris ? — CCVI. Doit-on imputer à crime aux scolastiques d'avoir fait d'Aristote un de leurs maîtres humains ? — CCVII. Est-il vrai que saint Thomas n'ait connu Aristote que par une informe traduction latine faite sur une traduction arabe ? — CCVIII. L'Inquisition, que l'on prétend avoir comprimé l'essor de l'esprit humain, fut-elle, en tant que tribunal ecclésiastique, aussi sanglante qu'on l'a dit ? — CCIX. Galilée fut-il aussi maltraité par l'Inquisition qu'on l'a prétendu ? Fut-il mis à la torture, plongé dans un cachot pour avoir découvert et proclamé le mouvement rotatoire de la terre ? — CCX. Le christianisme, qui s'est montré favorable au culte du Vrai, s'est-il encore montré favorable au culte du Beau ? — CCXI. L'esprit humain eut-il raison de s'engouer, à l'époque de la renaissance, pour le paganisme et de s'inspirer de la mythologie, au lieu de s'inspirer de l'Évangile ? — CCXII. A la découverte du Nouveau-Monde, l'Église se montra-t-elle ce qu'elle avait été dans l'Ancien ? — CCXIII. En fut-il ainsi du missionnaire protestant ? — CCXIV. Le protestantisme, en alléguant comme motif de sa révolte la vente des indulgences et les sommes considérables qui, selon lui, en revenaient à la Prpauté, alléqua-t-il un motif fondé sur la vérité ? — CCXV. Le protestantisme se révéla-t-il au monde avec les signes d'une religion divine ? — CCXVI. Peut-on dire que l'Église a rendu la pareille à l'hérésie, par la révocation de l'édit de Nantes ? — CCXVII. Le gallicanisme mérite-t-il les réprobations dont il a été l'objet ? — CCXVIII. Le Jansénisme fut-il une hérésie aussi funeste à l'Etat qu'à l'Église ? — CCXIX. Le cartésianisme moderne, qui n'est qu'un pur rationalisme, peut-il revendiquer *Descartes* comme un rationaliste ? — CCXX. Le philosophisme du XVIII<sup>e</sup> siècle était-il, au point de vue scientifique, aussi redoutable qu'il se le croyait lui-même et que quelques esprits l'ont pensé ? — CCXXI. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle de l'incrédulité, peut-il être sérieusement comparé au siècle de Louis XIV, qui fut un siècle de foi ? — CCXXII. Le grand œuvre scientifique du XVIII<sup>e</sup> siècle fut-il un véritable monument élevé à la science ?

— CCXXIII. Faut-il accepter les jugements du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le christianisme, comme des jugements définitifs ? — CCXXIV. Le christianisme fit-il de la société du moyen-âge une société supérieure à la société païenne ? — CCXXV. Le christianisme, qui a élevé si haut le moyen-âge, s'offre-t-il encore aujourd'hui à nos regards, loin d'être caduc, comme étant le principe vital de la société ? — CCXXVI. Quelle conclusion tirer à la vue des faits et gestes de l'Église depuis dix-huit siècles ?

## SIXIÈME PARTIE. Les Promesses et les Menaces ou la Vie future.

145

CCXXVII. Le christianisme doit-il être accusé d'assombrir la vie parce qu'il nous rappelle la mort ? — CCXXVIII. L'homme, au moment de la mort, périt-il tout entier comme la bête ? — CCXXIX. Est-il d'une saine philosophie d'opposer au dogme de l'immortalité de la personne l'immortalité panthéistique, c'est-à-dire l'immortalité de la substance seule ? — CCXXX. La raison peut-elle par elle seule, sans le secours de la révélation, nous éclairer complètement sur l'avenir d'outre-tombe ? — CCXXXI. Y aura-t-il pour l'homme un jugement divin ? — CCXXXII. Est-il convenable que le corps soit honoré par des funérailles religieuses ? — CCXXXIII. Y aura-t-il un Purgatoire pour ceux qui, au jugement de Dieu, seront convaincus d'avoir commis des fautes légères, ou de n'avoir pas suffisamment expié dans la vie présente ? — CCXXXIV. Ce monde aura-t-il une fin et finira-t-il par le feu ? — CCXXXV. Y a-t-il un Enfer dans lequel les méchants seront précipités pour jamais ? — CCXXXVI. Peut-on alléguer avec raison la théorie de la métempsycose, renouvelée des anciens par les modernes, pour échapper à l'éternité, à la perpétuité des peines ? — CCXXXVII. Peut-on alléguer contre la doctrine de l'enfer qu'il n'existe pas de démons pour tourmenter les réprouvés ? — CCXXXVIII. Peut-on alléguer contre

la doctrine de l'enfer que la raison ne peut concevoir un feu qui brûle continuellement sans être alimenté ? — CCXXXIX. Y a-t-il un ciel ? — CCXL. Le ciel que promet le christianisme doit-il paraître étrange à la raison ? — CCXLI. Le ciel chrétien est-il supérieur au ciel mahométan ? — CCXLII. Le corps partagera-t-il, dans la vie à venir, les joies et les douleurs de l'âme ?

**SEPTIÈME PARTIE. — Prééminence et avenir  
du Christianisme sur l'hérésie.**

171

CCXLIII. Le protestantisme mérite-t-il le nom de réforme ? —  
CCXLIV. Le principe du protestantisme, le libre examen, est-il un principe délétère et par là même inacceptable ? —  
CCXLV. Si le principe d'examen est délétère, ne faut-il pas en revenir au principe d'autorité, au principe catholique ? — CCXLVI. Les protestants subséquents se montrèrent-ils dignes de leurs patriarches, qu'on sait avoir été mus par la cupidité ? — CCXLVII. Les protestants subséquents se montrèrent-ils encore, sous un autre rapport, dignes de leurs patriarches, qu'on sait avoir fait appel à la concupiscence de la chair ? — CCXLVIII. Le protestantisme, à son état actuel, est-il une religion sous les étendards de laquelle on doit se ranger ou même rester ? — CCXLIX. Examinons-nous le protestantisme dans sa vertu intrinsèque ? — CCL. Examinons-nous le protestantisme en tant qu'il ne connaît d'autre source de la vérité religieuse que la Bible ? — CCLI. Examinons-nous le protestantisme au point de vue du respect qu'il a eu pour la Bible, du cas qu'il en a fait ? — CCLII. Examinons-nous le protestantisme au point de vue du respect qu'il inspire aux païens pour la Bible, ou du cas qu'il leur en fait faire ? — CCLIII. Examinons-nous le protestantisme au point de vue de ses envoyés, de ses missionnaires ? — CCLIV. Examinons-nous le protestantisme au point de vue des succès qu'il obtient chez les infidèles ? — CCLV. Mettrons-nous en regard le



missionnaire catholique ? — CCLVI. Le protestantisme est-il une religion condamnable et condamnée par cela même et par cela seul qu'il a nié la nécessité et l'utilité des œuvres ? — CCLVII. Le protestantisme, qui reproche sans cesse à l'Eglise d'être intolérante, s'est-il montré tolérant ? — CCLVIII. Le protestantisme a-t-il su se conserver indépendant et libre, vis-à-vis du pouvoir temporel ? — CCLIX. Les protestants doivent-ils regretter de n'être pas catholiques ? — CCLX. Les protestants peuvent-ils mettre leur confiance dans le protestantisme ? — CCLXI. Les protestants doivent-ils revenir à l'Eglise catholique ?

## HUITIÈME PARTIE. — Prééminence et avenir du Christianisme sur la philosophie.

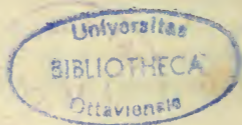
211

CCLXII. L'incrédulité a-t-elle une source honnête ? — CCLXIII. L'incrédulité peut-elle faire le bonheur de l'individu ? — CCLXIV. L'incrédulité peut-elle faire le bonheur de la société ? — CCLXV. L'incrédulité est-elle plus apparente que réelle ? — CCLXVI. Les incroyants se rattachent-ils comme naturellement aux idées religieuses au jour de la déception, de la souffrance, de la maladie, au moment de la mort ? — CCLXVII. Est-il de bon ton de plaisanter de la religion dans les compagnies ? Est-ce donner une haute idée de soi que de s'égayer aux dépens de la foi chrétienne ? — CCLXVIII. Doit-on croire aux beaux esprits qui se font une loi d'exercer leur interminable babil contre la religion ? — CCLXIX. La liste des incroyants peut-elle être sérieusement opposée à la liste des croyants ? — CCLXX. Les incroyants peuvent-ils sérieusement espérer supplanter le christianisme ? — CCLXXI. Le christianisme, loin d'être affaibli et mourant, possède-t-il une vigueur telle qu'il est au-dessus de tous les coups que peut lui porter la philosophie ? — CCLXXII. Faut-il le prêtre à côté du philosophe ? — CCLXXIII. La philosophie doit-elle opposer à la religion ce que l'on a appelé l'éclectisme ? — CCLXXIV. La philoso-

phie doit-elle faire alliance avec la religion ? — CCLXXV. La raison a-t-elle à gagner dans son alliance avec la foi, la philosophie dans son alliance avec la religion ? — CCLXXVI. La philosophie peut-elle, sans la religion, arriver à la philosophie de l'histoire, pour citer un exemple entre mille de son insuffisance ? — CCLXXVII. La philosophie qui a tout à gagner de son alliance avec la religion doit-elle s'estimer heureuse de cette alliance ? — CCLXXVIII. La philosophie doit-elle rejeter la religion sous prétexte que la religion ne donne pas de motifs de crédibilité et exige une foi aveugle ? — CCLXXIX. Celui qui déserte l'Eglise pour la philosophie ne s'expose-t-il pas à être en proie aux remords les plus poignants, et déchiré par les plus cruelles angoisses ?

**CONCLUSION.**

251

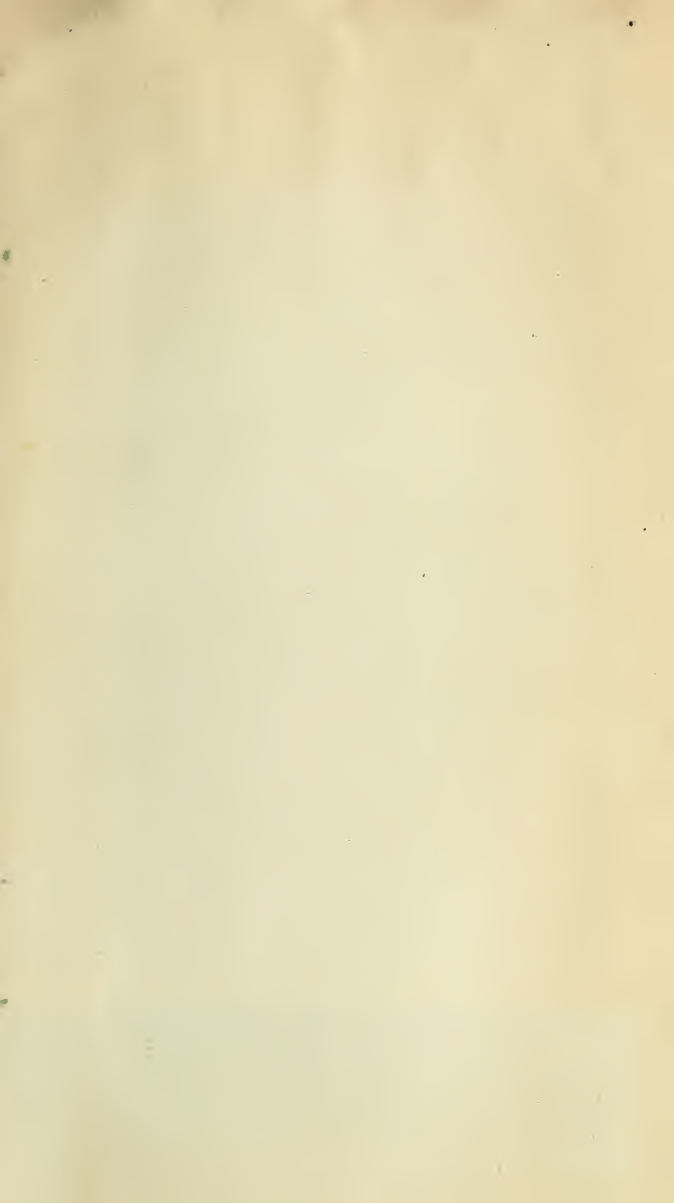




SOUS PRESSE :

LE VRAI, LE BEAU, L'UTILE, ou le Christianisme considéré dans ses rapports avec *la Science, l'Art et l'Industrie.*

**Toutes correspondances doivent être adressées FRANCO à l'auteur à Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe).**



**La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance**

**The Library  
University of Ottawa  
Date due**

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|



a39003 000191899b

E

. B 4 4 1 8 6 6 V 2  
BERSEAUX, CHARLES EUGE  
PHILOSOPHES AUX PRISES

CE BR 0100

.B44 1866 V002

C00 BERSEAUX, CH PHILOSOPHE

ACC# 1350239

U D' / OF OTTAWA



| COLL | ROW | MODULE | SHELF | BOX | POS | C |
|------|-----|--------|-------|-----|-----|---|
| 333  | 07  | 12     | 03    | 10  | 17  | 2 |